Sommes-nous aujourd'hui suffisamment vaccinés contre la déraison ? Les épidémies tendent à nous démontrer le contraire. Nous aspirons à un monde de tolérance et construisons effrontément notre quotidien sur le mensonge. Les collectivités aussi bien que les individus se laissent actuellement volontiers prendre au jeu maléfique de la post-vérité.
Qu'en sera-t-il du discours scientifique et universitaire, épris d'objectivité et de rationalité, lorsque la science aura tu sinon étouffé les voix, de plus en plus lointaines, de la philosophie et de l'art ? Un bruit vague, incertain ; une onde de choc sans écho… et personne pour la ressentir – la folle émotion nous aura depuis longtemps emportés.
(F. Dahou, 2020)

Université Kasdi Merbah Ouargla

N° 08 – mai 2020 | **ISSN 2602-7933**

LeFEU EI572300 - Paradigmes N° 08 – mai 2020 ISSN 2602-7633

08

Paradigmes
LeFEU : EI572300 Université Kasdi Merbah Ouargla
Revue académique du laboratoire de recherche scientifique : *Le français des écrits universitaires*
n° 08

Le discours de vulgarisation scientifique : quelles formes, pour quelles fonctions ?

Mohammed DRIDI & Abderrahim HAMLAOUI, éditeurs

N° 08 – mai 2020 | **ISSN 2602-7933**

La revue quadrimestrielle **Paradigmes** est la publication scientifique du laboratoire de recherche LeFEU- E1572300 (*Le Français des Écrits Universitaires*) de l'Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie). Publiée en français, la revue est destinée aux enseignants-chercheurs et doctorants ainsi qu'à tous les universitaires du domaine souhaitant publier leurs travaux.

Paradigmes se veut un lieu ouvert de rencontres et de confrontations entre différents points de vue. La revue privilégie la réflexion interdisciplinaire inscrite dans le champ triptyque des sciences du langage, des sciences des textes littéraires et de la didactique des langues-cultures.

Paradigmes est ouverte à toute proposition de texte qui s'inscrit dans une démarche universitaire rigoureuse. Des présentations de mémoires et de thèses ainsi que des critiques d'ouvrages peuvent être publiées. Les articles doivent être rédigés en français ; ils sont inédits en ce sens qu'ils ne doivent être soumis à aucune autre revue. Les textes doivent être envoyés au format Word à l'adresse électronique du laboratoire.

Directeur de la publication
Pr. Salah KHENNOUR

Comité de rédaction
Pr. Foudil DAHOU - rédacteur en chef
Dr Halima BOUARI - rédactrice adjointe
Dr Abderrahim HAMLAOUI
Dr Saïd MESSATI
Secrétaire de rédaction
Dr. Louiza HACHANI

Comité scientifique
Pr. Foudil DAHOU – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)
Pr. Salah KHENNOUR – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)
Pr. Abdelouahab DAKHIA – Université Mohamed Khider Biskra (Algérie)
Pr. Aïni BETTOUCHE– Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou (Algérie)
Dr Dalila ABADI – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)
Dr Saïd SAÏDI – Université Batna 1 (Algérie)
Dr Chafika FEMMAM – Université Mohamed Khider Biskra (Algérie)
Dr Halima BOUARI – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)
Dr Mohamed DRIDI – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)
Dr Massika SENOUSSI – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)
Dr Fatima GOUAL – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)
Dr Salah HADDAB – Centre Universitaire d'Aflou (Algérie)

N° 08 – mai 2020 | ISSN 2602-7933

Comité de lecture
Pr. Foudil DAHOU – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)
Dr Louiza HACHANI – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)
Dr Asma AMARNI – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)
Dr Hafida KASMI – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)
Dr Sabrina MOUDIR – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)
Dr Zineb OULED-ALI – Université de Ghardaïa (Algérie)
Dr Zohra Chahrazad LAHCÈNE – Université de Laghouat (Algérie)
Dr Salah HADDAB – Centre Universitaire d'Aflou (Algérie)
Dr Nadjah HENKA – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)

Conception graphique
Pr. Foudil DAHOU

Contact
✉ Université Kasdi Merbah Ouargla,
Faculté des Lettres et des Langues,
Département de Lettres et Langue Française, Campus n° 02,
Route de Ghardaïa
30 000 Ouargla (Algérie)
☎ +213 (0)29 60 82 07
Email : labo-lefeu@univ-ouargla.dz
labo.lefeu2018@gmail.com
revueparadigmes@gmail.com

Paradigmes

Sommaire

07 **Éditorial**
– Pr. Foudil Dahou

DOSSIER THÉMATIQUE

NUMÉRO 08 : LE DISCOURS DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE :
11 quelles formes, pour quelles fonctions ?
– Dr Mohammed Dridi & Dr Abderrahim Hamlaoui (éditeurs)

13 **La définition naturelle comme moyen de vulgarisation des concepts économiques** dans la presse et les chaînes radiophoniques
– Dr Soufiane Lanseur (Algérie)

27 **Réappropriation de l'écrit d'autrui et de son énonciation :**
quelle compétence rédactionnelle ?
– Nora Hadji & Pr. Foudil Dahou (Algérie)

33 **La réception du discours de vulgarisation scientifique**
numérique sur Facebook
– Dr Lynda Zaghba (Algérie)

43 **Vulgarisation scientifique et dialogisme multimodal en littérature africaine contemporaine**
des modes de déclinaison aux enjeux épistémo-éthiques
– Dr Pierre Suzanne Eyenga Onana (Cameroun)

59 **Cours de grammaire du FLE :**
quelle (s) métalangue (s) en contexte universitaire algérien
– Dr Nadjah Henka (Algérie)

SCIENCES DU LANGAGE

77 **Le néo-amazigh et le risque de diglossie**
Quelles retombées sur la dynamique des langues en Algérie ?
– Dr Rachid Adjaout (Algérie)

87 **L'ethos comme stratégie actionnelle** dans la plaidoirie de la défense de Blé Goudé à la Cour pénale internationale (CPI)
– Ousmane Sidibé (Côte d'Ivoire)

SCIENCES DES TEXTES LITTÉRAIRES

105 **Pour une possibilité d'un dialogue de cultures et de religions**
dans *Les Échelles du Levant* d'Amin Maalouf
– Dr Zineb Ouled-Ali et Chafika Djilah (Algérie)

119 **L'esthétique des courbes** chez Léopold Sédar Senghor
– El Hadji Tafsir Baba Ndao Diouf (Sénégal)

127 **Crise familiale et scénographie de l'inconfort féminin**
dans quelques romans féministes africains contemporains
– Dr Pierre Suzanne Eyenga Onana (Cameroun)

139 **Jumeaux antipodiques : l'autre coupable**
Dr Jekyll et Mr Hyde – nouvelle de Robert-Louis Stevenson
– Selma Tidjani, Sabrina Nasrouche & Pr. Foudil Dahou (Algérie)

149 **Scène finale : liens sacrés du sang et crime amnistiable**
The Suspect – Thriller de Won Shin-yun
– Noureddine Dahou, Dr Mohammed Seghir Halimi
& Pr. Foudil Dahou (Algérie)

159 ***Antar Ibn Cheddâd*, personnage et figure emblématique de la société arabo-islamique contemporaine**
Antar – poème héroïque arabe des temps antéislamiques
– Haizia Dahou et Pr. Foudil Dahou (Algérie)

Éditorial

Peut-on être simplement *indifférent* ?... à toutes choses qui nous entourent et nous environnent ; que nous surprenons et nous étonnent. Incontestablement NON ! – dans le cas de la *bonne* curiosité. Car, il nous incombe de réagir aux stimulations de notre environnement direct ; qu'il soit social ou naturel, il compose une inépuisable source-matière de réflexion. Ses excitations nous invitent continuellement à réinventer notre humanité prise en flagrant délit de paresse intellectuelle.

Nous devons en conséquence nous sensibiliser aux différents types de discours en œuvre dans les productions écrites de nos scientifiques, de nos philosophes et de nos artistes. Leur fréquentation assidue nous comble généreusement de son influence souvent heureuse, quelquefois malheureuse – *mais l'auteur ou l'écrivain est-il seul responsable des dérives de notre compréhension ?* Face aux multiples sujets de réflexion, nous trépignons d'impatience ou d'enthousiasme, excédés ou ravis de plonger, sans recul, dans l'énigme des mécanismes des pensées d'autrui enfouies au plus profond des puits de l'écriture et que sonde infatigablement la lecture. Notre émotion pleine d'images ravive nos souvenirs des œuvres outrageusement oubliés. Il nous revient ainsi de reconstruire notre philanthropie saccagée – en effet, « *il ne faut pas trop s'appesantir sur [l]es idées de tristesse et de misanthropie ; c'est un poison qui s'irrite et s'aigrit dans le cœur et finit par égarer la raison* » (Sainte-Beuve, [1861] 1948, p. 410).

Sachons éviter cependant le piège tendu ; celui de « *la personnalité complexe d'un être trop doué pour ne pas devenir criminel* » (Magnard, 2017, p. 15) – nous nous retrouvons alors dans le cas de la *vilaine* curiosité dont les fascinants prolongements mènent aux plus graves inconséquences. La dualité attend de nous rencontrer au bout du chemin ; le dilemme aussi.

Références bibliographiques

Magnard. (2017). *Catalogue 2017-2018*. Magnard, coll. "Classiques & Contemporains 2017".

Sainte-Beuve, C.-A. ([1861] 1948). *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire* (Vol. II). Garnier.

Pour citer cet article

Foudil DAHOU, « Éditorial », *Paradigmes* 2020/8, p. 07.

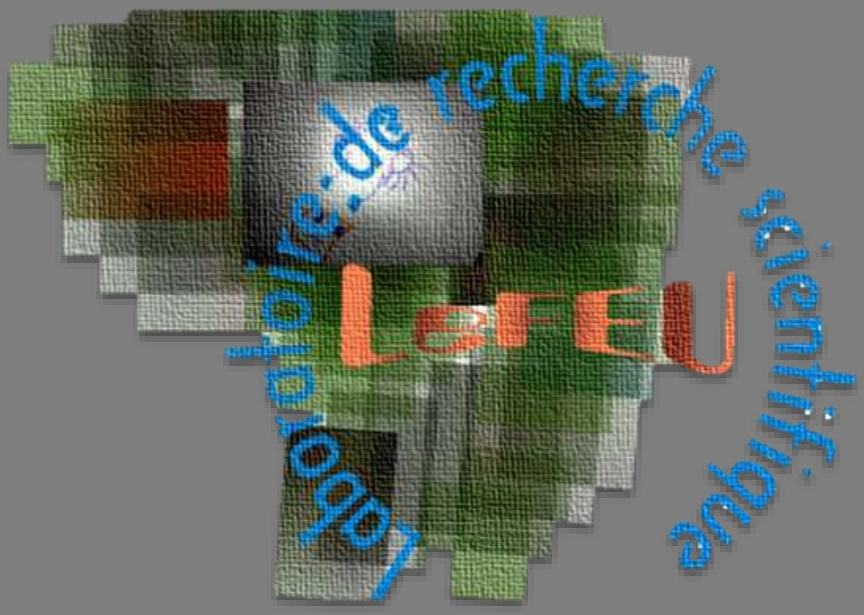

Dossier thématique

N° 08 – mai 2020 | **ISSN 2602-7933**

Paradigmes

LE DISCOURS DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE

Quelles formes, pour quelles fonctions ?

n° 08

Édité par

Mohammed DRIDI (Dr) & Abderrahim HAMLAOUI (Dr)

> *« Les hommes sentent dans leur cœur qu'ils sont un même peuple lorsqu'ils ont une communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs et d'espérances.»*
> (Fustel de COULANGES, *Questions contemporaines*, Hachette, 1916, p. 96).

Au cours des deux dernières décennies, la communauté scientifique spécialisée s'est persuadée qu'elle devait s'engager activement dans la communication du savoir auprès d'un grand public non spécialisé souvent qualifié de « *profane* ». Dans le but d'établir une communication entre communauté de spécialistes et communauté de profanes, la vulgarisation scientifique s'impose comme pratique de (ré)écriture de la science indispensable à cette transmission des connaissances.

Dans cette optique, il est intéressant de souligner la conception linéaire du processus de vulgarisation émanant d'une division traditionnelle entre *discours primaire* et *discours secondaire*. Le premier type correspond à celui généré par la communauté scientifique, avec un langage spécialisé, restreint au circuit de la science. Fondé sur le discours primaire, le second type résulte de la reformulation, de la traduction ou du décodage d'un langage hermétique, complexe et incompréhensible pour la majorité, avec des caractéristiques de lecture appropriées, où le réseau conceptuel est de faible densité et simple sur le plan terminologique.

Toutefois, ce modèle théorique est controversé par les pratiques de vulgarisation envisagées comme un processus continu de reformulation, d'appropriation et de recontextualisation. Dans ce contexte marqué par l'accentuation et l'explosion des supports numériques, ce mode de production des textes de vulgarisation scientifique peut être vu également comme une étape dans le long et sinueux chemin vers la communication de la culture scientifique. *La vulgarisation scientifique parait ainsi comme un moyen efficace susceptible de combler l'écart croissant entre la société et le monde de la science.*

L'avènement et l'expansion des nouvelles technologies de l'information et de la communication ont participé, par ailleurs, à la prolifération et à la diffusion des connaissances tout en autorisant une accessibilité performante et une visibilité universelle – d'où l'intérêt grandissant accordé aux multiples canaux numériques mis au service de la vulgarisation scientifique. Cependant, dans ce monde régi par la communication numérique et les réseaux sociaux, la tâche de médiation que constitue la vulgarisation est minimisée ; en conséquence, une nécessaire traduction supposée rendre accessible la science à un grand public n'a, semble-t-il, plus lieu d'être.

Aussi, au regard du souci de rigueur et d'objectivité ou même de neutralité que préconisent les différentes formes de la communication à caractère scientifique, est-il légitime de se demander si un certain dialogisme scientifique multimodal pourrait se créer dans la sphère de la transmission de la connaissance et du savoir. C'est dans cette perspective que se pose l'une des questions du présent numéro qui, concerné par un tel souci, cherche à révéler la duplicité qui caractérise le discours de vulgarisation scientifique soumis lors de sa production à deux pouvoirs en permanente polémique : *le moi créatif* et *le moi connaissant*.

Un constat et une problématique. *Sommes-nous donc face à une orientation vers la standardisation de l'écrit scientifique dont les acteurs sont considérés comme de simples scripteurs ; ou bien sommes-nous confrontés à une pratique « originale » prise en charge par de vrais « auteurs » ?*

Dès lors, ce 8e numéro de *Paradigmes*, dédié à la thématique du discours de vulgarisation scientifique, se propose de questionner ses diverses formes, écrites ou orales, notamment actuelles ainsi que ses multiples fonctions en contextes institutionnelles et non informelles. Ce dossier a pour vocation de réunir des réflexions qui entendent embrasser des problématiques relatives à la vulgarisation scientifique souvent qualifiée de pratique désorientée dont les fonctions sont variées et les enjeux sont soumis à de nombreuses perspectives : académiques, scientifiques, pédagogiques, culturelles, sociales, politiques…

Les propositions de contribution, qui pourront être des analyses de corpus écrits ou oraux (ainsi que les pratiques qui les sous-tendent), des articles théoriques ou comprenant des traitements de données empiriques, ou encore des études de cas, se situeront au croisement de plusieurs axes non exhaustifs :

- **1er axe. Formes et modes de la vulgarisation scientifique** :
  discours de vulgarisation académique, professionnel, journalistique, pédagogique, médiatique…
- **2e axe. Rhétorique de la (ré)écriture de vulgarisation scientifique** :
  approches discursive, linguistique, textuelle, sémiotique, énonciative, terminologique…
- **3e axe. Médias et vulgarisation scientifique** :
  vidéos, bande-dessinées, cinéma, documentaire, journalisme, internet, blogs, modes d'enseignement numérique…
- **4e axe. Fonctions et enjeux de la vulgarisation scientifique** :
  communiquer, partager, informer, expliquer, publier, diffuser ; académique, éducatif, culturel, économique, politique, social…

Les Éditeurs

Paradigmes

La définition naturelle comme moyen de vulgarisation des concepts économiques

dans la presse et les chaînes radiophoniques

Dr Soufiane LANSEUR
Laboratoire LESMS – Bejaia
Département de Langue et littérature françaises
Faculté des Lettres et des Langues
Université de Bejaia (Algérie)

Cette contribution a pour objectif de répondre à la problématique de la vulgarisation scientifique des termes de l'économie dans les émissions radiophoniques et dans la presse écrite par le moyen des définitions naturelles. Ces procédés définitoires mis en œuvre par les économistes et les journalistes spécialisés en économie peuvent donner lieu à dix-huit types de définitions différents. Nous avons donc effectué une étude sur un corpus issu de la radio et de la presse écrite pour déceler les différents moyens de passer d'un discours primaire (destiné aux spécialistes) à un discours secondaire (destiné aux non-spécialistes). Les types de définitions sont organisés selon leur appartenance aux types référentiels ou linguistiques.
Mots-clés : *définition, typologie, énoncé définitoire, glose, métalangage, terminologie.*

Natural Definition as a Means of Popularizing Economic Concepts in the Press and Radio Stations
This contribution aims to address the problem of the scientific popularization of the terms of the economy in radio broadcasts and in the print media through natural definitions. These defining processes used by economists and economic journalists can give rise to eighteen different types of definitions. We therefore carried out a study on a corpus from radio and the written press to identify the different ways of moving from a primary discourse (for specialists) to a secondary discourse (for non-specialists). The types of definition are organized according to their membership of the reference type or the linguistic type.
Keywords: *Definition, Typology, Definitional Statement, Gloss, Metalanging, Terminology.*

Introduction

Les discours de vulgarisation sont le trait d'union entre les langues spécialisées et la langue générale. Ils permettent aux non-spécialistes d'un domaine d'accéder à l'information sans pour autant prendre la peine d'apprendre ces langues ou d'avoir recours aux dictionnaires. Mais comment fonctionnent ces discours ? Et par quels moyens ? Pour Mortureux (1982 : 48),

> *« si l'on considère la vulgarisation comme la production d'énoncés paraphrastiques de discours sources – discours scientifiques dans le cas présent – l'activité (métalinguistique) de paraphrase s'y cristallise autour des termes scientifiques, dont le traitement et le fonctionnement permettent d'opposer les discours de vulgarisation aux discours scientifiques et pédagogiques ».*

Notre contribution porte sur les définitions naturelles en tant que moyen pouvant permettre au grand public d'accéder aux notions et concepts économiques à travers la presse et la radio. En effet, les économistes qui sont invités par la radio *Alger-chaîne 3* et ceux qui contribuent par leurs analyses, commentaires, interviews et articles essaient par tous les moyens de faire parvenir l'information aux auditeurs et aux lecteurs. Le moyen le plus efficace étant la définition naturelle qui consiste, dans le discours même, à reformuler par des phrases complètes le sens des termes spécialisés employés par ces spécialistes. Nous avons donc remarqué dans ce discours le recours intensif aux gloses et à la reformulation, ce qui nous a amené à nous demander *quelle est la raison de ce recours à ces faits linguistiques* et *de quelles manières ils sont utilisés pour parvenir à simplifier et vulgariser des concepts construits par des économistes et destinés à eux* ; *comment ils arrivent à combler cet écart créé par l'absence des prérequis chez le grand public*.

Nous avons relevé huit procédés permettant d'introduire les définitions des mots et des expressions. Ces moyens se résument dans

- Les gloses,
- La dénomination,
- L'explication,
- Les signes diacritiques,
- La mise en équivalence,
- L'exemplification,
- L'hyponymie
- Et les termes définitoires.

Chacune de ces manières est considérée comme un moyen de définition. Certains de ces moyens ne font que signaler le caractère néologique du terme, les autres définissent le terme en question. Une typologie des procédés définitoires sera mise au point dans cet article en nous appuyant sur les termes définitoires cités ci-dessus.

1. Considérations méthodologiques

1.1. Le métalangage

Nous définissons ce terme parce que, pour nous, les mots, qui servent à introduire des définitions, tels que les marqueurs que nous avons cités ci-dessus, constituent un métalangage. Auger confirme (1997 : 28) que

> *« comme le métalangage cautionne la transmission linguistique des objets de connaissance, son déploiement dans le discours est d'un grand intérêt pour le lexicographe dont une des tâches consiste à cerner les divers sens des mots d'une langue. Or, c'est précisément par le recours au métalangage que peuvent être spécifiés, dans le discours, les multiples emplois des mots. »*

Rey-Debove, à qui on doit beaucoup d'études sur la notion (1989 : 305)[1] affirme que

> *« ce discours (qui s'oppose au langage primaire) met en œuvre un lexique métalinguistique (par exemple les mots dire, signature, alphabétique, verbalement) dont une partie, la terminologie linguistique, appartient au langage des spécialistes ».*

1 Cité par Alain AUGER (1997 : 28).

Ce métalangage définitoire aide le lexicographe donc à cerner les limites des emplois des mots. Il l'aide à identifier les définitions naturelles dans le discours ordinaire. Il consiste la plupart du temps en des mots de la langue générale tels que : *être, signifier, tel, ou, se nommer*, etc.

1.2. La définition

Les auteurs qui ont pris en charge la définition de cette opération insistent tous sur le caractère d'équivalence qui existe entre le mot-entrée et l'élément définisseur. Cette équivalence qui se manifeste au niveau des définitions est d'ordre sémantique.

Lehmann et Martin-Berthet définissent la définition (1998 : 15) comme « *une activité naturelle qui se fonde sur la propriété métalinguistique du langage* ». Donc, elles considèrent que le fait de définir est un des fondements du langage humain. L'homme est toujours enclin à expliquer ce qui est inconnu par des mots connus. Elles insistent sur le fait qu'« *il est toujours possible de répondre en reformulant en plusieurs mots, ce qui a été exprimé en un seul* ». Par-là, la définition est le fait d'expliquer un mot supposé inconnu par d'autres mots qui sont connus. Les auteurs de la Grammaire méthodique du français rejoignent cette conception. Ils écrivent (2007 : 555-6) :

> *« Le signifié d'un mot est une réalité conceptuelle que les dictionnaires et les locuteurs décrivent en produisant une définition sous la forme d'une combinaison de signes qui reconstruit analytiquement ce signifié (paraphrase définitoire) ».*

Dubois (2002 : 132) précise que « *dans un dictionnaire, la définition est l'analyse sémantique du mot d'entrée. Elle est constituée d'une série de paraphrases synonymiques du mot d'entrée* ». Il souligne par ailleurs qu'

> *« il y a deux types de définitions, la définition par référence à la chose que le signe dénote (définition référentielle, définition ostensive) et la définition par le moyen de signes appartenant à un système construit, à une langue artificielle ou métalangue (définition sémantique, définition logique) » (2002 : 131-132).*

L'auteur reprend ainsi les deux grandes classes de la définition qui sont

- a) **La définition référentielle** (ontologique) : « *définition de chose, rendant compte d'un objet réel dans le monde* » (Honeste, 2011)[2] ;
- b) **La définition linguistique** (sémantique ou logique) : « *définition de nom, établissant une relation entre un signifié et un signifiant* » (Honeste, 2011).

Auger, pour sa part, distingue **la définition lexicographique** de **la définition naturelle**, c'est-à-dire celle par laquelle les locuteurs précisent le sens des mots dans le discours ordinaire. Pour lui (1997 : 30),

> *« le mot définition a une grande extension. Il peut aussi bien faire référence à un objet du discours lexicographique qu'à un objet du discours ordinaire. Dans le premier cas, l'objet correspond à la définition lexicographique telle qu'elle figure dans les dictionnaires de langue. Dans le second cas, c'est-à-dire dans le discours ordinaire, l'objet reçoit plusieurs dénominations : définition (Riegel, 1990),*

2 *Cours de néologie et de terminologie*, Université de Rennes 2-Haute-Bretagne.

> *définition naturelle (Rey-Debove, 1971 ; R. Martin, 1990), énoncé définitoire (Riegel, 1987) et reformulation (Chukwu et Thoiron, 1989) ».*

Rey souhaite que la définition du dictionnaire soit tirée de la sémantique des langues naturelles et qu'elle soit considérée comme une pratique sociale du discours. Pour lui (1990 : 21),

> *« la définition de dictionnaire doit être envisagée en fonction de la sémantique des langues naturelles, comme une manipulation de la quasi-synonymie, mais aussi en fonction de la production d'un discours didactique réglé, analogue à celui de la rhétorique, mais bien différent, et appartenant comme lui à la pratique sociale du discours ».*

Auger (1997 : 30) critique l'attitude de Rey en s'arrêtant sur le fait que *« la pratique définitionnelle est un phénomène social complexe qui déborde largement le cadre des dictionnaires* ». Nous soutenons l'avis de Auger et considérons que la définition naturelle, c'est-à-dire celle des locuteurs dans leur discours ordinaire, dépasse largement celle des dictionnaires, dans la mesure où toutes les reformulations de sens, toutes les précisions et indications apportées par ces derniers lorsqu'ils parlent ou écrivent contribuent à « *façonner* » le sens des mots. D'ailleurs, la norme concernant les emplois des mots ne se trouve pas dans le dictionnaire, mais dans le discours ordinaire, c'est pourquoi nous trouvons des emplois nouveaux dans le discours qui ne sont pas toujours prévus dans le dictionnaire. Autrement dit, le degré de précision des sens des mots dans le dictionnaire empêche la « *prévision* » de leurs emplois.

Rey-Debove pour sa part (1971 : 214), propose que l'on considère la définition lexicographique comme une périphrase synonymique. Cette synonymie doit être vérifiable dans la communication, c'est-à-dire que lorsque l'on parle, on pourra substituer la définition au mot-entrée. Et secondairement comme une analyse de contenu, c'est-à-dire des possibilités d'emploi de ce mot dans le discours. Riegel insiste sur le fait que la définition est une définition du moment qu'elle puisse être interprétée comme telle. Il n'y a pas, pour lui, de différence entre une définition d'un lexicographe et celle d'un simple locuteur parce que le but est le même c'est l'explication du contenu d'un mot. Il écrit (1990 : 90) que « *la définition est l'activité langagière qui consiste à produire des définitions, c'est-à-dire des énoncés qui s'interprètent comme la définition d'un terme ou d'une expression* ».

Dans le passage suivant, Auger distingue la définition lexicographique de la définition naturelle. Pour lui,

> *« la définition naturelle s'oppose à la définition lexicographique que Martin désigne par définition conventionnelle. La définition conventionnelle vient d'une activité stipulatoire alors que la définition naturelle vise à saisir le contenu naturel des mots, c'est-à-dire le contenu plus ou moins vague que spontanément – et souvent inconsciemment – les locuteurs y associent (Martin, 1990 : 87). La définition naturelle est donc descriptive et non stipulatoire. De plus, elle est une définition formulée par les locuteurs eux-mêmes et non par le technicien qui est le lexicographe. Elle ressort du discours ordinaire et non du discours scientifique » (1997 : 31).*

1.3. L'énoncé définitoire

Nous nous appuyons sur la seule définition qui a été donnée par Auger, parce qu'à notre sens, elle cerne toutes les facettes de la notion. Il clarifie ainsi la chose (1997 : 33) :

> *« Nous appellerons énoncé définitoire, tout discours de forme phrastique qui détermine en tout ou en partie, soit les caractères qui appartiennent à un concept, soit les éléments qui caractérisent une chose, soit encore quelque aspect propre à un signe linguistique (sa ou sé) et qui met en œuvre un vocabulaire particulier qui explicite cette détermination ».*

Il évoque trois éléments qu'un énoncé définitoire peut exprimer à propos d'un mot défini :

- 1) **les caractères d'un concept** ;
- 2) **les éléments d'une chose** (ses composants quand il s'agit d'un appareil, d'une machine, d'un objet…) ;
- 3) **les aspects d'un signe linguistique** – mais il pose comme condition l'utilisation d'un métalangage explicitant cette détermination.

1.3.1.Les énoncés définitoires en terminologie

Perron parle de la tâche du terminologue, pour lui une étape qui possède une importance capitale est celle du dépouillement des corpus à la recherche d'un vocabulaire spécialisé. Il en parle en ces termes (1988 : 24) :

> *« Parmi les tâches qui composent le travail terminologique, il en une qui revêt une grande importance et qui exige du terminologue beaucoup de son temps, de son attention et de ses efforts ; il s'agit du dépouillement, cette étape au cours de laquelle le terminologue relève, dans le corpus parfois volumineux qu'il a constitué, les termes du domaine à l'étude et les données s'y rapportant dont il aura besoin lors de l'étape de l'analyse terminologique ».*

Cette recherche ne peut se réaliser que si le terminologue possédait des outils qui l'aident à identifier ces termes, surtout quand ceux-ci sont nouveaux. Pour ce fait, les terminologues ont exploré deux pistes de recherches : les schémas morphosyntaxiques propres à véhiculer des termes et la présence de marqueurs textuels pouvant mener aux énoncés définitoires.

1.3.2. Les indices textuels de la reformulation du sens

Perron insiste sur l'importance de dresser la liste des mots appartenant au métalangage des énoncés définitoires. Il affirme (1988 : 31) qu'

> *« il serait important que l'on dresse une liste la plus complète possible des divers indices que l'on peut rencontrer dans les textes et qui signalent la présence de mots ou d'expressions qui pourraient constituer des termes ou qui signalent les passages d'un texte qui se présentent comme des définitions ».*

Chukwu & Thoiron (1989 : 25) décrivent la reformulation comme un des indices textuels pouvant mener au repérage des termes. Les auteurs présentent la reformulation du sens comme un procès dans le cadre duquel « *un élément X est mis en relation, au moyen d'un relateur (Rel), avec un élément Y afin d'améliorer la perception du contenu de X, en lui attribuant une forme différente* ».

2. Le corpus

Nous avons affaire à deux types de corpus : un corpus journalistique composé d'une centaine d'articles de presse spécialisés dans l'économie et un corpus radiophonique constitué d'une douzaine d'émissions radiophoniques à thème économique transcrites.

2.1. Description du corpus radiophonique

L'émission radiophonique utilisée dans cette étude est nommée *Le rendez-vous de l'économie*. Elle est diffusée tous les mardis de 18 h 15 à 19 h 00 par la chaîne radiophonique *Alger-chaîne 3*. C'est une émission de 45 minutes où l'animateur invite des spécialistes et des experts en économie pour débattre de sujets concernant l'économie algérienne.

Douze numéros de cette émission ont été enregistrés dans la période allant du 16 janvier au 29 mai 2007. Ils constituent le premier volet du corpus, le deuxième volet est celui des articles de presse qui composent le corpus journalistique.

2.2. Description du corpus journalistique

Notre corpus tiré du journal francophone *El Watan* est constitué de 21 éditions hebdomadaires. Elles s'étalent sur les six premiers mois de l'année 2007. Nous retenons, en moyenne, deux articles et deux chroniques par édition, ce qui fait qu'il y a 42 articles de presse et le même nombre de chroniques. Les articles sont de diverses natures : *des reportages, des entretiens* avec des personnalités agissant dans le domaine économique, etc. Les points communs qui relient tous ces articles sont le fait

- 1° qu'ils sont extraits du même journal, c'est-à-dire du *Supplément économique* édité par le quotidien indépendant *El Watan* ;
- 2° qu'ils parlent tous soit de théories économiques, soit des investissements, soit des politiques et des réformes appliquées à l'économie algérienne.

Ce corpus journalistique est classé en trois rubriques : *les articles de presse* (reportages et analyses économiques), *les chroniques* et *les entretiens*. Ce classement découle de la nature des articles et du type de discours : nous avons, donc, des reportages et des analyses économiques sous forme de textes journalistiques avec différents auteurs (journalistes ou simples intervenants), des entretiens qui diffusent un discours oral (remanié) sous une forme écrite et des chroniques très proches du discours littéraire et ayant toujours les mêmes auteurs.

Le corpus de référence est constitué de 107 textes issus de la transcription de 12 émissions radiophoniques, de 44 chroniques, de 34 articles et de 17 entretiens. Ces différents énoncés sont réalisés par 64 locuteurs. Le recueil des données s'est étalé sur six mois dans la période allant de janvier à juin de l'année 2007.

2.3. Le relevé des énoncés définitoires

Auger (1997 : 27)[3] soutient que

> *« les énoncés pouvant comporter un intérêt pour le lexicographe vont de la stricte définition lexicographique à l'énoncé définitoire libre et aux reformulations de sens qu'on retrouve dans les textes. Un énoncé est d'intérêt définitoire lorsqu'il illustre, explicitement ou implicitement, divers aspects d'un mot (sens, niveau de langue, domaine d'emploi, graphie, etc.) ou lorsqu'il décrit les éléments, les attributs ou les propriétés d'un objet du monde ».*

Cette idée est partagée par Mortureux (1982 : 40) pour qui

3 Thèse de doctorat : *Repérage des énoncés d'intérêt définitoire dans les bases de données textuelles*.

> *« les processus discursifs mis alors en jeu sont intéressants au double point de vue sémiotique et sémantique : en fonction de l'occurrence de termes scientifiques dans le discours de vulgarisation, les traces de l'activité métalinguistique repérables dans l'énoncé seront plus ou moins nombreuses et explicites, caractérisant l'aspect sémiotique de la vulgarisation. L'observation de la relation sémantique qui unit (en langue) les segments mis en relation de paraphrase dans le discours caractérise, de son côté, l'activité discursive de la vulgarisation, en faisant apparaître les glissements qu'elle introduit ; car les "équivalents" proposés aux termes scientifiques ne peuvent, par définition, leur être sémantiquement identiques à tous points de vue. »*

Nous procéderons au relevé des marqueurs de définition. Un relevé automatique à l'aide du logiciel de statistiques lexicales *Lexico 3* sera effectué sur l'ensemble du corpus, puis nous examinerons les contextes retenus par le logiciel afin de dégager les plus pertinents. La fonction expression rationnelle nous servira de facilitateur, car il suffit de donner le radical d'un verbe, par exemple, pour qu'il puisse chercher toutes les formes conjuguées à radical régulier, ou l'adjectif masculin singulier pour qu'il donne toutes ses formes, ou encore un nom singulier, afin qu'il fasse le relevé des formes variables.

2.4. Les marqueurs de définition

Nous avons retenu huit catégories de marqueurs, cette liste n'est pas exhaustive, mais nous nous sommes arrêtés à ces formes parce qu'elles sont les plus pertinentes et les plus fréquentes.

- **Les marqueurs de glose** *: c'est-à-dire, en d'autres termes, autrement dit, si vous voulez…*
- **Les verbes de nomination** : *appeler, désigner, nommer.*
- **Les verbes d'explication** : *signifier, être.*
- **Le marqueur de la mise en équivalence** : *ou.*
- **Les marqueurs d'exemple** : *tel, comme, à savoir.*
- **Les marqueurs d'hyponymie** : *sorte de, type de.*
- **Les marqueurs nominaux de définition** : *notion, concept, terme, mot, vocable, dans le sens de…*
- **Les marqueurs diacritiques** : *les guillemets, les parenthèses.*

Avant de passer à l'analyse du corpus, nous allons définir certains concepts relatifs à la pratique définitionnelle.

3. La typologie des énoncés définitoires

Nous avons recensé dix-huit procédés concernant la pratique définitoire dans notre corpus. S'agissant de définitions naturelles, c'est-à-dire des définitions en discours par le biais de phrases complètes où le défini n'est qu'un élément de cette phrase, ces types coïncident partiellement avec les typologies déjà réalisées par les lexicologues. Nous avons donc 18 procédés que nous définirons et auxquels nous donnons trois exemples tirés du corpus. Ces exemples sont à chaque fois numérotés par **a, b, c**.

3.1. Définitions explicatives

Ce genre de définition met en œuvre des gloses de reformulation dans le but d'expliquer le contenu sémantique d'un mot. Cela s'effectue par des mots différents tels que c'est-à-dire, signifier, être, etc.

- a) *La méritocratie* / c'est-à-dire qu'on rémunère la compétence.

- b) *Les concours bancaires*, c'est une règle classique qui empêche les banques et établissements financiers à prendre des risques inutiles tout en leur permettant d'exercer leur activité.
- c) *L'économie d'endettement* signifie que la régulation est réglée par le marché du crédit.

3.2. Définitions comparatives

Ce genre de définition met en œuvre une comparaison entre le mot défini et la séquence définitoire. Cette comparaison utilise généralement des outils de comparaison. Donc, le sens du mot défini est comparé au sens de la séquence définitoire.

- a) Est-ce que quelque part ce club n'est pas quelque part une sorte d'apartheid au sein de la BEF ?
- b) L'essentiel de l'économie algérienne regarde vers les importations comme « une fatalité féconde ».
- c) Ces prélèvements assimilés injustement à des taxations, car fixés par la réglementation.

3.3. Exemplification (hyponymique)

Dans ce genre de définition, on précise le sens des mots par l'emploi d'exemples. Donc, pour atteindre ce résultat, on emploie des mots tels que comme, tel, etc. L'exemple est l'un des moyens d'expliciter le sens d'un mot, une relation d'hyponymie s'installe de ce fait entre les exemples et le mot défini.

- a) Les trois premières denrées importées à savoir, le blé, le lait et les huiles végétales.
- b) Services publics (fisc, douane, commerce, banque, administrations d'autorité).
- c) Les acteurs économiques (entreprises publiques et entreprises privées).

3.4. Paraphrases synonymiques

Ce genre de définition introduit une relation de synonymie entre le mot défini et la séquence définitoire. Pour ce faire, on utilise des relateurs tels que *ou*, et des verbes tels que *être*. La séquence définitoire est toujours composée de plus d'un mot, c'est pourquoi nous l'appelons paraphrase. Il peut s'agir simplement de l'explication des sens par d'autres mots de la langue, sans pour autant ajouter une quelconque information relative au contexte.

- a) La biomasse (le bois de feu).
- b) « Crédits carbone », c'est-à-dire un permis de polluer à hauteur des économies réalisées.
- c) *Photovoltaïque* c'est-à-dire vous produisez de l'électricité par la lumière du soleil.

3.5. Définitions par équivalence

Ce genre de définition est semblable au précédent. Il s'agit de mettre une équivalence entre le mot ou l'expression défini(e). La seule différence est que dans ce cas si le mot défini est un mot simple, la définition le sera aussi. Si c'est un syntagme ou une expression, sa définition se composerait d'un syntagme ou d'une expression de même longueur et de même nature. La conjonction de coordination « *ou* » trouve sa juste place dans ce

genre de définition. Mais elle n'est pas la seule à introduire l'équivalence. La différence avec les paraphrases synonymiques qui introduisent uniquement des équivalences sémantiques réside dans le fait que cette équivalence est au niveau de la forme et du sens.

- a) *Réaliser une prestation de services*/ c'est-à-dire matérialiser une écoute/ prendre en charge les attentes des gens.
- b) Chaque prêt **ou** chaque opération.
- c) Prêt de consommation (prêt d'argent).

3.6. Définitions par reprise du mot-entrée

Ce genre de définition est spécifique aux syntagmes, c'est-à-dire des mots définis qui ont plusieurs parties. Dans la séquence définitoire, il y a la reprise de l'un des mots constituant le syntagme. Donc, cette définition justifie la combinatoire des deux mots et définit un seul parmi eux en laissant l'autre comme étant connu. La reprise peut être lexicale (le même mot, son synonyme ou mot de la même famille) ou simplement grammaticale (pronom de reprise)

- a) Patrimoine informationnel de l'entreprise, c'est-à-dire les informations de toute nature la concernant et dont la divulgation serait de nature à lui porter préjudice.
- b) Le marché financier est considéré maintenant comme un moyen de financement.
- c) Le crédit à la consommation c'est un outil économique qui permet de relancer la consommation.

3.7. Définitions hyperonymiques (genre prochain)

Ce genre de définition est le plus fréquent et le plus courant dans notre corpus. Il s'agit de définir le mot ou l'expression par son hyperonyme en introduisant des différences spécifiques par la suite. Le sens du mot qui introduit la séquence définitoire possède une extension plus grande que celle du mot-entrée. Il répond au modèle « tout X est un Y mais pas tous les Y sont des X ». Une relation s'installe entre un mot spécifique et un mot générique appartenant au même champ lexical.

- a) Les mots privatisation / ouverture de capital/ banqueroute bilan ce sont des comportements qui agissent sur la vie de nos entreprises.
- b) Le « Price cap » est le mécanisme par lequel les parties conviennent, en fonction d'un prix déterminé à l'avance, de faire varier les formules de révision permettant le calcul de la rémunération de l'associé étranger.
- c) Il s'agit d'établir, de compléter et d'actualiser le registre fiscal, listing de tous les contribuables et de leur activité.

3.8. Définitions incluant une désignation/ dénomination

Ce procédé définitoire introduit souvent des désignations et des dénominations. Sa spécificité est que la séquence définitoire précède le mot défini. Il est réalisé par les verbes *désigner, nommer, dénommer*, etc. Les mots définis sont des substantifs.

- a) Institutions publiques dans le cadre de regroupements (clusters)
- b) L'acceptation d'un opérateur unique qui se constitue donc en monopole **désigné** de monopole naturel.

- c) La loi a également prévu qu'un décret soit pris pour fixer le contenu et le modèle du document qui doit renseigner la cellule sur les mouvements suspects de fonds **appelé** la déclaration de soupçon.

3.9. Définitions métaphoriques

La séquence définitoire a un sens métaphorique, autrement dit c'est une comparaison qui ne possède pas d'outil de comparaison. Ce genre de définition n'est pas très fréquent, car nous avons affaire à des textes de vulgarisation scientifique, mais il trouve sa place, car les textes journalistiques usent de ce procédé afin de séduire le lectorat large et non spécialisé. Ce procédé donc mérite d'être évoqué parce qu'il constitue un moyen d'expliquer le sens d'un mot en ayant recours à des métaphores.

- a) Il faudrait, bien sûr, aussi que l'État fasse de l'ordre dans ce « labyrinthe de l'investissement » qui fait que, souvent, certains y entrent, mais en sortent rarement.
- b) La course au gaz pourrait bien démarrer à l'aune d'une probable OPEP réunissant les exportateurs de ce qu'on qualifie désormais « d'or gris ».
- c) La délibération (le jeu des institutions) et la compétition (le jeu des agents économiques).

3.10. Définitions incluant une caractérisation, une spécification ou une qualification

Ce procédé introduit des caractérisations et des spécifications, la séquence définitoire est généralement longue. Elle met en œuvre des phrases qui précisent le sens du mot défini. Elle le caractérise par des adjectifs et spécifie son sens par rapport à un contexte bien déterminé. Ce genre de définition s'utilise avec les notions et les concepts dont les noms sont issus de la langue générale.

- a) La banque d'aujourd'hui est un ensemble de technologies et de savoir-faire.
- b) [Il] a servi de « facilitateur » peu scrupuleux des procédures de constitution avant de devenir « homme de confiance » du boss dans le groupe Khalifa.
- c) La mise à niveau est un concept qui est lié à tous les accords que l'Algérie a signés/ et s'apprête encore à signer concernant les négociations engagées/ en vue de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC.

3.11. Définitions méronymiques (partie-tout)

Ce genre de définition n'est pas fréquent. Le mot défini est expliqué comme une partie d'un tout ou un sous-ensemble d'un ensemble.

- a) L'intelligence juridique est la fille de l'intelligence économique.
- b) Une stratégie industrielle est une /est un sous-ensemble de la stratégie globale.
- c) D'importants éléments structurants de ce droit des contrats, comme l'arbitrage international, le code des marchés publics, et certaines conventions internationales.

3.12. Définition incluant une énumération

Ce genre de définition met en œuvre une énumération de co-hyponymes (par rapport à un hyperonyme commun), une énumération d'exemples ou une énumération de parties

par rapport à un ensemble. Ce procédé n'est pas à proprement dit un genre autonome, il s'appuie sur les trois procédés : *exemplification, co-hyponymie et partie-tout*. La différence qui existe entre celui-ci et les trois procédés cités est qu'il utilise toujours une multitude d'exemples, de co-hyponymes ou de parties, alors que les trois procédés peuvent se contenter d'un seul élément.

- a) La culture, les méthodes, l'approche et la notion de risque n'ont absolument rien à voir avec les méthodes de l'espionnage et du renseignement.
- b) Les instruments de crédit (affacturage, warrant, titre de transport, lettre de change relevé…).
- c) Organes de contrôle (Banque d'Algérie, Inspection Générale des Finances, Cour des Comptes).

3.13. Définition typologique

Ce procédé est réalisé par l'utilisation des locutions type de et genre de. Il fait partie des définitions imprécises, car il n'introduit pas des différences spécifiques. Les locutions servent à rattacher le mot défini à un autre mot ayant une extension sémantique plus grande.

- a) Il y a un second type de lobbying, non reconnu, informel, mais qui peut être tout autant efficace que le premier.
- b) Les indicateurs de performance tels que la rentabilité financière (*Return* on *Equity*) ou la rentabilité économique
- c) Il résulte que les modes de régulation institutionnelle sont essentiellement articulés à une logique de type clientéliste, favorisant une accumulation accélérée et peut - être improductive de la rente.

3.14. Définition par opposition/ négation

Ce genre de définition introduit une opposition entre deux notions, il définit l'une par rapport à l'autre ou l'une par la négation de l'autre.

- a) Un capital minimum totalement représenté (notion différente du capital social) ;
- b) En plus que dans le contexte de la mise à niveau, il faudrait faire la différence entre l'assainissement d'entreprise/ un redressement d'entreprise et une mise à niveau d'entreprise/ qui sont trois concepts différents/
- c) C'est le concept de mise à niveau/ il y a une très lourde confusion donc/ par rapport à ce concept dans la mesure où ça ne concerne pas les entreprises en difficulté/ il ne concerne pas les entreprises en déperdition/ il ne concerne pas les entreprises qui ont des difficultés ponctuelles/ mais concerne / c'est plutôt l'occasion de faire l'apprentissage de la culture de l'excellence.

3.15. Définition métalinguistique

Ces définitions ne parlent pas à proprement dit des caractéristiques métalinguistiques des termes, car les définisseurs ne sont pas la plupart du temps des linguistes, mais on les a nommées ainsi, car elles introduisent le terme à définir par les mots comme notion, concept, terme, mot et vocable.

- a) Les frais bancaires sont un terme générique désignant soit des commissions, soit des intérêts ou agios prélevés par la banque au titre de la réalisation d'une opération ou de la fourniture d'un service.
- b) La croissance économique est un terme je dirais pour ma part vague.
- c) Je voudrais poser une question par rapport à la bonne gouvernance : est-ce que vous ne pensez pas que ce concept qui a été inventé dans les pays développés pour s'appliquer chez nous devrait partir de la réalité algérienne ?

3.16. Définition analytique

Ce procédé n'est pas une définition à proprement dit. Il explique non pas le sens du mot ou de l'expression, mais seulement les éléments qui la caractérisent. Il n'y a pas une équivalence entre le mot défini et ce qui est considéré comme séquence définitoire, mais seulement une précision concernant l'emploi sémantique, une analyse à propos de l'application du mot, le mot même étant considéré comme connu par les récepteurs.

- a) Ce tableau s'est retrouvé dans l'engouement pour les nouveaux capitalistes de la décennie rouge qui sortent du lot et qui proposent de « démocratiser » les activités de services, c'est-à-dire « les dérivés » qui sont demeurés sous monopole jusqu'à ce que les sauveurs arrivent, au grand galop.
- b) Le « maillage » du secteur informel passe, au plan technique, par des étapes…
- c) L'administration fiscale dans la recherche du secteur informel à travers la mise en œuvre « rénovée » de deux instruments d'actions classiques : le recensement et l'informatisation.

3.17. Définition par la fonction (encyclopédique)

Ce genre de définition est employé avec les notions pour désigner leur fonction dans un contexte. La séquence définitoire est souvent introduite par « *en charge de* », « *permet de* », « *dont la mission est* », etc. Le mot-entrée est défini par sa fonction en tant que référent, c'est pourquoi il convient de parler de définition encyclopédique.

- a) Les départements ministériels sectoriels (en charge de la gestion des matières premières et des ressources minérales et/ou pétrolières).
- b) La commission bancaire (autorité administrative indépendante) dont la mission est de veiller au respect des règles édictées.
- c) Ces normes s'appuient sur de nouvelles règles comptables (plan de comptes spécifique aux banques) et permettent de vérifier en permanence la solvabilité et la liquidité.

3.18. Définitions par traduction

Ce genre de procédé concerne les xénismes, donc des emprunts qui ne sont pas intégrés dans la langue et auxquels les locuteurs éprouvent des difficultés pour accéder au sens. Donc, il s'agit d'équivalences inter-linguistiques. Le mot étranger est défini par les mots de la langue-cible.

- a) Turn-over (rotation)
- b) Les indicateurs de performance tels que la rentabilité financière (*Return* on *Equity*) ou la rentabilité économique (*Return on asset*)

– c) Les contrats renfermant une clause de rémunération de l'associé avec le mécanisme du « Price cap ».

Conclusion

Cette contribution essaie de répondre à la question de la description des procédés définitoires, autrement dit *comment définit-on les termes économiques dans le discours en vue de permettre à un public large d'accéder à leurs significations ?* Les émissions radiophoniques, ainsi que la presse écrite n'ont pas pour but de transmettre un jargon ou une langue spécialisée, mais une vulgarisation scientifique des termes de l'économie, car le public n'a pas forcément le niveau de connaissances requis pour comprendre et suivre l'actualité économique. Pour ce faire, les invités des émissions radiophoniques, les journalistes et les économistes emploient spécifiquement certains procédés définitoires par lesquels ils reformulent le sens des termes afin d'être compris par la majorité.

Pour mener à bien cette étude, nous avons pris une liste de huit procédés de reformulation que nous avons cherchés tout au long de notre corpus pour mettre au point une typologie de dix-huit types de définitions employés dans le discours de l'économie. Certains types sont empruntés aux différentes typologies existantes (R. Martin, 1983 ; E. Martin, 1992 ; Condamines, 1993 ; Chukwu et Thoiron, 1983 ; Loffler et Laurian, 1983 ; Auger, 1997). Les locuteurs ont recours à sept types de définitions référentielles, c'est-à-dire qu'ils définissent l'objet du monde en le mettant en relation avec le lexique. Il s'agit des définitions incluant une désignation ou une dénomination, une caractérisation ou encore une énumération, et des définitions myronymiques, analytiques, par la fonction ou par l'exemple. Les onze autres procédés définitoires sont plutôt de type linguistique, c'est-à-dire que la définition met en relation un signifié et un signifiant. Il s'agit des définitions explicatives, comparatives, métaphoriques, synonymiques, typologiques, métalinguistiques, par équivalence syntactico-sémantique, par reprise du mot-entrée, par négation ou opposition ou par traduction.

Cette typologie peut être affinée et élargie à d'autres langues de spécialités. En effet, il s'agit d'une ébauche qui peut être enrichie par d'autres études ou d'autres applications.

Références bibliographiques

AUGER Alain. 1997. Repérage des énoncés d'intérêt définitoire dans les bases de données textuelles, Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel.

CHUKWU Uzoma, & THOIRON Philippe. 1989. « Reformulation et repérage des termes », *La banque des mots*, Numéro spécial CTN- INaLF- CNRS, Paris.

CONDAMINES. Anne. 1993. « Un exemple d'utilisation de connaissances de sémantique lexicale : acquisition semi-automatique d'un vocabulaire de spécialité », *Cahiers de lexicologie*, vol. LXII. 1993. pp. 25-65.

DUBOIS Jean et al. 2002. *Dictionnaire de la linguistique*, Larousse, Paris.

HONESTE Marie-Luce. 2010. *Cours de néologie et de terminologie*, dispensés à l'université de Rennes 2- Haute-Bretagne, année universitaire 2010-2011 (polycopiés remis par l'auteur).

LEHMANN Alise & MARTIN-BERTHET Françoise. 1998. *Introduction à lexicologie : sémantique et morphologie*, Nathan, Paris.

LOFFLER-LAURIAN. Anne-Marie. 1983. « Typologie des discours scientifiques : deux approches ». QUEMADA Bernard (dir). *Études de linguistique appliquée*, n° 51. juillet-septembre 1983. p. 8-20.

MARTIN Robert.1990. « La définition naturelle », dans CHARAUD et MAZIÈRE, Actes du colloque *La définition*, 1991, Larousse, Paris.

MARTIN. Éveline. 1992. *Éléments pour un système de reconnaissance des contextes thématiques dans l'exploration d'un corpus textuel*. Thèse de doctorat. Université de Paris-Sorbonne. 304 p. (citée par A. AUGER, 1997)

MORTUREUX Marie-Françoise. 1982. « Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vulgarisation », *Langue française*, n° 53 [La vulgarisation]. pp. 48-61, Larousse, Paris.

PERRON, Jean. 1988. « Le dépouillement terminologique assisté par ordinateur », *Terminogramme*, Office de la langue française, Québec.

REIGEL Martin., PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René. 2007. *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.

REIGEL Martin. 1987. « Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs », *Langue française*, n° 73, Larousse, Paris.

–. 1990. « La définition, acte de langage ordinaire. De la forme aux interprétations » dans CHARAUD et MAZIÈRE, Actes du colloque *La définition*, 1991, Larousse, Paris.

REY Alain. 1990. « Polysémie du terme définition », dans CHARAUD et MAZIÈRE, Actes du colloque *La définition*, 1991, Larousse, Paris.

REY-DEBOVE. Josette. 1989. « La métalangue lexicographique : formes et fonctions en lexicographie monolingue » dans HAUSMANN Franz Josef et al. (éd.), *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*. Berlin/New York, de Gruyter 1, 305-312.

Pour citer cet article

Soufiane LANSEUR, « La définition naturelle comme moyen de vulgarisation des concepts économiques dans la presse et les chaînes radiophoniques », *Paradigmes* 2020/8, p. 13-26.

S'approprier l'écrit d'autrui et son énonciation

Quelle compétence rédactionnelle ?

Nora HADJI*, **Pr. Foudil DAHOU**
Labo LeFEU [E1572304 : Fled]
Département de Lettres et de Langue Française
Faculté des Lettres et des Langues
Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)

Tout scripteur est d'abord lecteur. Cette évidence réinterroge pourtant la posture critique que chacun des deux adopte face au texte écrit auquel il se confronte bon gré mal gré dans l'exercice de la rédaction scientifique. La difficulté est alors de savoir correctement se réapproprier l'écrit d'autrui conformément aux contraintes du style académique. Il s'agit de ce point de vue de maîtriser passablement les ressorts de l'énonciation scientifique. Sans une pratique citationnelle soutenue, il n'existe pas de véritable citeur. C'est la condition majeure pour devenir citateur.
Mots-clés : *scripteur, lecteur, citeur, citation, texte.*

Appropriate the Writing of Others and its Enunciation
What Editorial Skill?
Every writer is also a reader because he practices a regular double activity of writing and reading. However, the writer and the reader do not have the same attitude towards the written text. The critical position of the writer or reader differs in the exercise of scientific writing. Mastering the university style requires training. In the absence of regular practice, appropriating the writing of others becomes very difficult. It's about knowing the rules of scientific utterance. To become a true citator, it is important to practice the exercise of quotation. This is the first condition for successfully writing correctly as an academic.
Keywords: *Writer, Reader, Citator, Quote, Text.*

> *« L'écriture est devenue un instrument de pouvoir » (Delay-Goyet, 2012, p. 01).*

L'écriture, un mode communicationnel spécifique

Cette épigraphe nous est prétexte à développer notre réflexion sur les compétences de littératie au Supérieur. Rappelons ici que

> *« la littératie est la capacité d'une personne à mobiliser adéquatement, en contexte communicationnel synchrone ou asynchrone, les ressources et les compétences sémiotiques modales […] et multimodales […] les plus appropriées à la situation et au support de communication […], à l'occasion de la réception […] et/ou de la*

* Nora Hadji est Maître-assistante « A » à l'ENS de Ouargla, Département de Français. Elle finalise actuellement une thèse de doctorat ès sciences intitulée : *Problématique de l'insertion de la citation dans les travaux des étudiants de magister.*

> *production […] de tout type de message » (Lacelle, Lebrun, Boutin, Richard, & Martel, 2015).*

Le mode communicationnel qui nous interpelle en l'occurrence est celui de l'écriture. Explicitement, « *[…] il s'agit d'une ressource socialement construite et culturellement transmise servant à créer du sens, […] ce que Kress appelle des moyens de faire du sens* » (Lacelle, Lebrun, Boutin, Richard, & Martel, 2015). Dans le cas qui nous intéresse en particulier, à savoir l'écriture académique, nous précisons d'emblée que l'écrit universitaire qui en découle (une prise de notes, un exposé, un article scientifique, un mémoire, une thèse) se définit comme « *[…] document "monomodal" – soit celui qui est constitué uniquement de l'écrit […]* » (*Ibid.*) et qui, parce qu'il a été conçu essentiellement sur support papier, prend « *une forme linéaire […]* » (*Ibid.*). Concrètement, il s'agit pour le scripteur (étudiant ou enseignant) d'élaborer un « *monotexte* »[1]. En théorie, l'élaboration maîtrisée de ce type de texte repose sur la mise en œuvre d'un scénario didactique qui initie graduellement aux genres textuels universitaires. Pourtant, dans les faits, « *[…] une proportion importante d'étudiants ne maîtrisent pas les genres textuels demandés à l'université* » (Lousada & Dezutter, 2016, p. 01).

Par ailleurs,

> *« en ce qui concerne les spécificités de l'enseignement supérieur, l'écriture relève de la "communication", considérée comme l'un des six domaines de compétence clés (les autres sont les technologies de l'information, les compétences numériques, les* problem solving *– résolution de problèmes – et les aptitudes à travailler en groupe) indiqués par la Quality Assurance Agency (QAA) » (Lillis & Rai, 2012, p. 54).*

À ce titre, nous relèverons ici ce que nous estimons être la singularité du contexte de formation universitaire algérien actuel qui se caractérise de prime abord par une triple insécurité : *linguistique*, *scripturale* et *méthodologique*. Celle-ci semble esquisser les contours d'une culture d'apprentissage propre aux cursus de formation de l'Université algérienne. Même si des séances de méthodologie de la recherche universitaire existent, au sein des départements de langues, les difficultés liées à la rédaction scientifique sont bien réelles et persistent.

> *« Le point de vue "déficitaire", c'est-à-dire l'idée que "le niveau baisse" et que "les étudiants ne savent tout simplement plus écrire", est au cœur des représentations des médias et des institutions académiques. On assiste régulièrement à de véritables tollés dans les médias au sujet des faiblesses scripturales des élèves au sortir du système scolaire […] et des étudiants » (Lillis & Rai, 2012, p. 52).*

La maîtrise de la rédaction scientifique universitaire est une préoccupation commune des Départements de Lettres et Langue Française. Rédiger notamment une thèse de doctorat ou, plus simplement encore, un mémoire de master exige une compétence de communication écrite avérée. Si les mastérants et les doctorants sont pleinement conscients de la nécessité de produire un écrit correct, l'originalité freine leur ardeur et devient vite une hantise – si elle ne se transforme pas graduellement en véritable angoisse.

---

1 Nous pastichons ici BOUTIN (2012) qui a travaillé spécifiquement sur le « *multitexte* », document « *multimodal* » *« met[tant] en jeu divers modes iconiques et textuels, dont les rapports prennent diverses figures* » (Lacelle, Lebrun, Boutin, Richard, & Martel, 2015).

Pour la plupart, élaborer une pensée propre semble insurmontable – pendant longtemps, leur rapport à l'écrit académique n'a été qu'informel ; lors de séances de travaux dirigés très souvent couronnées d'une « *paresse intellectuelle* » due en grande partie au recours au « *prêt-à-penser* ».

Par ailleurs, l'élaboration d'une pensée propre requiert, au-delà de l'enrichissement et de la structuration des connaissances (fondamentales et transversales), en situations complexes de production, des savoir-faire méthodologiques ; en particulier, la capacité d'insérer des fragments, des extraits, des passages de pensées d'autrui. En d'autres termes, les apprentis-chercheurs rédacteurs doivent appuyer leurs écrits sur un usage correct et précis de la *citation*.

La pratique citationnelle, un exercice récursif

La fréquentation des auteurs, en général, et des écrivains, en particulier, nous introduit dans la sphère singulière des « *paroles* » à redire ou à récrire. Ces paroles singulières se distinguent ordinairement par une prose efficace que nous permet d'explorer une énonciation empreinte d'un souci de communicabilité prononcé. L'auteur d'une telle singularité veille à la transmissibilité efficiente de son message ; son style se veut dès lors limpide s'adressant à un lectorat averti. Toutefois, en pratique, la clarté du style, si elle représente certes un élément important, ne suffit pas. Elle ne garantit en rien la compréhension à construire – péniblement dans les faits.

Un paramètre a été négligé jusqu'alors ; la faculté, chez les apprentis-chercheurs, nécessairement lecteurs, de pouvoir « *instrumenter [leur] mémoire interprétative* » (Beust, Cozien, Mauger, & Haglon, 2012, p. 01) dans la mesure où

> *« l'interprétation des textes est dépendante pour une très large partie des rapports d'intertextualité. Ainsi, interpréter un texte c'est aussi le resituer par rapport à d'autres textes, à ses lectures précédentes, à sa culture et au final par rapport à soi » (Ibid.).*

L'interprétation constitue la possibilité *d'accéder au sens d'un énoncé*. Dans cet ordre d'idées, les apprentis-chercheurs rédacteurs adoptent la posture délicate de l'interprétant qui travaille à redécouvrir le sens tout en sachant que *« dans la sémantique interprétative le sens est vu comme une perception sémantique, perception forcément individuelle, dont toute tentative d'objectivation est une sommation incomplète de points de vue* » (p. Ibid. 02).

La réalité individuelle de la perception du sens est à souligner, car lors de sa recherche documentaire l'apprenti-chercheur se retrouve seul, confronté à la somme des données qu'il doit préalablement trier, sélectionner, rejeter ou retenir selon le degré de pertinence de l'information qui appuiera et validera ultérieurement son propre écrit. Dépouillée et exploitée correctement, l'information change de statut pour devenir une citation d'auteur. Ici, nous rejoignons Beust et *al.* (2012, p. 02) qui remettent « *en cause l'idée que quelque chose ait du sens (ou non) pour défendre plutôt l'idée qu'il y a des choses qui font sens (ou pas) pour quelqu'un* ».

Cet aspect de la question est fondamental puisque le sens n'est plus donné mais exige un travail de réflexion interprétative plus ou moins facilitée par notre culture générale et notre compétence encyclopédique personnelles. La difficulté s'accroit si l'on accepte

le principe que « *[…] le sens est subjectif dans la mesure où il n'y a pas forcément de consensus d'un interprétant à un autre sur une explicitation (partielle ou complète) du sens d'un texte, si court soit-il* » (Beust, Cozien, Mauger, & Haglon, 2012, p. 02).

Pour éluder cet « *inconvénient* », la rédaction scientifique universitaire exige en manière de méthodologie de précéder ou de suivre la citation, l'extrait ou le passage cité, d'un commentaire personnel qui permet de l'orienter conformément à notre compréhension que nous avons ainsi obligation d'assumer.

Le retour d'expérience personnelle, individuelle ou collective, sous la forme recherchée de la fréquentation continue des textes d'auteurs, dynamise l'interaction entre l'apprenti-chercheur lecteur, devenant apprenti-chercheur rédacteur au fur et à mesure du développement de l'opération, et le texte cité à partir du moment où « *[…] plus on a vécu d'interprétations, plus on peut faire de rapprochements intertextuels et donc plus on peut vivre et enrichir de nouvelles interprétations* » (Beust, Cozien, Mauger, & Haglon, 2012, p. 03). C'est cette virtualité en puissance des rapprochements intertextuels qui garantira, dans l'exercice de la rédaction scientifique, l'insertion correcte et esthétique des citations.

Les ressorts du genre, un fameux atout

Dans la pratique d'insertion de la citation d'auteur, saisir convenablement et contrôler raisonnablement le contexte de son énonciation autorise à jouer sur les types d'intervention possibles de la part du citant à condition d'observer « *l'objectif [qui est] d'arriver à une expression juste […] respectant la forme et le niveau du texte, la correction et le caractère idiomatique de la langue* » (Larivière, 2001, p. 23). Il en découle la stricte observance des relations sémantiques, en termes d'adaptation ou de modélisation (reformulation, exemplification, précision…), et de la cohérence syntaxique à préserver, notamment dans le cas de la coupure, de l'omission d'une partie de la citation, du recours aux crochets[2]. Il est entendu ici que le recours à « *[…] l'auto-citation en tant que pratique discursive et sociale* » (López Muñoz, 2005, p. 151) ne constitue pas, à notre connaissance, une pratique avérée chez les mastérants et les doctorants dont la légitimité du discours est en cours de construction. C'est pourquoi, ils choisissent de se référer à l'autorité des compétences du domaine reconnues par la communauté scientifique. Pourtant des questions demeurent si bien qu'il en est finalement de l'apprenti-chercheur – lecteur et rédacteur – comme du spectateur :

> *« Car, que surgisse une question hors programme, et voilà les problématiques en débandade et, dans la panique qui s'ensuit, le recours aux expédients explicatifs ! Sans doute faut-il amener le spectateur [et l'apprenti-chercheur] à se poser les questions qu'il ne se pose pas spontanément. Mais les autres ? les siennes ? celles qui naissent du regard singulier qu'il porte sur les choses et qui les colore d'un trouble inimitable ? Elles conduisent inévitablement à une pédagogie de la singularité, celle qui prend le spectateur [et l'apprenti-chercheur] pour ce qu'il est le seul à être » (Baticle, 1985, p. 14).*

La singularité est toujours la clé ignorée de l'énonciation scientifique ; « *vertu* » écartée en raison du principe d'objectivité qui prévaut en la rédaction scientifique universitaire considérée dans sa performance. En l'absence de cette singularité compromise par les

2 http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/ecrire-paraphraser

règles de la « *bienséance méthodologique* », les apprentis-chercheurs rédacteurs se réfugient dans une « *mythologie de l'originalité* » tant convoitée sans qu'elle ne soit véritablement et parfaitement définie dans leurs esprits embrumés. *Tout-le-monde* veut être original, faire preuve d'originalité, mais ce que peut être ou ce qu'est concrètement cette panacée, très peu le savent assurément malgré le fait que *Tout-le-monde* croit ou pense savoir.

L'original se distingue de *l'inédit*. L'énonciation scientifique diffère de l'élocution littéraire même si la problématique traitée relève purement de la littérature. Qu'« *un […] courant secret de la littérature […]exige du poète, par quelque alchimie, une* autre *syntaxe, une grammaire nouvelle et jusqu'à des mots inédits où revivrait l'innocence primitive […]* » (Paulhan, [1941] 1950, p. 35), soit, mais une telle prétention s'écarte des préoccupations du style scientifique dominé par le paradigme de la clarté « *vue comme l'effet attendu, l'horizon d'attente d'un processus d'écriture maîtrisé* » (Beaudet, 2001, p. 01). Car l'originalité bien comprise réside dans la structure même du développement des idées directrices et non dans leur supposée nouveauté. Pour cela, l'énonciation scientifique applique les formules[3] de lisibilité[4] « *évaluant le degré de facilité de lecture des textes sur la base de variables lexicales et morphosyntaxiques ainsi que de variables typographiques* » (Beaudet, 2001, p. 04).

Ces formules, les apprentis-chercheurs doivent également en tenir compte lors de leur propre rédaction afin de négocier tous les tournants de l'insertion citationnelle et ses imprévus – par exemple *la concordance des temps des verbes conjugués ou à l'infinitif ; le respect et le non-mélange des registres de langue*, etc. L'économie de la langue met en œuvre les règles d'écriture qui développent, entre autres, le point de vue analytique et critique. L'application réfléchie de ces procédés facilite effectivement la réappropriation de l'écrit d'autrui en s'initiant, par l'entraînement individuel, aux jeux d'écriture. C'est en ce sens qu'il s'agit d'interpréter pleinement les ressorts du genre comme un fameux atout de conscientisation. Dans les faits, l'écrit universitaire répond à des exigences de performance qui favorisent d'abord la certification, ensuite l'esprit logique qui s'exerce dans l'écriture de recherche au moyen de la confrontation à la mise en langue des faits et des événements observés tels que rédigés initialement par une autorité scientifique – qui se réclame d'une aura et d'une reconnaissance certaines de la part des pairs.

En pratique, l'apprenti-chercheur rédacteur s'entrainera aux ressorts de l'argumentation et à l'identification des indices de la situation d'énonciation afin d'être en mesure de produire un écrit de son point de vue personnel. Le subtil changement de position, de positionnement et de posture du citant n'étant pas toujours perçu convenablement par sa propre personne, il lui importe dès lors de se donner des moyens linguistiques et sémantiques, et de se doter des techniques communicationnelles indispensables – nous distinguons ici intentionnellement le savoir du savoir-faire et du savoir-être : *connaître une règle ne garantit pas son application efficace*.

---

3 « *D'après N. Sorin (1996), il existe quelque 200 formules de lisibilité en usage* » (Beaudet, 2001, p. 04).

4 « *La lisibilité du texte, dans son acception la plus simple, est un score permettant d'évaluer la facilité de lecture d'un écrit en regard de barèmes résultant de la compilation de données linguistiques sur la construction d'une phrase. Les données sont classées à partir de critères stylistiques, physiologiques et psychologiques […]* » (Beaudet, 2001, p. 04).

La réécriture intertextuelle et l'analyse stylistique comme gymnastiques préalables à la rédaction scientifique, éveilleront l'esprit de l'apprenti-chercheur rédacteur à la nécessité de se distancier dans ses écrits premiers, à savoir par exemple la collecte et la synthèse écrite de documents. Elles lui permettront, en outre, d'exploiter les ressources de la polyphonie énonciative.

Résonnance, l'autre dimension de l'éthique

Entrer en résonnance avec la production intellectuelle d'autrui repose principalement sur une approche de l'éthique scientifique comprise dans sa dimension de respect, de tolérance et de partage d'un certain nombre de valeurs fondatrices qui préservent la production scientifique de l'imposture des auteurs et de leurs mots. Le dialogue argumentatif doit se retrouver ainsi au cœur de la recherche scientifique qui se définit aujourd'hui comme une autre forme de création. Dans sa solitude d'écriture, une triade caractérise finalement l'apprenti-chercheur rédacteur ; une triple attitude *rétrospective, introspective et prospective*. Il lui appartient désormais, au travers de son acte de rédaction universitaire, d'être peut-être socratique et d'apprendre à se connaître et reconnaître avant de *provoquer les autres*.

Références bibliographiques

BATICLE, Y. (1985). *Clés et codes de l'image : l'image numérisée, la vidéo, le cinéma*. Paris, France: Editions Magnard, coll. "Information/communication".

BEAUDET, C. (2001). "Clarté, lisibilité, intelligibilité des textes : un état de la question et une proposition pédagogique". *Recherches en rédaction professionnelle, I*(01), pp. 1-17.

BEUST, P., COZIEN, R., MAUGER, S., & HAGLON, D. (2012, avril). "Instrumenter la mémoire interprétative". *Journées de Rochebrune (Rencontres interdisciplinaires sur les systèmes complexes naturels et artificiels) "Autonomie, mémoire et co-évolution"*. Rochebrune, France. Consulté le mai 2, 2020, sur https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01071604

DELAY-GOYEt, F. (2012, janvier 18). *1. Quels enjeux pour la production d'écrits à l'Ecole ?* . Récupéré sur Animation Pédagogique « La rédaction au Cycle 3 »: https://meyzieu-decines.circo.ac-lyon.fr/spip/IMG/pdf/AP_REDACTION_C3_FDG.pdf

LACELLE, LEBRUN, BOUTIN, RICHARD, & MARTEL. (2015). *Grille des compétences en Littératie médiatique multimodale*. Récupéré sur litmedmod.ca (groupe de recherche en Littératie médiatique multimodale): https://litmedmod.ca/sites/default/files/outils/Grille_competences_LMM.pdf

LARIVIÈRE, L.-L. (2001). "Pour une typologie du résumé doumentaire de type professionnel". *Technostyle, 17*(01), pp. 05-27.

LILLIS, T., & RAI, L. (2012, juin). « Quelle relation entre l'écrit académique et l'écrit professionnel ? Une étude de cas dans le domaine du travail social ». *Pratiques*(153-154), pp. 51-70. doi:10.4000/pratiques.1929

LÓPEZ MUÑOZ, J. M. (2005). "La répétition autophonique dans des séquences explicatives et argumentatives : de la surénonciation à la circulation des discours. L'exemple des forums du journal Le Monde". *Cahiers de praxématique*(45), pp. 151-176. Consulté le avril 19, 2019, sur http://journals.openedition.org/praxematique/493

LOUSADA, E., & DEZUTTER, O. (2016, janvier 21). « La rédaction de genres universitaires : pratiques et points de vue d'étudiants universitaires au Brésil et au Québec ». *Le français à l'université*, pp. 1-5. Récupéré sur www.bulletin.auf.org/index.php?id=2219

Pour citer cet article

Nora HADJI et Foudil DAHOU, « Réappropriation de l'écrit d'autrui et de son énonciation : quelle compétence rédactionnelle ? », *Paradigmes* 2020/8, p. 27-32.

Paradigmes

La réception du discours de vulgarisation scientifique

numérique sur *Facebook*

Dr Lynda ZAGHBA
Laboratoire des Études Linguistiques Théoriques et Appliquées
Département des Lettres et Langue Française
Faculté des Lettres et des Langues
University of M'sila (Algérie)

Le présent article s'intéresse à des discours numériques issus d'interactions dans une page Facebook intitulée « Le magazine de la santé ». Cette dernière diffuse, depuis 1998, des publications en relation avec la santé et le bien-être physique et psychique pour rapprocher la science de la société. Ainsi, ces discours de vulgarisation scientifique donnent lieu à des échanges qui s'articulent autour du thème de chaque publication posée par les administrateurs de la page. Nous estimons que ces interactions reflètent des positions vis-à-vis de l'information diffusée et que le récepteur du discours de vulgarisation scientifique numérique va au-delà de la simple réception de l'information et contribue, en fonction de son contexte, à la transformation de l'information.
Mots clés : *vulgarisation scientifique, discours numérique, interactions, communication*.

Receiving the Digital Popular Science Speech on *Facebook*
This article focuses on digital discours from interactions in a Facebook page labeled"The Magazine of Health". The latter has been publishing since 1998 articles related to physical and mental health and well-being to bring science closer to society. Thus, these scientific popular discourse give rise to exchanges that revolve around the theme of each publication asked by the administrators of the page. We believe that these interactions reflect positions next to the information disseminated and that the receiver of popular science digital discourse goes beyond the simple reception of information and contributes, depending on its context, to the information transformation.
Keywords: *Popular Science, Digital Discourse, Interactions, Communication*.

Introduction

Les réseaux sociaux numériques constituent des corpus intéressants à exploiter pour comprendre la société actuelle où l'Internet prend une place importante. En effet, le matin, vers le travail ou l'université, chaque individu est tenté de consulter son compte *Facebook*, *Instagram* ou *Twitter* pour connaitre ce qui se passe dans le monde entier. Les réseaux sociaux numériques sont donc un lieu de partage et d'échange, sans précédents, d'où émanent de nouvelles formes d'écritures et de nouveaux discours qui se déploient dans des contextes sociotechniques particuliers. « *Le texte de réseau, objet à la fois technique et textuel, est un objet en tensions, organisation matérielle de signes de nature diverse, et engageant une activité physique et intellectuelle dont il convient de prendre conscience sans tarder* » (Petitjean et *al.*, 2017 : 35).

Le rôle que jouent ces nouvelles technologies dans la diffusion et la prolifération du savoir est incontestable, notamment en facilitant l'accès à l'information tout en permettant l'échange avec les auteurs des articles ou en fournissant des espaces d'expression aux lecteurs qui furent, jusqu'à l'avènement de ces technologies, peu actifs. Ainsi, ces nouveaux espaces numériques, à notre sens, contribuent à déplier le rôle et la place de la vulgarisation scientifique dans les sociétés humaines en facilitant aux lecteurs, à la fois, l'accès à l'information, en permettant une démocratisation de l'accès à l'information, et en leur offrant la possibilité d'exprimer leurs points de vue sur l'information donnée.

Cette contribution portant sur la réception du discours de vulgarisation scientifique sur *Facebook* nous a permis non seulement de confirmer des résultats de travaux déjà obtenus par des chercheurs qui s'intéressent au discours numérique (Paveau, 2017), mais de dévoiler les discours circulant sur *Facebook* autour des contenus de vulgarisation scientifique publiés. Les échanges ont fait émerger deux thèmes qui caractérisent les interactions autour de la vulgarisation scientifique que sont *le rapport à l'information* et *la question de la réaction à l'information*.

Notre approche relevant à la fois de l'analyse des interactions verbales et de l'analyse du discours numérique, s'inscrit particulièrement dans la tendance théorique française qui considère les thèmes de l'interaction comme

> *« faisant partie d'un ensemble de concepts à analyser en interaction puisqu'ils orientent l'ensemble de l'échange. Ainsi, dans une situation communicative donnée, certains thèmes sont appropriés, d'autres ne le sont pas […]. D'autre part, [ces thèmes] fluctuent au cours de l'interaction, et connaissent des remaniements permanents qui peuvent eux aussi avoir des causes différentes, et s'effectuent selon des modalités diverses, mais jamais non plus "n'importe comment" » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 150).*

Les interactions se réalisent en vue d'une intercompréhension entre les partenaires de l'échange, et dans cette optique, le travail interprétatif donne lieu à des constructions émanant du contexte ainsi que des publications elles-mêmes. Nous ne pouvons aborder la question des interactions sans prendre en compte les caractéristiques inhérentes au discours numérique qui est enrichi, voire même transformé. Merzeau a fort bien compris l'enjeu de ces nouvelles formes discursives qui s'imposent à nous chaque jour :

> *« L'essor du numérique ne se réduit ni à une nouvelle codification des contenus, ni à l'introduction d'un nouveau canal de circulation. C'est une transformation environnementale, qui affecte les structures et les relations. Une telle mutation ne déstabilise pas seulement des usages et des objets. Elle remet en question les modèles conceptuels qui servent à les formaliser »(Merzeau, 2009 : 23).*

1. Constitution du corpus numérique

Pour approcher les problématiques liées à la réception du discours de vulgarisation scientifique dans les réseaux sociaux numériques, nous avons pris le choix d'étudier des interactions de locuteurs sur *Facebook*. Nous avons sélectionné une page *Facebook* active qui regroupe un nombre important d'abonnés.

Notre corpus numérique est constitué à partir d'une page *Facebook* intitulée « Le magazine de la santé ». Cette dernière est la page *Facebook* de l'émission éponyme diffusée

par la chaine française *France 5* depuis 1998[1] et diffuse des informations sur la santé et les recherches les plus récentes en relation avec le bien-être physique et psychique de l'être humain. Cette page réunit, jusqu'au 15 avril 2020, 1 233 381 personnes abonnées et gère un groupe sur *Facebook* portant le même nom que la page. Ces données montrent l'étendue de la diffusion de la page en question.

Les publications de la page revêtent plusieurs formes : des vidéos de l'émission ou des journalistes qui font partie de l'équipe éditoriale ou des liens vers des hypertextes où, souvent, une vidéo de l'émission est proposée suivie d'un texte et de liens en relation avec le thème de la vidéo. Les abonnés de la page *Facebook* de l'émission sont, donc, soit face à une vidéo à visionner sur la même page ou orientés vers la page de l'émission hébergée par le site de *France 5*.

Les échanges ont été pris tels qu'ils ont été produits spontanément, sans avoir été prévu de notre future analyse et sans intervenir, à notre tour, dans les échanges. Les interactions sont considérées, ici, comme des productions langagières qui reflètent une attitude vis-à-vis des discours de vulgarisation numériques. Les commentaires sont présentés par les lettres **C1**, **C2**, **C3**, **C4**, etc., en fonction de l'ordre de leur apparition dans l'interaction. Si un intervenant apparait plusieurs fois dans l'interaction, il gardera le même code. Si on le retrouve dans une autre publication, il prendra un code en fonction de son apparition dans cette nouvelle publication.

Les intervenants ont la possibilité de commenter soit le contenu de la publication, soit les interventions des autres membres de l'interaction. Cela confère à l'interaction le caractère de discussion où chaque membre a la possibilité d'annoter la publication sans désigner le locuteur suivant, ou d'indiquer par un tag un locuteur particulier – une manière de dire que *je m'adresse à telle personne*. *Facebook* offre également des moyens techniques pour exprimer sa pensée ou sentiments par des émojis (**Figure 1**) ou des émoticônes qui peuvent être insérés dans les commentaires en choisissant parmi les icônes consacrées à cet usage (**Figure 2**).

2. Analyse

Le travail sur le discours numérique permet aux chercheurs d'accéder facilement à des discours spontanés riches et variés en fonction des contextes de leur production. Leur analyse est toutefois délicate dans la mesure où ils s'inscrivent dans une matière langagière instable due à la vitesse d'évolution du langage technologique qui révèle combien il est difficile de délimiter les caractéristiques de ces discours.

Le *locuteur en cours* (LC) (Traverseau, 2000), responsable de la page *Facebook* et représentant l'équipe éditoriale, déclenche, sans désigner de *locuteur suivant* (LS), les interactions par une publication introduite par un énoncé qui pose une question pour susciter la curiosité des abonnés afin qu'ils cliquent sur le lien et aillent lire l'hypertexte : « *Que sait-on à ce jour de cette molécule ?* » ; ou relate des faits : « *Quand certains les applaudissent tous les soirs à 20 h on leur offrent un logement, d'autres préfèrent les voir déménager par peur d'être contaminés* ». Les abonnés s'auto-sélectionnent comme LC en commentant la publication pour répondre à l'initiateur de l'interaction en répondant à la question, ou en commentant la vidéo, ou encore en répondant au contenu du lien partagé.

1 Mise en ligne la même année.

Les intervenants peuvent sélectionner un LS à travers le tag pour lui demander de lire le contenu de la publication ou pour lui répondre s'il a déjà commenté la publication.

2.1. Discours de vulgarisation scientifique à l'épreuve du Web

Contrairement à la vulgarisation scientifique d'avant le Web qui s'adressait à un public absent et ne pouvant pas interagir avec l'auteur, la vulgarisation scientifique numérique offre des possibilités d'échanges inattendus et assurent un contact permanent avec l'auteur. Le flux de l'information dépasse, parfois, les compétences cognitives de l'auteur, si celui-ci est en position de production discursive permanente. Et il est souvent difficile de contrôler l'ensemble de l'information dans un monde mouvant. Ainsi, comme l'illustre la **Figure 3 :**

- **C2** répond à un internaute qui félicite l'auteur par : « *Vous ne vous rendez pas compte à quel point il est nul et à la solde des médias et du pouvoir* ».
- **C3** ajoute en, répliquant : « *Parce que Marina elle compte pour du beurre ? Il n'y a pas que ce trou de bal dans l'émission il y a d autres animateurs très bien humbles et sans mépris* ».
- **C4** explique à **C1** : « *Il l'a déçu : il a été l'un des premiers à dire que ce virus n'était pas inquiétant ! Alors qu'il reste chez lui et qu'il fasse preuve d'un peu plus de modestie* ».
- **C10** ajoute : « *Qu'il aille vendre ses salades ailleurs !!! Je ne suis pas encore remis de la grippette* ».
- **C11** explique : *« Haha oui il avait dit que le Covid était une simple grippe* ».

Il est clair que le contenu de la publication est remis en question par rapport à l'émetteur de l'information qui avait affirmé au début de l'épidémie que le virus Covid-19 est une simple grippe qui peut être soignée sans aucune inquiétude. Les internautes expriment leur déception « *il l'a déçu* » vis-à-vis de l'animateur. La déception par rapport au contrat de communication établi entre l'animateur « *médecin* » et l'ensemble du public, y compris les internautes, dont la finalité est de permettre « *aux partenaires de la communication de s'identifier simultanément et de reconnaître leurs rôles respectifs ; il leur permet aussi de découvrir la finalité et l'intentionnalité de cet acte ainsi que les contraintes et les circonstances matérielles dans lesquelles il se réalise* » (Merhy, 2010 : 31).

C'est la réalité que la même position a été prise par l'ensemble des médecins et chercheurs en ce moment-là qui sert d'argument à l'internaute

- **C12** pour défendre l'animateur : « *Tous les autres également avaient dit que ce n'était qu'une mauvaise grippe…* ».

D'autres internautes viennent soutenir ce dernier

- **C13** : « *Oui Fabienne tout le monde s'est trompé. Cet échec montre que l'être humain, qui d'habitude se croit supérieur à tout, est en fait insignifiant* » ;
- **C14** : « *Oui pas qu'eux !!!! tous se trompent* » ;
- **C20** : « *on a tous droit à l'erreur ; pour le Covid-19, en effet, il s'est trompé, ce n'était pas "une grippette" mais ce qui le différencie de beaucoup d'autres, médecins ou pas, lui s'est excusé. Il a avoué clairement, franchement…* ».
- L'internaute **C32** avance un autre argument pour convaincre les opposants de l'animateur : « *Le professeur Didier Raoult : "Ce coronavirus*

> *n'est pas si méchant". C'est ce que disait le fameux professeur Raoult sur CNew à 23 h 30 le 1 février 2020. Le spécialiste des maladies infectieuses Didier Raoult, a bien changé d'avis* ».

La référence à Didier Raoul dont le monde entier parle pour la formule proposée pour renforcer le système immunitaire des personnes atteinte du virus Covid 19 pour confirmer que tout le monde peut se tromper.

Cet échange dévoile parfaitement le flux de l'information qui circule sur les réseaux sociaux et qui fait que l'information est partagée rapidement, et peut être retrouvée et rediffusée à tout moment. Le public ici, le grand public, dans sa diversité et sa complexité, constitue, souvent, un élément perturbateur qui oriente l'interprétation du discours qui est en face de lui en fonction de son contexte à lui (contexte dans le sens large qui englobe l'histoire personnelle et interpersonnelle des individus). Il peut orienter l'intérêt des lecteurs, comme dans notre cas, en mettant l'accent sur la valeur scientifique de l'information. L'interaction s'est transformée en débat sur le contenu et la qualité scientifique de la publication. Il est de surcroit que *« l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans le processus d'écriture favorise de nouvelles formes d'écriture ou de réécriture, bousculant les traditions intellectuelles* » (Cordier, 2017 : 35).

2.2. La vulgarisation scientifique : un moment de partage

Le contrat de communication de la vulgarisation scientifique dans les réseaux sociaux nous semble s'appuyer sur un partenariat où les internautes peuvent s'identifier comme des coauteurs ou co-vulgarisateurs dans la mesure où chaque intervenant a la possibilité d'enrichir le contenu de la publication. Comme illustrations, nous avons choisi deux publications qui illustrent significativement cette idée.

La première figure (**Figure 4**) présente une publication d'un lien ayant comme titre : « *Coronavirus : pourquoi est-il si difficile d'arrêter de se toucher le visage ?* » introduite par la question : « *Pourquoi ne peut-on s'empêcher de se toucher le visage, alors même qu'on nous recommande de ne pas le faire par le temps actuel ?* » qui n'est que la reformulation de la première. En lisant l'hypertexte où nous renvoie le lien partagé, nous constatons que l'invité de l'émission, psychiatre spécialisée en thérapie comportementale, donne des explications, à partir de son domaine de recherche, sur le comportement qu'ont généralement les individus à se toucher le visage. Face à la publication, les internautes complètent la liste que propose la spécialiste à partir de leur expérience personnelle.

- Ainsi **C1** explique : « *Quand on est allergique… qu'on éternue 10 fois par heure… qu'on se mouche 4 fois par tranche de 30 min… Qu'on a les yeux qui brûlent… et bien… on n'a pas d'autre solution que de se toucher le visage… souvent* » ;
- **C5** ajoute : « *Parce qu'on ne peut pas avoir d'autres visages à toucher !* » – pour dire qu'on ne peut pas ne pas se toucher le visage.
- Dans le même sens, **C6** : « *Parce que c'est instinctif… quand on s'en rend compte, il est trop tard* ».

Ces échanges nous permettent de mettre l'accent sur le rôle que jouent les réseaux sociaux dans la reconfiguration de la communication et des rôles respectifs de l'émetteur et du récepteur. Le vulgarisateur n'est plus le seul responsable de la diffusion de l'information dans la société même s'il est l'initiateur du savoir dans l'espace qu'il choisit pour

transmettre l'information. Ces résultats convergent vers les recherches qui répartissent le public en trois groupes : les émotifs qui mettent l'accent sur leurs propres sentiments en mettant un lien entre ce qu'ils lisent et leur vécu personnel (ce qui peut être illustré aussi par l'emploi des émojis et émoticônes qui dépassent le nombre de commentaires), les sensitifs cherchent le côté concret de l'information sans trop s'intéresser aux longs discours théoriques, les cognitifs quant à eux construisent des liens entre leurs informations personnelles et celles évoquées dans le texte afin d'approfondir leurs connaissances par rapport au sujet abordé (Merhy, 2010).

Certains internautes vont, donc, au-delà de l'information et apportent des informations supplémentaires pour enrichir l'interaction. Dans la **Figure 4**,

- **C10** présente les résultats d'une étude : « *Entre 9 et 23 fois par heure d'après une étude* » ; et il ajoute : *« Et encore, les hommes ne se maquillent pas !!* » – pour expliquer que se maquiller permet aux femmes de se protéger en ne touchant pas le visage.
- **C20** un peu loin, répond à **C19** par : « *C'est une bonne astuce, mettre du maquillage* ».

Ce phénomène s'accentue dans d'autres publications comme l'illustre la **Figure 5** (*première et deuxième partie*) :

- **C1** explique : « *Parce qu'ils ont fait un essai il y a quelques temps sur des cochons et ils sont morts c'est ce que j'ai entendu aux informations* ».
- **C3** ajoute : « *Pourquoi ??toujours la même réponse ! les gros laboratoires mettront toujours le holà sur tout ce qui sera découvert par d'autres !!! pour eux il n'y a que l'argent qui compte !!* »
- **C7** partage un lien pour répondre à la question « *Voilà pourquoi c'est faux :* https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=1015813301224834 9&id=83625483348 .»
- **C40** et **C45** respectivement expliquent en ajoutant des liens pour enrichir l'échange, et la publication aussi, sur la suspension de recherches effectuées en France (**Figures 6 et 7**).

Il apparait de surcroît que les réseaux techniques produisent des effets sur les réseaux interpersonnels puisque des connexions sont créées entre les membres d'une même page *F*acebook. Il est à souligner, toutefois, que les finalités internes (but relationnel) sont peu apparentes dans les pages de vulgarisations scientifiques bien qu'elles offrent des fonctionnalités pour commenter et aimer (ou ne pas aimer) les commentaires des autres. Les interactions ont toujours un objectif précis, généralement obtenir de l'information, un but plutôt transactionnel. Cela peut être expliqué par la nature de l'espace partagé qui s'inscrit plutôt dans la sphère du public que du personnel puisqu'il regroupe des internautes vivant dans des espaces personnels différents.

C'est probablement la problématique de l'espace dans le discours numérique qui est à l'origine de la confusion entre le rôle interactionnel qui coïncide avec le rôle social et le rôle interlocutif (d'énonciateur et d'énonciataire). Paveau le soulignait déjà :

> *« L'écriture numérique dans l'ordre de la raison computationnelle est une écriture augmentée dans la mesure où ses capacités expressives et communicationnelles*

> *dépassent celles qu'elle possède dans l'ordre de la raison graphique. L'augmentation scripturale est de deux types : la configuration des outils d'écriture du web social permet d'une part de prolonger les écrits par des ajouts (les commentaires notamment) et des circulations facilitées (partages et rebloguages) ; d'autre part, elle permet, pour la première fois dans l'histoire de l'écriture, que plusieurs scripteurs produisent du texte simultanément sur le même espace sans que leurs énonciations soient confondues (c'est le système du pad) » (Paveau, 2017 : 33).*

C'est ce qui explique des commentaires comme : « *Si vous n'avez aucune compétence médicale ou en gestion de crise : chut ! on peut se passez de vos commentaires* » (**Figure 5**) – pour souligner les deux statuts, *interlocutif* et *interactionnel*. Ce qui est à retenir c'est que le schéma de Benveniste est à revisiter, l'énonciateur est désormais « *énonciateur augmenté* » qui prolonge le texte et participe à sa circulation par le partage : on compte 54 partages pour la publication de la **Figure 4**, 87 pour la publication de la **Figure 5**. Le partage (le tag aussi) permet de propulser le discours et de le partager de manière spectaculaire par rapport aux anciennes formes de diffusion des discours de vulgarisation scientifique.

Conclusion

En conclusion, nous avons pu montrer que le discours produit en réponse aux publications permet d'inférer une certaine représentation du discours de vulgarisation scientifique publié dans les réseaux sociaux par le croisement de l'analyse de la communication numérique et l'analyse interactionnelle qui s'est avéré pertinent dans la mesure où il a pu dévoiler comment les interactions propulsent le discours de vulgarisation scientifique. En tenant de l'objectif de la vulgarisation scientifique qui ambitionne de diffuser l'information scientifique dans les groupes sociaux, les réseaux sociaux apparaissent comme le lieu privilégié pour la vulgarisation puisqu'il lui permet de s'appuyer sur les réseaux de connexions existant pour en créer de nouveaux à travers les différentes fonctionnalités offertes telles que le tag, le partage, etc.

Les possibilités qu'offrent les réseaux numériques aux internautes leur permettent de se situer dans un système d'énonciation nouveau qui leur permet à la fois d'enrichir les publications à travers leurs commentaires ou les échanges qu'ils peuvent avoir avec les autres abonnées de la même page. Les nouvelles situations de communication influent également sur la position que prennent les internautes envers une publication en remettant en question dans certaines situations la crédibilité scientifique de l'émetteur.

Références bibliographiques

CORDIER, Anne (2017), « Écrire l'information : la translittéracie, un levier pour (ré-) concilier formes sociales et formes scolaires », dans PETITJEAN A. Marie et *al.*, « Écriture numérique : des usages sociaux aux formations », *Le français aujourd'hui*, Armand Colin, Paris.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2005), *Le discours en interaction*, Arman Colin, Paris.

MERHY, Layal (2010), « La vulgarisation dans les médias : sciences et émotions », *Communication, lettres et sciences du langage*, Vol. 4, n° 1. [En ligne] : https://clsl.recherche.usherbrooke.ca/vol4no1/MERHY_vol4_no1_2010.pdf

MERZEAU, Louise (2009), « Du signe à la trace, ou l'information sur mesure », *Hermès* 53, p. 23-31.

PAVEAU, Marie-Anne (2017), *L'analyse du discours numérique : Dictionnaire des formes et des pratiques*, Hermann, Paris.

PETITJEAN, A. Marie et *al.* (2017), « Écriture numérique : des usages sociaux aux formations », *Le français aujourd'hui*, Armand Colin, Paris.

TRAVERSEAU, Véronique, (2000), *L'analyse des conversations*, Natan, Paris.

Annexes

Figure 1 : *Emojis pour donner un avis sur la publication*

Figure 2 : *Exemple d'émojis et émoticônes à insérer dans les commentaires*

Figure 3 partie 3 : *Coronavirus : Les animaux domestiques peuvent-ils transmettre la maladie ? Les explications de Michel Cymes.*

Figure 3 partie 4 : *Coronavirus : Les animaux domestiques peuvent-ils transmettre la maladie ? Les explications de Michel Cymes.*

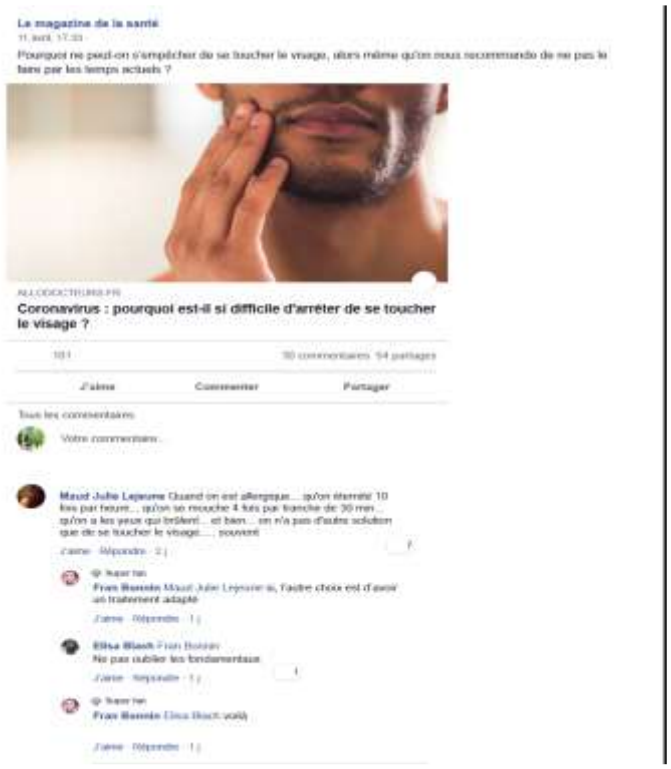

Figure 4 : Coronavirus : pourquoi est-il difficile d'arrêter de se toucher le visage ?

Figure 5 (partie 1) : *Coronavirus : pourquoi l'essai clinique sur les vers marins a été suspendu ?*

Figure 5 (partie 2) : *Coronavirus : pourquoi l'essai clinique sur les vers marins a été suspendu ?*

Figure 6 : La suspension des recherches en France (1)

Figure 7 : La suspension des recherches en France (2)

Pour citer cet article

Lynda ZAGHBA, « La réception du discours de vulgarisation scientifique numérique sur *Facebook* », *Paradigmes* 2020/8, p. 33-42.

Vulgarisation scientifique et dialogisme multimodal en littérature africaine contemporaine

Des modes de déclinaison aux enjeux épistémo-éthiques

Dr Pierre Suzanne EYENGA ONANA
Département de Littérature et Civilisations Africaines
Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
Université de Yaoundé I (Cameroun)
Réseau des Femmes et Chercheurs Universitaires du Cameroun (RESFUC)

La présente étude scrute les formes et les enjeux de la vulgarisation scientifique dans le champ de la littérature africaine contemporaine. En prenant fondation sur le dialogisme bakhtinien et tirant sa matière de la situation de la communication de Roman Jakobson, elle s'intéresse tour à tour aux modalisations qui articulent cette stratégie de la communication dans le paysage universitaire, ses fonctionnalités ainsi que les enjeux épistémologiques et éthiques qui la sous-tendent. Au terme de notre analyse, il ressort que la vulgarisation scientifique s'avère indispensable pour l'instauration d'une dynamique des échanges dialogaux fructueux entre chercheurs et profanes.
Mots-clés : *vulgarisation scientifique, dialogue, communication, fonctionnalités, littérature africaine contemporaine.*

Popularization of science and multimodal dialogism in contemporary African literature
Modes of declination with epistemo-ethical stakes
This study examines the forms and challenges of popularizing science in the field of contemporary African literature. Building on the Bakhtinian dialogue and drawing its material from Roman Jakobson's situation of communication, it looks in turn at the modalities that articulate this communication strategy in the university landscape, its functionalities and the epistemological and ethical issues that underlie it. At the end of our analysis, it emerges that the popularisation of science is indispensable for the establishment of a dynamic of fruitful dialogical exchanges between researchers and laymen.
Keywords: *Popularisation of Science, Dialogue, Communication, Functionalities, Contemporary African Literature*

Introduction

Définissant ce qu'il appréhende comme une « *fracture scientifique* », un critique affirme : « *Le savoir est considéré comme une marchandise. À tel point que toute société qui ne produit pas du savoir scientifique et des objets techniques, fût-elle installée sur des puits de pétrole, est appelée à disparaître* » (Mvé-Ondo, 2005 : p. 7). La vulgarisation scientifique s'inscrit dans une telle logique. Elle promeut la production du savoir scientifique au bénéfice de la société. Vulgariser, dans le champ de la littérature africaine précisément, c'est diffuser des connaissances diverses en les mettant à la portée du grand public. Vulgariser relève à cet égard d'un mode de faire qui à partie liée avec le phénomène de la communication.

Cette activité suppose trois éléments complémentaires : le destinateur, qui revêt dans cette étude le visage du critique littéraire ; le destinataire, identifié comme la cible principale de la communication qui n'est autre que le monde des non spécialistes qui apprennent, se forment et s'informent par les soins du destinateur ; et l'objet de la communication, c'est-à-dire le produit de la recherche scientifique. Tout processus de vulgarisation ne s'opère que dans des conditions préalables qui prennent en compte certains prérequis dont l'un des fondements est l'acte d'écriture. Celle-ci s'appréhende comme « *un moyen de communication dont il est nécessaire de connaître les règles et les usages pour se faire comprendre* » (Klein, 1998 : p. 20).

La vulgarisation scientifique s'avère donc en réalité une stratégie de diffusion des produits de l'écriture, puisqu'elle s'appuie sur des canons diversifiés afin d'asseoir son déploiement épistémologique. Autant affirmer qu'elle charrie une dynamique de communication multimodale dont le principal ressort est le dialogisme. Ce concept sous-entend une attitude et impose une posture existentielle, car « *être, c'est communiquer dialogiquement […]. Lorsque le dialogue s'arrête, tout s'arrête. C'est pourquoi, en fait, le dialogue ne peut et ne doit jamais s'arrêter* » (Bakhtine, 1970 : p. 344). Autrement dit, dans la logique dialogale, le mot cesse d'être un simple outil de communication pour se révéler une instance de mobilisation langagière : « *Le mot est un drame à trois personnages. […] L'auteur (le locuteur) a ses droits imprescriptibles à la parole, mais l'auditeur, lui aussi, a ses droits, et tous ceux dont les voix résonnent dans le mot ont leurs droits* » (Bakhtine, 1984 : p. 331). En accordant un intérêt à l'expression « *dialogisme multimodal* » dans la formulation de notre sujet, nous entendons mettre en exergue la dimension communicative qu'articule toute forme de dialogisme. À en croire Marie Scarpa, le « *dialogue* », selon Mikhaïl Bakhtine, intègre deux idées force. D'abord celle de « *dialogue* » ; celui-ci traduit la forme de l'interaction verbale interindividuelle et renvoie à l'échange de répliques. Ensuite, le « dialogisme » comme principe qui prévoit un rapport particulier entre le « *Moi* » (le « *Je* ») et l'« *Autrui* »[1].

Le dialogisme convie donc à une forme d'altérité qui rejoint les cadres définitoires réglementant le processus de vulgarisation scientifique. Théoriquement, cette dernière se conçoit comme « *tout moyen efficace susceptible de combler l'écart croissant entre la société et le monde scientifique* »[2]. Ainsi conçue, elle suppose l'instauration d'un dialogue et donc d'une forme de communication entre la société et le monde scientifique. Mais au regard des arguments évoqués supra, force est de se demander si l'université n'a pas failli dans la réalisation de ses missions institutionnelles en se confinant parfois dans sa science et son métalangage, et ne s'acquittant pas toujours honorablement, sinon très partiellement, de l'un de ses devoirs régaliens, celui de vulgariser ses productions scientifiques à l'adresse de tous, y compris celle du « *profane* » ? Si tant est qu'un dialogue existe entre lesdites parties prenantes,

- *quels en sont les ressorts et comment s'opère la vulgarisation scientifique ?*
- *Quels en sont les fonctions, les enjeux épistémologiques et éthiques dans le champ de la littérature négro-africaine contemporaine, si tant est que sa finalité de prédilection est de susciter une dynamique de construction du*

1 Marie SCARPA, « Dialogisme », dans Anthony GLINOER et Denis SAINT-AMAND (dir.), *Le lexique socius*, URL : http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/64-dialogisme, page consultée le 05 avril 2020.

2 Cette définition est celle qui figure dans l'appel à contribution du présent collectif.

> *dialogue entre deux mondes apparemment antinomiques mais qui, en réalité, entretiennent des liens féconds en vue de donner sens et puissance (Balandier) à la recherche scientifique tout entière ?*

Globalement modulée à l'aune de la dynamique dialogale, la réponse à ce questionnement s'adosse au postulat critique de Roman Jakobson sur la communication. Le schéma de la communication de Jakobson se révèle un modèle descriptif des différentes fonctions du langage. Il se construit autour de six pôles fonctionnels à savoir, le destinateur, le message et le contexte ; le code, le contact et le destinataire. Roman Jakobson soutient en fait l'argument que « *le langage doit être étudié dans toutes ses fonctions* ». Cela signifie que le linguiste doit s'attacher à comprendre à quoi sert ledit langage, mais déjà s'il sert à plusieurs choses.

Trois moments ponctuent notre analyse. Dans un premier temps, nous scrutons les modalisations qui constituent l'essence de la vulgarisation scientifique. Par la suite, nous en examinons les fonctionnalités dans une logique de communication. Enfin, nous relevons les enjeux de la vulgarisation scientifique aux fins de souligner que celle-ci travaille à conférer un sens nouveau à la lecture et à la littérature souvent considérées comme de pseudo-activités dans un monde dominé par le capitalisme à outrance.

1. Des modalisations de la vulgarisation scientifique

Depuis l'avènement en 2007 de la *Nouvelle Gouvernance Universitaire*, comme résultante de l'affiliation du Cameroun au système de crédits CEMAC, des engagements performanciels obligent tout enseignant-chercheur à fonder ses travaux autour du tryptique *Enseignement, Recherche* et *Appui au développement*. Lors des différentes sessions des *Commissions Consultatives InterUniversitaires*[3] (CCIU), lesdits enseignants-chercheurs sont appelés à produire des dossiers de candidature qui s'arriment à cette exigence heuristique en vue de changer de grades. Cependant, seuls les deux derniers critères à savoir, la *Recherche* et *l'Appui au développement*, retiennent notre attention. Les raisons de notre choix tiennent du fait que le plus difficile, dans le domaine de la recherche, n'est pas tant de la mener que d'en partager les résultats avec le profane. Autrement on ne parlerait pas de vulgarisation scientifique. L'enseignant-chercheur dispose ainsi d'une panoplie de stratégies dans le but de vulgariser les résultats de ses travaux scientifiques : diffusion en ligne, sur internet et les autres médias ; publication dans des revues et annales ; journées d'étude ; colloques ; notes de lecture ; rédaction d'ouvrages ; conférences et autres, séminaires. Notre argumentation s'appuiera sur notre expérience professionnelle et la lecture des œuvres littéraires négro-africaines contemporaines.

1.1. Perception de la publication scientifique à l'aune du dialogue jakobsonien

Très souvent, la cible, dans l'équation visant la vulgarisation des travaux scientifiques, n'est autre que le « *profane* ». Arrêtons-nous un instant sur ce terme pour en préciser les contours sémantiques. Un profane, à l'égard des travaux universitaires, c'est quelqu'un qui a soif de connaître ce qui ne relève pas a priori de son champ de compétence. Face à une production scientifique diversifiée, dense et intense au fil de la multiplication des problèmes contre lesquels bute l'évolution du monde, le déficit communicationnel

[3] Dans le domaine des Arts, Lettres, Sciences Humaines, Physiques et Mathématiques, le Cameroun n'est pas affilié au *Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur* (CAMES).

émerge comme une source d'incompréhension entre vulgarisateur et profane. Les raisons qui alimentent une telle rupture de dialogue trouvent leur justification dans la non prise en compte des axes majeurs dessinés par la situation de communication de Roman Jakobson.

Un message s'articule par et à travers un jargon. Catherine Klein affirme que « *quand ils veulent communiquer entre eux, les êtres humains […] le font en envoyant des informations ou messages* » (1998 : p. 41). S'il reste vrai que le destinateur-chercheur qui a vocation à communiquer les résultats de sa recherche s'acquitte de son devoir, force est de relever, toutefois, qu'il fait face à une muraille d'incompréhension symbolisée par la ligne infranchissable du code. De l'avis d'un critique,

> *« l'œuvre littéraire est un agencement cohérent de matériaux (mots, phrases, personnages, séquences narratives, spatiales ou temporelles, etc.), donc "un système de signes", un tel agencement n'est digne d'intérêt que parce qu'il a une visée signifiante, parce qu'il est au service d'un message à transmettre » (Owona-Ndouguessa, 1997 : p. 28).*

Au regard de la vérité que dégage cette assertion, il importe de se demander si le destinateur-profane partage toujours le code du destinateur afin de cerner au mieux les contours du message diffusé à son intention. Car, on le sait, « *pour transmettre l'information, sont utilisés des signes organisés en systèmes ou codes* » (Klein, 1998 : p. 41). À la préoccupation qui précède, une réponse négative nous oblige, tant le profane, n'est pas toujours dans le secret du sens des signes constitutifs du code pouvant le connecter au scientifique et, partant, instaurer un dialogue entre lui et le destinateur. Pour briser ce mur d'apparente incompréhension, le vulgarisateur scientifique opte pour l'explication des mots afin de susciter une passerelle d'échanges fédératrice entre acteurs de la situation de communication. Sont désormais sur une même longueur d'ondes, destinateur, destinataire et code. Tel est le prérequis pour l'instauration d'un dialogue effectif et fécond entre vulgarisateur scientifique et profane. Soit l'occurrence ci-après, en réalité sous-titre d'un chapitre de l'ouvrage Comprendre La chanson de Salomon. On peut y lire : « *rappels théoriques : le triptyque richardien "thème-motif-paysage"* » (Owona-Ndouguessa, 1997 : p. 28). À première vue, le destinateur non averti se perd dans les dédales du métalangage auquel a recours le destinateur-vulgarisateur. Les concepts susceptibles de le flouer sont : *triptyque, richardien* ainsi que la combinatoire *thème-motif-paysage*. Mais on rappelle que « *le message est transmis à l'aide d'un code qui est commun […] au destinateur et au destinataire* » (Klein, 1998 : p. 41). Dans son souci de vulgariser la science et partant de dialoguer avec son destinataire, Owona-Ndouguessa opte, par la suite, pour l'explication des notions fondatrice de la théorie de Jean-Pierre Richard en affirmant :

> *« Nous choisissons de fonder notre étude sur celle préconisée par Jean-Pierre Richard. La démarche richardienne suggère, pour l'étude d'un thème, trois principaux moments : - l'identification des thèmes ; - la description des motifs ; - la caractérisation de paysage de l'œuvre » (Owona-Ndouguessa, 1997 : p. 29).*

Tout au long de l'article, le destinateur-vulgarisateur qu'est Owona-Ndouguessa expliquera, étape par étape, les ressorts épistémologiques d'un thème, d'un motif et d'un paysage dans l'optique de raviver un processus dialogal qui tendait à s'estomper. Dès lors, un quatrième élément de la situation de communication de Roman Jakobson peut entrer en scène : *le message*. Pour Klein, le message s'appréhende comme l'« *objet et*

[l']enjeu de la communication [qui] est envoyé par le destinateur » (1998 : p. 41). L'intéressant dans cette définition réside dans le principe qu'elle incarne ; celui d'achever de nouer un contact entre destinateur et destinataire, lequel semblait hypothétique à cause des mystères qu'entouraient à première vue le code. Une fois ledit code décrypté dans ses composantes signalétiques, le message se dévoile au grand jour au destinataire. Pour dire alors que « *le message est transmis et reçu parce que s'établit un contact d'ordre physique, [...] physiologique [...] ou encore d'ordre psychologique (volonté réciproque de communiquer)* » (Klein, 1998 : p. 41). C'est dans cette logique qu'Owona-Ndouguessa se rassure d'avoir fructueusement pu établir un contact (dialogue) entre son destinataire et lui. D'ailleurs l'amorce de la conclusion de son travail, portant sur « *l'étude du thème du racisme antinoir dans* La chanson de Salomon », est révélatrice d'un vœu qui pour lui s'avère cher. Il déclare : « *Le souci final de l'étude étant de faire converger les différents sens construits vers la mise en lumière du message de l'écrivain, il nous est possible, d'ores et déjà, d'établir un bilan provisoire* » (Owona-Ndouguessa, 1997 : p. 29). Le mot « *souci* », autant que les expressions « *faire converger* » et « *la mise en lumière* », traduisent le besoin qui anime ce vulgarisateur scientifique : il veut communiquer ; il entend nouer un dialogue, sur fond de compassion, avec le destinataire, face à la découverte opérée dans le roman de Toni Morrison dans un contexte sociopolitique dominé par la récurrence d'un racisme ravageur dans toutes les sphères de la vie publique de par le monde.

D'autres moyens de communication favorisent le processus de vulgarisation scientifique. Le cas des maisons d'édition s'avère édifiant.

1.2. L'édition, ferment de la vulgarisation scientifique

> *« Durant une longue période, les auteurs africains francophones ont été publiés presque exclusivement en France. Ce n'est plus vrai aujourd'hui, et certaines maisons d'édition africaines font montre d'un réel dynamisme : c'est le cas des éditions Le Figuier, créées à Bamako en 1996 par Moussa Konaté, écrivain par ailleurs » (Notre Librairie, 1998 : p. 29).*

Cette affirmation est relativement vraie d'un espace géographique à l'autre. Elle oblige à constater que malgré l'évolution des technologies et le passage du temps, l'un des écueils à la vulgarisation scientifique reste la question de la diffusion des produits de la recherche. L'évolution du temps n'est donc pas partout propice à ce phénomène scientifique. Anaïse Chavenet confirme cet argument en relevant les difficultés de diffusion que rencontre le romancier dans l'espace haïtien : « *l'écrivain, qui publie généralement à compte d'auteur, doit évoluer dans un "marché" peu structuré. Une fois son ouvrage édité - véritable tour de force dans bien des cas - il lui faut encore prendre son bâton de pèlerin pour écouler ses ouvrages* » (2001 : p. 128). Chavenet voit dans cette faillite de dialogue entre vulgarisateur et profane « *une démarche plus militante que commerciale* » (2001 : p. 128). Elle considère le métier d'éditeur comme « *le difficile parcours du livre insulaire* » (2001 : p. 128). Elle relève, pour le déplorer, la nécessité pour le vulgarisateur d'aller vers le lecteur (destinataire) et de baisser les prix des ouvrages. De nouveaux espaces de vulgarisation s'offrent au destinateur afin qu'il communique avec le destinataire. Tel est le cas pour la journée de promotion vente promotionnelle *Livre en folie* initiée à Haïti par le quotidien *Le Nouvelliste* et la deuxième banque privée du pays (Chavenet, 2001 : p. 130). La vulgarisation scientifique s'opère également grâce à l'implication des initiatives généreuses de la part de mécènes. On a en mémoire, à Haïti, l'opération « Le livre itiné-

rant - *réalisée fin 1999 avec le concours de la coopération française dans neuf villes de province où les livres étaient offerts pendant une journée à moitié prix* » (Chavenet, 2001 : p. 130). Au clair, l'équation problématique à résoudre par la plupart des pays africains afin de relever le défi de la vulgarisation scientifique reste celui de la diffusion des ouvrages à l'étranger. Le dialogue qui s'établit entre vulgarisateur et profane transite aussi par l'investissement des éditeurs agissant comme pôle de relai. Au Cameroun, la maison l'Harmattan apparaît comme le plus grand éditeur en la matière. En assurant la diffusion africaine du livre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, elle promeut la vulgarisation du savoir local à l'étranger. Tel est aussi le cas à Haïti où, par exemple,

> *« l'édition française sert […] de trait d'union entre les auteurs haïtiens de l'étranger et leurs lecteurs au pays. Un exemple. Dany Laferrière, établi à Montréal, n'a commencé à être véritablement lu en Haïti qu'à partir de la reprise de ses œuvres par* Le Serpent à Plumes. *Tous ses livres édités exclusivement au Québec – pourtant géographiquement plus proche d'Haïti – demeurent méconnus ou carrément inconnues » (Chavenet, 2001 : p. 131).*

Certaines maisons d'édition n'ont qu'un rayon d'activité très réduit. C'est le cas des maisons d'éditions nationales qui produisent des ouvrages et les diffusent localement. Il importe de souligner au passage que la diffusion de la science en Afrique subsaharienne, à l'exception de certains cas bien louables, souffre du vice de la qualité des produits diffusés, contrairement à l'Afrique du Nord. Les *Éditions Brachylogia*[4] (Tunisie) par exemple, publient la *Revue Conversations* sur un support de qualité. Autant déplorer que bien qu'en possession de manuscrits ou de tapuscrits de qualité, certains vulgarisateurs scientifiques manquent d'argent pour publier dans des espaces de diffusion affirmés. Les romans de Stella Engama, véritables matières premières pour l'analyse littéraire, sont publiés par ses propres soins par ses éditions FUSEE[5].

Force est de relever, au passage, que si la production scientifique avait bénéficié, depuis lors, du même confort dialogal que celui relevé au traitement ou à la prévention du Covid-19 et institué mondialement entre destinateurs et destinataires depuis la fin de l'année 2019, la vulgarisation scientifique se serait révélée à ce jour une pseudo- thématique. Au regard de la stratégie du matraquage médiatique unanimement adoptée et relayée en série par les médias du monde pour sensibiliser, communiquer et dialoguer avec les populations les plus illettrées sur les tenants et les aboutissants de cette pandémie, il semble logique pour le profane d'adopter une posture, de s'exprimer ou prendre position face à la terreur du Corona virus qui sévit mondialement. C'est dire que si d'une part la diffusion des mesures barrières adoptées à grand renfort de publicité préventive par l'Organisation Mondiale de la Santé, connaît une avancée relativement appréciée, c'est parce que la communication s'avère indispensable entre les institutions étatiques (agissant cette fois en leur qualité de vulgarisateurs scientifiques) et les populations cibles (destinataires du message).

---

4 Pour accroître son lectorat et satisfaire les attentes du profane, cette revue publie en français et en arabe.

5 Fondation Universelle Stella Engama pour l'Éducation et la culture. Elle y a entre autres publié pratiquement sur simple papier format A4, Les chaînes du droit de cuissage (roman) en 2000, La trahison du téléphone portable, comédie en deux actes, suivi de Les délices de l'enfer en 2004.

Comparée donc à une telle démarche de diffusion, la production intellectuelle des enseignants-chercheurs ne bénéficie pas toujours de la même ferveur en termes de vulgarisation des produits scientifiques. Voilà qui explique pourquoi elle bute régulièrement contre des questions d'édition. Déplorant le risque que représente le métier d'éditeur lors d'une interview accordée à David Ndachi Tagne, l'écrivain et éditeur camerounais René Philombe[6] affirme : « *Il y a des difficultés avec nos imprimeries qui sont souvent très chères et qui n'offrent pas toujours un travail bien fait* » (1990 : p. 53). Partageant le point de vue de son interlocuteur, Ndachi Tagne renchérit en ces mots : « *Le métier d'éditeur. Trop de risques chez nous* » (1990 : p. 52). Le disant, il montre à quel point les chercheurs peinent à vulgariser leurs travaux scientifiques. Mais ce qui était vrai en 1990 ne l'est plus vraiment à ce jour.

Ainsi, pour pallier cette insuffisance préjudiciable à la vulgarisation scientifique, les chercheurs s'en remettent aux revues en ligne. Ils s'associent pour fonder leurs propres revues et s'ouvrent au monde en publiant dans des revues étrangères. La vulgarisation scientifique jouit ainsi d'une plus grande audience, dès lors que le dialogue s'instaure véritablement entre destinateur-vulgarisateur et destinataires, du fait que les revues soient désormais bien équipées[7], nanties de comités scientifiques référencés ; mieux indexées et plus cotées. Qui mieux est, ces revues se vendent en ligne et la majorité des lecteurs du monde peut accéder aux produits scientifiques en promotion intellectuelle. La preuve en est par exemple que pour pouvoir contribuer au présent appel visant à diffuser des savoirs sur la vulgarisation scientifique par la revue *Paradigmes*, il a fallu qu'un processus de diffusion se mette en branle sous la forme du dialogue entre éditeurs scientifiques et potentiels auteurs.

Dans la majorité des universités du monde, des mécanismes de diffusion existent pour permettre aux chercheurs d'exposer et de confronter leurs points de vue scientifiques. Livres et articles, conférences et colloques, voire tables rondes et journées d'études deviennent ainsi les modes de vulgarisation scientifique les plus récurrents dans le paysage universitaire. *Mais quelles en sont les fonctionnalités dans la perspective de restituer à la vulgarisation scientifique le rôle qui est le sien pour ne pas faire de l'université une tour d'ivoire intellectuellement infranchissable par le profane ?*

2. Fonctionnalités et enjeux épistémologiques et éthiques de la vulgarisation scientifique

La recherche scientifique contemporaine a beaucoup évolué. Elle n'a plus grand-chose à envier à celle qui s'effectuait hier au Cameroun. S'il faut déplorer le fait que publier ses travaux par le passé transitait par un certain nombres d'étapes pour qu'au final le résultat du travail ne soit pas toujours jugé de bonne qualité, force est de reconnaître qu'avec l'avènement des Technologies de l'Information, notamment la prolifération des maisons d'édition électroniques et le développement du réseau internet, publier un travail scientifique, à quelque chose prêt, ne relève plus du mystère. Partant, les enjeux épistémologiques qui résultent de la vulgarisation des travaux sont multiples. Dans un contexte de mondialisation, lesdits travaux permettent aux uns de rester connectés ou de se connecter aux autres, suivant l'angle communicationnel du « *dialogue qui mobilise*

6 Il avait créé la maison d'édition *Semences africaines* en 1972 où il a publié un recueil de poèmes *Choc anti-choc* et une œuvre théâtrale, *Africapolis*. Cet auteur est mort en 2001.

7 Certaines produisent en même temps une version numérique et une version papier.

et engage le meilleur de l'homme à la rencontre de l'homme » (Lamko, 2000 : p. 119). Autant l'affirmer à la suite de cet auteur, « *l'acte de communication souffre énormément étant donné l'importance capitale du "non dit"* ». Cette assertion soulève la question de la fonctionnalité même de la vulgarisation scientifique dans le dispositif de la communication universitaire. Pour le linguiste russo-américain Roman Jakobson (1963 : p. 209-248), chacun des six facteurs de la communication renvoie à l'une des six fonctions qu'il attribue au langage.

Plusieurs critères servent à établir une hiérarchie dans le domaine des fonctions. La critériologie adoptée par Arcand et Bourbeau accorde le primat à l'intention. Pour ces auteurs, « *la fonction dominante est celle qui répond à la question : " Dans quelle intention ce message a-t-il été transmis ? " et [...] les fonctions secondaires sont là pour l'appuyer* » (1995 : p. 35). Puisque la vulgarisation scientifique articule une forme particulière de langage, le langage universitaire, nous combinons la démarche de Jakobson à celle d'Arcand et Bourbeau pour en élucider la fonctionnalité.

2.1. La fonction expressive : entre gestion professionnelle et promotion universitaire

Cette fonction est relative à l'activité menée par le vulgarisateur-scientifique. Elle relève du rayonnement professionnel et universitaire d'un chercheur et lui permet de révéler au profane les arcanes de sa personnalité de chercheur. Au fond, la fonction expressive « *vise à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle* » (Jakobson, 1963 : p. 214). Pour un meilleur déploiement de cette fonction, encore dite émotive, dans notre étude, il convient avant tout d'intégrer l'élargissement du sens de cette notion, telle que suggérée par Klinkenberg. Pour ce critique,

> *« l'expression de " fonction émotive" (à laquelle on peut préférer celle de " fonction expressive") ne doit pas être prise ici dans son sens habituel, qui renvoie à un affect humain. Elle n'a, en fait, rien à voir avec l'émotion. Tout message, même le plus froid, met en évidence la condition de son émetteur » (1996 : p. 53).*

Professionnel de la recherche, le vulgarisateur-scientifique en vit. Elle lui sert de tremplin pour améliorer sa situation économique aussitôt qu'il change de grade. Voilà pourquoi la vulgarisation scientifique adresse la condition économique précaire dans laquelle se trouve parfois le destinateur en Afrique noire. Pour avancer dans la vie professionnelle, ce destinateur est obligé de produire, semestriellement, des travaux de recherche et d'en assurer de la vulgarisation sous forme de publication attestée comme telle. Il se tisse donc entre lui et l'objet de la recherche un lien de dépendance qui apparaît chaque fois que le vulgarisateur scientifique produit un article ou rédige un ouvrage.

Dans une logique politico-économique, le vulgarisateur scientifique s'insère par son travail dans une synergie plus grande reconnue au niveau universitaire sous le label d'Appui au Développement. En produisant des œuvres scientifiques susceptibles de contribuer, un tant soit peu à l'épanouissement du peuple, il contribue à l'émergence de celui-ci. Marcelline Nnomo souligne l'apport de l'écrivain dans l'édification d'un peuple épanoui en rappelant que

> *« l'écrivain camerounais, à l'instar de ses confrères négro-africains, a des devoirs vis-à-vis de son peuple au regard de la mission que lui ont assignée les écrivains*

> *africains réunis au deuxième congrès des écrivains et artistes noirs à Rome »*[8] *(1985 : p. 87).*

Le vulgarisateur scientifique assure exactement la même mission que l'écrivain. Car, en vulgarisant régulièrement ses travaux, ce chercheur-destinateur qui accède avec le temps au magistère, promeut l'aura de son université et celle de son pays. Par ailleurs, la réforme universitaire camerounaise (1993-2005) et l'avènement de la *Nouvelle Gouvernance Universitaire* actuelle (depuis 2005 à ce jour), en passant par le Loi n° 005 du 26 avril 2001, assignent à l'Enseignement Supérieur « *la mission fondamentale de production, d'organisation et de diffusion des connaissances scientifiques, culturelles, professionnelles et éthiques pour le développement de la nation et le progrès de l'humanité* ». L'UNESCO participe à la matérialisation de cette initiative à travers la Conférence de Paris tenue en juillet 2009 sur le thème : *La nouvelle dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche au service du progrès social et du développement*. C'est dire à quel point la vulgarisation scientifique s'insère dans un continuum qui lui octroie une autre fonctionnalité : la fonction phatique. Cette fonction est celle de la mise « *en phase* ». Jakobson affirme qu'elle est utilisée pour établir, maintenir ou interrompre le contact physique et psychologique avec le récepteur. Elle permet aussi de vérifier le passage physique du message. La vulgarisation scientifique instaure dans cette logique un contact avec les forces vives de la nation grâce à la densité de son message. L'objet scientifique cible donc prioritairement le destinataire, sacrifiant à une autre fonctionnalité : la fonction conative.

2.2. La fonction conative ou l'appel des masses à la prise de conscience

De l'avis de Jakobson, la fonction conative est utilisée par l'émetteur pour que le récepteur agisse sur lui-même et s'influence. Arcand et Bourbeau considèrent que la fonction incitative (conative) prend deux formes :

> *« dans un discours incitatif-directif, l'émetteur amène autrui à agir sans justifier sa volonté au moyen d'une argumentation, même restreinte. Dans un discours incitatif-argumentatif, l'incitation […] prend la forme d'un raisonnement. Pour y arriver, l'émetteur peut donner le pour et le contre, défendre ses idées et s'opposer à celles d'autrui » (Arcand & Bourbeau, 1995 : p. 28).*

Ces deux modes de déclinaison sont du ressort de la vulgarisation scientifique lorsque l'objet du message touche à ce que Lucien Goldmann qualifie de « *vision du monde* » de l'écrivain. Il s'agit d'un certain nombre de valeurs qui constituent le point de chute de l'écriture. Celle-ci « *se fait l'expression du dépassement de la douleur* » (Raschi, 1999 : p. 90), parce que le poète « *indique le chemin pour bâtir "le pays à venir"* » (Raschi, 1999 : p. 90). La lecture des conclusions qui sanctionnent très souvent les articles diffusés dans le champ de la littérature africaine permet d'avaliser ce postulat. Analysant lesdites conclusions, le destinataire est poussé à remettre en question son propre agir, à le remodeler grâce à sa propre implication, qu'elle soit bénéfique ou non, dans la gestion des affaires de la société. Au terme de la lecture d'un article mettant en exergue la vision du monde de l'auteur, tout destinataire a la possibilité de redéfinir le rôle de l'écrivain assimilé par certains au poète. Ce dernier peut être appréhendé comme « *le sage au pouvoir*

8 Du 26 mars au 1er avril 1959. En voici les termes : « *Du haut de cette tribune internationale, les intellectuels en appellent à la décolonisation et proclament le nécessité d'une écriture engagée au service du peuple* ».

visionnaire qui assume la fonction de guide en gardant toujours à la première place l'espoir vainqueur » (Raschi, 1999 : p. 90).

Par ailleurs, si la publication d'un ouvrage, la rédaction d'un article, la participation à un colloque (inter)national ou la contribution à un séminaire, un congrès ou une journée d'étude, constituent d'intenses moments d'échanges cognitifs entre chercheurs d'horizons divers, c'est d'abord parce que ces joutes intellectuelles célèbrent les savoirs (savoir être, savoir-faire, savoir-dire, savoir-vivre). Bien plus, ils mettent le chercheur sous les feux des projecteurs. Celui-ci, parce qu'il assure la médiation entre la création de l'écrivain[9] et le sens qu'il convient de lui attribuer, bouscule la conscience du destinataire et suscite en lui une forme de (r)éveil. De l'article d'Owona-Ndouguessa, le destinataire retient, entre autres, que le racisme antinoir reste une pratique qui fait des ravages aux Etats-Unis ? Il écrit : « *On peut retenir que Toni Morrison semble avoir envisagé* La chanson de Salomon *comme […] une dénonciation du racisme antinoir aux Etats-Unis, en même temps qu'une esquisse de solution à ce fléau social* » (1997 : p. 35). La vision du monde de ce vulgarisateur scientifique en fait un médiateur, celui qui perturbe la tranquillité du destinateur et l'incite à l'action consciente. Il entend l'ériger en témoin oculaire et auriculaire de ladite vision. Par médiation, il faut entendre « *le rapport de réciprocité qui s'établit entre deux ordres de phénomènes mais tel que ce rapport se condense dans un ordre tiers et intermédiaire, lieu à la fois de sa transformation et de la réfraction d'un ordre à l'intérieur d'un autre* » (Dubois, 1987 : p. 290). La vulgarisation scientifique s'inscrit dans la stratégie de déploiement du message littéraire sémantisé dans une œuvre littéraire, au bénéfice du destinataire. Par-delà le lien ombilical qui connecte le démiurge (romancier) à la société de référence, se positionne un ordre tiers, celui du lecteur-facilitateur. Ce dernier sert de courroie de transmission entre l'art, le fantasme, et le profane, représentant la cité des hommes. Cesse aussitôt l'impression qu'« *on écrit à crédit, en espérant être lu un jour, sinon l'entreprise [de vulgarisation] est désespérée* » (Sassine, interview, 1980, dans Bourneuf & Ouellet, 1972 : p. 280). Le chercheur qui communique se fait par contre la caisse de résonance d'un projet heuristique dont la négociation du signifié s'effectue à l'aune de la publication d'une œuvre littéraire. Celle-ci devient le référent qui mobilise l'attention du destinateur et du destinataire. Elle confère surtout au phénomène de la vulgarisation scientifique une autre fonction : la fonction référentielle.

2.3. La fonction référentielle : promouvoir la littérature et les théories africaines

La fonction référentielle relève de ce « *dont on parle* » (Jakobson, 1963 : 216). Cet auteur affirme qu'

> *« elle oriente la communication vers ce dont l'émetteur parle, vers le sujet sur lequel on informe, vers des faits objectifs, à savoir les référents (personnes, objets, phénomènes, etc.,) sans lesquels il n'y aurait pas de communication possible. Cette fonction englobe les informations objectives que véhicule le message. Par exemple, l'énoncé de faits qui se produisent quelque part » (1963 : 214).*

L'étude des produits littéraires et l'invention de nouvelles théories s'inscrivent dans cette perspective fonctionnelle d'autoformation de l'individu qui cherche (destinateur), forme et informe le peuple (destinataire). Cette étude vise à démystifier les faits quotidiens observés au moyen d'outils techniques (théories littéraires) mis sur pied par les

9 Dont l'œuvre d'art n'est pas moins scientifique au regard de la mécanique qui articule la production.

Africains eux-mêmes en vue d'exorciser le malaise qui mine leurs sociétés, en en faisant le centre de leurs préoccupations. En effet, dans le cadre de notre étude, la vulgarisation scientifique traite de la fiction sous ses divers aspects, en tant qu'elle adresse les faits inspirés de la vie réelle, tels que captés et perçus par le miroir stendhalien. Il va sans dire par exemple que la peinture des espaces réels, tels que Douala dans *Le paradis du Nord*, ou encore l'île de Niodor dans *Le ventre de l'Atlantique*, autant que les thématiques abordées d'une production littéraire à l'autre, traduisent le souci qui anime le vulgarisateur de disséquer les faits d'une vie réelle tels qu'inscrits dans l'œuvre d'art. Mais pour décrypter les phénomènes existentiels susmentionnés, le vulgarisateur scientifique arbore fièrement la camisole du sémioticien. Concevoir des référentiels de lecture adaptés à la réalité africaine pour mieux appréhender les problèmes locaux s'avère de ce point de vue un impératif catégorique.

D'après la devise de l'Université de Yaoundé I, « *le savoir est une collecte* ». Ce credo mobilise régulièrement les chercheurs autour de contributions scientifiques pertinentes pour l'avancée de la Science, chaque fois qu'ils publient un ouvrage, un article, un mémoire ou une thèse. Et même la tenue des colloques a pour fondement le renouvellement des perspectives de recherche en vue de participer honorablement à la collecte. En 1973 par exemple, s'est tenu à Yaoundé un important colloque sur le thème *Le critique africain et son peuple comme porteur de civilisation*. Lors de ces assises, s'est opérée une rupture épistémologique qui a substantiellement modifié le paysage de la recherche scientifique en Afrique noire. La vulgarisation scientifique qui s'en est suivie a permis, à travers la publication du volume des interventions, de diffuser de nouveaux modes d'approche du texte littéraire africain.

Au rang de ceux-ci figure l'herméneutique négro-africaine d'Engelbert Mveng. Pour cet auteur, cinq éléments articulent le langage négro-africain : *« Le rythme, le geste, la parole, le signe et la signification* » (1973 : p. 124). Son approche critique du texte entretient un lien intertextuel avec l'herméneutique comprise comme « la science de l'interprétation » (1973 : p. 122). Sa variante conceptuelle « *donne la clef qui permet de déchiffrer, de pénétrer, d'identifier, de comprendre, bref de connaître une œuvre de façon authentique* » (1973 : p. 122). Dans le même ordre d'idées, le transculturalisme perçu comme approche du texte littéraire, connaît son essor grâce à sa vulgarisation dans l'essai *Transpoétique*. Le fait pour des critiques littéraires d'en faire usage pour le décryptage des œuvres s'inscrit dans un processus de diffusion dont la finalité est son appropriation par le grand public. La médiation assumée par le vulgarisateur scientifique est ainsi de type dialogal du moment où elle sert de passerelle entre la Science et le profane. Dans sa posture de vulgarisateur scientifique, Hédi Bouraoui fait connaître sa théorie en ces mots :

> *« Le transculturalisme, est d'abord, et avant tout, une profonde connaissance de soi et de sa culture originelle afin de transcender d'une part, et de la trans/vaser d'autre part, donc la transmettre, à l'altérité. Ainsi se créent des ponts de compréhension, d'appréciation, de tolérance, de paix entre le moi et les autres, la culture d'un pays à l'autre dans son intraitable différence » (2005 : p. 10).*

Autant le dire, la vulgarisation scientifique s'avère un socle propice à l'éclosion de nouvelles théories littéraires suivant l'esprit de l'éthique. Celle-ci se définit « *autant [comme] une affaire de comportement qu'un ensemble de compétences et de connaissances* » (Piper, Gentile & Daloz Parks, 1998 : p. 115).

2.4. L'éthique au service d'une cause : promouvoir l'acte de lecture

La vulgarisation scientifique s'avère, à bien y regarder, un acte de sémiotique, stricto sensu. Elle s'exhibe, dans son acception ludique, comme un « *jeu [qui] consiste à mettre le texte sens dessus-dessous afin d'élucider les "dessous de sens"* » (Groupe d'Entrevernes, 1985 : p. 7). Elle cible le texte littéraire et se préoccupe d'en questionner les ressorts sémantiques divers qui conduisent à sa démystification. Elle a donc une visée éthique en ceci qu'elle se déploie dans la perspective d'enseigner le profane sur l'utilité de la littérature. De fait, « *la littérature "représente" la "vie" ; et la "vie" est, dans une large mesure, une réalité sociale* » (Welleck & Warren, 1971 : p. 129). Le vulgarisateur scientifique se décrit à cet égard comme un littérateur avisé, un facilitateur altruiste, un prophète qui scande l'avènement des temps nouveaux. Visionnaire prospectif, mû par la promotion d'une forme nouvelle de « *griotique* » dont la visée est de chanter, à la suite du démiurge-créateur, l'avènement d'un monde neuf, il mobilise deux types de compétence pour impulser un changement de comportement chez le destinataire : celle de lecteur et celle de littéraire-scientifique.

Le message littéraire ne prospère que lorsqu'il est relayé par le biais de la vulgarisation scientifique. Mais pour parvenir à ce stade du dialogue scientifique, le vulgarisateur mue en lecteur décryptant les signes à l'adresse de la communauté tout entière. Son rôle se justifie par le fait que « *c'est le lecteur qui est le "producteur du texte", l'écrivain est l'homme de peine qui pousse des brouettes de mots pour la construction d'un édifice dont seul le lecteur "scriptible" averti connaît le grandiose dessein* » (Gordimer, 1996 : p. 29). La production du texte en question suppose du lecteur la maîtrise des outils théoriques devant accompagner le processus de vulgarisation scientifique. En ce sens, la lecture, pour le vulgarisateur, ne s'avère plus une activité ludique routinière, mais une stratégie de lecture transformant l'homme en une totalité du réel, corps, âme et esprit. Schmitt et Viala partagent ce point de vue lorsqu'ils assertent qu'« *au sens strict, la lecture est l'action de déchiffrer un autre écrit. Mais au sens large, lire, c'est observer un ensemble de signes, de quelque nature qu'il soit, pour en connaître le sens* » (1982 : p. 10).

Le vulgarisateur scientifique confère ainsi une autre significativité à l'acte de lire. Celle-ci la révèle comme une instance d'essence dialogal. Lorsqu'il théorise le dialogisme, Mikhaïl Bakhtine entend mettre en exergue l'interaction qui se constitue entre le discours de l'énonciateur et les discours qui lui sont extérieurs. Le statut d'énonciateur est assuré par l'artiste tandis que les discours extérieurs sont l'œuvre du vulgarisateur scientifique. Le dialogisme, qui évolue avec Julia Kristeva au plan épistémologique, devient l'intertextualité. Nathalie Piégay-Gros allègue à ce sujet que « *nul texte ne peut s'inscrire indépendamment de ce qui a été déjà écrit et il porte, de manière plus ou moins visible, la trace et la mémoire d'un héritage et de la tradition* » (1996 : p. 7). Les relations sous-jacentes ici évoquées adressent les rapports entre le texte et le lecteur dans une dynamique de dialogue. L'énonciateur produit un texte qu'il soumet à la sagacité du lecteur. Ce dernier en fait le motif communicationnel dont la finalité est d'approfondir le sens d'un texte en vue d'en extirper le message. Celui-ci s'institue sans lui mais son destin est collectif en ceci qu'il entraîne une masse de lecteurs de divers pays. De ces rapports, en émane un autre, celui considérant « *la lecture [comme] une activité productrice de sens* » (Schmitt & Viala, 1982 : p. 10). Le sens qui découle de l'acte de lecture et se déploie par le biais du vulgarisateur scientifique à l'adresse du grand public, invite à poser un regard neuf sur l'institution de la littérature. Elle ne se résume plus à l'acte de lecture mais à un

système de signes qu'il convient de démythifier. Les codes générés par l'écrivain permettent de susciter un dialogue avec un public à un moment donné de son histoire. C'est certainement pourquoi des critiques affirment que « *le romancier se place entre le lecteur et la réalité qu'il veut lui monter et il l'interprète* » (Bourneuf & Ouellet, 1972 : p. 24). L'importance de la lecture dans le rôle joué par le vulgarisateur scientifique s'avère capitale dans l'entreprise dialogale. Celle-ci n'est donc plus envisagée comme une activité veule, d'essence morbide, qui ne change rien et n'apporte rien au cours de l'histoire. Elle s'appréhende au contraire comme un processus : celui du dévoilement du tracé d'un monde nouveau dont les ressorts sont révélés au moyen de la littérature. On ne lit évidemment que ce qui est écrit. Car, comme le dit le critique, « *le langage de l'œuvre est révolutionnaire par le fait même que son engendrement infini met au défi l'institution critique* » (Mitterrand, 1980 : p. 9). Dans l'optique de susciter des changements dans le monde, au bénéfice du public pour lequel il crée l'œuvre littéraire, le romancier dialogue implicitement avec le critique chargé d'en vulgariser le contenu scientifique. Ce dernier devient le porte-parole du démiurge auprès du profane dans le cadre d'une synergie des partenaires de la communication scientifique dont l'un des enjeux prioritaires n'est autre que l'expérience du dialogue fertile entre destinateur et destinataire ou profane. On est donc en droit de croire que « *la littérature […] paraît […] la somme des réponses possibles aux questions réelles que se posent un homme, et, à travers lui, une époque, une civilisation et, à la limite, l'humanité* » (Dobrovsky, 1966 : p. 93).

Conclusion

À tout prendre, la communication à distance ou le dialogue qui s'opère entre vulgarisateurs scientifiques et profanes revêt diverses modalisations. Elle se manifeste à travers diverses stratégies telles que la publication d'articles, d'ouvrages collectifs, la tenue de colloques, et autres, l'organisation de journées d'études. La vulgarisation scientifique remplit un certain nombre de fonctionnalités qui se confondent aux fonctions du langage de Jakobson et épousent les rôles assignés aux chercheurs-vulgarisateurs par la règlementation en vigueur dans le champ de l'enseignement supérieur. Vulgariser la science, de ce point de vue, revient à diffuser des travaux universitaires afin de se construire une carrière (changement de grades) ; innover (théoriser pour un meilleur décryptage des créations littéraires africaines) ; former et informer son destinataire (l'initier à un changement de comportement pour promouvoir en lui les valeurs et vertus incarnées par la lecture et la littérature). Voilà pourquoi les destinataires potentiels du travail scientifique se recrutent principalement dans les milieux intellectuels constitués d'enseignants, d'étudiants, de critiques littéraires, de chroniqueurs divers, des membres de jury des prix littéraires. On comprend pourquoi le processus de vulgarisation scientifique des travaux sur internet présente un meilleur profil, celui de toucher un large public cible. Par ailleurs, la diversité des revues, annales, livres virtuels ou physiques, voire des congrès, colloques et autres, journées d'étude en ligne, relève d'une stratégie de vulgarisation de la science qui s'avère plus efficace que certaines autres aux quatre extrémités de la planète. Au bout du compte, la vulgarisation scientifique épouse les mêmes missions que celles assignées à l'écrivain dont elle se veut l'écho :

> *« l'écrivain camerounais, […] a une mission toute particulière […] c'est lui qui forge l'esprit de son peuple […] plus que tout citoyen [il] a pour tâche de consacrer son œuvre à l'édification nationale, et la littérature camerounaise devient une littérature militante, engagée, non seulement dans la voie de la promotion des*

valeurs culturelles mais aussi et surtout dans l'examen critique de l'héritage ancien et présent » (Nnomo, 1985 : p. 87).

Références bibliographiques

ARCAND, R. & N. BOURBEAU (1995). *La communication efficace. De l'intention aux moyens d'expression*. Anjou, Québec, Canada : CEC.

BAKHTINE, M. [1979] (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris, France : Gallimard.

BARTHES, R. (1964). *Essais critiques*. Paris, France : Seuil.

BOURAOUI, H. (2005). *Transpoétique, Éloge du nomadisme*. Montréal, Canada : éd. Mémoire d'encrier.

BOURNEUF, R. & OUELLET, R. (1972). *L'univers du roman*. Paris, France : PUF.

CHAVENET, A. (2001). « Statut : auteur-éditeur-diffuseur ou le difficile parcours du livre insulaire ». *Revue Notre Librairie*, Littératures insulaires du Sud, (143), 128-131.

DJEDANOUM, N. (2000). « Rwanda : écrire par devoir de mémoire », *Revue Notre Librairie*, (138-139), 116-123.

DOBROVSKY, S. (1966). *Pourquoi la nouvelle critique. Critique et objectivité*. Paris, France : Mercure de France.

DUBOIS, J. (1987). « La sociologie de la littérature ». Dans M. DELACROIX (dir.), *Introduction aux études littéraires. Méthodes du texte*, (p. 288-295) ; Paris, France : Duculot.

GORDIMER, N. (1996). *L'écriture et l'existence*. Paris, France : Plon.

GROUPE d'ENTREVERNES. (1985). *Analyse sémiotique des textes : introduction, théorie, pratique*. Paris, France : PUL.

JAKOBSON, R. (1963), « Linguistique et poétique », *Essais de linguistique générale*. Paris, France : Minuit, p. 209-248.

KLEIN, C. & *al.* (1998). *Mieux lire. Mieux écrire. Mieux parler*. Paris, France : Hachette.

KLLNKENBERG, J.-M. (1996), *Précis de sémiotique générale*. Paris, France : Seuil.

MITTERAND, H. (1980). *Le discours du roman*. Paris, France : PUF.

MVENG, E. (1973). « Introduction à l'herméneutique négro-africaine », Société Africaine de Culture (dir.), *Le critique africain et son peuple comme producteur de civilisation*. Paris, France : Présence Africaine, p. 121-134.

MVE-ONDO, B. (2005). *Afrique : la fracture scientifique*. Paris, France : Futuribles.

NDACHI TAGNE, D. (1990). « Le métier d'éditeur. Trop de risques chez nous ». *Revue Notre Librairie*, Littérature camerounaise (100), 52-53.

NNOMO, M. (1990). « Le concept de littérature nationale : l'exemple du Cameroun ». *Annales de la FLSH*, (2), 81-97.

OWONA-NDOUGUESSA, F. X. (1997). *Comprendre la chanson de Salomon de Toni Morrison*. Paris, France : Les classiques africains.

PIEGAY-GROS, N. (1996). *Introduction à l'intertextualité*. Paris, France : Dunod.

PIPER, Th., GENTILE M. & DALOZ PARKS, S. (1993). *Enseigner l'éthique ? Le Havard Business School relève le défi*. Boston, Etats-Unis : Harvard Business School Press.

RASCHI, R. (1999). « La parole poétique d'Alain Mabanckou », *Revue Notre Librairie*, (137), 84-91.

REVUE NOTRE LIBRAIRIE. (1998). *Nouveaux paysages littéraires* (135), 29.

SCARPA, M. « Dialogisme ». Dans A. GLINOER & D. SAINT-AMAND (dir.), *Le lexique socius*, URL : http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/64-dialogisme, page consultée le 05 avril 2020.

SCHMITT, M. P. & VIALA, A. (1982). *Savoir-lire*. Paris, France : Didier.

WELLECK, R. & WARREN, A. (1971). *La théorie littéraire*. Paris, France : Seuil.

Pour citer cet article
Pierre Suzanne EYENGA ONANA, « Vulgarisation scientifique et dialogisme multimodal en littérature africaine contemporaine : des modes de déclinaison aux enjeux épistémo-éthiques », *Paradigmes* 2020/8, p. 43-57.

Cours de grammaire du FLE

Quelle (s) métalangue (s) en contexte universitaire algérien ?[1]

Dr Nadjah HENKA
Labo LeFEU [E1572304 : Fled]
Département de Lettres et de Langue Française
Faculté des Lettres et des Langues
Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)

Dans ce papier, nous nous questionnons sur la métalangue utilisée dans l'enseignement-apprentissage de la grammaire du FLE en contexte universitaire algérien. En Cours de grammaire, deux métalangues cohabitent : l'une vulgarisée et ancrée dans le répertoire des ex-écoliers, l'autre savante et rigoureuse que l'enseignant doit vulgariser pour la rendre plus accessible. En classe de langue, l'enseignant devra-t-il ou pourra-t-il encore réconcilier ces deux métalangues ? Et quand l'enseignant recourra-t-il à l'une plutôt qu'à l'autre ?
Mots-clés : *Grammaire, métalangue, vulgarisée, savante, contexte universitaire.*

FLE grammar course:
Which metalanguage (s) in Algerian university context?
In this paper, we question the metalanguage used in the teaching - learning of FLE grammar in an Algerian university context. In the grammar lesson, two metalanguages coexist: one popularized and anchored in the repertoire of ex-schoolchildren, the other scholarly and rigorous that the teacher must popularize to make it more accessible. In the language class, will the teacher have to or can he still reconcile these two metalanguages? And when will the teacher use one rather than the other?
Keywords: *Grammar, Metalanguage, Popularized, Scholarly, University Context.*

Introduction

À l'Université Kasdi Merbah Ouargla, au Département des Lettres et Langue Française, la matière « *Grammaire* » est dispensée consécutivement la première et la deuxième année de Licence. L'enseignement-apprentissage de la grammaire s'y donne de manière explicite avec l'usage de la métalangue – nous soulignons ici que l'usage d'une métalangue n'est pas nouveau pour les étudiants dans la mesure où les ex-écoliers ont déjà « bénéficié », durant leur scolarité, d'un enseignement explicite de la grammaire du FLE. Le travail grammatical réflexif n'était et n'est encore qu'un prétexte pour introduire la métalangue. Ce travail se limite quasi-exclusivement à l'étiquetage. Or, en Cours de grammaire *en contexte universitaire*, un nouvel enseignement est dispensé et une nouvelle métalangue dite savante est utilisée ; elle cohabite avec celle des ex-écoliers considérée comme vulgarisée et peu rigoureuse.

1 L'auteur tient à remercier M. le Pr. Foudil DAHOU, rédacteur en chef et membre des comités de rédaction et de lecture de la revue *Paradigmes*, pour l'avoir encouragée à terminer cet article.

1. La compétence grammaticale des ex-écoliers : état des lieux

À l'université, l'enseignant de grammaire constate souvent que bon nombre d'ex-écoliers ne possèdent pas ce qu'on peut appeler « *un seuil minimal* » en grammaire explicite et que, par ailleurs, les informations grammaticales[2] qui ont été dispensées jusqu'alors aux ex-écoliers sont fragmentées, incomplètes et parfois erronées. En effet, beaucoup de nouveaux bacheliers ne savent pas identifier, dans des phrases ou simplement dans un texte, les différentes catégories grammaticales : *adjectif, adverbe*, etc. ; *sujet, COD, COI*, etc. ; *GN, GV, GP, GAdj*, etc. Ils confondent la nature (catégorie) d'un mot ou segment et sa fonction syntaxique. Par exemple, ils ne distinguent pas *l'adjectif* catégorie de *l'épithète* (fonction syntaxique) ; pas plus qu'ils ne discernent les déterminants « *la, le, les, leur* » de leurs homonymes pronoms – si certains peuvent faire la distinction entre les deux catégories, ils ne parviennent pas à fournir des justifications (satisfaisantes).

D'où le constat amer que beaucoup d'ex-écoliers ne maîtrisent pas l'orthographe grammaticale. Souvent, ils ne savent pas choisir entre les homophones grammaticaux[3] ou ce qu'on peut appeler les « pseudo-homophones », et des mots grammaticaux ou des désinences verbales[4]. Ils écrivent alors « *à leur manière* » ce qui leur semble « *être correct* » comme différents homophones et pseudo-homophones du système étranger – ce que nous remarquons fréquemment même chez des étudiants de première et deuxième année qui ont un « *bon français* ».

Nous insistons là-dessus : *les différents éléments de l'orthographe grammaticale que nous venons de mentionner ne figurent ni au programme grammatical de la première année ni à celui de la deuxième année*. Les étudiants assurent habituellement leur passage en deuxième année sans qu'un enseignement de ces éléments ne soit dispensé. Cependant, ils sont malheureusement sévèrement sanctionnés lorsqu'ils commettent ce type d'erreurs jugées « *intolérables* ». L'orthographe grammaticale est considérée par bon nombre d'enseignants des autres matières comme étant acquise car :

> *« Comment se fait-il qu'un étudiant en première année ne sache pas orthographier correctement les différents homonymes, ni maitriser sa conjugaison ou oublie encore de faire ses accords ? C'est pourtant la moindre des choses ! »*, dénoncent-ils.

Or, les enseignants de français du L1 n'accordent que peu d'attention à ce type d'erreur. Pour eux, il faut « *voir plus loin que la correction des "fautes"* » (Bellemare, 2012). Nous estimons ici qu'une certaine indulgence est de rigueur. Entre nous, un écrit n'est-il pas toujours compréhensible *même si on a orthographié le « à » : « a » ou le « et » : « est » ?* On n'a qu'à penser aux SMS et aux discussions notamment entre spécialistes sur les forums où ce type d'erreurs qui pourrait être considéré parfois comme des fautes dues à la saisie, à l'inattention, au surmenage ou à la méconnaissance même n'entrave très souvent pas la communicabilité du message. *Ce qui importe finalement, et avant tout, n'est-ce pas la transmission du message, l'échanges de l'information, la structure du texte, la qualité de l'argumentation ?*

---

2 Nous ne disons pas *savoir* et *savoir-faire grammaticaux* – la nuance est essentielle ici.
3 Par exemple : *a/à, est/et, son/sont, ses/ces, ou/où, on/en*.
4 Par exemple : *ma/m'a/m'as, ta/t'a, la/l'a, … -e, -ent ; -er, -ez, -é, -ai, -ait, aient…*

Pourquoi trop reprocher à des apprenants étrangers de commettre de telles erreurs si on sait que, selon les dernières recherches effectuées en France et dans d'autres pays francophones, beaucoup d'élèves ayant le français comme langue première ne savent pas orthographier correctement les différents homophones ou autres mots de leur langue et font des erreurs portant sur tous les types d'accord. Il s'avère donc tout à fait illogique d'exiger de nos étudiants d'être plus royalistes que le roi ! Pour des apprenants de FLE, nous pouvons considérer que savoir orthographier les homophones et réussir tous les types d'accord relève de la maitrise des « *subtilités* » grammaticales et orthographiques du système étranger [5] – ce qui ne devrait être exigé qu'à un niveau avancé de performance en FLE.

Il est par conséquent inadmissible d'exiger *l'impossible* des ex-écoliers, qui n'ont fait que très peu de grammaire – pour ne pas dire très peu de français – et qui ne savent même pas catégoriser, de maitriser ces « subtilités » sans que son enseignement ne leur soit dispensé de nouveau[6]. On ne mettra jamais la charrue avant les bœufs : la maitrise de l'orthographe grammaticale est la dernière étape en savoir grammatical. Pour orthographier correctement, il faut d'abord maitriser les règles de la syntaxe et savoir catégoriser[7]. Comme le souligne André Chervel, « *la grammaire scolaire n'a jamais eu d'autre raison d'être que de servir d'auxiliaire pédagogique à l'enseignement de l'orthographe* » (1977, p. 24). Les difficultés orthographiques sont dues à l'écart entre l'écriture et la langue orale. L'objectif de la grammaire était d'apprendre aux élèves à orthographier correctement les mots, à faire les différents accords, etc. Pour cela, tout un appareil terminologique a été introduit à l'École.

Or, les sanctions que subissent les étudiants et qui sont dues à leur faible maîtrise de l'orthographe grammaticale obligent souvent l'enseignant de grammaire d'interrompre son programme pour donner de « *petites leçons* », des dictées et quelques *exercices à trous*[8] à réaliser en classe et à la maison sur les homonymes et pseudo-homonymes auxquels il consacre 03 heures du volume horaire. L'enseignant leur indique aussi quelques adresses de sites Internet interactifs – les étudiants peuvent ainsi s'exercer et s'autocorriger.

Un autre constat que l'enseignant de grammaire ou ceux des autres matières ne manquent pas de faire lors de la lecture et/ou correction-évaluation des écrits des ex-écoliers est la non maîtrise de la syntaxe[9] et de la conjugaison, l'omission des articles et des prépositions ou leurs ajouts, une quasi-absence ou non maîtrise des connecteurs logiques

---

5 On n'a qu'à penser aux règles de la formation du féminin et du pluriel des noms et adjectifs français, à celles d'accord du participe passé et à celles de la dérivation verbe ou adjectif/nom.

6 Il arrive même d'enseigner au Moyen à des apprenants qui ne savent pas encore orthographier correctement les différents homonymes, « *les subtilités orthographiques* » de la LE telles l'accord du participe passé avec le COD, l'accord des noms composés et l'accord des adjectifs de couleurs tels *vermillon, jaune doré* et *bleu-vert*.

7 Cela ne signifie en aucun cas qu'on doit tolérer les fautes dues à la non maitrise de l'orthographe grammaticale. Il faut seulement être juste envers ceux qui n'ont presque jamais fait de grammaire.

8 Voir également le texte lacunaire et la technique de closure.

9 Notamment, en termes d'ordre des mots.

et chronologiques, un manque de cohésion et de cohérence, etc. Ces « *erreurs* » sont causées par la non intériorisation de la grammaire de la LE ainsi qu'à une insuffisance de l'appropriation des règles explicites régissant le système étranger.

Bref, l'enseignant remarque que bon nombre des ex-écoliers n'ont pas intériorisé la grammaire de la LE d'une manière satisfaisante, que leur métalangue est trop « *pauvre* » et qu'ils ne savent ni catégoriser ni orthographier[10]. C'est la raison pour laquelle la Licence en langue intègre une matière consacrée à la grammaire avec un horaire hebdomadaire de 03 heures durant les deux premières années. Une question cruciale : *l'étudiant peut-il parler, lire ou écrire dans toutes les disciplines dispensées en LE sans avoir intériorisé d'une manière satisfaisante sa grammaire et sans savoir catégoriser les différentes unités du système étranger pour un usage approprié ?*

À considérer raisonnablement la situation, l'enseignant universitaire algérien ne devrait ni s'étonner ni être trop exigeant avec les étudiants de la première année lorsqu'ils commettent les différents types d'erreurs évoquées ci-dessus. Les ex-écoliers n'ont que (très) peu de prérequis en grammaire explicite. Évidemment, c'est à l'Université que les ex-écoliers vont *apprendre à apprendre la grammaire*.

2. La grammaire à l'Université : une compétence transdisciplinaire

En contexte universitaire, la grammaire n'est pas cette sous-discipline du français (grammaire, conjugaison, vocabulaire et orthographe) où, selon Corder (1973), « *les descriptions [qu'elle fournit] sont des auxiliaires pour l'apprentissage et non l'objet de l'apprentissage* » (Besse & Porquier, 1984, p. 199) – concrètement, la grammaire n'est plus seulement cette matière à enseigner en vue de maîtriser la LE en réception et en production parce que l'étudiant n'est pas un *simple* apprenant de la LE[11] comme il a pu l'être à l'École où la grammaire était un « *instrument* » limité à l'apprentissage général la LE.

À l'Université, l'étudiant possède un statut complexe. Il est à la fois ex-écolier auquel a été dispensé « *peu* » de grammaire de la LE, apprenant de la LE, apprenant des matières (disciplines) dispensées en LE, « *usager* » (faux débutant) de la LE, futur enseignant de la LE[12], futur mastérant en des spécialités dont l'enseignement est dispensé en LE et pourrait être futur chercheur dans l'une des disciplines linguistiques, didactiques ou littéraires où la LE est langue d'enseignement-apprentissage et de rédaction des travaux scientifiques et de la thèse de recherche.

De là, on peut dire qu'en Cours de grammaire, les descriptions grammaticales et la métalangue qui en découle ne sont pas seulement « *des auxiliaires pour l'apprentissage* » de la LE, elles sont également objet et objectif d'apprentissage. La maîtrise de la grammaire et de sa métalangue sont indispensables afin d'aborder les autres matières en Licence et en Master. La compétence grammaticale est, sans conteste, *une compétence transdisciplinaire*. La transdisciplinarité constitue un objectif en soi et le noyau dur du

10 Il ne faut pas trop le reprocher aux ex-écoliers qui n'ont fait que (trop) peu de grammaire.

11 *Ne pourrions-nous pas nous avouer que nos apprenants sont des étudiants* DE *français ?*

12 Même si les diplômés sont détenteurs d'une Licence académique, 80 à 90% d'entre eux passent un concours pour être recrutés au Primaire ou au Moyen.

milieu académique où l'écrit prédomine comme support, moyen et objectif d'enseignement-apprentissage – d'où encore l'intérêt indéniable de la métalangue.

Ainsi conçue, la métalangue en Cours de grammaire se décline certes comme une compétence transdisciplinaire, mais « complexe » et … souvent « ambitieuse ». De fait, nous le soulignons, encore une fois, la maîtrise des descriptions grammaticales et de la métalangue qui en découle est indispensable à la compréhension et à la rédaction. Mais qu'est-ce qui justifie finalement le recours à la métalangue savante en Cours de grammaire du FLE ?

3. Le choix de l'usage de la métalangue savante à l'Université algérienne

En Cours de grammaire, trois métalangues cohabitent : **M1**, **M2**, **M3**. D'une part, les deux premières, **M1** et **M2**, ont des **statuts opposés**. La première, **M1**, appelée **grammaticale**, « *élaborée par l'institution scolaire pour répondre à ses besoins et objectifs, est unifiée et fermée, peu rigoureuse d'un point de vue scientifique* » (Pellat, 2001, pp. 658-659). La deuxième, **M2**, appelée **savante**, « *est rigoureuse, ouverte et diversifiée selon les théories* » (Pellat, 2001, pp. 658-659) linguistiques et les domaines. D'autre part, **M2** et **M3**, qui n'ayant pourtant pas des statuts véritablement opposés, s'opposent. **M2**, **métalangue savante**, est la raison d'être de **M3**. Cette dernière n'est qu'une **forme vulgarisée** de **M2**. Il s'agit d'une « *reformulation* » ou « *traduction* » de la métalangue des spécialistes à une métalangue destinée aux apprenants initiés qui peut être institutionnelle ou « *institutionnalisée* » par l'enseignant, ou provisoire.

Ainsi, l'enseignant s'adonne à un travail permanant de confrontation et de réconciliation de deux métalangues : l'une ancrée dans le répertoire grammatical des étudiants, l'autre savante et indispensable. La métalangue savante constitue un prérequis pour l'apprentissage des autres matières, linguistiques, littéraires et même méthodologiques, de la Licence et des autres cycles supérieurs. Ainsi, l'objectif de l'usage de la métalangue savante est l'acquisition par l'étudiant d'un vocabulaire indispensable, cohérent et rigoureux lui permettant d'aborder les différentes matières et d'accéder aux ouvrages et articles de référence où la métalangue grammaticale traditionnelle est concurrencée par une métalangue savante, grammaticale et linguistique. Mais la métalangue savante est souvent incompréhensible pour les novices non encore spécialistes. Pour la rendre accessible, l'enseignant de grammaire doit la « *vulgariser* ».

L'enseignant de grammaire se retrouve, de la sorte, chargé d'accomplir plusieurs missions (dans la mesure de ses moyens) :

- La métalangue de l'École est vulgarisée, peu rigoureuse, souvent « erronée » et réduite à l'utile et au nécessaire pour des besoins exclusivement instrumentaux de la LE. Cette métalangue est « ancrée » dans le répertoire grammatical[13] des ex-écoliers et dont l'enseignant doit user.
- Le passage vers le monde universitaire/académique nécessite de débarrasser l'étudiant de cette métalangue car l'Université est le lieu par excellence où ce qui est « *acquis* » à l'École se remet en cause et se discute, où les idées « se *disputent* » même et où l'apprenant de la LE est considéré comme (futur) « *usager* » de cette langue, futur enseignant de la

13 Si les ex-écoliers ne savent pas distinguer les différentes catégories, peut-on dire qu'ils ont vraiment une métalangue ancrée dans leur répertoire ? – la question demeure.

LE, futur mastérant et futur chercheur – l'élargissement des horizons d'attente de cet apprenant à statuts multiples devrait s'accompagner d'une modification dans ses manières d'aborder le savoir universitaire.

Mais,

- le statut de l'apprenant en tant qu'initié en grammaire explicite et en métalangue savante exige le recours à son répertoire métalangagier et à la simplification et vulgarisation de la métalangue savante nouvelle.
- Le statut de l'apprenant en tant que futur enseignant incite l'enseignant de grammaire à formuler cette interrogation : *l'étudiant ne devrait-il pas conserver sa métalangue de l'École parce qu'il en aura besoin comme futur enseignant ?*[14]

L'enseignant de grammaire est en permanente recherche d'un équilibre entre une métalangue ancrée dans le répertoire des ex-écoliers et une métalangue savante et rigoureuse, souvent nouvelle pour les étudiants et que l'enseignant tente de leur rendre accessible en la vulgarisant : *l'enseignant opère, effectue des aller-retours entre les trois métalangues antérieure (celle des ex-écoliers), savante et vulgarisée.*

Pour l'enseignant, l'introduction et le choix de l'usage de la métalangue savante en Cours de grammaire se justifie amplement.

3.1. La confusion, le manque de rigueur et la « superficialité » de la métalangue antérieure

L'une des raisons de l'usage de la métalangue savante en classe de grammaire est la confusion et le manque de rigueur dans la métalangue des ex-écoliers. La métalangue scolaire ou « antérieure » est souvent erronée et dès lors ne peut être efficace. Elle confond, par exemple, *catégorie grammaticale* et *fonction syntaxique*. Prenons le cas de la fonction *sujet*. L'institution scolaire parle de GN/S : groupe nominal sujet. Or, le GN n'est que l'une des catégories grammaticales pouvant assumer cette fonction syntaxique. L'enseignant de grammaire essaie de mettre de la logique dans le répertoire de ses apprenants et d'aborder le fait linguistique dans son exhaustivité : le sujet est une fonction syntaxique qui peut être remplie par : un GN, un pronom, un verbe, une proposition subordonnée – évidemment, l'enseignant ne peut introduire ce « *choc terminologique* » sans l'accompagner d'exemples.

La grammaire scolaire de la LE se focalise sur la « *forme* » des catégories. Elle est « *superficielle* ». Par exemple, lorsqu'elle aborde les articles définis : *le/la*, elle les présente dans un corpus constitué des syntagmes nominaux très réduits de type : « *le/la* + *nom* ». Elle ne traite pas la valeur sémantique de ce type de déterminant. Tout ce qu'elle se contente de dire c'est que « *"le" détermine un nom masculin et "la" un nom féminin* » – des « *indications* » qui serviront à aborder des phénomènes d'ordre purement formel tel l'accord : *nom/adjectif, sujet/verbe*, etc.

Or, en Cours de grammaire, toutes ces informations ou « règles » constituent des acquis préalables alors que le travail grammatical de l'enseignant universitaire consiste à attirer l'attention des étudiants sur des phénomènes d'ordre sémantique, énonciatif, tel

14 Mais ce futur enseignant ira-t-il dispenser des informations erronées ? – Par exemple, *à l'Université, il a appris qu'il devait dire S/GN alors que les manuels utilisent GN/S.*

l'usage de « *"le" générique* » et celui de « *"le" spécifique* ». L'enseignant suscite la réflexion des étudiants sur le choix du déterminant défini « le » qui exclut celui du déterminant indéfini « un » ; le choix du singulier qui exclut celui du pluriel[15, 16].

3.2. La métalangue antérieure fait appel à la périphrase

La périphrase domine dans les métalangues vulgarisées où l'on rencontre une locution ou une suite de mots pour désigner « X » qui, dans la métalangue savante, est désigné par un seul mot. Par exemple, les expressions : « *formation des mots* » ou « *composition des mots* », « *se placer avant* », « *se placer après* », « *de vérité générale* » sont considérées, en Cours de grammaire, comme des périphrases et sont substituées par des termes « plus exacts » dont la composition est souvent savante. Ainsi, les expressions citées sont successivement désignées par : « *morphologie* », « *antéposé* », « *postposé* » et « *atemporel* ».

3.3. La métalangue savante : « norme » du milieu académique

Comme on vient de le souligner, si la métalangue antérieure a recours à la périphrase la métalangue savante est par contre plus rigoureuse et plus économique. Elle constitue le « *noyau dur* » du langage universitaire et de ce fait, elle est la seule valable en production académique. La métalangue savante est « *la métalangue-norme* » à laquelle tous les étudiants doivent se conformer. C'est « *la variété haute* ». Ainsi, dans les ouvrages et articles de spécialité, ce sont les termes savants tels « *morphologie* », « *antéposé* », « *postposé* », « *atemporel* », … qui font foi et loi.

Or, il n'est pas facile d'installer la métalangue savante dans le répertoire des étudiants sans causer un « *choc terminologique* ». L'enseignant de grammaire devrait donc convaincre ses étudiants de « *la fausseté* » et/ou du « *manque de rigueur et de scientificité de la métalangue vulgarisée* » – celle de l'École – considérée par l'enseignant et l'Université comme « *une variété basse* », en faisant appel à la logique, à la syntaxe, la morphosyntaxe, à la morphologie, à la phonétique-phonologie et aux autres disciplines linguistiques telles la sémantique et l'étymologie. Nous pouvons ajouter que c'est aussi par « *économie* » que l'enseignant opte pour l'usage de la métalangue savante.

Cependant la « *métalangue-norme* » du milieu académique se caractérise souvent par sa composition qui est purement savante. Cette métalangue réservée à la communication entre spécialistes est incompréhensible pour les apprenants de FLE, initiés au domaine académique. Comme le précise Jacobi (1985), « *les scientifiques et les techniciens* » parlent « *un langage incompréhensible* ». Pour la rendre accessible, l'enseignant use de deux procédés :

- la conversion de la métalangue savante par le recours au répertoire des ex-écoliers
- ou la simplification/vulgarisation de cette métalangue.

---

15 Le texte est un poème, *L'albatros*, choisi pour l'étude des différents types d'anaphore. L'enseignant saisit l'occasion d'attirer l'attention des étudiants sur l'opposition singulier/pluriel, « "le" générique » / « "le" spécifique ». En Cours de grammaire, on ne peut pas s'empêcher de faire de la grammaire !

16 UNE PROPOSITION : pour assurer une meilleure coordination et un meilleur rendement du travail des enseignants d'un même niveau, l'enseignant de grammaire devrait être chargé aussi des matières CEE et CEO : 3 heures CEE + 3 heures CEO + 3 heures Grammaire. On n'est jamais si bien servi que par soi !

3.3.1.La conversion de la métalangue savante

Lorsque l'enseignant introduit un terme savant, il doit en donner une explication et une définition la plus « *économique* » en temps et en effort intellectuel. Le moyen le plus efficace d'y parvenir serait de chercher un équivalent dans le répertoire métalangagier antérieur des apprenants. Il ne s'agit pas de « *vulgariser* » mais d'utiliser un terme « *médiateur* » antérieur afin d'établir la métalangue savante. Il s'agit de convertir le terme savant en terme « *connu* » par les apprenants. L'enseignant remarque souvent que les étudiants se sentent plus en « *sécurité terminologique* » lorsqu'il leur fournit un équivalent puisé dans leur répertoire langagier et métalangagier.

Ainsi, lorsque l'enseignant introduit, par exemple, la notion d'« *anaphore* » ou d' « *hyperonyme* », il les convertit dans la métalangue antérieure en énonçant :

– « "*anaphore*", vous dites : "*substitut*" ; "*l'hyperonyme*", vous dites : "*terme ou mot générique*" ».

On remarque que l'enseignant n'utilise pas une expression servant à reformuler telle « *c'est-à-dire* », mais une autre : « *vous dites* » qui signifie : « *vous dites dans la métalangue utilisée à/par l'école* ». Par cette expression « *vous dites* », l'enseignant affiche sa position (ou plutôt la position de l'univers académique) vis-à-vis de la métalangue antérieure :

– « Je n'adhère pas à la métalangue de l'École et vous devriez, vous aussi, ne plus y adhérer et ne plus l'utiliser ».

Le recours au répertoire langagier et métalangagier des apprenants est aussi un moyen de placer la métalangue savante. Dans ce cas, la métalangue antérieure constitue le point de départ, un « *prétexte* », en vue d'inculquer la métalangue nouvelle. Il s'agit de substituer ses éléments par ceux de la métalangue nouvelle. Par exemple, l'enseignant explique :

– « Le sujet peut se placer *avant* ou *après* le verbe. Lorsque le sujet se place *avant le verbe*, on dit : "*le sujet est antéposé*" ; lorsqu'il *se place après*, on dit : "*le sujet est postposé*". Alors, le sujet peut être antéposé ou postposé au verbe ».

On voit que l'enseignant recourt à une périphrase de la métalangue antérieure connue par les apprenants : « *se placer avant* » / « *se placer après* » pour les substituer par les termes savants « *antéposé* » / « *postposé* ».

Nous remarquons, là également, que l'enseignant use de l'expression ou formule « *on dit* » où le pronom indéfini « *on* » fait référence à l'autorité ou norme savante et le verbe « *dire* » introduit le langage et la métalangue dont use cette autorité.

L'enseignant se sert de cette « *règle* » de la place du sujet pour corriger une « *règle erronée* » ancrée dans la mémoire collective grammaticale des ex-écoliers, celle de l'ordre canonique (SVO) de la structure phrastique française :

– « En français, la structure de la phrase ou proposition peut avoir plusieurs ordres : SVO, SOV, VSO, OSV ».

Il convient de souligner que l'enseignant dispense ici des informations servant à l'analyse des propositions, simple et complexe. La maîtrise de cette analyse et de la métalangue grammaticale est indispensable à la compréhension et à la rédaction.

3.3.2.La vulgarisation/reformulation de la métalangue savante

Lorsque l'enseignant ne trouve pas dans le répertoire des ex-écoliers d'équivalent à la métalangue savante, il procède à la simplification/vulgarisation de cette métalangue.

Pour une définition « *savante* » du concept de « *vulgarisation* », nous adoptons celle de Jacobi (1985) :

> *« La vulgarisation est traduction de la langue savante en langue vulgaire (ou commune plus précisément). Dans ce cas, le vulgarisateur se trouve très exactement entre le spécialiste et le non spécialiste ; virtuose de deux registres, il interprète le discours de la science en usant du seul registre commun à la pluralité des destinataires : la langue moyenne ».*

Nous reprenons ici à notre compte la définition du concept de *vulgarisation* donnée par *Le Trésor de la Langue Française informatisé* :

> *« Fait d'adapter des notions, des connaissances scientifiques ou techniques afin de les rendre compréhensibles aux non-spécialistes ; reformulation d'un discours spécialisé qui consiste généralement à le débarrasser de ses difficultés spécifiques, de ses caractères techniques afin de le rendre accessible au grand public. Livre, manuel, revue de vulgarisation, vulgarisation médicale, scientifique » (TLFi, 2020).*

En Cours de grammaire, l'enseignant use d'une (méta)langue « *plus connue* » (Jacobi, 1985) de ses apprenants. Comme le souligne Jacobi, le but de la vulgarisation scientifique est

> *« de traduire la science pour la rendre accessible à l'homme de la rue, à un grand public, pour lui expliquer et l'aider à parler la science dans la langue de tous les jours, et cela ne peut être réalisé qu'à partir d'une reformulation pour rendre la science attrayante et claire » (1985).*

On peut se demander si en milieu universitaire on doit « *vulgariser* » la science « *pour la rendre attrayante et claire* »[17] d'autant plus qu'en contexte académique, la vulgarisation sert à « *traduire la science pour la rendre accessible* » aux non-initiés. L'objectif de la vulgarisation et d'amener progressivement ces universitaires « *à parler la science dans la langue* » des spécialistes. À l'Université, la vulgarisation est un passage obligé qui mène à la spécialisation. Elle n'est qu'une « *solution* » permettant à la fois d'assimiler et d'installer le savoir savant et la terminologie savante. Elle ne peut être, donc, que provisoire car, « *pour instaurer le* "vrai", *l'enseignant doit d'abord prêcher le* "faux" ».

« *Les discours non scientifiques : vulgarisation, enseignement, information […] se contentent de paraphraser, reformuler et traduire* » (Jacobi, 1985) le discours scientifique. Le discours de vulgarisation scientifique n'a pas de caractéristiques bien délimitées. « [Il] *ne possède pas de définition stable et reconnue : il est pluriel. Diversité des pratiques, pluralité*

17 Je peux citer l'exemple de la « *lecture* ». Cette année, certaines étudiantes m'ont avoué qu'elles aimaient lire des contes où l'image est présente à chaque page. Je leur ai rapporté alors des contes adaptés où les images abondaient. Mon objectif était de leur redonner le goût de la lecture. Ces contes « *attrayants* » n'étaient pour moi qu'un prétexte, une « *vulgarisation de la lecture* », et une étape transitoire pour passer à la lecture des textes « *noir sur blanc* » – ce que j'ai réussi finalement à faire. De fait, à l'Université aussi, pour que la science soit attirante, les universitaires doivent d'abord la rendre attrayante en la vulgarisant davantage.

des moyens d'expression, dispersion des intentions didactiques, informatives et distractives… la VS s'échappe du carcan dans lequel l'observateur cherche à la contraindre » (Jacobi, 1985). C'est pourquoi, il nous importe de comprendre les rôles joués et les statuts assumés par tout un chacun :

> *« Le vulgarisateur doit expliquer. Il doit traduire…oui, reformuler. Il s'agit de traduire la science pour la rendre accessible à l'homme de la rue. Parler la science dans la langue de tous les jours » (Jacobi, 1985).*

La vulgarisation se réalise donc par le recours à la reformulation. Pour Jacobi, la reformulation « *est nécessaire pour permettre à une langue scientifique spécialisée de jouer son rôle d'outil de communication pour un cercle élargi d'utilisateurs* » (Jacobi, 1999, p. 155). Cette reformulation doit être adaptée aux capacités des apprenants sans pour autant s'écarter de la métalangue instituée. En effet, l'enseignant de grammaire ne peut pas « *s'abstenir* » de puiser dans le vocabulaire constituant la métalangue grammaticale vulgarisée – métalangue que peuvent rencontrer les étudiants en consultant les documents, manuels et ouvrages de grammaire et de référence. Il ne s'agit pas à proprement parler *d'une vulgarisation d'ordre didactique* mais *d'une vulgarisation d'ordre scientifique* car l'objectif est l'assimilation et l'usage de la métalangue savante et de sa forme vulgarisée – ce qui assurerait au public non-initié de passer au cercle de la communauté universitaire.

Mais, on peut procéder, en grammaire à la vulgarisation didactique destinée à « *un cercle élargi d'utilisateurs* » constitué souvent des élèves du primaire natifs où la métalangue grammaticale use des mots puisés dans le répertoire des apprenants. Il s'agit de parler grammaire dans une langue « *commune* » à toute la classe. Prenons l'exemple *d'anaphore*. Pour l'École primaire, on parle d'« *anaphore nominale* » au lieu d' « *anaphore lexicale* ». On voit que « *nominale* » est dérivé de « *nom* » qui constitue la nature grammaticale de la reprise anaphorique lexicale réduite souvent à la structure syntagmatique nominale la plus simple et la plus réduite (Dét. + N) qu'on présente aux élèves du primaire. Comme l'enseignant sait que ses étudiants peuvent rencontrer la métalangue « *simplifiée* » en consultant des documents sur le Net, il se trouve parfois obligé de l'introduire en Cours de grammaire :

– « "*anaphore lexicale*" qu'on peut appeler aussi "*anaphore nominale*" dans les documents que vous pouvez consulter sur le Net, destinés aux élèves natifs ».

Pour introduire le mot savant, l'enseignant se résout souvent à donner une définition « *approximative* ». Par exemple, pour définir le « "NE" explétif » après l'avoir introduit dans un corpus, on entend l'enseignant dire :

– « Alors, ce "NE" qui ne sert pas à exprimer une négation est appelé "*ne : explétif*". C'est un "NE" qui n'a pas de valeur négative ; c'est-à-dire, que ce "NE" ne constitue pas ou n'est pas le premier élément de la négation comme dans "*Il ne vient pas*" ».

On constate que l'enseignant procède d'abord à la définition de l'élément nouveau « *"NE" explétif* » sans l'avoir nommé : « *Ce "NE" qui ne sert pas à exprimer une négation* » et à la dénomination en usant de la formule « *est appelé* ». Puis, il lui donne une définition-reformulation savante introduite par le présentatif « *c'est* ». Enfin, il use de

l'expression « *c'est-à-dire* », formule prototypique pour introduire une reformulation vulgarisée de type scolaire de la définition-reformulation ou d'une partie de celle-ci : « *n'a pas de valeur négative* », qui équivaut à « *ne constitue pas ou n'est pas le premier élément de la négation* ». L'enseignant termine par la présentation d'un exemple illustratif où le « NE » possède proprement une valeur négative.

L'enseignant s'adonne à un travail de « *lexicographe* » où la métalangue savante (supposée) inconnue est définie au moyen de vocables connus ou métalangue connue. La métalangue savante peut être reformulée en termes connus ou simples, souvent faciles à retenir par les apprenants. Comme dans le cas du *Dictionnaire monolingue*, l'enseignant essaie de trouver ou de donner un équivalent approximatif au terme issu de la métalangue savante.

Nous pouvons citer aussi un autre exemple : dans un cours portant sur l'anaphore, l'enseignant aborde le cas du *déterminant démonstratif* lorsqu'il a une valeur *déictique*. « *Déictique* » est un terme nouveau pour les apprenants qui risquent de ne pas le retenir. Alors que fait l'enseignant ? Après avoir donné une définition de « *déictique* » de type scientifique où abondent les termes nouveaux tels situation/contexte d'énonciation, énonciateur, co-énonciateur[18], l'enseignant recourt à une technique : *la définition par négation* :

– « "Ce" est déictique, c'est-à-dire il n'est pas anaphorique, "ce" n'introduit pas une anaphore, c'est-à-dire, il n'introduit pas une reprise d'une information déjà mentionnée ».

On remarquera la reformulation Y= -X (Y= déictique, X= anaphorique) du mot « *anaphore* » par « *une reprise d'une information déjà présentée* ».

> *« La définition peut ainsi être considérée comme le degré supérieur de l'activité métalinguistique pouvant se manifester dans une reformulation, ce qu'indique Fuchs [1982 : 97] lorsqu'elle signale que l'"activité métalinguistique, dans sa dimension paradigmatique, concerne (…) la reformulation, depuis la pure et simple répétition jusqu'à la définition, en passant par tous les degrés d'interprétation " » (Volteau, Garcia-Deabnc, & Panissal, 2010).*

Le souci de l'enseignant est de fournir des équivalents sémantiques permettant de retenir les mots savants :

> *« Définitions et synonymes ont ainsi en commun de proposer une séquence langagière sémantiquement équivalente à celle du mot vedette, et donc de se prêter à une substitution de ce mot, substitution qui servira de critère permettant de vérifier la justesse de la proposition [IMBS cité par Plane 2005)] » (Volteau, Garcia-Deabnc, & Panissal, 2010).*

Prenons ce que les ex-écoliers appellent « *adjectif démonstratif* » ou « *adjectif possessif* ». Les étudiants réservent l'appellation de déterminant uniquement aux articles car lorsque l'enseignant leur dit : « *"LES"* pronom *ne peut pas commuter avec un déterminant "CES" ou "SES" alors que "LES"* déterminant *le peut* » ; il entend des voix qui contestent timidement : « *Mais, "ces", c'est un adjectif démonstratif !* » Et l'enseignant de sourire et

18 Qui ont une importance presque nulle pour l'enseignement de l'anaphore.

répondre : « *Oui, vous avez tout à fait raison. Mais vous devez savoir que les adjectifs démonstratifs ou les adjectifs possessifs constituent une sous-catégorie des déterminants* ». Là, il convient de faire intervenir la syntaxe linguistique pour corriger les « *idées reçues* » erronées et apprendre aux étudiants que « *si deux unités de la langue peuvent commuter dans le même contexte, alors elles appartiennent à la même catégorie* ».

L'enseignant doit *convertir*, *reformuler*, voire *traduire* sa métalangue linguistique en langage *« symbolique »*, qui n'est qu'un moyen, une technique pour illustrer la commutation et ses « *synonymes* », en traçant au tableau – tout en parlant – les deux axes : axe syntagmatique et axe paradigmatique :

- « L'axe syntagmatique, c'est l'axe horizontal, appelé axe des combinaisons, *c'est-à-dire l'axe de l'ordre des mots et des relations entre ces mots*. C'est l'axe des règles de la syntaxe : *comment les mots s'ordonnent pour former une phrase*.
- L'axe paradigmatique, c'est l'axe vertical, appelé axe de la commutation, c'est-à-dire de substitution, on dit aussi axe de remplacement, axe de choix. *Si nous avons un mot et on peut le remplacer par un autre ça signifie que les deux mots appartiennent à la même catégorie* ».

Sur l'axe vertical, l'enseignant met, l'un au-dessous de l'autre, les différents types de déterminants : *les, des, ces, ses, quelques*.

Ainsi, l'enseignant fait intervenir un code non linguistique pour transmettre le nouveau savoir et la nouvelle terminologie, et pour faciliter leur assimilation et mémorisation par les apprenants. Il a recours non seulement à la vulgarisation mais aussi à un langage spécialisé.

On peut se demander : « *Pourquoi tous ces termes (axe de substitution, axe de remplacement, axe de choix) un seul n'aurait-il pas pu suffire ?* » L'enseignant est obligé de donner toutes les possibilités que pourrait rencontrer l'étudiant en Licence ou en Master en consultant un manuel de grammaire, un site Internet, un ouvrage de référence ou un article de spécialité ou de vulgarisation[19]. L'hétérogénéité de la métalangue, savante ou vulgarisée, est due aux différentes théories linguistiques et à la non unanimité des spécialistes – mêmes entre ceux appartenant à une même école ou même courant linguistique. Il est à noter que les spécialistes en sciences du langage usent souvent de la métalangue savante alors qu'ils traitent des questions relatives à la didactique de la grammaire ou de la langue.

Il convient de souligner que *la vulgarisation de la métalangue savante en Cours de grammaire n'a pas pour fonction la diffusion du savoir* (résultats de la recherche) auprès d'un grand public ; elle constitue par contre un moyen de rendre ce savoir accessible à un public en voie de spécialisation.

Ainsi, le *sujet elliptique* est reformulé en sujet *omis/implicite/caché* :

> *« On ne le voit pas mais il est là mais caché. On peut le reconstituer. Si vous dites "sujet absent" ça signifie qu'il n'existe pas. Or, tout verbe conjugué dans une phrase*

19 La métalangue grammaticale vulgarisée est fréquente dans les articles portant sur la didactique de la grammaire destinés souvent au grand public « spécialisé » : *enseignants de la L1* à l'École.

> *déclarative doit avoir un sujet. Si ce sujet n'est pas apparent ça ne signifie pas qu'il est "absent" ou qu'il "n'existe pas", mais qu'il est caché, implicite. Donc, on ne dit pas : sujet "absent", on dit : sujet "elliptique"* ».[20]

Le recours à la paraphrase. Prenons l'exemple de « *QUE* » *conjonction* introduisant un COD ou un sujet apparent et que les étudiants confondent souvent avec le « *QUE* » *pronom relatif*. Pour faire le bilan des différences entre les deux « QUE », l'enseignant développe tout un discours :

> – « "QUE" conjonction ne remplace rien et n'a pas de fonction syntaxique, ça signifie "QUE" conjonction ne peut être ni sujet ni COD, ni COI ni rien. Regardez : "*Je sais que tu partiras demain.*" "QUE" ne remplace rien… et on a analysé la subordonnée et on a trouvé que "QUE" conjonction n'a aucune fonction syntaxique, alors que "QUE" relatif est un pronom, donc, il remplace un SN, comme dans l'exemple, et il peut aussi remplacer un pronom. "QUE" pronom relatif a une fonction syntaxique : COD. »

On peut remarquer que l'enseignant procède à une reformulation de type didactique de « *fonction syntaxique* ». Cette reformulation est introduite par la formule passe-partout « *ça signifie* ».

L'enseignant demande explicitement ou implicitement aux étudiants d'abandonner un mode de raisonnement dépassé et une métalangue non opératoire ; et d'adhérer au raisonnement et à la métalangue savante. Cette dernière, souvent nouvelle, risque d'exercer une sorte de « *violence symbolique* » (Bourdieu) sur les étudiants et ainsi de déstabiliser leur raisonnement et leur métalangue grammaticaux.

L'objectif de l'enseignant est d'assurer l'assimilation de la nouvelle métalangue (métalangue savante). Cette assimilation, qui signifie aussi intégration de cette métalangue dans le répertoire des apprenants non-initiés, pourrait constituer parfois un objectif trop ambitieux.

4. Une métalangue « ambitieuse » : la métalangue (plus) savante

L'enseignant de grammaire se trouve parfois forcé de « *tout dire* » aux futurs spécialistes. Prenons le cas du « *sujet elliptique* ». L'enseignant « *monte parfois la barre* » de la maitrise de la métalangue savante et parle de « *sujet zéro* », c'est-à-dire que « *le sujet est égal au monème zéro* ». L'introduction de cette métalangue plus savante s'explique par le souci de transmettre à l'apprenant la métalangue spécifique au domaine linguistique qu'on retrouve dans les ouvrages et articles de spécialité.

L'enseignant introduit aussi dans son Cours de grammaire la métalangue savante spécifique aux autres domaines. Il fait appel à la **narratologie** : *narrateur, instance narratrice,* à **la rhétorique** : *comparaison, métaphore, litote, personnification, hyperbole,* à **l'énonciation** : *énonciateur, co-énonciateur, contexte d'énonciation.*

---

[20] Mais, pour certains étudiants, je [l'auteur de l'article -NDLR] ne dirais pas tous : « *loin des yeux, loin du cœur* » – « ils finissent par dire S1 est le sujet de V2 et V3. La métalangue savante s'envole ! L'enseignant la fait entrer par la porte, certains étudiants la font sortir par la fenêtre ! »

L'enseignant use des formules pour signaler aux étudiants de quelle métalangue il s'agit par des expressions telles que : « *Ne dites plus », « La terminologie scolaire, on peut l'utiliser à l'école »,* pour souligner qu'il s'agit de la métalangue scolaire, *« Il faut dire », « On dit »* pour instituer la métalangue savante.

Il convient de souligner que l'enseignant de Grammaire doit user toujours de la métalangue savante cependant, cette dernière ne pourrait pas être intériorisée par un coup de baguette magique. Ainsi, elle devrait cohabiter avec les deux autres métalangues scolaire et vulgarisée qui ne devraient disparaître que graduellement. L'enseignant sait qu'un terme nouveau ne peut pas toujours être retenu que par le recours à la répétition. Donc, à chaque fois qu'il réintroduit un terme savant, il le suit constamment d'un terme puisé dans le répertoire des ex-écoliers ou il le vulgarise. Par exemple, lorsqu'il aborde la place de l'adjectif épithète, il utilise des termes savants qu'il réintroduit : « antéposé » et « postposé »[21] puis il les convertit en métalangue de l'École : « *L'adjectif peut être antéposé ou postposé au nom. Vous dites : "L'adjectif peut se placer avant ou après le nom". "On dit que l'adjectif est antéposé lorsqu'il se place avant le nom. On dit qu'il est postposé lorsqu'il se place après"* ». Ici nous pouvons remarquer que l'enseignant évite d'utiliser « *c'est-à-dire* », formule servant à introduire une reformulation-vulgarisation et choisit la formule « *vous dites* » pour montrer à ses étudiants qu'il s'agit de la métalangue de l'École.

Nous pouvons dire que l'enseignant de grammaire essaie d'établir une réconciliation de deux métalangues en les cohabitant. Cette réconciliation-cohabitation n'est qu'un moyen dont il use pour faire installer la métalangue savante dans le répertoire des futurs spécialistes.

Comme le souligne Jacobi (1985), « *[le discours de la vulgarisation scientifique] est pluriel* ». *Mais, en tant qu'enseignants universitaires, ne devrions-nous pas tenter une aventure pour l'unifier ?*

Conclusion

Je plaiderais en faveur d'une meilleure prise en compte, dans l'enseignement-apprentissage de la grammaire en contexte universitaire, des différentes métalangues. La diffusion du savoir savant – nouveau auprès des étudiants universitaires – nécessite le recours au répertoire des ex-écoliers et à la « *vulgarisation* » qui est un passage obligé, même si *provisoire*. La métalangue vulgarisée est *seconde* et le restera. C'est avec le temps que l'enseignant de grammaire ou ses successeurs pourront s'en « débarrasser » (et en débarrasser les étudiants) et installer la métalangue savante. Les deux métalangues, savante et vulgarisée ne devraient cohabiter qu'au début.[22]

En *Cours de grammaire*, on ne peut pas se passer des métalangues savantes des autres disciplines, linguistiques ou autres, qui traitent du langage ou l'ont pour objet d'étude telles *la linguistique, l'analyse du discours, la sémantique, la sémiotique, la rhétorique, la littérature*, ou encore *la psychologie* et *la sociologie*. Ces métalangues sont indispensables,

21 Les deux termes « *antéposé* » et « *postposé* » ne sont plus considérés par l'enseignant comme nouveaux étant introduits antérieurement en traitant de la place du sujet par rapport à celle du verbe.

22 Mais le début peut s'étaler sur deux semestres ou plus. Cependant, un enseignant de *Langue de spécialité* (5e et 6e semestres) qui n'a jamais été chargé d'enseigner la matière *Grammaire* pourrait user des deux métalangues.

car un enseignant de grammaire est, sans conteste, un enseignant de langue. La grammaire, c'est la langue ; et la langue, c'est la grammaire. Les deux sont indissociables.

Mais, sera-t-il toujours possible, pour l'enseignant de grammaire, d'inclure de manière maîtrisée et équilibrée, dans son cours, toutes ces métalangues sans pour autant exercer une « *violence symbolique* » (Bourdieu, 1997) quelconque sur ses étudiants ? [23] Ne devons-nous pas avouer, reconnaitre qu'une grande ou parfaite maitrise de la métalangue savante pour un apprenant de la LE ne devrait être exigée qu'à un niveau (plus) avancé (master ou même doctorat) ? [24]

Références bibliographiques

BELLEMARE, R. (2012, octobre). Voir plus loin que la correction des «fautes». (CCDMD, Éd.) *Correspondance : La revue web sur la valorisation du français en milieu collégial, 18*(01). Consulté le avril 14, 2020, sur Correspondance : La revue web sur la valorisation du français en milieu collégial: https://correspo.ccdmd.qc.ca/index.php/document/cinq-pistes-pour-favoriser-le-developpement-des-competences-a-lecrit/voir-plus-loin-que-la-correction-des-fautes/#a6

BESSE, H., & PORQUIER, R. (1984). *Grammaire et didactique des langues*. Paris: Hatier-Crédif.

BOURDIEU, P. (1997). *Méditations Pascaliennes*. Paris: Le Seuil.

CHERVEL, A. (1977). *… et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français – Histoire de la grammaire scolaire*. Payot.

JACOBI, D. (1985, février 01er). Sémiotique du discours de vulgarisation scientifique. (P. u. Franche-Comté, Éd.) *Semen, 2*. doi:10.4000/semen.4291

–. (1999). *La communication scientifique : discours, figures, modèles*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, coll. "Médias et sociétés".

PELLAT, J.-C. (2001). Nomenclature / terminologie grammaticale : 1975-1997. Dans B. Colombat, & M. Savelli, *Métalangage et terminologie linguistique : Actes du colloque de Grenoble – Université Stendhal – Grenoble III, 14-16 mai 1998*. Grenoble: Peeters.

TLFi. (2020). *Vulgarisation*. Consulté le avril 13, 2020, sur Le Trésor de la Langue Française informatisé: https://www.le-tresor-de-la-langue.fr/definition/vulgarisation

VOLTEAU, S., Garcia-Debanc, C., & PANISSAL, N. (2010, mars 01er). Les reformulations définitoires dans les interactions scolaires. (U. d. Genova, Éd.) *Publifarum*(11). Consulté le mai 05, 2020, sur http://publifarum.farum.it/ezine_pdf.php?id=142

Pour citer cet article

Nadjah HENKA, « Cours de grammaire du FLE : quelle (s) métalangue (s) en contexte universitaire algérien ? », *Paradigmes* 2020/8, p. 59-73.

23 Moins nous exercerons de « *violence symbolique* » plus on aura de bons résultats. Par exemple, pour la lecture des romans, nous ne sommes pas toujours les mieux placés pour décider de ce que doit lire ou non l'étudiant : *l'acte d'enseigner-apprendre nécessite une véritable négociation*.

24 Tant qu'ils sont à l'Université, les apprenants sont incités et appelés à conserver la métalangue savante, mais il est fort probable qu'ils la délaisseront pour celle des manuels scolaires dès qu'ils deviendront enseignants à leur tour.

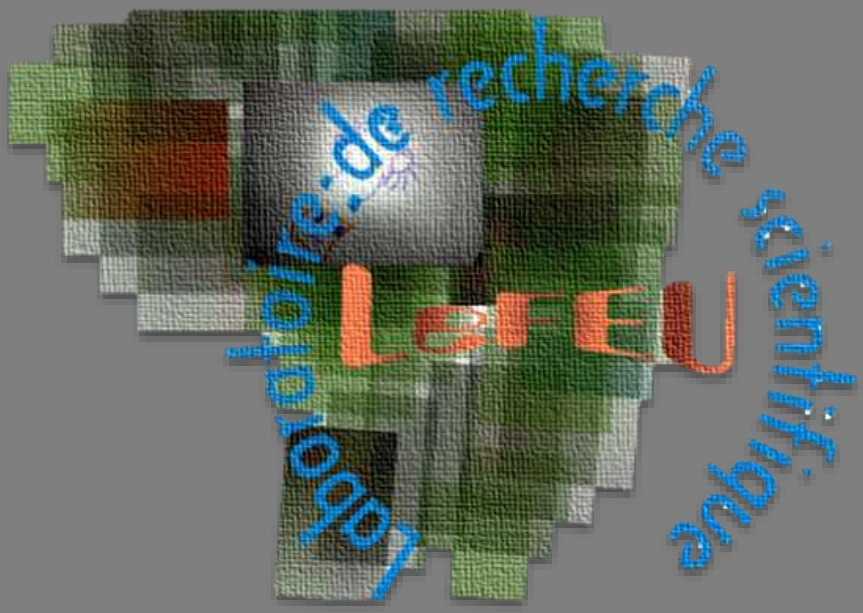

Sciences du langage

N° 08 – mai 2020 | **ISSN 2602-7933**

Le néo-amazigh et le risque de diglossie

Quelles retombées sur la dynamique des langues en Algérie ?

Rachid ADJAOUT
Université de Bejaia (Algérie)
rachid.adjaout@gmail.com

Le tamazight dit standard est conçu comme étant une sorte de langue artificielle qui charrie avec elle, dans la plupart des cas, un métalangage étrange aux yeux des locuteurs amazighophones. La nature des contenus exposés dans les manuels destinés à l'enseignement semble non seulement être donnée dans une langue autre que le tamazight mais aussi disposés dans des parlers où le vocabulaire fait quelquefois défaut, car il diffère d'une région à une autre. Alors, nous nous retrouvons dans une véritable diglossie où le tamazight standard aurait tendance à déloger la langue maternelle.
Il sera question dans cet article de discuter de la problématique liée à ce métalangage appelé « tamazight standard » et ses retombées sur la dynamique des langues en Algérie en général et sur le statut de celle-ci en particulier. Puis, voir dans quelle mesure pourrions-nous envisager l'application du modèle de la fiche terminologique à la langue amazighe.
Mots-clés : *enseignement, terminologie, langue maternelle, langue standard, fiche terminologique, diglossie.*

Neo-Tamazight and the diglossia risk
Its Repercussions on Dynamics of Languages in Algeria
In this article, we will discuss the problem related to this metalanguage called « standard tamazight » and its repercussions on dynamics of languages in Algeria in general and on Tamazight status in particular. Then, think to what extent we could consider applying the terminology record model to the amazigh language. Tamazight, said standard, is conceived as being a kind of artificial language which carries with it, in the most cases, a strange metalanguage in the eyes of the amazighs speakers.
The nature of the contents given in the textsbooks intended for teaching seems not only to be given in a language other than Tamazight but also arranged in various linguistic varations in which the vocabulary is sometimes lacking because it differs from one region to another. So, we find ourselves in a real diglossia where the standard tamazight would tend to take place of the Mother Tongue.
Keywords : *Education, Mother Tongue, Standard Language, Terminolgy Sheet, Diglossia.*

Introduction

L'enseignement de la langue tamazight en Algérie, aujourd'hui, se fait dans des conditions très mal définies par les institutions. En effet d'une part, le constat est amer et ce malgré la reconnaissance officielle de cette langue. D'autre part, l'absence d'une quelconque stratégie dans la gestion de cet enseignement s'est soldée par un échec. Ce dernier est le résultat de la politique linguistique appliquée par les autorités algériennes en privilégiant l'enseignement de l'arabe dit classique. La naissance de tamazight dit stan-

dard qui tente de supplanter le tamazight langue maternelle constituerait une contrainte majeure quant au devenir de cet enseignement. Ainsi, ce dernier évolue dans une dynamique asymétrique sur l'échiquier sociolinguistique des langues dans ce pays.

L'évolution de ce *néo-tamazight* pourrait constituer éventuellement un cas de diglossie qui aurait un impact négatif sur la dynamique de cette langue fraichement reconnue. Le tamazight dit standard est conçu comme étant une sorte de langue artificielle qui charrie avec elle, dans la plupart des cas, un métalangage étrange aux yeux des locuteurs amazighophones. Cette situation trouve ces racines dans l'absence d'une planification linguistique. Cette dernière est non seulement absente sur le terrain, mais aussi elle ouvre les portes à une sorte de ravaudage terminologique.

Cette terminologie est dans son ensemble destinée à l'enseignement du moins pour le moment et nous la retrouvons pratiquement dans tous les cycles scolaires. Le premier constat à faire, c'est l'injection massive de néologismes au point où l'apprenant n'arrive pas à en saisir le sens. La nature des contenus exposés dans les manuels destinés à l'enseignement semble non seulement être donnée dans une langue autre que le tamazight mais aussi disposés dans des parlers où le vocabulaire fait quelquefois défaut[1], car il diffère d'une région à une autre. Alors, nous nous retrouvons dans une véritable diglossie où le tamazight standard aurait tendance à déloger la langue maternelle, autrement dit le langage naturel n'a pas la place qui lui revient sur l'échiquier scolaire et social.

Cela vaut aussi pour le savoir extrascolaire, car la tentative de l'amazighisation de l'environnement a subi la même démarche au point où les gens se reconnaissent plus dans les langues étrangères telles que le Français et l'Arabe que dans ce néo-amazigh.

Il sera question dans cet article de discuter de la problématique liée à ce métalangage appelé « *tamazight standard* » et ses retombées sur la dynamique des langues en Algérie en général et sur le statut de celle-ci en particulier. Puis, voir dans quelle mesure pourrions-nous envisager l'application du modèle de la fiche terminologique à la langue amazighe. Ainsi, nous interrogeons sur les facteurs d'harmonisation entre la nouveauté des concepts et leur adéquation avec le langage maternel.

C'est dans ce sens que Simard (1993, cité par Tremblay) insiste particulièrement sur ce point en rappelant que le maitre de langue le plus important est l'enseignant au primaire, puisqu'il a la responsabilité de favoriser les apprentissages langagiers de base à partir desquels se construisent tous les autres apprentissages scolaires.

1. Panorama de la question

Les apprentissages, surtout scolaires, sont tributaires d'un lexique adéquat répondant aux attentes d'un enseignement de qualité. Ce qui n'est pas le cas dans l'enseignement de tamazight fraichement introduit à l'école et dont la quasi-totalité du lexique utilisé est de nature néologique, ceci d'une part. D'autre part, ce néo-lexique ne favorise pas l'apprentissage, du fait qu'il est mal construit et s'éloigne de plus en plus de la langue maternelle. À titre d'exemple, la majorité des unités lexicales rencontrées dans les manuels scolaires sont incompréhensibles pour l'élève, car le maitre ne dispose d'aucun

1 La rédaction des manuels scolaires est souvent confiée à des enseignants dont le parler n'est pas forcément le même dans d'autres régions. De plus, l'absence d'un vocabulaire commun kabyle laisse prévoir ce genre de régionalismes dans la même communauté linguistique.

moyen lui permettant d'offrir une explication rationnelle sur les modes de formation de la plupart des unités rencontrées dans les manuels, surtout celles qui ont trait à la terminologie.

En principe, ces unités devraient obéir à la logique des procédés lexicaux (la dérivation et la composition) avec lesquels fonctionne la langue maternelle. Pourtant, certains néologismes à l'image de « *talγa* » (forme) semblent répondre à la norme requise par le tamazight. À partir de ce vocable, nous pouvons dériver d'autres unités comme l'illustrent les exemples suivants : « *sillеγ* » pour former, « *asillеγ* » pour formation. Aussi, le vocable « *lmed* » (apprendre) pourrait avoir comme dérivé « *abalmud* » (écolier), « *analmad* » (étudiant), « *selmed* » (enseigner), « *almad* » ou « *alemmud* » (le fait d'étudier), « *aselmad* » (enseignant), etc. Sinon, le reste des vocables créés[2] ne répondent pas de façon systématique aux procédés de formation du lexique dans cette langue. En effet, la quasi majorité des autres créations ne semblent pas être en mesure de concorder avec la langue maternelle comme l'évoquent les exemples qui suivent : « *Aselmed s tezmart* » qui est une expression traduisant l'approche par compétence. Aussi le vocable « *tasnamka* » pour désigner la lexico-sémantique, « *sbadu* » pour définir, etc. la liste est longue[3].

Ainsi, l'évolution de tamazight ne s'est pas faite dans le respect des normes internationales, ce qui nous amène vers l'idée selon laquelle le pouvoir central considère cette langue comme un outil idéologique qu'il manipule au gré des données politiques. Pourtant, ce dernier vient de lui octroyer un statut de langue officielle en 2016. Cependant, une simple observation sur le terrain démontre que cette reconnaissance est factice. Sinon, comment pourrions-nous expliquer l'absence de sa prise en charge réelle par ces mêmes autorités qui camouflent leur stratégie par le populisme médiatique et la généralisation de son enseignement.

À vrai dire, la véritable prise en charge réside dans la création d'organismes dotés de moyens matériels et humains qui saurait asseoir une politique linguistique adéquate répondant aux exigences et aux normes internationales.

2. Le tamazight : langue maternelle et / ou langue standard

2.1. Le tamazight : langue maternelle

Il est généralement admis que le langage naturel est défini comme étant

> *« la capacité, spécifique à l'espèce humaine, de communiquer au moyen d'un système de signes vocaux (ou langue) mettant en jeu une technique corporelle complexe et supposant l'existence, d'une fonction symbolique et des centres corticaux génétiquement spécialisé » (Dubois J. 2002 : p. 264).*

En effet, l'enseignement d'une langue naturelle exige d'abord des compétences lexicales et grammaticales, car ce sont des règles de fonctionnement linguistique fondamentalement nécessaires. Les premières contrôlent le fonctionnement des unités lexicales qui composent le lexique de la langue, alors que les secondes concernent, d'une part, les règles d'ordre syntaxique qui permettent de construire des phrases grammaticalement

2 Des vocables figurants dans des lexiques tels que *l'Amawal* de M. Mammeri, *Tamawalt usegmi* de B. Boudris, etc.

3 Pour rappel, les vocables cités en guise d'exemples sont utilisés au *Département de Langue et de Culture Amazighe* de l'Université de Bejaia.

correctes et, d'autre part, les phénomènes plus locaux comme l'accord grammatical (Murphy et Polguère : 2003).

Ainsi, l'apprentissage scolaire de l'enseignement de tamazight doit et devrait obéir à cette démarche, même si l'ensemble des unités grammaticales sont des néologismes dans leur majorité. L'injection massive de néologismes grammaticaux est justifiée par le confinement millénaire de tamazight dans l'oralité. Aussi, cette attitude trouve issue dans la création lexicale, et ce même si certaines catégories de ce dit lexique (grammatical) restent discutables.

En dehors des néologismes de type grammatical, ceux de type lexical sont très problématiques, car si le vocabulaire grammatical est extrait de façon normative et conventionnelle, ce n'est pas le cas pour le reste des unités lexicales. Ces dernières doivent être construites dans le respect des normes scientifiques. Hélas, la démarche entreprise dans l'élaboration de ladite terminologie nous semble biaisée du fait qu'elle ne prend pas en considération les données de la langue maternelle et sa logique intrinsèque.

2.2. Le tamazight : langue standard

Le tamazight dit standard occupe actuellement une place prépondérante du moins dans son enseignement à l'école. En effet, cet enseignement est fait et se fait sur la base d'un métalangage grammatical strictement composé de néologismes qui, sans celui-ci, il serait difficile de proposer un quelconque enseignement dans cette langue. En dehors de ce métalangage normatif nécessaire et obligatoire, nous assistons aujourd'hui à une multiplication de créations terminologiques qui sont proposées ici et là par des spécialistes et même par des non spécialistes de la langue. Toutefois, nous nous interrogeons sur le degré d'adéquation de cette terminologie.

Dans un souci de maitrise de ce domaine, il faudrait d'abord tenter une première approche d'évaluation partielle de cette terminologie, ensuite revoir la démarche de la création néologique dans son ensemble telle qu'elle a été proposée par les organismes internationaux tels que l'ISO. Le pourquoi de cette mise en cause de la terminologie en usage trouve sa source dans les disjonctions constatées entre la langue maternelle et ce métalangage fraichement construit (langue standard). Et quand il y a un écart entre ces deux langues (langue maternelle et langue dite standard), nous nous orientons nécessairement vers la création d'une situation diglossique.

Par conséquent, la langue standard prend l'avantage au détriment de la langue maternelle. L'apprentissage scolaire aura ainsi été dévié de son objectif qui est celui d'inculquer à l'apprenant un savoir à caractère scientifique qui devrait être symétrique au langage naturel. Quant au savoir extrascolaire, il aurait à subir les mêmes retombées que celles subies par l'école. La tentative de l'amazighisation de l'environnement en est la preuve tangible de l'échec de cette terminologie mal élaborée, car elle se résume au recours fréquent à *l'Amawal*. Or, ce dernier a été élaboré dans des conditions politiques assez particulières et dans la précipitation.

Aujourd'hui, il est impératif de repenser l'art d'élaborer cette terminologie et de la fonder sur des bases assez solides en s'appuyant sur l'expérience québécoise et catalane par exemple. L'approche québécoise selon J.-C. Corbeil se décline en une stratégie empruntée par le corps politique au sein du parlement qui s'est soldée par l'adoption d'une législation sur l'aménagement linguistique du français québécois. L'apport essentiel de ce

travail réside dans la promulgation de la loi sur l'officialisation de la langue française en 1974 et la publication de la *Charte de la langue française* en 1977[4].

Toutefois, l'apport des spécialistes en la matière a accompagné la démarche prônée par les politiques dans des projets de recherche sur l'aménagement qui affluaient de tous les horizons. L'expérience québécoise est édifiante en la matière au point de servir de modèle aux langues telles que le Catalan et le Kenya ruandais. *Si la réussite de ces langues s'est réalisée grâce à l'emprunt de l'approche québécoise, pourquoi ne pas faire de même pour ce qui est de tamazight ?*

3. Pour une terminologie amazighe adéquate

Cela fait près de 30 ans que l'enseignement de tamazight a été introduit à l'école et à l'université. Le constat que l'on peut tirer aujourd'hui de celui-ci, c'est qu'il est réduit à une sorte de formation à partir d'une langue « *outil* » qui serait la langue française sur une langue « *objet* » qui serait la langue amazighe. Cet enseignement s'appuie en termes de terminologie, essentiellement, sur des lexiques qui souffrent d'une autorité scientifique. Sinon, comment peut-on expliquer, du moins, à l'université que tous les travaux scientifiques passent nécessairement par des traductions ? Car, au demeurant cet amazigh ne dispose d'aucun document à caractère scientifique, réfléchis et écrit dans le tamazight. Cependant, on peut se demander sur l'art et la manière dont sont disposés les cours ? Ensuite, même si le cours est disposé dans le tamazight, a-t-on vraiment la possibilité de vérifier l'ensemble des renvois indiqués par l'enseignant vers une documentation écrite dans une langue autre que le tamazight ? Dès lors, ce qui nous amène à nous interroger sur le degré d'adéquation d'un tel enseignement et sur l'avenir des futurs diplômés en la matière.

Par conséquent, il serait judicieux de penser d'abord à la méthodologie de cet enseignement qui n'est possible qu'à partir d'une terminologie mieux élaborée.

La mise en place d'une terminologie amazighe conséquente est tributaire de plusieurs paramètres qui devraient être pris en considération dans une telle entreprise. Tout d'abord, il faudrait tenter une première évaluation de la terminologie existante sur le terrain. Ensuite, faire la part des choses entre une terminologie de type normatif et une terminologie de type scientifique. Car, cela pourrait avoir des conséquences importantes sur l'échiquier sociolinguistique et didactique.

3.1. Bref aperçu de la terminologie amazighe

Les origines de la terminologie amazighe remonteraient selon certaines sources à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. En effet, c'est au sein des groupes militants nationalistes tel que Mohand Ouyidir Ait Amrane que les premiers chants berbéristes ont été créés avec la composition de « *ekker a mis umazir* » (« *Réveille-toi fils de Berbère !* »). Ensuite, à partir des années soixante et soixante-dix, d'autres travaux ont été mis sur pied, à l'image de l'« *amawal* » (lexique) et de « *Tajerrumt* » (grammaire) du kabyle ; réalisés par M. Mammeri.

4 Voir J.-C. Corbeil (2007) : « Le rôle de la terminologie en aménagement linguistique : genèse et description de l'approche québécoise », *Langages* 4/2007 (n° 168), p. 92-100.

3.1.1. La terminologie de type normatif

Il est généralement admis que tout ce qui est normatif est extrait à partir de ce qui conventionnel, c'est-à-dire il est issu d'une sorte de pacte social dont font usage les locuteurs d'une communauté linguistique et le meilleur exemple est celui de la terminologie grammaticale. Ce type de métalangage grammatical ne poserait pas en principe de problème en ce qui concerne la terminologie, il suffit d'arrêter la liste des concepts grammaticaux et de les définir de façon systématique pour servir de ciment à la langue d'autant plus que ce genre de vocabulaire se présente sous forme de liste fermées.

Il est à noter que ce genre de travail nécessite d'être approfondi par le dressage de fiches terminologiques qui donnent à chaque concept créé son identité au sein de la nomenclature grammaticale. Une fois le travail celé, la liste des concepts grammaticaux dégagés, en principe il n'y aurait pas lieu pour des équivoques.

Ainsi donc, cette terminologie de type normatif ne pourrait pas, en principe, constituer un obstacle majeur dans une situation d'aménagement linguistique, car, il semble légitime de se remettre à l'usage pour déterminer le refus et / ou l'acceptation des concepts créés à cette circonstance. Et en ce qui concerne le Kabyle[5], les kabylophones ont hérité de Mouloud Mammeri un manuel de grammaire dénommé « *tajerrumt* » depuis 1976. Ce manuel a été rédigé entièrement dans la langue amazighe dans lequel l'auteur nous a proposé toutes les unités grammaticales dans une terminologie nouvelle. Aujourd'hui, l'usage de l'écrit de tamazight a consacré « *tamɛemmrit* » ce qui signifie la grammaire léguée par M. Mammeri et les concepts terminologiques créés par cet auteur ne soulèvent pratiquement aucun problème dans l'usage.

3.1.2.La terminologie de type scientifique

La terminologie à caractère scientifique constitue la partie la plus importante du travail terminologique, car c'est à ce niveau que les choses se corsent pour la langue amazighe aujourd'hui. Tout d'abord d'une part, la quasi-totalité des concepts terminologiques amazighes créés jusqu'ici ne se sont pas fait dans le respect des normes internationales. Ensuite, la démarche empruntée se résume à un certain tâtonnement, tantôt par des spécialistes, tantôt par des non spécialistes en la matière, ce qui a généré un disfonctionnement entre les concepts créés et la langue maternelle. C'est là justement que se ressent l'absence de fiches terminologiques qui pouvaient régler beaucoup de contraintes déjà nombreuses.

La fiche terminologique se décline théoriquement en un support sur lequel sont consignées suivant un protocole établi, les données terminologiques relatives à une notion (Dubuc 2002 : 82). L'auteur la définit comme « un document qui contient, sous une forme facilement accessible et repérable, des renseignements permettant d'identifier un terme, associé à un contenu notionnel, dans un domaine donné et dument attesté par une source digne de foi » (*Ibid.* : 81-82).

La fiche terminologique remplit en principe un double rôle. Selon A. Francoeur (2015 : 26), ce rôle est d'« *assurer la bonne compréhension du concept qui en fait l'objet et favoriser l'usage adéquat des termes qui désignent ce concept* ». À notre connaissance, la terminologie amazighe n'obéit pas à cet aspect dans la majorité des cas, ce qui implique que celle-ci

5 La langue kabyle est l'une des variantes de Tamazight.

(terminologie amazighe) est construite à partir de données arbitraires sans tenir compte de la réalité de la langue ni de ses mécanismes intrinsèques.

On entend généralement par donnée terminologique « *toute donnée qui précise une notion et le terme qui la désigne* » (Boutin-Quesnel & coll., 1985 : 28). Pour Pavel et Nolet (2002 : 108), la fiche terminologique est « *un modèle de présentation de données qui regroupe divers champs tous les renseignements disponibles relatifs à un domaine spécialisé* ». Et pour Rondeau (1983 : 82) qui estime pour sa part que « *la fiche terminologique peut être décrite comme le dossier d'une notion ou encore comme un moyen de délimiter et classer une notion et de la relier à une ou plusieurs dénominations* ». Quant au contenu de la fiche, celui-ci pourrait se répartir en champs distincts, chacun correspondant à autant d'éléments apportant à chaque terme vedette, un type d'information spécifique (Gouadec, 1990 : 38).

De ces définitions, nous pouvons avancer que l'importance que revêt la fiche terminologique est capitale au moins pour deux raisons : la première, elle permet non seulement de mieux organiser la politique de l'aménagement linguistique mais aussi elle consent l'élaboration de lexiques spécialisés. La seconde, avec la fiche terminologique, nous pourrons dresser des banques de données terminologiques adéquates accessibles aux spécialistes et aux usagers de la langue.

Une terminologie bien élaborée dans le respect des normes internationales telles que l'ISO est celle qui tient compte des données scientifiques et d'une méthodologie opérante sur le terrain. En ce qui concerne la terminologie de la langue amazighe, elle gagnerait à se construire en conformité à cet ensemble de normes dégagées par les organismes internationaux. Pour mieux illustrer la démarche préconisée par ces organismes en matière de terminologie, nous tenterons de proposer à titre expérimental un exemple réalisé pour la langue amazighe.

Toute fiche terminologique se réalise par le suivi d'une démarche cohérente pour mieux asseoir les données et l'ensemble des métadonnées que requière un concept à sa création. En principe, cette fiche contiendrait les éléments suivants :

- Le *domaine* et le *sous-domaine* sont essentiels et obligatoires pour toute fiche terminologique, car toutes les informations qui délimitent un concept des autres concepts se définissent par rapport au domaine (Pavel & Nolet, 2001 : 09). Aussi, comme le souligne (Petar, 2011 : 71) le champ de référence de toute fiche est le terme vedette, la désignation qui couvre le concept dont on parle dans la fiche à titre illustratif dans la langue amazighe, nous avons le domaine de l'enseignement : « *taɣuri* », ou bien « *leqraya* ».
- La *définition*, elle aussi, est d'une importance capitale, puisqu'elle situe le concept dans le cadre du système conceptuel et établit des relations avec les autres concepts du domaine. Cette définition pourrait être conçue de la manière suivante : *« Asɣaray : d taɣuri d wegmar tmusni deg yal taɣult »* – (« *L'enseignement est l'acquisition d'un savoir dans n'importe quel domaine.* »).
- La *représentation* du concept varie en fonction de la notion que nous ciblons lors de la description de la réalité que nous désirons mettre en relief (objet, action, entité, processus, etc.). Dans le cas de notre exemple, il

s'inscrit dans « *tigawt* » (action). Généralement, les spécialistes retiennent trois types de relations : génériques, partitives et associatives. Les deux premières sont représentées par trois champs chacune :

- Les relations génériques : *hypéronyme, hyponyme et co-hyponyme*. Ex. *asɣari* / *Tamsirt* (enseignement / cours) ;
- Les relations partitives : *holonyme, méronyme et co-méronyme* tels qu'ils sont illustrés dans le tamazight selon les exemples qui suivent :
  - « *leqraya* » : est *l'holonyme* qui pourrait être réservé à n'importe quel apprentissage ;
  - « *asilleɣ* » : est un *co-méronyme* de « *leqraya* » qui tend à couvrir une partie d'un tout, par exemple la formation professionnelle ;
  - « *alemmud* » : est un *méronyme* du concept « *asilleɣ* », c'est-à-dire qu'il fait partie d'un ensemble ;
- Les relations associatives : *correlat* et *correlation*. Ex. « *Taɣuri* » / « *Almad* » (le fait d'étudier / apprentissage).

Les travaux d'Otman (1996) sur les réseaux sémantico-terminologiques. Winston (1987, cité par Otman) distingue six relations méronymiques typiques : objet-élément, ensemble-membre, masse-portion, objet-constituant, activité-phase, zone-lieu. Il défend que les relations *méronymiques* peuvent être analysées à partir de trois propriétés *: fonctionnalité, homéomérité, séparabilité.*

Le *contexte* constitue les conditions spatio-temporelles, voire référentielles dans lesquelles s'inscrit le concept. Concernant le domaine dont il est question ici dans cet exemple, il s'agirait de : « *Asilleɣ* » (Formation).

Une fois l'usage de la fiche terminologique maitrisé, il serait nécessaire d'envisager l'élaboration de bases de données qui pourraient servir d'arrière-plan pour la langue objet de l'aménagement.

Conclusion

Au terme de ce travail qui se veut une sorte de réflexion partielle sur l'état de l'art de la terminologie amazighe qui semble avoir tendance à se limiter à des nomenclatures. D'ailleurs, c'est sur ce point qu'il convient de rappeler la position de F. de Saussure :

> *« Pour certaines personnes, la langue, ramenée à son principe essentiel, est une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses. […] Cette conception […] laisse supposer que le lien qui unit un nom et une chose est une opération toute simple, ce qui est loin d'être vrai » (CLG 1985 : 57).*

Ainsi selon cette citation la terminologie amazighe s'est élaborée sous forme de listes bilingues Français / Amazighe et Amazighe / Français, en se laissant croire à l'idée de chose étiquette. Suivant ce raisonnement, nous nous retrouvons avec une novlangue imposée aux apprenants, car les différentes créations terminologiques n'ont pas tenu compte de la logique de fonctionnement de la langue maternelle.

Enfin, la fiche terminologique pourrait s'avérer en pratique plus complexe à réaliser à la différence de ce qui se fait dans les documents terminologiques. Cependant, le tamazight gagnerait à s'en saisir tout en adhérant à un modèle standard quitte à se doter de

sa propre fiche. Aussi, sur la base de ces fiches terminologiques, le tamazight contribuerait à se constituer des bases de données qui seront d'un apport considérable pour la recherche dans cette langue.

Sur le plan de la valeur didactique, la fiche terminologique jouera un rôle important dans l'enseignement à condition que l'enseignant consent de faire l'effort nécessaire et ne pas se borner à ce qui est présenté dans les bases de données.

Bibliographie

BOUTIN-QUESNEL Rachel (1980) : « Table ronde sur le partage des tâches traduction - terminologie - documentation ». La Documentation. *Meta* 25, 1 (mars 1980) : pp. 28-41.

CORBEIL J.-C. (2007) : « Le rôle de la terminologie en aménagement linguistique : genèse et description de l'approche québécoise. », *Langages* 4/2007 (n° 168), pp. 92-100.

DUBOIS J. (2002) : *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Ed. Larousse.

DUBUC R. (1980) : *Manuel pratique de terminologie*, Ed. CILF.

FRANCOEUR A. (2015) : « La fiche terminologique, entre théorie et pratique », Université Laval, *Langues et Linguistiques* n°35, pp. 24-39.

GOUADEC D. (1993) : *Terminologie et terminologie. Outils, modèles et méthodes*, Actes de la première Université d'Automne en Terminologie, Rennes, 21-26 septembre 1992, Paris, La Maison du Dictionnaire.

MAMMERI M. (1990) : *Lexique : Tamzight / Tafransist, Tafransist / Tamazight*, 3e Ed. Aẓar, Bejaia.

MURPHY & POLGUÈRE (2003) : *La dénomination : Approche lexicologique et terminologique*, Paris, Edition Peeters Louvain.

OTMAN G. (1996) : « Le traitement automatique de la relation partie-tout en terminologie », *Persée*, pp. 43-52.

PAVEL S. & NOLET D. (2001) : *Précis de terminologie*, Bureau de traduction, Canda.

PETAR M., (2011) : « La fiche terminologique-expansion et explication », Scientific Bulletin *Politehnica*, University of Timisoara Transactions on Modern Langages, Vol. 10, n° 1-2.

RONDEAU G. (1998) : *Introduction à la terminologie*, Montréal, Centre Educatif et Culturel, Canada.

SAUSSURE F. de (1972) : *Cours de linguistique générale*, Paris, Editions Payot & Rivages.

SIMARD C. (1997) : *Éléments de la didactique du français langue première*. Saint-Laurent, Québec : Éditions du renouveau pédagogique.

Webographie

http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2002.ferreiraqueiros_rm&part=57638 (consulté le 03 Novembre 2019).

Annexe

Fiche terminologique

Langue : *Tamazirt* (Tamazight)
Terme : *yer* (étudier) **Catégorie grammaticale** : *amyag* (verbe)
Variante : *legraya* (études)
Sigle : V.
Statut du terme en entrée : *seqdacent medden* (usité, terme normalisé)
Antonyme du terme en entrée : *uar taruri* (analphabète)
Famille dérivationnelle : *taruri* (étude)
Forme concurrente : *lmed* (apprendre)
Statut du synonyme : *yuttuseqdac* (usité, terme normalisé)
Variante géographique : *essem* (étudier en Mzabite, Ghardaia)
Domaine : *Asegmi* (didactique)
Code de domaine : en cours de constitution
Sous domaine : *asraray* (enseignement)
Définition : *yer d agmar n tusna des yal tarult* (étudier est la quête d'un savoir dans n'importe quel domaine).
Source : *d asnulfu n tsassantt ur tettwales ara* (définition crée et non reprise)
Contexte : *tiraut d tmawit* (écrit et oral)
Source : *uar arbalu* (sans source)
Note : informations complémentaires
Note technique : *yer d anadi ad negzi s weslad* (chercher à comprendre par l'examen)
Note linguistique : *ddunit d legraya* (l'école de la vie)
Note juridique : *s tmara* (obligatoire)
Phraséologie : *ula i d-eg legraya i win ur n fhim* (les études sont inutiles pour quelqu'un qui ne les assimilent pas)
Relations : *issin, ssu* (savoir, comprendre)
Genre de terme : *tussna* (connaissance, savoir)
Espèce ou type : *aheǧǧi* (s'entraîner à connaitre)
Isonyme : *yessen* (connaître)
Tout : *tisunnit* (être érudit, être Savant, être connaisseur)
Parties : *alemmud* (apprentissage)
Co-parties : *taruri* (étude)
Autres liens :
Équivalent : étudier
Rédaction de la fiche :
Rédacteur : **Date de rédaction** :

Pour citer cet article
Rachid ADJAOUT, « Le néo-amazigh et le risque de diglossie : Quelles retombées sur la dynamique des langues en Algérie ? », *Paradigmes* 2020/8, p. 77-86.

L'ethos comme stratégie actionnelle

dans la plaidoirie de la défense de *Blé Goudé* à la Cour pénale internationale (CPI)

Ousmane SIDIBÉ
Université Félix Houphouët Boigny de Cocody
Département de Lettres Modernes
225 Abidjan/Côte d'Ivoire
sidibeledisciple@gmail.com

L'article propose une analyse de l'ethos dans le discours de plaidoirie de *Blé Goudé* au cours de sa plaidoirie faite à la Cour Pénale Internationale. Cette réflexion dissèque les outils utilisés par la défense pour tenter de construire une image méliorative de l'accusé. Elle s'appuie sur les propositions d'étude du domaine de la rhétorique, de l'analyse du discours, de la pragmatique et du droit. Cette construction utilise la cumulation de l'ethos prédiscursif et discursif aboutissant à la célébration des mérites personnels de l'accusé. Cette stratégie vise à l'acquittement du mis en cause.
Mots-clés : *plaidoirie, CPI, ethos, pragmatique, acquittement.*

The Ethos as an Action Strategy
in the Defense of *Blé Goudé* at the International Criminal Court (ICC)
The article offers an analysis of the ethos in *Blé Goudé*'s speech during his oral argument at the International Criminal Court. This reflection dissects the tools used by the defense to try to construct a better image of the accused. It is based on the proposals for study in the field of rhetoric, discourse analysis, pragmatics and law. This construction combines the precursor and discursive ethos culminating in the celebration of the accused's personal merits. This strategy aims to acquit the respondent.
Keywords: *Pleading, I.P.C., Ethos, Pragmatic, Acquittal.*

Introduction

Cette étude se situe dans le prolongement d'une analyse des stratégies argumentatives mobilisées par la défense de *Blé Goudé* dans sa plaidoirie. Comme l'avons indiqué dans deux articles précédents (Sidibé, 2019) et (Sidibé & Koffi, 2020), la plaidoirie à décharge est un moment crucial pour l'équipe de tout mis en examen. Elle est généralement le fait d'un exposé oral et d'un développement verbal des « *prétentions des justiciables, la discussion des moyens adverses et des objections légales, le développement des arguments justificatifs d'un plaignant ou d'un mis en examen* » (Créhange, 2019 : 61). La défense, sachant l'importance du temps de parole qui lui est accordé, elle devra recourir à certaines stratégies de communication comme l'ethos aux fins d'être crédible et espérer pousser l'auditoire-juge vers l'action dans le sens souhaité : amener le juge à croire aux allégations de la défense. En effet, toute interaction sociale où l'on a recours à une plaidoirie, dans son registre de prédilection qui est le droit (le procès), suppose l'existence d'un litige.

Après la crise postélectorale qu'a connue la Côte d'Ivoire du 4 décembre 2010 au 11 avril 2011, *Blé Goudé* (BG) est accusé de crimes contre l'humanité par la Cour Pénale Internationale (CPI) à la Haye. Aussitôt, il se voit pris dans un tourbillon médiatico-judiciaire qui fait de lui un des plus grands criminels internationalement reconnus. Ne reconnaissant pas ces lourdes charges en matière de droit pénal (crime contre l'humanité), la défense tente de s'en soustraire en faisant recours à des stratégies d'accusation de l'autre afin d'avoir la clémence du décideur-juge. En effet, « *l'argumentation judiciaire est […] celle que les parties à un procès dans un cadre institutionnel précis, selon des règles de procédure codifiées, énoncent devant un tribunal, aux fins d'obtenir une décision exécutoire* » (Martineau, 2017: 17). Étudier donc le réquisitoire dans notre corpus, c'est tenter de démontrer sa valeur actionniste sur l'auditoire afin que celui-ci adhère à la thèse de la défense. Cet exercice de renversement de situation se présente comme l'ensemble des procédés langagiers utilisés pour discréditer toutes les accusations de crimes dirigées contre l'accusé dans l'arène judiciaire. Ainsi, le discours de plaidoirie se trouve être en prise directe avec la fonction actionniste du langage dans ce processus communicatif, ce qui implique que la langue, mise en situation, devient un moyen d'action verbale au cours de son actualisation. Dans sa stratégie, le défendant ou le client lui-même (BG) tient généralement un discours accusateur aux dépens de la partie adverse, avec pour effet perlocutionnaire une soustraction aux charges portées à son encontre (ou à l'encontre du client).

Dans un tel contexte à enjeux, on comprend que le discours de plaidoirie s'inscrit dans le cadre des actes de langage d'inculpation qui prennent en compte « *l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroitre l'adhésion des esprits aux thèses que [la défense] présente à [son] assentiment* » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1988 : 5). Cette contribution traitera de l'usage des phénomènes argumentatifs relevant de l'ethos comme stratégie d'agir communicationnel de la plaidoirie.

1. Mise en contexte et méthodologie

Le corpus dont nous nous servons pour l'analyse est le discours liminaire prononcé le 02 février 2016 par Blé Goudé et son conseil à la CPI. En 2010, des élections présidentielles sont organisées. Elles opposent deux grands groupements politiques au deuxième tour, *La Majorité Présidentielle* (LMP) avec le *Front Populaire Ivoirien* (FPI) de Laurent Gbagbo et le *Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix* (RHDP), avec le *Rassemblement Des Républicains* (RDR) d'Alassane Ouattara.

Les résultats proclamés par la *Commission Électorale Indépendante* (CEI) et certifiés par le représentant spécial de *l'Organisation des Nations Unies* en Côte d'Ivoire (ONUCI), donnent Alassane Ouattara élu Président de la République de Côte d'Ivoire.

Dans le même temps, ceux proclamés par le *Conseil Constitutionnel* donnent Laurent Gbagbo Président de la République de Côte d'Ivoire. Le bicéphalisme est donc consommé. Deux Présidents à la tête du pays, entrainant plus de trois mille morts selon les enquêteurs[1].

Le 11 avril 2011, monsieur Laurent Gbagbo est arrêté après un long combat[2] entre les forces fidèles à lui et celles fidèles à monsieur Alassane Ouattara. Il est mis en résidence

1 Selon la Commission d'Enquête des Nations, il y a eu 3248 morts.
2 La crise post-électorale a commencé du 28 novembre 2010 au 4 mars mais 2011 voire 5 mois et 6 jours.

surveillée au Nord du pays puis transféré à la CPI. Après son transfèrement, la CPI émet aussi un mandat d'arrêt à l'encontre de monsieur Blé Goudé, pour crime contre l'humanité et le nouveau pouvoir ivoirien (Régime Ouattara), un mandat d'arrêt international. Il est arrêté en janvier 2013 au Ghana où il avait trouvé refuge, puis détenu en Côte d'Ivoire avant d'être transféré le 22 mars 2014 à la CPI.

2. Arrière-plan théorique

L'ethos ou l'image de soi connait des définitions différentes faisant d'elle une problématique en ce sens que son niveau de perception dépend des théoriciens en fonction de leurs domaines de compétence. Malgré ces différentes définitions, nous retenons que l'ethos qu'un locuteur projette dans son discours est généralement valorisant, en raison du narcissisme intimement lié à la condition humaine. La mobilisation et la projection de cette image participent de l'efficacité du discours en général et celui de plaidoirie. Selon Amossy en tire à raison en citant Aristote. Selon son rapport, l'ethos fait partie des moyens de preuve techniques qui rendent la plaidoirie persuasive :

> *« C'est le caractère moral (de l'orateur) qui amène la persuasion, quand le discours est tourné de telle façon que l'orateur inspire la confiance. Nous nous en rapportons plus volontiers et plus promptement aux hommes de bien, sur toutes les questions en général, mais d'une manière absolue, dans les affaires embrouillées ou qui portent à l'équivoque. Il faut d'ailleurs que le résultat soit obtenu par la force du discours, et non pas seulement par une prévention favorable à l'orateur. Il n'est pas exact de dire […] que la probité de l'orateur ne contribue en rien à produire la persuasion, mais c'est, au contraire, au caractère moral que le discours emprunte je dirai presque sa plus grande force de persuasion » (2012 : 83).*

L'ethos est l'image de soi que mobilise l'orateur qui désire agir par son discours. La préoccupation qui se dégage à ce propos est « *de savoir s'il faut privilégier l'image de soi que l'orateur projette dans sa parole, ou plutôt celle qui dérive d'une connaissance préalable de sa personne* » (Amossy, 2012 : 83). Aristote postule qu'« *il y a trois choses qui donnent la confiance dans l'orateur ; car il y en a trois qui nous en inspirent, en dehors, indépendamment des démonstrations produites. Ce sont le bon sens (phronésis), la vertu (areté) et la bienveillance (eunoia)* » (Amossy, 2012 : 83). Dans ces actes de parole la place est faite d'actions de louer ou de se louer, d'honorer ou de s'honorer. La plaidoirie est friande de mises en scène de sa continuité et s'attache à produire du lien social par des célébrations de l'autre (quand la parole est produite par le conseil) ou de lui-même (lorsque c'est l'accusé qui prend la parole) à la destination de l'auditoire. Cette célébration de soi mobilise des symboles sur la scène sociale pour provoquer l'adhésion de l'auditoire à des valeurs communes. Ducrot souligne ainsi :

> *« Un des secrets de la persuasion telle qu'est analysée depuis Aristote est, pour l'orateur, de donner de lui-même une image favorable, image qui séduira l'auditeur et acceptera sa bienveillance. Cette image de l'orateur, désignée comme ethos ou "caractère", est encore appelée quelquefois – l'expression est bizarre mais significative – "mœurs oratoires". Il faut entendre par là les mœurs que l'orateur s'attribue à lui-même par la façon dont il exerce son activité oratoire. Il ne s'agit pas des affirmations flatteuses qu'il peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditeur, mais de l'apparence que lui confèrent le débit, l'intonation chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments (le fait de choisir ou de négliger tel*

> *argument peut apparaitre comme symptomatique de telle qualité ou de tel défaut moral) » (Ducrot, 1984 : 200-201).*

Ainsi, le discours se présente-t-il comme un reflet qui présente l'orateur. En effet, « *l'être transparait dans le discours, permettant ainsi d'opérer une liaison harmonieuse entre la personne du locuteur, ses qualités, son mode de vie, et l'image que projette de lui sa parole* » (Ducrot, 1984 : 200-201). Le locuteur s'efforcera dans son discours à faire une bonne presse en présentant une posture de modestie ou d'honnêteté ou même encore de justice. Il faut qu'il assure qu'il pratique réellement toutes ces vertus ; car avant de pouvoir convaincre un auditoire que ce que nous disons est vrai, il faut qu'il nous juge crédible.

L'éthos se présente comme la manifestation la plus profonde d'une humanité partagée : il est une forme de sagesse. C'est un principe d'autorité, de bienveillance le plus souvent, qui va de ce fait générer la confiance. L'éthos est le *Soi*, c'est-à-dire, le *Moi* socialisé.

Il faut cependant rappeler comme le souligne Amossy que l'ethos est la posture du locuteur dans un champ défini et la légitimité conférée par cette position ne sont pas les seules modalités prédiscursives. Selon l'analyste, tout comme l'auditoire, l'image de soi est dépendante « *d'un imaginaire social et se nourrit des stéréotypes de son époque. […] Il faut tenir compte de l'image qui s'attache à ce moment précis à la personne du locuteur ou à la catégorie dont participe* » (Ducrot, 1984 : 97). Dans ces conditions, il faut prendre en compte l'image singulière de l'orateur qui circule au moment du procès. Le locuteur est tenu de modifier l'image stéréotypée qui fait de lui celui qu'il prétend ne pas l'être : « *La mise en scène verbale du moi témoigne des modalités selon lesquelles l'orateur s'efforce de mettre en évidence, de corriger ou de gommer les traits dont il présume qu'ils lui sont attribués* » (Ducrot, 1984 : 97).

Il faut préciser que nous aurons affaire à deux sortes de célébrations mais complémentaires car ayant le même but. Le corpus présente une célébration élogieuse extravertie, qui est celle faite par les avocats à l'égard de Blé Goudé et une célébration élogieuse autocentrée ; celle qui est faite par Blé Goudé lui-même.

3. Description des ethè de Blé Goudé

Dans notre corpus où la célébration de soi est omniprésente, la défense en fait un outil essentiel dans sa plaidoirie. Tout locuteur présumé innocent dans un contexte défensif doit, lors de sa plaidoirie, projeter différentes apparences ou les ethè incarnent des valeurs humaines : *les valeurs de rassembleur, de non-violent, valeurs de républicain*, etc. Ces qualités gouvernent tout le discours d'une défense qui tente de se soustraire des charges qui pèsent sur elle.

Dans un tel contexte où l'image qui a précédé l'accusé se trouve écorchée, la question de projection d'image valorisante prendra toute sa place dans ce processus communicationnel. En effet, lorsqu'un individu ploie sous les plus lourdes charges en matière de droit pénal qui lui vaut une comparution devant la CPI, cela suffit pour ternir son image dans le monde entier. Cette accusation est considérée par l'accusé comme relevant d'un complot judiciaire. À Blé Goudé lui-même de souligner cette idée : « *[…] le seul objectif de faire condamner un individu dont on a pris le temps de fabriquer […]* » (p. 78).

Par cette allégation, Blé Goudé se construit un ethos de victime et la fabrication de cet ethos s'inscrit dans sa stratégie de défense car conscient du niveau important de détérioration de son image. Pour ce faire, il se donne pour tâche de la « *rehausser afin de*

contrer une mauvaise opinion de sa personne qui risque » (Amossy, 2018) de le priver longtemps ou à vie de sa liberté. C'est pour cela, dans ce procès, il entend « *restituer et […] situer les événements et les faits dans leur vrai contexte pour faire jaillir la vérité dans les décombres où l'on tente, hélas, de l'ensevelir* » (p. 78). L'utilisation cumulative de ces deux verbes « *restituer et situer* » instruit l'analyste sur la profondeur du désaccord affiché par l'orateur face aux allégations de l'accusation et sur la volonté affichée de l'accusé de faire rendre la justice : « *faire jaillir la vérité dans les décombres* ». Cette stratégie discursive de l'accusé se joue sur deux actes de langage qui sont la fabrication de son ethos de victime-justicier et celle de l'anti-ethos de ses adversaires.

La défense s'inscrit dans la logique selon laquelle, lorsqu'un locuteur procède par des exercices langagiers de réparation de son image menacée, c'est qu'en fait il y a eu bien évidemment la production d'un acte indésirable qui lui est imputée. En effet, accusé d'avoir commis des crimes contre l'humanité, et clamant son innocence, la défense entreprend de rétablir sa réputation altérée à travers des procédés langagiers à visée actionnelle. C'est en cela que Amossy assure que :

> *« Dans la mesure où toute mise en cause de notre image aux yeux des autres, entame à la fois notre confiance en nous-mêmes, et notre crédibilité "partant notre capacité d'action et d'influence", l'entreprise de restaurer une image endommagée apparaît comme cruciale. Il est impératif de l'améliorer [de la réparer, de la restaurer] » (2018).*

Dans cette optique, des appréciations positives de sa personne font partie des stratégies d'une défense qui affirme ne pas reconnaître les faits. Les arguments sélectionnés prennent la forme de l'action de combat de survie de l'image de l'accusé. Ces arguments ont pour but de tenter de faire changer ou de renforcer des attitudes de l'auditoire.

4. Réalisations grammaticales de l'ethos

Toute plaidoirie tient compte de la gravité de l'acte qui l'a occasionnée. De ce fait, elle vise une finalité évidente où l'orateur cherche manifestement à agir sur l'auditoire. « *Dès lors, il est logique de dire que très peu d'éléments arrivent de manière fortuite dans son déroulé. Sur l'axe syntagmatique, les éléments de la phrase se combinent pour produire du sens* » (Lezou Koffi, 2012 : 207). Or, leur présence en elle-même met en relief de la visée du locuteur et participe de la construction de l'ethos. À cela Mayaffre assure que « *si ce sont les mots qui véhiculent le plus immédiatement le sens, ce sont la composition et les règles grammaticales qui déterminent* » (Mayaffre, 2004 : 34). En effet, dans la plaidoirie, « *ce qui est et peut être dit* » (Mayaffre, 2004 : 34).

4.1. Les pronoms personnels de première personne

Trois pronoms personnels retiennent l'attention dans le discours : le pronom personnel de la première personne du singulier, celui du pluriel et la troisième personne du singulier. Rien d'étonnant car le discours de plaidoirie est a priori un discours soit de présentation de l'équipe, soit la présentation du travail avec le « *Nous collectif = l'ensemble des ressources humaines qui composent la défense* » :

> *« Nous allons vous montrer que Charles Blé Goudé était même perçu par ses propres collègues, tout comme ses adversaires d'ailleurs, comme trop pacifiste et ne pouvait, […] dès lors, pas avoir de contrôle, que ce soit de jure ou de facto, sur quelque action violente, sur quelque organisation ou groupe que ce soit » (p. 11).*

Le travail de l'équipe de la défense sera de présenter l'accusé : un homme à caractère pacifiste reconnu par tous. Dans l'annonce du plan de déroulement de la défense, il s'agit pour elle de faire accepter par l'auditoire que les adversaires de Blé Goudé, occupant pour la circonstance communicationnelle la place d'« *autorités* » , entérinent son incapacité à exercer une quelconque violence sur autrui. Le travail de démonstration argumentative sera la tâche du « *Nous* » qui désigne des locuteurs collectifs ; c'est-dire à toute l'équipe de la défense. Et donc, il s'agit d'une équipe poly-référentielle.

D'autres utilisations du « *nous* » collectif ; c'est-à-dire du « *Nous = aux ivoiriens* » permettent au locuteur de se fondre dans les populations ivoiriennes.

En substance :

> *« M. Soro prend la parole et s'adresse aux rebelles la veille de cette marche. Il prenait la parole, il était Premier ministre du gouvernement de M. Ouattara, mais, à l'époque, il était également ministre de la Défense. Alors, nous avons un Premier ministre, ministre de la Défense, qui prend la parole aux rebelles […] devant les rebelles, et non pas des forces de police qui sont là pour maintenir la paix, et la loi, et l'ordre » (p. 06).*

Nous avons une séquence chargée fortement de la fonction référentielle avec l'utilisation abondante du pronom personnel de la troisième personne du singulier « Il » qui met en index l'anti-ethos de l'adversaire-Soro Guillaume. Ce qui est intéressant dans cette séquence, c'est que l'orateur ne construit pas explicitement une image méliorative de son client ; alors que c'est ce qu'il fait implicitement. En effet, en stigmatisant le comportement d'un « *Premier ministre, ministre de la Défense* » qui se passe des services des forces de sécurité légales pour confier l'encadrement d'une marche à des forces irrégulières, c'est faire la promotion dans le même temps de son client ; dans une situation pareille, blâmer l'autre c'est se célébrer.

L'exercice de reconstitution de cette partie donnerait l'énoncé suivant : « *Si c'était Blé Goudé contrairement à Soro, il aurait confié plutôt la protection des civils aux forces régulières* ».

Concernant l'utilisation du pronom personnel de la première personne du pluriel « *nous* », c'est le degré d'engagement de l'avocat qui est mis en exergue. L'avocat devant vivre les affaires de ses clients, entend s'approprier de cette plaidoirie. C'est probablement pour cette raison qu'il n'intervient pas en tant qu'un « *étranger* » à la situation de communication. Bien évidemment quiconque donne des consignes de maintien d'ordre à des rebelles, est un anti-ethos pour celui qui se considère dans les normes. Donc, le camp de Soro est le mauvais. Maitre Knoops essaie de persuader l'auditoire de défendre le bon camp en faisant appel à un éthos du citoyen attaché aux normes démocratiques.

En regardant de plus près, l'on constate que le pronom « nous » ne décrit pas toujours les mêmes personnes. Dans certains emplois, il ne renvoie pas seulement à l'équipe de la défense mais à l'ensemble des parties en présence, à tous les dignitaires de la Cour et à tous les auditoires présents ou absents « *je + tu / vous* » : « *[…] c'est Guillaume Soro lui-même – et nous avons vu les images hier – qui, à la veille de la marche sur la RTI, a donné l'ordre d'utiliser la violence* ». Le locuteur implique tout le monde dans son discours.

Tous ceux qui avaient assisté au procès de la veille étaient témoins des instructions qu'avait données Soro Guillaume : le fait de s'apprêter à « *utiliser la violence* ».

Soit la présentation du client avec le « *il* » :

> – « *Et nous allons vous montrer des éléments de… de preuve grâce à des témoins que Charles Blé Goudé était perçu – et ici, je cite le témoin D-0009 – , il était perçu trop comme – je cite donc –, "trop comme Martin Luther King"* » (p. 11).

Il s'agit ici d'une personne dont on parle et qui est exclue momentanément de la situation de communication. Dans sa persuasion, l'avocat fait référence à son client afin de mieux le présenter positivement ; de mieux le vendre : « *Il était perçu trop comme […] Martin Luther King* » ; donc, un « *pacifiste* ». L'utilisation de l'élément comparatif « *comme* » et de l'adverbe « *trop* » montre avec hyperbole la ressemblance entre lui et Martin Luther King.

Voyons aussi la présentation introvertie de soi avec le « *Je* » :

> – « *[…] Parce que moi, je suis convaincu, Madame – et c'est très important –, que la crise ivoirienne aura sa solution par les acteurs politiques en Côte d'Ivoire. Je suis convaincu que […] qu'un jour le Président Gbagbo, M. Ouattara, M. Bédié finiront par asseoir (phon.), et je les invite à cela, j'appelle à un dialogue inter-ivoirien* » (p. 2).

Blé Goudé s'expose dans ses prises de parole à la première personne du singulier. « *Je* » et ses dérivés permettent de présenter l'orateur. Dans le dispositif énonciatif, « *je, j', moi* » désignent un locuteur unique. C'est une personne mono-référentielle. Le locuteur endosse ainsi ses propos. Les actions de même que les qualifications décrites par le verbe de la phrase s'attachent à lui. Il est le sujet du verbe, celui qui fait l'action précisée par le verbe. L'orateur se construit par le biais de la première personne. Il dévoile sa conviction avec un emploi emphatique : « *Parce que moi, je suis convaincu […]* ». Le locuteur conviait les protagonistes à trouver une sortie heureuse de la crise : « *Je les invite à cela. J'appelle à, je le dis, ce que j'appelle un dialogue inter-ivoirien* ».

En ce qui concerne ses liens avec Laurent Gbagbo, Blé Goudé utilise toujours la première personne du singulier favorisant son implication dans son propre discours assumant ainsi ses positions et sa fierté : « *Le Président Laurent Gbagbo, je ne peux pas le renier, je le connais et je suis fier de le connaître* ». Dans sa démarche, il ne nie pas sa proximité avec Laurent Gbagbo. Il se distingue des personnes irresponsables qui se seraient désolidarisées de leur mentor dans une situation où chacun chercherait à sauver sa vie. Le clamant ainsi, il projette à son auditoire un ethos de loyauté.

Cette fois, c'est l'avocat Knoops qui prend en charge la responsabilité de son propos. Du « *Nous collectif* », il emploie le « *je* » : « *Et je pourrais vous montrer que M. Charles Blé Goudé était tout sauf un homme violent. C'était un homme de justice avant la crise, pendant la crise, après la crise* ». Étant l'avocat principal, il tenait sans doute à laisser ses propres marques dans sa plaidoirie. Cela est le propre des discours de plaidoirie. L'avocat finit généralement par laisser ses traces personnelles quand il est trop plongé dans son rôle de défenseur. Donc, il s'y met en avant en faisant preuve de responsabilité.

Cette posture discursive de l'avocat nous amène à entériner les propos de Kerbrat-Orecchioni. Selon elle, « *toute unité lexicale est, en un sens, subjective* » (2009 : 79) en ce sens que les discours de l'avocat ne sont « *jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs* » (Idem) des faits.

4.2. Les subjectivèmes

Les subjectivèmes sont des unités lexicales qui informent qu'un locuteur donné est « *la source évaluative de l'assertion* » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 80). En effet, la plaidoirie est un type discursif fortement subjectif où il existe *« extérieurement au langage, un monde tout découpé en objets distincts, l'activité dénominative consistant simplement à coller des étiquettes signifiantes sur ces objets préexistants* » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 :79).

En fonction de l'orientation donnée à la plaidoirie, les différentes stratégies communicationnelles de la défense « *découpent à leur manière l'univers référentiel* » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 :79). En des termes différents, les subjectivèmes sont toutes les traces de subjectivité dans le discours de plaidoirie produit par la défense tel que les adjectifs, adverbes modalisateurs, tournures exclamatives, embrayeurs, etc. De fait, la défense présente les faits selon sa visée argumentative, car en matière de controverse judiciaire (au sens du droit) tous les faits et arguments présentés fonctionnent comme des *praxèmes* ; c'est-à-dire que les orateurs leur donnent plusieurs sens en fonction de la fin poursuivie de leur « *équipe* ». Ainsi, conformément à sa ligne de plaidoirie, elle manipule les faits afin de leur offrir d'autres possibles interprétations de l'affaire.

En fait, lorsque vient le tour de parole de la défense, elle se trouve confrontée à deux problèmes dans la sélection de « *certaines unités dans le stock lexical et syntaxique que lui propose* » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 80) la visée de la plaidoirie : les locuteurs s'efforcent à être objectifs en essayant de biffer toute trace de leur existence mais ils se trouvent en partie confrontés au problème de la subjectivité où les plaideurs s'avouent explicitement ou implicitement comme responsables des allégations.

Par le truchement des subjectivèmes, ils donnent un jugement de valeur ou une évaluation sur le contenu de leurs discours. Comme nous l'avons rappelé, de natures différentes, les subjectivèmes (les adjectifs, les adverbes et les substantifs) participent de l'expression de la subjectivité dans le discours au sens linguistique du terme. Ces unités linguistiques permettent en effet de mesurer le niveau d'implication du locuteur dans sa plaidoirie où il exprime sans ambages, ses sentiments. Blé Goudé, à la barre, exprime sa meurtrissure. Il argumente sa douleur ressentie causée pour tous ceux qui seraient injustement condamnés. Il présente à son auditoire, un visage humain qui renforce la proximité et lui mobilise un ethos de bienveillance. En substance :

> – « *Ce que vous venez de voir, je les ai fait inviter à Gagnoa. C'est la ville natale du Président Gbagbo où les populations les ont accueillis comme vous l'avez vu, dans mon village, où tous les villageois sont sortis pour les accueillir. Monsieur le Président, chez nous, c'est signe de réconciliation. Faire un tel travail, et après, paradoxalement, être traîné devant les tribunaux pour répondre des crimes contre l'humanité, je n'exagère pas, Monsieur le Président, quand je dis : ah, que ce monde est injuste* » (p. 91).

Cette séquence est située dans la droite ligne de la défense : renverser les choses en sa faveur. Dans cette logique, la défense met les valeurs partagées dans sa balance et pour son compte dans l'espoir de gommer l'image de brandon de discorde attribuée à l'accusé

par l'accusation. Alors, en réponse à cet anti-ethos, l'accusé fait passer une pièce vidéo dans laquelle il avait demandé à ses adversaires de lui rendre visite dans son village. Reconstituons le contexte, à cette époque (celle à laquelle Blé Goudé avait invité ses adversaires), le pays étant coupé en deux, une partie était sous le contrôle des « *Forces Nouvelles* » et l'autre sous le contrôle du gouvernement. Donc, la présence officielle d'un adversaire, dans un camp adverse en fonction du contexte de guerre, était impossible. Alors que le village de Blé Goudé était dans la zone gouvernementale, cela n'a pas empêché des membres des « *Forces Nouvelles* » d'y être présents. C'est sur ces actes que l'argumentation de l'accusé repose. En le discours véhiculant les actes « *de paix* » du locuteur imprime sa présence explicitement avec l'emploi du déictique personnel « *je* » et sa variante « *mon* » et implicitement avec la fonction référentielle « *le village de Laurent Gbagbo* ». En fait, ils sont tous deux issus de la même localité et évoquer que c'est le village de Laurent Gbagbo donne plus de sens à son action de paix qu'il avait entreprise. Après le rappel du rôle qu'il a joué dans le processus de réconciliation, la plaidoirie se fait émotion, car il s'indigne avoir fait « *un tel travail, et après, paradoxalement, être traîné devant les tribunaux pour répondre des crimes contre l'humanité* ». Cette argumentation émotionnelle s'inscrit dans l'acte de langage véhiculant la victimisation. Il affirme avoir agi dans le sens de l'apaisement et finit par être considéré comme le coupable. Son engagement émotionnel se traduit plus explicitement avec une interjection pour exprimer son indignation et sa douleur, d'où la projection d'un ethos de victime : « *Ah, que ce monde est injuste* ». Le locuteur-accusé se pose comme un ennemi fabriqué par ses adversaires.

4.3. Les adjectifs qualificatifs

La défense caractérise les faits à l'aide des adjectifs qualificatifs. En effet, ces adjectifs

> *« énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur, où ils manifestent sa présence au sein de l'énoncé, ils sont énonciatifs » (Kerbrat-Orecchioni, 2009 : 85).*

Les adjectifs utilisés par la défense permettent de décrire les caractéristiques, les qualités d'êtres ou des situations. Ils attribuent des propriétés aux êtres ou aux choses dont ils dépendent sémantiquement, et « *varient d'ailleurs en genre et en nombre par le phénomène de l'accord avec le nom auquel ils se rapportent et sont aptes à servir d'épithète et d'attribut* » (Lezou Koffi, 2012 : 207). Dans ce rapport de l'utilisation dans leur contexte sémantique, nous notons des adjectifs objectifs et des adjectifs subjectifs.

Les adjectifs objectifs énoncent une qualité indépendante de l'énonciateur. En illustration, les adjectifs qui caractérisent la forme d'un objet, sa couleur ou un état (mâle/femelle). Il nous a été quasiment impossible de trouver l'objectivité dans les adjectifs utilisés par les orateurs ; puisqu'il s'agit de reconstruction d'une image déjà construite par l'accusation : il s'agit donc de ramener tout à sa cause même avec les remarquables des stratégies de distanciation possible.

De fait, précisons que les adjectifs subjectifs dénotent une implication de l'énonciateur dans son discours, une réaction émotive. Certains adjectifs subjectifs sont affectifs : ils sont l'expression des sentiments éprouvés par celui qui s'exprime :

– « *Préservons nos acquis. Évitons les radicalismes inutiles* » (p. 51) ;

- « *Alors, c'est avec toutes ces personnes autour de moi que je vais aller mettre des signes sur des maisons pour tuer leurs parents, et eux ils sont avec moi, pour m'accompagner dans cette sale besogne ?* » (p. 74-75) ;
- « *Je ne veux pas de guerre civile dans ce pays* » (p. 79).

Nous observons aussi l'emploi des adjectifs subjectifs évaluatifs par l'accusé lui-même et par son conseil. Ces adjectifs portent une appréciation sur la qualité d'un être ou d'une chose. Lorsque l'évaluation porte un jugement de valeur, on parle d'adjectifs évaluatifs axiologiques. Ils sont utilisés par les avocats pour démontrer la victimisation de Blé Goudé :

- « *Il a été maintenu dans des conditions inhumaines et dégradantes jusqu'en 2014 dans les locaux de la DST – Direction de la surveillance du territoire – à Abidjan, et ce, jusqu'à son arrivée ici au siège de la Cour. Lors de sa première comparution, M. Blé Goudé a informé la Chambre sur ces mauvais traitements, confirmés d'ailleurs par l'un des témoins du Procureur, le témoin 0454, qui confirme qu'il a été torturé à la DST* » (p. 9).

Il poursuit pour dire :

- « *J'ai dit à ceux qui parlent de capitulation que la vraie capitulation, c'est de ne pas utiliser son influence pour sauver une situation catastrophique. C'est ça qui est la capitulation* » (p. 50).

Ces qualificatifs renforcent les ethè de victimisation et d'un messie. Au lieu de présenter Blé Goudé comme celui qui attise le feu selon les allégations de l'accusation, celui-ci est présenté comme une victime de l'accusation malgré sa volonté d'éviter au pays un chao occasionné par la guerre civile.

4.4. Les adverbes

Les adverbes sont des mots invariables, facultatifs et dépendent d'un autre élément de la phrase qui se joignent le plus souvent au verbe pour en déterminer ou en modifier le sens. Ils sont parfois appelés « *les adjectifs des verbes* », mais en réalité, les adverbes peuvent se rapporter à tout ce qui n'est pas nom ou pronom. En outre, les adverbes modulent tout le procès alors que les adjectifs s'attachent à l'être. Les adverbes peuvent également modifier ou déterminer le sens d'autres adverbes – *adverbes d'adverbes* – (Pougeoise, 2007 : 31), des adjectifs – *adverbes d'adjectifs* – (Pougeoise, 2007 : 31), parfois d'un groupe de mots ou des propositions. En des termes différents, les adverbes ajoutent une information supplémentaire au sens d'un constituant de la phrase (*verbe, adjectif, autre adverbe*) : ce sont les adverbes constituants.

Parfois, les adverbes peuvent apporter une information sur la phrase entière : les adverbes de phrase. À l'instar des adjectifs, il existe également des adverbes subjectifs, c'est-à-dire, des adverbes qui traduisent l'implication de l'énonciateur dans son propos. En effet, les actes de langage mobilisés par la défense sont considérablement « *infectés* » par des adverbes de natures différentes. Ces adverbes instruisent sur le degré d'adhésion des sujets plaidants dans leurs discours pour la cause de leur partie (la défense).

En substance :

– « *On ne peut pas, dans un pays qu'on veut diriger, distribuer des armes à des civils qu'ils mettent sous leurs habits, et puis ils tirent partout dans le pays, ils égorgent partout dans le pays* » (p. 3).

Au moment de cette déclaration de Blé Goudé, il était encore en liberté et son camp était engagé dans une hostilité notoire avec le camp adverse (celui de Alassane Ouattara). Le pays était par conséquent dans une situation de guerre. Comme en témoignent les propos de l'accusé : il y avait des tirs. Dans sa stratégie de fabrication d'image d'innocent, la défense convoque une vidéo dans laquelle l'accusé, déjà à cette époque, attribuait la responsabilité des tirs à ses adversaires. De fait, il construit un anti-ethos de va-t-en-guerre de ses adversaires qui auraient entrepris des entreprises de « *guérillas* » sur l'ensemble du territoire. Cette information est véhiculée par l'emploi de l'adverbe de lieu « *partout* » de façon répétitive voire de façon anaphorique. Donc, les Ivoiriens, dans leur ensemble, auraient été des victimes des adversaires politiques (de Blé Goudé) qui se seraient permis même de couper la gorge des civils : « *Ils égorgent partout dans le pays* ». L'adverbe « *partout* » donne l'idée de l'ampleur et de l'intensité du verbe d'action « *égorger* ». Ainsi, en pointant du doigt ceux qui devraient être, selon lui, sur le banc des accusés et non pas lui, l'accusé se construit un ethos d'innocent.

Ce même adverbe est utilisé différemment en fonction du contexte énonciatif tout en étant inscrit dans la stratégie argumentative.

En extrait :

– « *M. Charles Blé Goudé a tendu la main à ceux qui avaient pris les armes contre la République. Il est allé en mission au nom de la paix. Il est allé partout en Côte d'Ivoire. Il a rencontré les musulmans, les chrétiens ; il a rencontré tout le monde en Côte d'Ivoire au nom de la paix* » (p. 54).

Comme nous l'avons évoqué plus haut, Blé Goudé est présenté par la défense comme un artisan de la paix. C'est dans cette logique que l'avocat fait de lui un homme pacifique qui, malgré les crimes qui auraient été commis par ses adversaires pendant la rébellion, il leur a « *tendu la main* » pour « *la paix* », dira son avocat. Et cette action se serait étendue sur les 322 463 km² que compte la superficie de la Côte d'Ivoire comme en confirme l'adverbe « *partout* ».

Le caractère de paix de Blé Goudé s'est mué en une rhétorique : la rhétorique de la paix dans sa construction d'images. La défense fait de l'accusé un « *bâtisseur* » de la paix et non un va-t-en-guerre comme l'a allégué l'accusation.

Parcourons l'extraits suivant :

– « *Nous allons vous montrer que Charles Blé Goudé était même perçu par ses propres collègues, tout comme ses adversaires d'ailleurs, comme trop pacifiste et ne pouvait, dès… dès lors, pas avoir de contrôle, que ce soit de jure ou de facto, sur quelque action violente, sur quelque organisation ou groupe que ce soit* ».
– « *Et nous allons vous montrer des éléments de… de preuve grâce à des témoins que Charles Blé Goudé était perçu – et ici, je cite le témoin D-0009 – , il était perçu trop comme – je cite donc –, "trop comme Martin Luther King" : (intervention en français) "Pour nous, la Conareci, Blé Goudé*

> *était trop Martin Luther King, il n'est pas allé vraiment au charbon"* » (Interprétation) – Fin de citation (p. 11-12).

Blé Goudé, accusé de crime contre l'humanité, sa défense tente le tout pour le tout pour démontrer le contraire de cette accusation. Elle essaie de manipuler le contexte pour sa cause. En effet, les camarades de luttes de Blé Goudé auraient déprécié le caractère passif de celui-ci : « *Il n'est pas allé vraiment au charbon* ». Selon les propos rapportés par l'avocat, ceux-ci lui auraient demandé d'entreprendre un rapport de force avec ses adversaires et sa réticence ou son refus lui aurait valu l'étiquette de poltron. Mais, si l'avocat explique les choses ainsi, elles pourraient être simplistes. Alors, il lui faut attribuer aux « *camarades dissidents* » la notion d'« *adversaires* » qui pourrait, en fonction de la fin poursuivie, avoir plus d'impacts sur l'auditoire, car elle pourrait épouser le sens strict d'adversaires en période de guerre. Après cette préparation d'esprit de l'auditoire sur la notion d'adversaires, il convoque l'adverbe d'intensité « *trop* » suivi d'une image d'autorité en matière de non-violence « *Martin Luther King* » ; lui échafaudant ainsi l'image d'une personne pacifiste.

Dans la famille des adverbes, un autre occupe une place importante dans le travail, mieux dans le retravail de l'image de Blé Goudé. Il s'agit de l'adverbe d'affirmation : En effet, conscient que l'image qui a précédé son client n'est pas de « *bonne qualité* », l'avocat tente de la décrédibiliser :

- « *Honorables juges, l'image fabriquée de M. Charles Blé Goudé l'a certainement précédé dans cette auguste Cour. Nous vous demandons de ne pas juger une image tronquée, mais de juger un homme sur la base des faits qui seront éprouvés au cours de ce procès* » (p. 60).
- « *Aussi, les déclarations à charge d'adversaires politiques sélectionnés, qui viendront certainement défiler devant vous, ici, dans les jours à venir, sous un masque de témoins, ne sauraient non plus servir de base crédible pour participer à la manifestation de la vérité, car avant tout, c'est de cela qu'il s'agit* » (p. 60).

L'avocat affirme savoir « *certainement* » une certaine image dévalorisante qui a été présentée aux juges par l'accusation. Selon lui, cette image est « *fabriquée* ». Si l'avocat conseille de « *juger* » son client « *sur la base des faits* », c'est qu'implicitement il allègue que l'accusation n'a pas axé sa plaidoirie à charge sur la base des faits ; et sous-entendrait que seule la défense plaidera à partir des faits. De fait, il tente de disqualifier les témoins inscrits sur la liste du procureur avec toujours cet adverbe d'affirmation « *certainement* ». En réalité, ayant pris connaissance du dossier, il sait donc les personnes qui seront appelées à la barre comme des témoins. Qualifiant ses témoins de « *fabriqués* » par les « *adversaires politiques* » de Blé Goudé, il lui construit un ethos de victime.

4.5. Les substantifs

Les substantifs désignent un être ou une chose. Certains énoncent une propriété objective, facilement vérifiable. D'autres portent un jugement évaluatif, d'appréciation ou de dépréciation : ils sont également des subjectivèmes.

Dans le corpus, en fonction de l'objet du discours, les substantifs convoqués revêtent une connotation particulière, empreinte du jugement de l'orateur. Par exemple, les membres de l'armée qui fait allégeance au camp de Alassane Ouattara sont désignés par les substantifs « *rebelles* », « *adversaires* » :

– « *Nous n'allons pas répéter tous les arguments de la Défense, mais hier, dans les images que nous avons vues, il y a peut-être quelque chose qui ne vous a pas échappé, à savoir : M. Soro prend la parole et s'adresse aux rebelles la veille de cette marche. Il prenait la parole, il était Premier ministre du gouvernement de M. Ouattara, mais, à l'époque, il était également ministre de la Défense. Alors, nous avons un Premier ministre, ministre de la Défense, qui prend la parole aux rebelles… devant les rebelles, et non pas des forces de police qui sont là pour maintenir la paix, et la loi, et l'ordre* » (p. 6).

Les différents substantifs usités, même s'ils n'ont pas les mêmes valeurs lexicales, ils visent le même but : celui-ci de présenter un ethos renversé de l'adversaire dans l'intention de le disqualifier. Les adversaires de la défense que sont désignés par « *Rebelles* » donc considérés comme des hors la-loi. Selon l'avocat, si le gouvernement de cette époque d'Alassane Ouattara avait été sérieux, Soro Guillaume se serait plutôt adressé aux forces régulières et non pas aux gens qui auraient tué les populations civiles comme l'avait évoqué supra la défense. Affirmer qu'un gouvernement traite avec des personnes qui portent atteinte à la vie de sa population, c'est le taxer d'illégal voire d'illégitime. En projetant un ethos renversé de l'accusation, la défense par cette même opération discursive tente de redresser l'ethos de l'accusé : la victime.

Poursuivant la stratégie de l'anti ethos, voici ce qu'un membre du conseil affirme :

– « *Il est dangereux pour la justice internationale qu'un Procureur, cheville ouvrière du système, se laisse aussi facilement manipuler par des adversaires politiques et par la ligne éditoriale de certains organes de presse, fabricants d'ennemis et même, parfois, fabricants de consentement* » (p. 59).

À travers cet extrait, l'avocat se pose en faiseur de moralité. Il instruit le procureur sur l'importance de son rôle voire l'importance de sa personne dans une chambre de justice. Pour lui, le Procureur manquerait de professionnalisme en se mettant au service d'un camp dans une affaire de justice. Le substantif « *adversaires* » et la position qu'aurait le procureur vis-à-vis de l'affaire devrait mettre en doute les résultats de ses enquêtes.

Nous pouvons reconstituer cette stratégie implicite de la défense en ces termes le procureur étant un animateur voire un pivot dans l'animation de la Cour devrait s'abstenir à prendre position pour une des parties présentes à ce procès. Et comme il affirme que la position du procureur est biaisée, il présente son client comme un ennemi fabriqué, « *un autre soi-même* » (Conesa, 2011) que des médias aideraient à « *"altériser", noircir* » (Conesa, 2011 : 38) pour que son procès et sa condamnation soient légitimes. Selon l'esprit général de la stratégie de défense, Blé Goudé est présenté comme une personne contre qui tous se battent. Les substantifs « *armes* » ; « *barbarie* » renforcent l'image de « *Rebelles* » que la défense attribue aux adversaires de l'accusé.

Revoyons cet autre extrait :

– « *Comme cela se fait partout dans le monde, Monsieur le Président, quand les institutions de la République sont en péril et que les valeurs qui fondent notre société sont bafouées, contrairement à ceux qui ont choisi les armes et la barbarie comme moyens d'expression* » (p. 86).

Les substantifs présents dans cet extrait mettent en évidence le ressenti de l'orateur à l'égard du référent. L'avocat adopte une certaine posture vis-à-vis de la partie opposée et incite l'auditoire dont l'affect est convoqué à les considérer comme tel : « *Les émotions se font arguments* » (Lezou Koffi, 2012 : 212). L'orateur tente de mettre l'accusation KO avec ses substantifs. Il la présente comme celle qui fait fi de toutes les normes régissant la société. Tout ceci permet de construire un ethos de justice.

L'utilisation des subjectivèmes permet à l'orateur de faire découvrir son client. Les émotions qu'il diffuse participent de sa présentation de la mauvaise image de l'accusation et de la bonne image de son client Blé Goudé. « *La dimension locutoire de son discours (le dit) se trouve supplantée par la dimension illocutoire, c'est-à-dire l'acte posé en disant* » (Lezou Koffi, 2012 : 212). Le discours confirme sa fonction actionniste. Il est orienté vers le système de pensée fondé sur le pathos. Ainsi, l'orateur transporte l'auditoire dans ses ressentis.

Conclusion

La défense a tenté d'agir sur son auditoire par son discours avec la sélection minutieuse d'actes de langage dans ce processus communicationnel. Elle s'est accrochée à ces actes langagiers comme s'ils constituaient son seul gilet de sauvetage. Ces actes langagiers choisis pour la construction de l'ethos de l'accusé sont ceux qui légitimeront les actes sociaux de l'accusé lui fabriquant ainsi des ethè mélioratifs. C'est ainsi que Varaut assure :

> *« En [plaidoirie], l'acte de langage devient positivement acte de législation, acte de justice ou acte d'engagement. Il parle : c'est [le droit]. [Le droit qui autorise]. Tu parles : c'est une [défense] prononcée par [un locuteur qui se défend]. Je parle : je suis engagé » (2002).*

L'engagement de la défense a consisté à dédouaner Blé Goudé ou à se dédouaner. Donc, la défense s'est engagée à étudier et à construire le caractère moral qu'il convient d'avoir selon l'attente de l'auditoire. Dans cet élan d'agir communicationnel, l'orateur-plaideur donne consciemment ou non, des informations, des arguments qui assurent leur fiabilité et leur recevabilité de ce qu'il donne à voir de leur camp (la défense) : la personne de l'accusé ou la représentation qu'il en projette, joue un rôle très important dans sa plaidoirie qui est bien évidemment un mécanisme de persuasion. Cette analyse nous a permis de constater que ce discours ethotique est caractérisé par une visée argumentative. Comme le soutient Amossy, « *une plaidoirie a une nette visée argumentative : elle se donne comme objectif premier de faire admettre l'innocence de l'inculpé que [l'équipe de la défense] a pour tâche de défendre […]* » (2012 : 44) rien d'autre. Rien d'autre car dans certaines situations, la défense pouvait *« présenter des circonstances atténuantes qui domineront [la peine de l'accusé]* » (Amossy, 2012 : 44). Mais dans l'affaire Blé Goudé, la défense demande sa libération totale, puisqu'elle allègue son innocence.

Références bibliographiques

AMOSSY Ruth , 2018, « Introduction. Analyser la réparation d'image dans le discours électoral : bilan et perspectives », *Langage et société* 2018/2 (N° 164), p. 9-23. DOI 10.3917/ls.164.0009. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2018-2-page-9.htm.

–, 2012, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Clin.

CONESA Pierre, *La fabrication de l'ennemi ou comment tuer avec sa conscience pour soi*, Paris, Robert Laffont, 2011, p. 38.

CREHANGE Pascal, 2019, *Introduction à l'art de la plaidoirie : Verba volant*, La gazette du Palais, coll. « Guide pratique », 4e éd.

DUCROT Oswald, 1984, *Le Dire et le Dit*, Paris, Les Éditions de Minuit.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2009, *L'énonciation-De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, 2012, « Réalisations syntaxiques et discursives de l'ethos dans le discours politique », *Revue Baobab*, n° 10.

MARTINEAU François, 2017, *Petit traité d'argumentation judiciaire et de plaidoirie 2017/2018*, 7e éd., Dalloz, coll. « Praxis Dalloz ».

MAYAFFRE Damon, *Paroles de Président*, Champion, Paris, 2004, p. 34.

POUGEOISE Michel, [1996] 2007, *Dictionnaire didactique de la langue française. Grammaire, Linguistique, Rhétorique, Narratologie, Expression et Stylistique*, Paris, Armand Colin.

PERELMAN Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 1988, *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*, Paris, PUF, 1958, 2 tomes ; 5e edition, Bruxelles, Editions de l'Universite de Bruxelles, 1988.

SIDIBÉ Ousmane, 2019, « Stratégies de réparation d'image de Blé Goudé lors de ses propos liminaires à la Cour pénale internationale », *Revue Algérienne des Sciences B*, Vol. 3 (Juillet 2019), p. 73-82.

SIDIBÉ Ousmane, KOFFI Affoué Josée Cybèle, 2020, « Le pathos comme Stratégie de plaidoirie : l'exemple du discours liminaire de Blé Goudé et ses avocats à la Cour pénale internationale », Paradigmes 2020/7, p. 153-162.

VARAUT Jean-Marc, *L'art de plaider*, 2002, texte paru dans *Les annonces de la Seine* du jeudi 11 avril 2002. Disponible en ligne : https://www.asmp.fr/fiches_academiciens/textacad/varaut/artplaider.pdf.

Pour citer cet article

Ousmane SIDIBÉ, « L'ethos comme stratégie actionnelle dans la plaidoirie de la défense de *Blé Goudé* à la Cour pénale internationale (CPI) », *Paradigmes* 2020/8, p. 87-101.

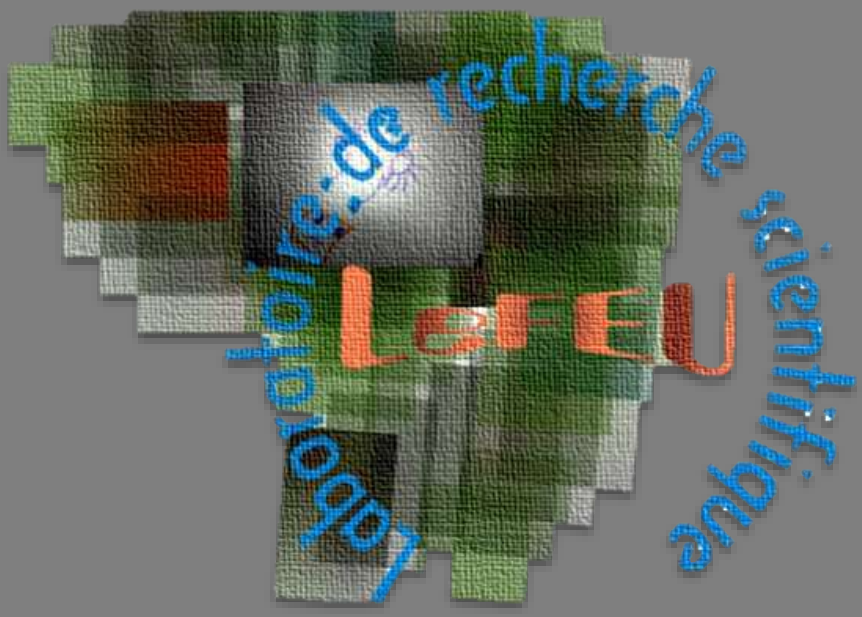

Sciences des textes littéraires

N° 08 – mai 2020 | ISSN 2602-7933

Paradigmes

Pour une possibilité d'un dialogue de cultures et de religions

dans *Les Échelles du Levant* d'Amin Maalouf

Dr Zineb OULED ALI, Chafika DJILAH
Université de Ghardaïa (Algérie)
Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)
Labo LeFEU [E1572304 : Fled]
Université Kasdi Merbah Ouargla

Roman de guerre et d'errance, d'amour et de folie, de haine et de tolérance, *Les Echelles du Levant* retrace la vie de Ossayane Ketabdar, ancien combattant de la Résistance qui raconte à un inconnu (un journaliste), rencontré à Paris, le récit de son destin tragique. Entre naissance obscure et maudite, militantisme, mariage peu commun, aliénation, fuite. Ossayane se trouve, involontairement, une victime de rencontre de plusieurs cultures et religions inconciliables : né d'un héritier d'une famille princière ottomane, et d'une mère arménienne, élevé au Liban, lié d'amitié à un Français, marié avec une juive de Haïfa, tous ces éléments contradictoires sont le moteur de l'histoire des Echelles du Levant que nous allons traiter pour voir où réside la possibilité d'un dialogue à la fois culturel et religieux, selon Amin Maalouf. Notre étude sera basée sur des notions très conflictuelles telles que : le discours, l'identité, la culture, l'altérité et le dialogue, notions issues des sciences humaines et sociales pour s'intégrer dans le discours romanesque qui se veut un discours interdisciplinaire.
Mots-clés : *discours, religion, culture, identité, altérité.*

For a possibility of a dialogue of cultures and religions in *Les Échelles du Levant* by Amin Maalouf
The novel of war and roaming, love and madness, hatred and tolerance, *Les Echelles du Levant* traced the life of Ossaiyan Kibadar, who was a veteran and warrior in the renitency who had told a stranger (a journalist), that they had meet each other in Paris, the story of his tragic which was a destiny Between dark and cursed birth, rigidity, unusual marriage, alienation and flying.Ossaiyan unwittingly found himself a victim of encounters with many irreconcilable cultures and religions ; who was born within Ottoman princely family, that was an Armenian mother, as he brought up in Lebanon, who was befriended by a Frenchman, and married to a Jewish woman from Haifa. All these contradictory elements are the driving force behind the history of the bright ranks that we will discuss to find out where the possibility of cultural and religious dialogue lies. According to Amin Maalif, Our study will be based on very conflicting concepts such as: discourse, identity, culture, otherness and dialogue along with ideas emanating from. Such kinds of concepts from the human and social sciences to be integrated into the romantic discourse which is intended to be an interdisciplinary discourse.
Keywords: *Culture, Identity, Otherness, Discourse, Religion.*

Cet âge où les hommes de toutes origines vivaient côte à côte dans les Échelles du levant et mélangeaient leurs langues, est-ce une réminiscence d'autrefois ? Est-ce une préfiguration de l'avenir ? Ceux qui demeurent attachés à ce rêve sont-ils des passéistes ou bien des visionnaires ? (Amin Maalouf, Les Échelles du Levant, 1996, p. 49).

À nos jours, le roman est l'une des formes littéraires la plus dominante, depuis le XIXe siècle, où la plupart des écrivains ont eu recours à ce genre dont : « *l'existence [est] multiple et démultipliée* » (Chartier *in* Stalloni, 2008, p. 58), permettant sa légitimation[1], d'où il a acquis sa définition actuelle, selon *Le Robert*, il est une « *œuvre d'imagination en prose, assez longue qui présente et fait vivre dans un milieu des personnages donnés comme réels, nous fait connaitre leurs psychologie, leur destin, leurs aventures* » (Chartier *in* Stalloni, 2008, p. 60). Mais le roman, tel qu'on l'aperçoit aujourd'hui, dépasse cette simple définition esthétique, surtout avec la naissance de ce qu'on appelle la littérature engagée[2] qui a transformé le roman, et toute la littérature, en une arme idéologique ; et a placé l'écrivain au centre de l'actualité. De ce fait, l'analyse du roman devient une tâche très complexe, en s'éloignant de la simple étude psychologique ou biographique et stylistique, surtout avec l'ouverture du champ littéraire sur les sciences du langage et les sciences humaines et sociales, depuis 1970 (Maingueneau, 2011, p. 75-82). Le roman ne se contente pas d'être seulement, une forme littéraire – esthétiquement parlant – ou une suite de phrases (un texte) ; mais un objet d'analyse qui le relie à des conditions de productions, et un discours qui conditionne l'implication de son énonciateur (Maingueneau, 2011, p. 75-82) :

> *« Les théories de l'énonciation linguistique, les multiples courants de la pragmatique de l'analyse du discours, le développement dans le domaine littéraire de travaux se réclamant de M. Bakhtine, de la rhétorique, de la théorie de la réception, de l'intertextualité, de la sociocritique, etc. ont progressivement imposé une nouvelle appréhension du fait littéraire, où le dit et le dire, le texte et son contexte sont indissociables » (Maingueneau [2004] citée par Lorent, p. 01).*

Dès lors, le roman est soumis, dans son analyse, à la désignation du discours littéraire, il passe de la forme :

> *« […] du texte vers un dispositif de parole où les conditions du dire traversent le dit et où le dit renvoie à ses propres conditions d'énonciation (le statut de l'écrivain associé à son mode de positionnement dans le champ littéraire, les rôles attachés aux genres, la relation au destinataire construite à travers l'œuvre, les supports matériels et les modes de circulation des énoncés…) » (Maingueneau, 2011, p. 75-82).*

Analyser un discours littéraire suppose une étude de son inscription idéologique, esthétique, médiatique, et aussi sa réception par le public, donc, le discours littéraire devient un discours constituant, c'est-à-dire, pris dans un ensemble discursif qui contribue à sa production et à son inscription, selon Dominique Maingueneau :

---

1 Signalons que le roman était, avant le XIXe siècle, un genre méconnaissable, souvent confondu avec les autres formes de récits. Voir : Pierre CHARTIER *in* Yves STALLONI, *op. cit.*, p. 58-60.

2 La littérature engagée désigne la doctrine défendue à partir de 1945 par l'équipe des *Temps modernes* (dont les principaux acteurs étaient Jean-Paul SARTRE et Simone de BEAUVOIR). Avec la Libération, en 1945, l'expression « littérature engagée », lancée par SARTRE, se retrouve au centre des enjeux littéraires. C'est dans l'essai *Qu'est-ce que la littérature ?* (1948) que SARTRE a clairement théorisé cette doctrine littéraire. En fait, la théorie de la littérature engagée postule que l'écrivain participe pleinement au monde social auquel il appartient et doit, par conséquent, intervenir par ses œuvres dans les débats de son temps. Son émergence manifeste la tension entre l'autonomie de la création littéraire et la participation de l'écrivain aux luttes sociales (voir : Judith EMERY BRUNEAU, « La littérature engagée », *Québec français*, n° 131, 2003, p. 68-70).

> *« La production littéraire ne s'oppose pas en bloc et radicalement à l'ensemble des autres productions, jugées "profanes" : elle se nourrit de multiples genres d'énoncés qu'elle détourne, parasite. Elle vit d'échanges permanents avec la diversité des pratiques discursives, avec lesquelles elle négocie des modus vivendi spécifiques. Dans ses formes dominantes la littérature classique française, par exemple, s'appuyait sur les normes de la conversation raffinée entre honnêtes gens ; c'est cette conversation qui servait d'univers verbal de référence, source des normes qui régissaient toute parole de qualité, littéraire ou non » (Lorent, p. 01).*

Ainsi, le discours littéraire est défini, en analyse du discours, par plusieurs critères (Korkut & Onursal, 2009, p. 87-88) : d'abord par une structure qui dépasse le cadre phrastique, régie par des normes, ou des lois (Korkut & Onursal, 2009, p. 87-88) ; le discours est assumé par un sujet parlant, portant une visée communicative inscrite dans un temps précis, voulant agir sur son interlocuteur et assurer une interaction avec lui ; tout discours ne peut être compris qu'en le mettant en rapport avec d'autres discours qui pourront l'expliquer, ou le renvoyant au contexte qui a permis sa production.

Dans un contexte spatial et historique et politique voire social bien précis, celui du Levant, se transcrit la majorité des romans de l'écrivain franco-libanais Amin Maalouf, depuis son premier roman *Léon l'Africain* (1986), passant par *Samarcande* (1988), et *Le Rocher de Tanios* (1993), arrivant aux *Échelles du Levant* (1996), pour hanter encore d'autres romans et essais maaloufiens ultérieurs tels que : *Les Identités meurtrières* (1998), *Le Périple de Baldassare* (2000), *Les Désorientés* (2012). Cette présence du Levant se consolide par celle de son alter égo, l'Occident, interprétant la double appartenance culturelle et identitaire d'Amin Maalouf qui

> *[…] s'est depuis toujours paré d'une image de « passeur de cultures », de chantre des exilés et d'ambassadeur des immigrants. Il revendique à répétition ce rôle de médiateur entre l'Orient et l'Occident, prêche pour un monde du multiculturalisme et de l'identité multiple […]. Interviewé sur ses œuvres, il n'hésite pas à les présenter comme des illustrations de son implication dans le débat sur les diversités linguistiques, culturelles et identitaires, sur le dialogue, possible ou pas, entre le Nord et le Sud, de même que sur l'harmonie, envisageable ou chimérique, entre les communautés »(Bouvet et al., 2014, p. 01).*

De là, des questions comme : la culture, l'identité, l'altérité, le dialogue, sont des notions constituantes du discours romanesque maaloufien, qui s'imposent aussi dans *Les Échelles du Levant*, étant donné que l'histoire du roman se déroule entre la Turquie, le Liban, Haïfa (Palestine), et la France, retraçant des destins différents des personnages comme : *Iffett, Ketabdar, Noubar, Clara, Bertrand, Nadia, Stefan, Mahmoud, Naïm*, s'assimilant à celui du personnage principal : *Ossyane*. Tous ces personnages sont porteurs des valeurs culturelles qui s'opposent et se rejoignent, au long de tout le récit, et notre article est l'occasion d'analyser la nature de ces rapports tout en voulant chercher une possibilité de réaliser le rêve d'un Orient où tous les hommes vivent en harmonie et en entente, effaçant leurs différences raciales, linguistiques et religieuses.

Avant de répondre à notre problématique, nous devons passer par les notions fondatrices du discours maaloufien que nous avons énumérées là-dessus.

Commençant par la culture, une notion empruntée essentiellement à l'anthropologie et à l'ethnologie, selon Edward Burnett Tylor (1871) :

> *« La culture, considérée dans son sens ethnographique le plus large, est ce tout complexe qui englobe les connaissances, les croyances, l'art, la morale, la loi, la tradition et toutes autres dispositions et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société » (Encarta, 2009).*

Donc, la culture est liée à tout type de savoirs : philosophie, littérature, histoire… tout ce qui s'oppose à la nature et s'attache à la formation et à l'éducation, ou la transformation de l'esprit (Encarta, 2009). La culture est nourrie essentiellement par la société ; chaque société possède sa propre culture qu'elle transmet à ses individus. Actuellement, la culture est un système homogène de valeurs sociales contesté, surtout avec les changements des données politiques et sociales, vers la fin du XXe siècle :

> *« Il faut attendre les années 1960-1970 pour voir émerger des critiques qui remettent véritablement en cause l'idée de culture comme un ensemble cohérent et homogène. Les anthropologues marxistes, ainsi que les militantes féministes, soulignent que le concept de culture masque en réalité les clivages entre les classes, les genres et les différentes idéologies qui s'affrontent dans une société » (Encarta, 2009).*

Cela nous conduit à dire que la confrontation des générations et d'idéologies, au sein de la même société, a contribué à changer le sens de la culture, elle devient quelquefois synonyme de la civilisation (Encarta, 2009), ou même du patrimoine[3], et parfois confondue avec la notion de l'identité.

L'identité se révèle aussi une notion très conflictuelle, provenant de la sociologie qui la définit comme suit :

> *« L'identité est constituée par l'ensemble des caractéristiques et des attributs qui font qu'un individu ou un groupe se perçoivent comme une entité spécifique et qu'ils sont perçus comme telle par les autres. Ce concept doit être appréhendé à l'articulation de plusieurs instances sociales, qu'elles soient individuelles ou collectives » (Castra, 2012).*

En sociologie, *l'identité*, comme d'ailleurs la culture, est constituée des traits distinctifs d'une personne ou d'un groupe au sein d'une société donnée, d'où s'opère la différence entre l'identité personnelle et l'identité collective, tandis que l'analyse du discours conçoit l'identité par rapport à d'autres notions comme le sujet parlant et celle de l'altérité :

> *En analyse du discours, pour pouvoir utiliser la notion d'identité, il convient de lui adjoindre deux autres notions qui circulent également dans les domaines philosophiques et psychologiques, celles de sujet et d'altérité. La première de ces notions permet de poser l'existence de l'être pensant comme disant "je". P. Ricœur nous rappelle ce « primat de la médiation réflexive sur la position immédiate du sujet, telle qu'elle s'exprime à la première personne du singulier : "je pense", "je suis" ». La deuxième notion permet de poser qu'il n'y a pas de conscience de soi sans conscience de l'existence de l'autre, que c'est à la mesure de la différence entre "soi" et "l'autre" que se constitue le sujet » (Charaudeau & Maingueneau, 2020, p. 299).*

3 http://www.statcan.gc.ca/pub/87-542-x/2011001/section/s3-fra.htm [En ligne], consulté le 29 juin 2017.

Selon Ricœur, l'identité personnelle se réalise par rapport à l'identité d'autrui, l'Autre définit notre propre identité avec sa différence ; l'identité tire de l'altérité sa légitimité (Colin, 2011, p. 52-62).

Ainsi l'examen de l'identité nous mène à la connaissance de l'altérité. Cette dernière est une notion issue de la philosophie :

> *« […] elle sert à définir l'être dans une relation qui est fondée sur la différence : le moi ne peut prendre conscience de son être-moi que parce qu'il existe un non-moi qui est autre, qui est différent. Il s'oppose alors au concept d'identité qui signifie que la relation entre deux êtres est conçue sur le mode du même » (Charaudeau & Maingueneau, 2020, p. 32).*

La définition citée ci-dessus est considérée comme la plus conventionnelle de l'altérité, même si l'analyse du discours l'élargit pour désigner l'un des principes fondateurs de l'acte du langage, selon Charaudeau, expliquant comment l'acte du langage est un échange et une interaction entre un sujet communiquant « *je* » et un sujet interprétant « *tu* », où chacun d'eux remplit un rôle différent : « *Il s'instaure donc entre les deux partenaires un regard évaluateur de réciprocité qui postule l'existence de l'autre comme condition pour la construction de l'acte de communication dans lequel se coconstruit le sens* » (Ibid., p. 33).

Au vu du principe de l'altérité, tel qu'il est défini par l'analyse du discours, qui exige la présence de l'Autre, nous optons pour une approche de la notion du dialogue dont la conception générale est un « *entretien entre deux ou plusieurs personnes* » (Ibid., p. 178). Le mot dialogue est présent dans plusieurs domaines, et avec des désignations différentes (Ibid., p. 178-179), il

> *« connote souvent l'idée d'un échange "constructif", conduit selon les règles, et ayant pour objectif d'aboutir à un consensus (un dialogue qui ne se conforme pas à cette définition est un "faux dialogue", alors qu'on ne parle pas de "fausses conversations"). […], un "vrai" dialogue ne peut exister que dans un mouvement dialectique impliquant tout à la fois identité et différence » (Ibid., p. 179).*

De ce fait, nous ne pouvons jamais parler d'un dialogue dans une situation de mésentente, ou de surdité de la part d'un de ses éléments. Le dialogue doit l'écoute et l'ouverture sur autrui.

Ainsi, après avoir examiné les notions de culture, d'identité, d'altérité et de dialogue, nous avons constaté la présence d'une ligne très fine, et presque transparente entre ces quatre notions : l'identité ne peut pas se construire qu'à partir de la culture, et en fonction de l'altérité ; cette dernière ne peut pas se réaliser qu'avec le dialogue. Ces quatre notions exigent une présence des repères culturels, de la diversité, de la communication et de la compréhension qui sont prises, toutes, par rapport à un moi parlant, celui de l'écrivain du roman, ou de son personnage, notant que ce dernier est souvent le reflet de l'idéologie de son auteur.

Conscient de la diversité culturelle et identitaire existant en Orient, et aussi dans les rapports qui lient l'Orient à l'Occident, Amin Maalouf essaie, à travers son discours romanesque, d'établir les ponts d'un dialogue culturel en proposant à travers son présent roman des éléments qui pourraient assurer une réconciliation entre ses protagonistes, venus des univers culturels différents, et possédant des identités composites ; car

lui-même possède une identité complexe et composite qu'il refuse de diviser ou segmenter, et une double culture dont il est fier de l'assumer :

> *« Moitié français, donc, et moitié français ? Pas du tout ! L'identité ne se compartimente pas, elle ne se répartit ni par moitié, ni par tiers, ni par plages cloisonnée. Je n'ai pas plusieurs identités, j'en ai une seule, faite de tous les éléments qui l'ont façonnée, selon un "dosage" particulier qui n'est jamais le même d'une personne à l'autre »(Maalouf, IM, 1998, p. 10).*

Nous pouvons trouver les traces de cette réconciliation dans les éléments suivants :

1. Êtres frontaliers[4]

Cette catégorie des personnes est fort présente dans le récit maaloufien, et sur laquelle se base tout son discours identitaire et culturel. Entre ascendants et descendants, la culture de dialogue assure sa transmission et son épanouissement. C'est la maison de Ketabdar qu'Amin Maalouf prend pour illustrer cet exemple de cohabitation des cultures et des ethnies et des religions ; c'est une famille qui « *n'est pas de celles que l'on peut qualifier de "normales"* » (Maalouf, *EL*, 1998, p. 17) ; elle est issue de l'un des empereurs du Levant ; un monarque ottoman déchu (*Ibid., EL*, p. 25), puis assassiné dans son exil politique à Istanbul (*Ibid., EL*, p. 25) ; ce drame a poussé sa fille bien-aimée, Iffett à la folie. Iffett n'est, en fait, que la grand-mère d'Ossyane. La jeune fille du souverain ottoman est du genre de femme d'Orient instruite ; elle joue au piano, parle français et allemand, s'habille à l'européenne (*Ibid., EL*, p. 24-25).

Pour soigner Iffett de son aliénation, sa mère fait intervenir le médecin Ketabdar, qui sera plus tard, le grand-père d'Ossyane, il est un « *descendant d'une famille de lettrés originaire de Perse* » (*Ibid., EL*, p. 25). De cette union peu commune, du médecin et sa patiente, le père d'Ossyane est né ; c'est un enfant maudit, dès son enfance « *il était là contre nature, en quelque sorte, on voyait en lui non pas un don du Ciel mais le produit d'un commerce avec les ténèbres* » (*Ibid., EL*, p. 32). Dès lors, la maison de Ketabdar est devenue la maison des « *pestiférés* » (*Ibid., EL*, p. 31) ; elle n'était fréquentée que par les rebelles et les marginalisés de la société d'Adana, et qui sont devenus les maîtres de cours du père d'Ossyane, desquels il a reçu une éducation libre et moderne :

> *« Il n'est jamais allé à l'école. […], c'était l'école qui venait à lui. […] les personnes qui acceptaient de venir chaque jour dans la maison « pestiférée » vivaient eux-mêmes, pour la plupart, en marge des convenances de leur temps. Le professeur de turc était un imam défroqué, le professeur d'arabe un juif d'Alp chassé de sa famille, le professeur de français un Polonais, atterri Dieu sait comment dans cette ville d'Anatolie… » (Ibid., EL, p. 32-33).*

Le père d'Ossyane a été élevé sans ami de jeu, sa seule compagnie était ses professeurs. Après le décès du docteur Ketabdar, son fils, qui n'a eu que seize ans, transforme ses séances de cours en de longues heures de discussions où tout a été discuté : *art, politique, sciences, technologie*. La maison est devenue le foyer de la parole libre et le lieu de rencontre des minorités de l'empire ottoman (surtout les Arméniens et les Grecs) (*Ibid.*,

---

4 Nous empruntons ce sous-titre à Amin MAALOUF qui évoque les êtres frontaliers dans les termes suivants : « *Tous concernent des êtres portant en eux des appartenances qui, aujourd'hui, s'affrontent violemment ; des êtres frontaliers, en quelque sorte, traversés par des lignes de fracture ethniques, religieuses ou autres* » (voir : Amin MAALOUF, *Les identités meurtrières, op.cit.*, p. 13).

EL, p. 33-34). Grâce à cette éducation libre dans sa maison natale à Adana, le père d'Ossyane devient un vrai révolutionnaire : « *Contre tout ! Les lois, la religion, les traditions, l'argent, la politique, l'école […] Contre "la bêtise et le mauvais goût et les cerveaux encrassés"* » (*Ibid.*, *EL*, p. 17-18). Cet esprit libre l'a hanté même pendant son exil au Liban ; où il s'est marié avec la fille de son ami Arménien Noubar, Cécile. Ce mariage était pour la Montagne (en 1914), un symbole de réconciliation entre toutes les communautés qui y cohabitent :

> *« Il y aura une somptueuse réception, peut-être la dernière fête dans l'histoire où Turcs et Arméniens chanteront et danseront ensemble. Y assistera, entre mille autres, le gouverneur de la Montagne, en ce temps-là un Arménien […], il improvisera pour l'occasion un discours sur la fraternité retrouvée entre les communautés de l'Empire – "Turcs, Arméniens, Arabes, Grecs et Juifs, les cinq doigts de l'auguste main sultanines" – qui sera copieusement applaudi » (Ibid., EL, p. 43).*

De ce mariage mixte sont nés trois enfants : Iffett, Ossyane[5], Salem. Et sur les traces de leur père, les trois enfants ont reçu un enseignement libre qui formerait leur esprit révolutionnaire, pour devenir les leaders d'un Orient paradisiaque où tout le monde pourrait vivre en paix (*Ibid.*, *EL*, p. 49) :

> *« […] il n'a jamais voulu que ses enfants fréquentent l'école. Il tenait à nous faire suivre le même chemin que lui : un précepteur, des maîtres à domicile. […] Affirmant que les hommes naissent rebelles, et que l'école s'emploie à en faire des êtres soumis, résignés, plus facile à domestiquer. Les futurs dirigeants révolutionnaires ne pouvaient suivre une telle voie ! Ils ne pouvaient se laisser noyer dabs l'informe troupeau !*
> *Il voulait pour ses enfants des professeurs qu'aucune école n'aurait acceptés. Les vrais maitres, disait-il, sont ceux qui vous enseignent des vérités différentes » (Ibid., EL, p. 49-50).*

Ainsi, dans de telles conditions sont élevés Ossayne, Iffett, et Salem. Iffett se marie avec un banquier ottoman, originaire de Haïfa, de confession musulmane appelé Mahmoud, en premier temps, le couple habite en Égypte (*Ibid.*, *EL*, p. 116), puis il s'exile en Australie (*Ibid.*, *EL*, p. 208). Tandis que Salem était la honte de sa famille, il est devenu un contrebandier (*Ibid.*, *EL*, p. 119-120).

Quant à Ossyane, son destin était différent, il était le symbole des unions impossibles ; un Turc qui portait un surnom arménien (Bakou diminutif d'Abaka qui veut dire avenir) (*Ibid.*, *EL*, p. 82), et un autre faux-prénom de guerre français, Picard (né d'une mère musulmane et un officier français) (*Ibid.*, *EL*, p. 93).

Il voyage d'abord en France pour faire ses études, et là-bas il fait la connaissance de Clara, une juive originaire de l'Autriche, rescapée des camps de concentrations nazis, et qui trouve refuge, en Suisse, puis en France, en rejoignant le mouvement clandestin de la Résistance (*Ibid.*, *EL*, p. 90-92). Après la deuxième guerre mondiale, Clara s'installe à Haïfa avec son oncle Stefan (*Ibid.*, *EL*, p. 127-128), et devient une militante dans le PAJUW, un groupe qui essaie de réconcilier entre les Arabes et les Juifs ; deux

5 Ce prénom veut dire : insoumission, rébellion, désobéissance, marquant le rêve que nourrit en lui son père, (*Ibid.*, *EL*, p. 56).

peuples qui ont été les victimes d'une situation politique et historique qui les dépasse (*Ibid.*, *EL*, p. 134-135).

Du mariage et du métissage culturel, religieux et ethnique, entre Ossyane et Clara, est née une fille appelée Nadia dont l'identité est une fierté qu'elle porte, mais péniblement, car elle n'a pas le choix de la renier ; son identité paradoxale est un défi à relever dans un contexte rongé par la guerre entre Musulmans et Juifs ; Nadia est un être frontalier par excellence :

> *« Oui, parfaitement, musulmane et juive ! Moi, son père, je suis musulman, du moins sur le papier ; sa mère est juive, du moins en théorie. Chez nous la religion ne se transmet par le père ; chez les juifs, par la mère. Nadia était donc musulmane aux yeux des musulmans, et juive aux yeux des juifs ; à ses propres yeux elle aurait pu choisir d'être l'un ou l'autre, ou chacun des deux ; elle avait voulu être les deux à la fois… oui les deux à la fois, et bien d'autres choses encore. Elle était fière de toutes ces lignées qui avaient abouti jusqu'à elle, chemins de conquête ou de fuite, en provenance d'Asie centrale, d'Anatolie, d'Ukraine, d'Arabie, de Bessarabie, d'Arménie, de Bavière… elle n'avait aucune envie de faire le tri de ses gouttes de sang, de ses parcelles d'âme ! » (Ibid., EL, p. 217)*

Désespérée, enfin, de cet Orient en guerres interminables, Nadia le quitte pour poursuivre ses études en France (*Ibid.*, *EL*, p. 212), puis elle s'est mariée et s'est installée au Brésil (*Ibid.*, *EL*, p. 239).

À ces personnages principaux, s'ajoutent d'autres secondaires comme Noubar et son fils Aram, qui, à cause de la haine et la guerre grandissantes en Orient, choisissent l'exil, d'abord au Liban, puis en Amérique (*Ibid.*, *EL*, p. 122).

2. Amitiés et Amours

Entre ces êtres frontaliers, Amin Maalouf tisse des histoires d'amitié et d'amours pour consolider leurs valeurs interculturelles.

D'abord l'amitié entre le père d'Ossyane et Noubar, son maître de science ; ils ont formé avec d'autres passionnés de la photographie « *le Cercle Photographe* » (*Ibid.*, *EL*, p. 34) ; cette passion commune était aussi l'occasion d'affirmer leur amitié, surtout après avoir photographié ensemble le quartier arménien incendié à Adana, pour montrer le soutien du prince ottoman à la cause de la communauté arménienne en Turquie (*Ibid.*, *EL*, p. 37-39). Suite à cet évènement, Noubar a été contraint à s'exiler pour échapper à la discrimination turque contre les Arméniens, mais cette solution déplait à son ami et lui propose de l'héberger chez lui, dans sa maison princière :

> *« "Ainsi, lui aurait dit mon père, tu es décidé à me quitter. Ma maison n'est donc pas assez spacieuse pour toi…"*
> *"Ta maison est spacieuse, mais le pays est étroit."*
> *"Si le pays est étroit pour mon meilleur ami, pourquoi ne le serait-il pas pour moi ?" » (Ibid., EL, p. 41)*

Le père d'Ossyane s'exile, volontairement, au Liban, pour ne plus quitter son meilleur ami ; et comme signe de reconnaissance, Noubar marie sa fille unique, et son seul bien, à son ami intime : « *Je n'ai plus rien d'autre à donner que la main de ma fille !* » (Ibid., EL, p. 42) Donc, l'amitié devient une issue certaine d'une situation culturelle et identitaire humiliante. D'autre part, le père d'Ossyane emprisonné, suite au scandale familial

causé par Salem (*Ibid., EL*, p. 119-120), a été libéré grâce à son ami français, le colonel d'Héloire, qui était l'un des invités de la maison Katebdar, un « *ancien élève de l'École des langues orientales, c'était un homme de culture, et aussi un collectionneur de photographies anciennes. Il n'ignorait pas quels êtres délicieux et inoffensifs étaient mon père et Noubar* » (*Ibid., EL*, p. 121).

De sa part, dès son arrivée en France, Ossyane a tissé plusieurs amitiés avec ses collègues français, à l'université (*Ibid., EL*, p. 70-71). Et c'était grâce à la connaissance de Bertrand (*Ibid., EL*, p. 77-78) qu'il deviendra, plus tard, un héros de la Résistance française. Cette amitié lui a été bénéfique, à plusieurs reprises, c'est Bertrand qui a pu informer Nadia du passé glorieux de son père et lui insuffler l'idée de le sauver (*Ibid., EL*, p. 213-214). Après la fuite d'Ossyane de l'asile psychiatrique, Bertrand lui a facilité son passage en France afin de retrouver Clara :

> *« Un taxi a accepté de me conduire jusqu'à l'ambassade de France. Où j'ai prononcé le nom de Bertrand. Mon sésame. Les portes sont ouvertes. Les machines ont cliqueté. Et le lendemain, j'étais à Paris » (Ibid., EL, p. 246) .*

Un autre ami qui a rendu beaucoup de services à Ossyane, c'était Jacques-des-faux-papiers, grâce à qui, Ossayne a pu échapper, en premier lieu, à la gendarmerie en lui fabriquant une nouvelle identité (*Ibid., EL*, p. 93) ; et en deuxième lieu, de la prison quand Jacques-des-faux- papiers lui a fourni un refuge et un métier dans son atelier (*Ibid., EL*, p. 103-105). Ce même ami a aidé Ossyane et Clara à arranger leur mariage, à Paris : « *Jacques-des-faux- papiers – je ne peux pas m'empêcher de l'appeler ainsi, bien qu'il eût réintégré ses vénérables fonctions et son état civil- avait lui-même pris contact avec les témoins pressentis* » (*Ibid., EL*, p. 149). Et c'était, également, lui qui a fourni à Nadia des faux papiers pour pouvoir rencontrer son père dans son asile psychiatrique (*Ibid., EL*, p. 216).

À Haïfa, Ossyane s'est lié d'amitié avec un autre personnage appelé Naïm, un industriel ruiné d'Alep (*Ibid., EL*, p. 158), un membre du groupe PAJUW, et dont la maison était un habitat favorable pour Ossyane et Clara, pendant leurs déplacements, entre Beyrouth et Haïfa (*Ibid., EL*, p. 161).

Quant à Nadia, elle a trouvé dans Christine la meilleure confidente dans ses malheurs :

> *« Elle ne s'en était ouverte […] qu'à cette amie qui partageait sa chambre d'étudiante. Elle se prénommait Christine, et son nom de famille était celui d'un grand joaillier parisien » (Ibid., EL, p. 216).*

Christine prête, joyeusement, son identité pour aider son amie à exécuter son plan de voir son père et le reconquérir :

> *« Ma fille disposait désormais d'un passeport au nom de Christine, mais avec sa propre photo, elle pouvait enjamber les frontières sans que personne puisse soupçonner son vrai nom, sa nationalité, ou sa ville natale. Quant à son amie, en rupture de ban avec sa famille, cela l'amusait de se défaire pour quelques temps d'un patronyme étouffant pour assumer l'identité d'une fille à la fois musulmane et juive » (Ibid., EL, p. 217).*

Outre l'amitié, l'amour qui unissait Ossyane et Clara s'offre comme une belle opportunité pour développer un discours interculturel et intercommunautaire voire interreligieux, en Orient : « *Nous voulions que notre amour soit le symbole d'une autre voie* » (*Ibid.*, *EL*, p. 160). Ossyane épouse Clara avec la bénédiction de son père et son oncle Stefan (*Ibid.*, *EL*, p. 148-149). La fête de leur mariage était l'occasion de réconcilier les irréconciliables, Stefan le Juif installé récemment en Palestine, et Mahmoud, le Palestinien de Haïfa :

> *« Qu'on imagine la scène : d'un côté Mahmoud, fils d'une grande famille musulmane de Haïfa, qui avait dû quitter sa ville à cause de la tension qui y régnait entre Arabes et Juifs, et qui pressentait déjà qu'il ne pourrait probablement plus y retourner ; de l'autre côté Stefan. Juif d'Europe centrale, venu précisément s'installer dans cette même ville ; tous deux proches des nouveaux mariés » (Ibid., EL, p. 152).*

Cette scène qui était si gênante pour Ossyane a fini par être arrangée, quand son père les a traités « *en humains* » (*Ibid.*, *EL*, p. 153) ; et contrairement au prévu, Mahmoud et Stefan sont « *partis ensemble d'interminables éclats de rire [...]* » (*Ibid.*, *EL*, p. 154) ; et ils ont étonné tous les invités en adressant « *à l'unisson, un petit geste de leurs verres relevés* » (*Ibid.*, *EL*, p. 154) manifestant leur entente et leur consentement pour ce mariage.

À Haïfa, le mariage d'Ossyane et Clara était l'occasion de réunir Juifs et Arabes, malgré le contexte de la guerre arabo-israélienne :

> *« Le monde entier était résigné à voir Arabes et Juifs s'entre-tuer pendant des décennies, des siècles peut-être, tout le monde s'était fait une raison, les Anglais et les Soviétiques, les Américains et les Turcs… tout le monde à l'exception de nous deux, et de quels rêveurs comme nous. Nous voulions empêcher ce conflit [...] » (Ibid., EL, p. 160).*

3. Les Échelles du Levant[6]

Le choix du titre de ce roman n'est pas gratuit, il désigne les lieux de rencontre entre l'Orient et l'Occident, ces lieux sont le cadre spatial du roman, notamment la France et Montagne du Liban. Les deux espaces représentent un exemple parfait du métissage culturel et d'une réconciliation des identités.

La France et ses villes ont été, au long du récit, des lieux de rencontre des générations et des cultures différentes. Dès le début du roman, Paris marque la rencontre d'un journaliste libanais et Ossyane en juin 1976 (*Ibid.*, *EL*, p. 09) : « *il [Ossyane] avait sa photo dans mon manuel d'histoire* » (*Ibid.*, *EL*, p. 09). À Marseille, Ossyane goûte pour la première fois sa liberté, c'est là où il aspire réaliser ses rêves de jeunesse, loin de l'Orient (*Ibid.*, *EL*, p. 62-63) :

> *« En France je pouvais enfin suivre mes propres rêves. Manger à ma propre table. Ce n'est pas qu'une image. Je me souviens de la première fois où je m'étais attablé à la terrasse d'un bistrot, sous un auvent. À Marseille, peu après l'arrivée du bateau, avant de prendre le train pour Montpellier. La table était petite, en bois*

6 « Les Échelles du Levant, *[...] l'appellation correspond à une région particulière du monde, elle insiste sur le côté variable de ce lieu, situé entre l'Orient et l'Occident, composé de pays comme la Turquie et la Palestine mais également la Grèce et l'Italie. Ce lieu est l'exemple même de l'entre-deux, aux contours poreux* » (voir : Rachel BOUVEt et *al.*, *Amin Maalouf, une œuvre à revisiter, op.cit.*, p. 139).

> *épais, et gardait des traces de canif. Je m'étais dit : le bonheur ! Le bonheur d'être ailleurs ! Le bonheur de n'être pas assis à la table familiale ! » (*Ibid., EL, *p. 68)*

À Montpellier Ossyane s'installe pour poursuivre ses études ; il a été bien traité par ses collègues et ses professeurs de l'université :

> *« […] j'avais gagné, dès mon arrivée, une certaine estime. J'étais un peu le prodige étranger, plus jeune que la plupart de mes condisciples, et toujours les meilleures notes. Par ailleurs affable, souriant, timide sans excès. Bon camarade, en somme. Tout heureux dans ce monde nouveau, où, à vrai dire rien n'éblouissait, mais où j'avais une foule de petits étonnements » (Ibid., EL, p. 70).*

Et c'est à Paris qu'Ossyane et Clara rédigent leur acte du mariage, pour fuir l'impossibilité de se marier religieusement à Beyrouth :

> *« D'ailleurs, quelle religion aurions-nous choisie pour la cérémonie ? La sienne ? La mienne ? Chaque solution posait bien plus d problèmes qu'elle n'en réglait ! Non, j'avais une bien meilleure idée : Jacques-des- faux-papiers. […] Jacques était, dans le civil, maire d'une petite ville de la région parisienne […]. Notre décision fut rapide : nous irions seuls en France, pour le plus simple des mariages, puis nous reviendrons fêter l'évènement avec nos proches » (Ibid., EL, p. 148).*

À la fin du récit d'Ossyane, le journaliste-narrateur assiste à la réconciliation entre Ossyane et son passé et l'amour de sa vie, Clara, à Paris (*Ibid.*, *EL*, p. 253-254).

Le deuxième lieu, qui marque cette réconciliation et cette diversité culturelle, est le Liban dont l'histoire officielle est imprégnée des cultures différentes :

> *« […] d'abord l'Antiquité glorieuse, des cités phéniciennes aux conquêtes d'Alexandre ; puis les Romains, les Byzantins, les Arabes, les croisés, les Mamelouks ; ensuite les quatre siècles de domination ottomanes ; enfin les deux guerres mondiales, le mandat français, l'indépendance » (Ibid., EL, p. 10).*

Cette histoire peu particulière du Liban, le rend un lieu ouvert sur toutes les divergences, surtout ethniques, et c'est à la Montagne du Liban que Noubar, le grand-père maternel d'Ossyane, fuit les massacres des Turcs contre les Arméniens :

> *« Il est vrai qu'on était, là-bas aussi, en territoire ottoman. Mais il y avait pour la Montagne, depuis un demi-siècle, un statut d'autonomie, garanti et surveillé de près par les Puissances. Si ce n'était pas, pour les Arméniens, le refuge idéal, c'était encore la destination la moins hasardeuse. Et en tout cas la moins inaccessible » (Ibid., EL, p. 41).*

Le Liban est un pays qui possède une nature linguistique composite, héritée de ses colonisateurs successifs ; c'est le pays dans lequel nulle aversion n'est permise envers un étranger, même s'il s'agissait d'un ennemi de jadis, chaque habitant de la Montagne peut préserver sa dignité et demeurer fier de ses origines :

> *« Finalement, pour nous, qui appartenions malgré tout à la famille ottomane, ce n'était peut-être pas le meilleur moment pour nous installer au Liban. Que voulez-vous, nous n'avons rien choisi, c'est l'Histoire qui a choisi pour nous. Cela dit, je ne veux pas paraitre injuste, ni ingrat. S'il est vrai que les gens de Beyrouth préféraient parler le français et oublier le turc, pas une seule fois ils ne nous ont laissé sentir que nous pourrions être indésirables. Tout au contraire, ils semblaient*

> *à la fois amusés et fiers que "l'occupant" d'hier soit revenu en quelque sorte habiter parmi eux en qualité d'invité. J'ai toujours été traité, par tout le monde, les proches et les étrangers, comme une sorte de petit prince. Jamais je n'ai senti que je devais cacher mes origines, sinon par pudeur, par souci de ne pas en imposer […] » (Ibid., EL, p. 57).*

4. La guerre

La guerre était souvent un évènement dévastateur, mais dans *Les Échelles du Levant* elle revêt une autre dimension ; elle s'avère un moment de réconciliation et une allée vers l'Autre ; c'est à grâce à la deuxième guerre mondiale, que plusieurs Levantins ont secouru l'Occident :

> *« La légende disait que pendant la Seconde Guerre, quelques hommes du Vieux pays étaient allés se battre, en Europe, dans les rangs de la Résistance, et qu'à leur retour, ils avaient été accueillis en héros » (Ibid., EL, p. 10).*

Ossyane a connu Bertrand, Jacques-des- faux-papiers, Danièle, Bruno, pendant son militantisme dans la *Résistance*. Cette dernière était aussi le contexte de la naissance d'un amour entre Ossyane et Clara : « *Et puis surtout, il y avait Clara. S'il y avait fallu la guerre pour nous réunir, c'est dans la paix que j'avais envie de vivre avec elle* » (*Ibid., EL*, p. 150).

D'autre côté, les innombrables guerres qui ont ébranlé le Levant, durant son Histoire, ont renforcé les liens entre plusieurs communautés, comme entre les Turcs et les Arméniens, à l'exemple du père d'Ossyane et son ami Noubar (Ibid., EL, p. 36-37). Également, elles ont tissé des liens familiaux entre les Levantins et leurs ex-colonisateurs, à ce propos, Ossyane transmet à son interlocuteur l'histoire d'un couple franco-libanais qui dirige un restaurant, à Lyon :

> *« […] elle s'est mise à parler. Son mari était un militaire, jadis, dans l'armée du Levant, avec le Général Gouraud. Son campement n'était pas loin du village où elle vivait. Il venait parfois acheter des œufs à la ferme de ses parents. Ils se parlaient de temps à autre, et se faisaient des signes. Ils s'étaient mariés juste après la guerre, avaient vécu dix ans à Beyrouth, avant de s'installer en France en vingt-huit, pour ouvrir ce restaurant » (Ibid., EL, p. 101).*

Et finalement, grâce à l'éclatement de la guerre civile au Liban, Ossyane a pu se sauver miraculeusement de l'asile psychiatrique où il a été enfermé plus de vingt-ans, pour quitter le Liban et rejoindre ses amis et son épouse, en France (*Ibid., EL*, p. 241-242).

Au terme de notre étude, nous avons vu comment l'intervention des sciences humaines et sociales en littérature, et aussi la naissance de l'analyse du discours ont participé à l'élaboration d'un nouveau regard sur le roman, qui devient, non seulement une forme esthétique, mais un discours ancré dans l'actualité de l'humanité et dans son histoire voire son système idéologique. Tel est le cas d'Amin Maalouf qui nous offre dans son roman *Les Échelles du Levant*, un discours émanant du contexte politique et idéologique de notre Orient, partageant avec tant d'écrivains et penseurs orientaux, le mal de vivre dans un Orient déchiré par les guerres et les incompréhensions intercommunautaires et interreligieuses, voulant redresser les ponts du dialogue et de réconciliations entre les frères-ennemis ; parallèlement, entre l'Orient et l'Occident, qui vivaient, durant des longs siècles, les désastres de la xénophobie et de la discrimination culturelle. Les per-

sonnages maaloufiens illustrent, à travers leurs attitudes, un exemple parfait d'une entente interculturelle, qui, pouvait résister malgré la guerre, et l'exil, et la violence… tout simplement parce qu'ils se considèrent comme des êtres humains capables d'aimer et d'assumer leurs différences, quand ces dernières deviennent une main tendue vers l'Autre, transmettant à notre monde actuel un message humaniste constructif.

Références bibliographiques

BOUVET, Rachel et *Al.*, *Amin Maalouf, une œuvre à revisiter*, (Rachel BOUVEt et Soundess EL KETTANI, dir.), Presses de l'Université du Québec, Canada, 2014.

CASTRA, Michel, « Identité », *Sociologie* [En ligne], *Les 100 mots de la sociologie*.

CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, 2002.

COLIN, Patrick, « Identité et altérité », *Cahiers de Gestalt-thérapie,* 2001/1 (n° 9).

EMERY BRUNEAU, Judith, « La littérature engagée », *Québec français*, 131 (2003).

KORKUT, Ece et ONURSAL, Irem, *Pour comprendre et analyser les textes et les discours, théories et applications*, L'Harmattan, Paris, 2009.

LORENT, Fanny, « Discours littéraire », Socius : ressources sur le littéraire et le social.

MAALOUF, Amin, *Les Echelles du Levant*, Grasset, Paris, 1996.
– *Les identités meurtrières*, Grasset & Fasquelle, Paris, 1998.

MAINGUENEAU, Dominique, « Linguistique, littérature, discours littéraire », *Le français aujourd'hui*, 2011/4 (n°175).

STALLONI Yves, *Les Genres littéraires*, (coll. 128), Armand Colin, Paris, 2008.

Pour citer cet article

Zineb OULED ALI & Chafika DJILAH, « Pour une possibilité d'un dialogue de cultures et de religions dans *Les Échelles du Levant* d'Amin Maalouf », *Paradigmes* 2020/8, p. 105-117.

L'esthétique des courbes

chez Léopold Sédar Senghor

El Hadji Tafsir Baba Ndao DIOUF
Département de philosophie
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
tafsirbaba@hotamil.fr

L'objectif de notre étude sur l'esthétique des courbes chez Léopold Sédar Senghor est de montrer selon lui que la conception rationaliste, mécanique et même géométrique dans l'art occidental, hérité du modèle grec, ne sera pas reprise dans les arts négro-africains. En effet, pour Senghor, la conception rationaliste, les explications mécanisto-matérialistes ne peuvent pas tout expliquer. C'est ce qui motive la différence de perception devant une œuvre d'art entre le Blanc et le Négro-africain. Là où le Blanc contemple pour le simple plaisir des yeux, le Négro-africain, lui, voit le double, c'est-à-dire le réel et l'irréel à la fois. Il va au-delà de l'apparence de la forme pour saisir la force symbolique de l'objet.
Mots-clés : *courbe, esthétique, réel, irréel, connaissance.*

The Aesthetics of the Curves at Léopold Sédar Senghor
The objective of our study on the aesthetics of curves in Léopold Sédar Senghor is to show from this that the rationalist, mechanical and even geometric conception in Western art inherited from the Greek model will not be repeated in Negro-African arts. Indeed, for Senghor, the rationalist conception, the mechanisto-materialist explanations cannot explain everything. This is what explains the difference of perception in front of a work of art between the White and the Negro-African. Where the White man contemplates for the simple pleasure of his eyes, the Negro-African sees double, that is to say the real and the unreal at the same time. It goes beyond the appearance of form to capture the symbolic force of the object.
Keywords: *Curve, Aesthetic, Real, Unreal, Knowledge.*

Introduction

Étymologiquement, le mot « *esthétique* » vient du grec « *aisthesis* » qui signifie « *sensation* ». Le terme est introduit par l'Allemand Alexandre Baumgarten en 1758. En effet, c'est une discipline de la philosophie qui a pour finalité l'étude du *beau*, ses différentes perceptions, son essence, etc. De l'Antiquité à nos jours, l'esthétique est devenue un concept philosophique sur lequel beaucoup de penseurs se sont interrogés. Parmi tous ces penseurs, il y a Senghor dont nous étudierons non pas l'esthétique d'une manière générale, mais précisément *l'esthétique des courbes*.

L'esthétique des courbes est une réaction contre le modèle occidental hérité de l'Antiquité grecque. Ce qu'il faut comprendre de l'esthétique des courbes, c'est le sens du concept « *courbe* ». Même si le concept n'est pas beaucoup utilisé par Senghor, il faut le considérer comme l'autre, de ce qui est « *droit* ». Le « *droit* » est le symbole de la raison géométrique, analytique, des formes qui imitent la nature. Alors que le « *courbe* » sera le symbole de la raison intuitive, celle qui va chercher non pas la réalité des choses, mais leur sous-réalité – comme le dit Senghor.

1. La méthode phénoménologique dans les arts africains

Dans l'esthétique des courbes, il s'agit pour Senghor de mettre en évidence la spécificité des arts négro-africains. On peut dire même que c'est une théorie de la connaissance de Senghor dans les arts négro-africains, théorie fortement influencée par la phénoménologie de Husserl, qui est une réaction contre le positivisme.

Senghor pense que cette connaissance phénoménologique est plus applicable dans les arts négro-africains que la méthode positiviste qui n'est, elle, qu'une méthode des sciences expérimentales visant, dans ses études, à décomposer d'abord l'objet, à l'analyser ensuite, à le comprendre enfin. Pour Senghor, cette méthode du positivisme, caractéristique de la raison géométrique, n'est pas conforme aux arts négro-africains. Il insiste ; c'est la méthode phénoménologique qui est la plus adaptée, la plus adéquate afin de comprendre l'œuvre d'art du Négro-africain.

Précisons d'emblée que la méthode prônée par Senghor est le fruit d'un héritage. La pensée de Senghor s'apparente en effet à celle de Bergson notamment dans l'*Essai sur les données immédiates de la conscience*. Senghor en fait une révolution parce qu'il considère que Bergson ouvre une ère nouvelle dans la conception des choses et particulièrement dans la création artistique.

Car bien avant cet ouvrage de Bergson, il y avait une conception mécaniste et industrielle de la réalité. Et l'art occidental évoluait selon cette conception mécanisto-industrielle. Durant cette époque, l'art était statique, car il se limitait à imiter fidèlement la nature avec toute la proportion nécessaire. C'était l'art classique et réaliste de l'Antiquité restant en vigueur jusqu'au XIXe siècle. Ce qui fait dire à Abdou Sylla que

> *« la peinture réaliste et la sculpture sur marbre et sur pierre de toutes les régions de l'occident et depuis l'art gréco-romain, fournissent des modèles et des exemples d'œuvres d'art dans lesquels la beauté correspond à l'harmonie, à l'équilibre, à la proportion et à la symétrie des différentes parties d'un ensemble ou d'une œuvre »*[1].

Et pour Senghor, c'est la publication en 1889 de l'*Essai* de Bergson qui a marqué la rupture d'avec cette méthode. Car, avec l'Essai, ce ne sera plus un art statique mais un art dynamique.

La courbe dans l'art négro-africain, pour Senghor, désigne le caractère intemporel des œuvres d'art du Négro-africain. En effet, la courbe arrête la marche du temps et fait bouger les choses. Bergson le souligne bien lorsqu'il dit que « *le temps de la mécanique n'est pas celui des choses parce qu'il n'est pas celui de la conscience* »[2]. Autrement dit, c'est le temps phénoménologique qui est le temps de la conscience. Mais le temps de la conscience chez Bergson est représenté par le concept « *durée* ». Parce que, contrairement au temps de la mécanique qui est statique, la « *durée* » continue d'être, persiste et bouge.

C'est pourquoi, la référence à l'œuvre d'art est fréquente chez Bergson. Et nous comprenons, de ce fait, pourquoi Senghor s'est inspiré de lui. Car si Bergson prend l'exemple de l'œuvre d'art, ce n'est pas parce qu'il aime la musique, la peinture, la poésie, etc., mais parce que sa philosophie y trouve le modèle privilégié d'un acte créateur, c'est-à-dire un acte libre. Pour Bergson, « *l'acte libre est une invention que nous pouvons penser*

1 Abdou SYLLA, « le parallélisme asymétrique », *Éthiopiques*, n° 46-47, p. 11.
2 Henry BERGSON, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Œuvres complètes, Paris, PUF, p. XXII.

par référence à la création artistique quand il nous faut rejeter les schèmes de la pensée quotidienne et de la causalité scientifique »[3]. Ce qui sonne comme un écho chez Senghor lorsqu'il pense que l'absence de proportion dans les créations artistiques négro-africaines témoigne d'un génie créateur.

De ce fait, la question sur l'esthétique des courbes chez Senghor nous permet de montrer comment l'art africain diffère totalement de l'art occidental aussi bien du point de vue de la forme que du contenu. En effet, du point de vue de la forme, l'art africain ne respecte pas les mêmes schèmes techniques que l'art occidental. Ce premier aspect conduit au second qui est le fait, selon Senghor, que l'art africain est engagé, contrairement à l'art occidental. Autrement dit, là où l'art occidental vise le beau, selon Cheikh A. Diop, « *l'art africain a donc toujours été au service d'une cause sociale comme il doit le rester. Ainsi l'artiste africain a toujours atteint le beau, l'esthétique à travers l'utile* »[4]. Pour lui, il s'agit de montrer, comme le dit Senghor, que « *l'art pour l'art n'a jamais existé en Afrique* » et que toutes les créations artistiques négro-africaines visent des objectifs sociaux et religieux. C'est pourquoi, *« à partir de cette considération, on comprend mieux maintenant la raison d'être du canon nègre, l'absence d'anatomie et de proportion au sens occidental du mot, en général* »[5].

Ce qui justifie cette absence de proportion, c'est le fait que dans la sculpture nègre, par exemple, le but de la statue était de montrer le double : « Peu *importait que les jambes soient trop courtes, le buste trop long, le visage impersonnel, puisque ce n'est là qu'un symbole* »[6]. Parce que l'objectif de l'image est d'évoquer ce qui se situe derrière l'apparence. Par exemple, une statue peut exprimer à la fois l'autorité du roi et sa croyance religieuse.

Cette différence s'explique par le fait que le Négro-africain est émotif. Et « *la nature même de l'émotion, de la sensibilité du Nègre, explique l'attitude de celui-ci devant l'objet* »[7]. En effet, dans l'esthétique des courbes, il s'agit ici, de montrer que si le Négro-africain préfère cette méthode phénoménologique qui va vers l'essence des objets d'art, vers leur sous-réalité, c'est parce qu'il est un être émotif nous dit Senghor. « *Mais parce que le Nègre est émotif, l'objet est perçu à la fois dans ses caractères morphologiques et dans son essence* »[8].

Ce caractère émotif ne veut pas dire que c'est un être dépourvu de raison « *puisqu'une émotion est précisément une conscience* »[9]. Car il faut aussi souligner la rupture d'avec le positivisme. Autrement dit, il s'agit de remettre en cause le fait que les positivistes ne prenaient pour vraies connaissances qu'une théorie explicable scientifiquement avec pour méthode, seulement la méthode géométrique, analytique, qui divise d'abord l'objet, l'analyse pour le comprendre ensuite. C'est une méthode qui considère les œuvres artistiques comme des faits. Ce qui est le contraire avec l'esthétique des courbes qui

3 *Ibid*. p. XXVIII.
4 Cheikh Anta DIOP, *Nations nègres et culture*, Paris, Présence africaine, 1979, p. 519-520.
5 *Ibidem*.
6 *Ibidem*.
7 Léopold Sédar SENGHOR, *Liberté I : Négritude et humanisme*, Paris, Seuil, 1964, p. 23-24.
8 *Ibidem*.
9 Jean-Paul SARTRE, *Esquisse d'une théorie des émotions*, Paris, Hermann, 1995, p. 23.

préfère la méthode phénoménologique car prenant ces mêmes créations artistiques non pas comme des faits mais comme des phénomènes.

2. L'expression du double : le réel et l'irréel

L'art africain est le contraire de ce que proposent le réalisme et le naturalisme classiques de l'Occident. D'une part parce que ces deux courants de l'Occident avaient pour vocation d'exprimer uniquement soit la réalité sociale dans la création esthétique, soit reproduire la nature dans les œuvres artistiques. D'autres part, l'art négro-africain n'emprunte pas les mêmes canons esthétiques et c'est un art qui a pour but de rester fidèle au principe même de l'art, qui est d'exprimer à la fois dans une même œuvre une même réalité ! le visible et l'invisible.

Ceci parce qu'on sait que l'art pour l'art n'a jamais existé en Afrique, depuis l'Égypte jusqu'à l'Afrique occidentale. L'art, au contraire, a toujours été un service de culte religieux et royal. D'un bout à l'autre de l'Afrique noire en passant par l'Égypte, les statues avaient primitivement pour but d'être le support du « *double* », immortel de l'ancêtre après la mort terrestre de celui-ci[10].

Il s'agit, en effet, avec « *l'expression du double* » d'inviter d'abord le surréel dans le réel. Toute statue et tout masque avaient pour principe de départ l'illustration ou la représentation de l'immatériel à travers le réel. Il n'était pas question de se limiter, à modifier ou à reproduire la nature. Mais, c'est plutôt, l'occasion de montrer qu'il y a cette présence d'une âme dans chaque élément de la nature et ceci témoigne de la volonté des artistes nègres à vouloir montrer que l'univers, l'environnement ou, la nature n'est pas seulement faite de matière mais que la spiritualité y est présente comme son double. Il y'a donc, dans la réalité, une présence de la surréalité. Précisément, l'art négro-africain a bien donc la capacité de montrer et d'exprimer l'irréel dans toutes ses créations artistiques. C'est ce qui fait que

> *« l'Afrique, toute l'Afrique noire y compris l'Égypte sera traditionnellement le domaine par excellence d'un vitalisme qui, minimisant la modeste puissance de l'homme cherchera toujours à gagner par des moyens religieux appropriés, l'intervention de force extra humain »*[11].

C'est cette volonté d'exprimer le surréel dans le réel qui fait que l'esthétique négro-africaine à travers ses différentes œuvres étaient vue jusqu'à la fin du XIXe siècle comme du fétichisme ou bien de l'animisme. Et cette critique témoignait de l'ignorance qu'avaient les occidentaux de l'art nègre. Ils ignoraient que le principe de l'art était la manifestation d'un univers invisible.

Un univers suprahumain qu'il se devait de faire connaître aux humains. Pour Senghor, « *l'art proprement dit consiste dans l'expression du surréel* »[12]. Ensuite, il s'agit avec l'esthétique des courbes de redonner à l'art sa propre place qui est au-delà de l'ornement et de la fascination, de montrer la cohabitation saine de la matière et de l'esprit. Ce qui fait que le Nègre est immédiatement ému dès qu'il est en face d'une création artistique. Cette émotion est ressentie même lorsqu'il est en présence d'une situation naturelle tellement il croit à ce souffle vital présent dans chaque chose et qui fait que dans chaque

10 Cheikh A. Diop, *Op.Cit.* p. 519.
11 *Ibid.*, p. 520.
12 Senghor, *Liberté I*, p. 79.

réalité il y a de l'irréel. Par exemple « *la brousse qui brule et qui reverdit, c'est la mort et la vie* »[13]. Ce double aspect qu'il réussit à percevoir à partir d'une seule situation montre à quel point le Négro-africain est un être émotionnel. « *Puisqu'une émotion est précisément une conscience* », comme nous le dit Sartre.

Le Négro-africain a donc une manière particulière de saisir les choses car, avec son aspect émotif (type de conscience) il est frappé par l'univers invisible des choses. Ce contact fait qu'il perd son « moi-propre » parce qu'il est dans une situation de communion d'ivresse, diront les poètes, avec son objet. Et ceci justifie le fait qu'il ne peut pas se passer d'exprimer l'irréel ou bien le surréel dans ses œuvres. Car « *le surréel l'atteint donc. Mais avec une telle violence* ESSENTIELLEMENT *qu'il quitte son moi pour adhérer à l'objet, pour le connaitre en s'identifiant à lui* »[14].

En d'autres termes, c'est cette « *con-naissance* » qui pousse l'artiste à libérer des formes indescriptibles. Ces formes sont parfois des courbes « *des sphéroïdes* », des « *ovoïdes* », des « *cylindriques* ». Cela veut dire que « le DOUBLE, qui, bien que perceptible à la probité de l'esprit ; c'est l'essence de l'être »[15].

Et force nous est de reconnaître que si l'esthétique des courbes est l'expression du double, et par là, la représentation du réel et de l'irréel, c'est parce que dans l'étude du monde physique il n'est pas question pour la pensée négro-africaine de procéder par l'observation et l'expérimentation. Puisque c'est des procédés familiers à l'Occident et qui sont insuffisants pour saisir la réalité profonde des choses selon le Nègre. Toute la nature apparaît comme un organisme vivant et que toute tentative de la connaître doit au préalable savoir lire et déchiffrer cette forme de vie. C'est la raison pour laquelle « la courbe » est une forme dans les créations artistiques, telles que les sculptures par exemple, qui ont le pouvoir de nous faire voyager du dehors d'un objet vers son dedans.

C'est pour dire, en somme, que c'est après avoir compris la réalité et la surréalité d'un objet qu'on peut prétendre avoir une « *con-naissance* » de son essence. Car, le principe même de l'esthétique des courbes est de nous faire comprendre l'expérience des essences. Laquelle n'est possible qu'après avoir le double de chaque objet, c'est-à-dire ce qui est réel et ce qui irréel dans chaque chose.

Avoir une connaissance des essences c'est avoir une connaissance supérieure ou profonde de la réalité. Laquelle, avec l'esthétique des courbes, est possible grâce à la méthode intuitive. C'est elle qui nous permet d'accéder à la « *durée pure* » comme le souligne Bergson, c'est à dire à la vie intérieure. C'est pourquoi, cela ne doit pas surprendre lorsque nous prétendons que l'esthétique des courbes est d'inspiration, non seulement, bergsonienne et autres, mais surtout, elle se rattache à la phénoménologie d'Husserl.

En effet, Senghor essaie de démontrer dans l'esthétique des courbes que cette phénoménologie de Husserl est plus adéquate à la pensée négro-africaine. Ceci puisque dans l'esthétique des courbes, il s'agit de voir que la perception des Nègres est particulière en ce sens qu'ils sont toujours guidés par la volonté de découvrir les essences des choses. Et c'est ce qui fait qu'à chaque fois qu'il produise une œuvre artistique, il y'a la présence du réel et du surréel dans cette œuvre. Cette présence fait que quiconque veut saisir et

13 *Ibid.*, p. 71.
14 *Ibidem.*
15 *Ibidem.*

comprendre cette production doit au préalable savoir que ce qui est en jeu ici, c'est l'expression des essences.

Et depuis Husserl, la connaissance vraie n'est nullement subjective, mais elle est essence. Si chez Husserl cette connaissance des essences peut être intitulée « *réduction eidétique* », dans l'esthétique des courbes, nous pouvons l'appeler « *science eidétique* ». Nous entendons par ce concept « eidétique » dans l'esthétique des courbes le même sens que l'étymologie grecque « *eidos* » qui signifie idée en essence.

En d'autres termes, nous sommes en présence d'un type particulier de langage véhiculé par les œuvres artistiques négro-africaines. Seulement, c'est un langage qui n'est pas conceptuel, mais qui peut être déchiffré par les sentiments. Ceux-ci sont l'ensemble des sensations, des émotions, que représentent les Nègres lorsqu'ils sont face à face avec une œuvre négro-africaine.

Conclusion

En définitive, nous pouvons dire que *l'esthétique des courbes* est une théorie de la connaissance exposée par Senghor. Avec la théorie des courbes, il montre la différence entre l'art occidental et l'art négro-africain. En ce qui concerne l'art négro-africain, Senghor pense que cela véhicule un langage qui n'est pas toujours facile à déchiffrer. Ce langage des essences est compris par les Négro-africains puisque ceux-ci sont doués d'émotion. Et par une attitude phénoménologique, ils sont capables de voyager à l'intérieur de chaque chose pour en saisir ce que cette dernière a d'unique et d'intime. Toutes les créations artistiques négro-africaines possèdent cette force de suggestion. Toute œuvre d'art nègre véhicule « *un au-delà* » de son apparence.

Éléments de bibliographie

Articles

DIOUF, Mame Sow (1996), « L'émotion est nègre, comme la raison est hellène », *in* SENGHOR, Dakar.

GUEYE, Sémou P. (1996), « Senghor ou la pensée métisse », *in Colloque sur Senghor*, oct. 1996.

Issiaka-Prosper Laleye, Colloque sur Senghor.

NDAW, Alassane (1975), *L'art nègre et civilisation de l'universel* (colloque), Dakar, NEA.

SYLLA, Abdou (1987), « Le parallélisme asymétrique dans l'art africain », *Ethiopiques*, Nouvelle série.

Ouvrages généraux

SENGHOR, Léopold Sédar (1964), *Liberté I : Négritude et Humanisme*, Paris, Le seuil.
– (1971), *Liberté II : Nation et voie africaine du socialisme*, Paris, Le Seuil.
– (1977), *Liberté III : Négritude et Civilisation de l'universel*, Paris, Le Seuil.
– (1983), *Liberté IV : Socialisme et Planification*, Paris, Le Seuil.
– (1993), *Liberté V : Le Dialogue des cultures*, Paris, Le Seuil, 1993.
– ([1948] 2005), *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, Paris, PUF.

Ouvrages sur Senghor

BENOIST, Joseph Roger de(2001) , *Léopold Sédar Senghor*, Paris, Beauchesne.

BIONDI, Jean-Pierre (1993), *Senghor ou la tentation de l'universel*, Paris, Denoël.

BOKIBA, André-Patient (2003), *Le siècle de Senghor*, Paris, l'harmattan.

CAMARA, Aliou (2002), *La philosophie politique de Léopold Sédar Senghor*, Paris, L'harmattan.

DIAGNE, Souleymane Bachir (2007), *Léopold Sédar Senghor : l'art africain comme philosophie*, Paris, Riveneuve.

DJIAN, Jean-Michel (2005), *Léopold Sédar Senghor : genèse d'un imaginaire francophone*, Paris, Gallimard.

GUIBERT, Armand et Nimrod (2006), *Léopold Sédar Senghor*, Paris, Seghers.

KESTELOOT, Lilyan (1986), *Comprendre les poèmes de L. S. Senghor*, Paris, St. Paul.

LEUSSE, Hubert de (1967), *Léopld Sédar Senghor, l'Africain*, Paris, Hatier.

MEZU, Sébastian Okechukwu (1973), *The poetry of Léopold S. Senghor*, Londre, Heinemann.

NESPOULOUS-NEUVILLE, Josiane (1988), *Léopold Sédar Senghor, de la tradition l'universalisme*, Paris, Le Seuil.

Pour citer cet article

El Hadji Tafsir Baba Ndao DIOUF, « L'esthétique des courbes chez Léopold Sédar Senghor », *Paradigmes* 2020/8, p. 119-125.

Crise familiale et scénographie de l'inconfort féminin

dans quelques romans féministes africains contemporains

Pierre Suzanne Eyenga ONANA
Université de Yaoundé I (Cameroun)

La cellule familiale nucléaire se veut une entité sociale constituée du père, de la mère et des enfants. A celle-ci, se greffe toutefois d'autres membres, notamment les parents et grands-parents, sans lesquels la structure familiale serait dépourvue de la fibre filiale qui la solidifie. Pourtant, loin d'être ce ferment qui soude les maillons de la chaîne familiale en rap-prochant ses membres au nom de traditions caduques inspirées du patriarcat, la parenté œuvre parfois inconsciemment à sa propre déstabilisation. Il convient dès lors de se demander si la famille ne porte pas en elle-même les germes de sa propre destruction. Celle-ci ne résulte-t-elle pas de pratiques essentialistes diverses dont le fondement est par exemple l'irresponsabilité paternelle ? En d'autres termes, les récriminations des jeunes dans les ro-mans décryptés n'induisent-elles pas une refondation de l'institution familiale de plus en plus exposée à des dysfonctionnements multiformes ? Pour répondre à ce questionnement nous utilisons la sociocritique d'Edmond Cros. Celle-ci s'articule autour d'un diptyque : le phéno-texte et le génotexte. En deux grandes parties, l'étude montre les causes profondes des crises familiales, avant d'illustrer que l'œuvre littéraire reste avant tout une création esthétique significative sous-tendant « un discours sur le monde », c'est-à-dire une vision du monde précise.
Mots-clés : *famille nucléaire, traditions, inconfort féminin, irresponsabilité paternelle, sociocritique.*

Family crisis and scenography of female discomfort in some contemporary African feminist novels
The nuclear family unit is a social entity consisting of father, mother and children. However, other members are added to it, notably parents and grandparents, without whom the family structure would be devoid of the filial fibre that solidifies it. However, far from being the leaven that binds the links of the family chain by bringing its members together in the name of outdated traditions inspired by patriarchy, kinship sometimes works unconsciously to de-stabilize itself. The question must therefore be asked whether the family does not carry within itself the seeds of its own destruction. Is this destruction not the result of various essentialist practices based, for example, on paternal irresponsibility? In other words, do not the recrimi-nations of young people in the novels deciphered lead to a re-founding of the family institu-tion, which is increasingly exposed to multifaceted dysfunctions? To answer this question we use the socio-criticism of Edmond Cros. It is based on a diptych: the phenotexte and the geno-text. In two main parts, the study shows the deep-rooted causes of family crises, before illus-trating that the literary work remains above all a significant aesthetic creation underpinning "a discourse on the world", i.e. a precise vision of the world.
Keywords: *Nuclear Family, Filial Fiber, Traditions, Feminine Discomfort, Paternal Irresponsibil-Ity, Sociocriticism.*

Introduction

Un regard attentif sur l'âge des commanditaires des attentats suicides dans les scènes de crime de par le monde oblige à pointer un doigt accusateur sur la jeunesse. Muselée par les aînés, en perte de modèles et en déficit de valeurs éthiques, cette jeunesse peine à trouver ses marques dans les dédales d'un espace sociétal où elle semble exclue des chapitres portant sur la gestion des affaires de la cité, à cause parfois des parents. Ainsi, loin d'être ce ferment qui soude les maillons de la chaîne familiale et rapproche ses membres parce qu'exposée à des pratiques de vie caduques inspirées du patriarcat l'en empêche, la classe parentale œuvre parfois inconsciemment à sa déstabilisation de futures familles. Aussi, convient-il, dès lors, de se demander si la famille ne porte pas en elle-même les germes de sa propre destruction telle qu'elle résulte de la vision essentialiste des rapports sociaux alimentés par l'irresponsabilité paternelle ? En d'autres termes, les récriminations juvéniles inscrites dans les romans décryptés n'induisent-elles pas une refondation de l'institution familiale de plus en plus exposée à des dysfonctionnements multiformes ?

La présente étude fonde son discours sur la sociocritique théorisée par Edmond Cros. Pour lui, « *la sociocritique ne s'intéresse pas à ce que le texte signifie mais à ce qu'il transcrit, c'est-à-dire à ses modalités d'incorporation de l'histoire ; non pas d'ailleurs au niveau des contenus mais au niveau des formes* » (Cros, 2003, p. 53). De sorte que le texte émerge de la coïncidence conflictuelle de deux discours contradictoires : le phénotexte et le génotexte. En tant que signifiant nanti d'une signification superficielle, le phénotexte est assimilable à la structure de surface en linguistique. Autrement dit, il « *renvoie au texte imprimé, conçu comme une des réalisations possibles de la langue* » (Cros, 2003, p. 55). Quant au génotexte, il réfère au sens caché ou au signifié, puisqu'il désigne *« les latences sémantiques d'un même énoncé* » (Cros, 2003, p. 57). Il correspond alors au sens ou encore à la structure profonde en linguistique c'est-à-dire à « *une énonciation non grammaticalisée, en ce sens […qu'elle] n'est pas encore mise en formule* » (Cros, 2003 : 56). Cette énonciation n'est donc pas une structure mais est appelée à le devenir « *en se structurant elle-même dans les différentes réalisations phénotextuelles d'un même texte* » (Cros, 2003, p. 56).

Deux grandes parties structurent la présente étude. Dans la première, nous questionnons les causes exogènes et endogènes qui irriguent les crises familiales. Dans la seconde, nous montrons que l'œuvre littéraire reste avant tout une création esthétique signifiante et significative sous-tendant ce qu'un critique connu appréhende comme « *un discours sur le monde* » (Mitterand, 1980, p. 5).

1. L'ancrage phénotextuel : l'inconfort féminin, marqueur de dysphorie familiale

L'inconfort féminin résulte du malaise dans lequel baigne la femme ou la jeune fille dans un cadre familial dysphorique à cause de la mainmise de l'homme. Dans une logique se voulant paternaliste, ce dernier soumet la femme à son emprise suscitant dans la famille une crise à la fois endogène et exogène.

1.1. Crise familiale exogène

Il s'agit à ce niveau de l'action néfaste résultant de personnages externes à la famille mais qui suscitent par leur emprise un dysfonctionnement substantiel. Véritables opposants à l'épanouissement du noyau familial, ces personnages opèrent dans trois registres précis : l'usage de traditions rétrogrades, les conseils inopérants de frères et amis.

1.1.1.Le poids des traditions ou les enjeux de la monoparentalité

Dans certains cas, les mobiles de la crise familiale trouvent leur fondement en amont, dans la genèse même de la famille, c'est-à-dire au moment de sa création. La future famille porte alors les stigmates de sa propre destruction, dès lors que l'agir de ses membres est orienté par des préceptes traditionnels pour le moins rétrogrades qui leur impose une ligne de conduite précise. L'une d'elle consiste pour les parents à choisir d'avance un partenaire de vie pour leur progéniture. Dans une perspective diachronique, on peut alluder que le choix du partenaire de vie imposé date de longtemps dans le texte africain. Entre *Le fils d'Agatha Moudio*, publié en 1967, et *Le journal intime d'une épouse* écrit en 2007, en passant par *Une vie hypothéquée*, rédigé en 1984, le constat est le même : la femme reste un objet de change que le père, cupide, et les traditions ancestrales, proposent au plus grand offreur sans jamais en requérir l'avis.

Tel est par exemple le cas de Mbenda dans *Le fils d'Agatha Moudio*. Orphelin de père à l'âge de sept ans, il se retrouve marié avant même qu'il n'ait pris conscience de son statut et de la disparition de son père. La famille que son père défunt l'oblige à fonder justifie les aboutissants d'un contrat verbal tacitement passé entre lui et son ami Tanga : « *si jamais l'une quelconque de tes femmes a une fille un jour, je t'en prie supplie, donne-la pour épouse à mon fils* » (Bebey, 1968, p. 26). La première crise à laquelle fait face la famille de Mbenda en gestation est donc générique tant les futurs membres appelés à la constituer sont étrangers au projet visant à les réunir pour le restant de leur vie. Dans un monologue expressif, Mbenda stigmatise une frustration génératrice de futures crises familiales, puisqu'elle consiste pour les parents et les beaux-parents à imposer leurs choix à des partenaires de vie inconnus : « *c'est ainsi qu'à l'âge de six ans, je me trouvais déjà fiancé, bien que ma future femme ne fût même pas encore conçue dans le ventre de sa mère* » (Bebey, 1968, p. 26-27).

La tradition africaine rétrograde apparaît ainsi comme une cause fondamentale de disparités et de dysharmonie au sein des membres de familles décryptées dans le cadre de cette étude. Cette tradition se manifeste à travers les modes de conduite aliénants qu'elle impose aux hommes et qui exacerbent la réification des femmes à cause de leur sexe. Dans *Le Fils d'Agatha Moudio*, les immixtions parentales diverses se trouvent renforcées par les conséquences de la monoparentalité. De fait, l'absence du père de Mbenda renforce son implication dans le choix de l'épouse future de son fils puisqu'au village, les dernières volontés du défunt ont force d'injonction, tant il reste admis que : « *la parole acquiert encore plus de puissance à l'heure de la mort, où même les mots prennent l'allure d'ordres sacrés* » (Bebey, 1968, p. 26). N'étant pas du goût de Mbenda, ce précepte villageois scelle définitivement la tension qui oppose Maa Médi, la mère traditionaliste de Mbenda, à un fils progressiste s'estimant au carrefour des temps anciens et nouveaux. Pour Mbenda, « *la femme africaine des temps modernes, elle, a quelque chose à dire […] tout le monde doit profiter du progrès* » (Bebey, 1968, pp. 37-38). La preuve en est qu'une fois marié à Fanny, il la délaisse manifestement au point où cette dernière concevra de Toko, son cousin. En revanche et au mépris des clauses villageoises, Mbenda s'éprend très vivement d'Agatha Moudio, une fille évoluée connue dans la contrée pour ses mœurs légères, sacrifiant ainsi l'harmonie de son couple à l'autel de ses choix personnels. De sorte que sa mère, peinée par l'obstination de son fils unique à vivre avec celle qu'il finira par épouser en secret et par conviction, le maudira par ces mots : « *je sais, quant à moi, que cette petite femme blanche que tu viens d'épouser t'en fera voir de toutes les couleurs […] Ne t'attends plus à me voir chez toi, jamais plus* » (Bebey, 1968, p. 169).

Le mariage de Mbenda ouvre ainsi la voie à la mésentente et à condescendance entre d'une part Fanny, la femme à lui imposée, et sa coépouse, et d'autre part entre sa mère, Agatha, sa femme choisie et lui. Deux familles, celle d'où part Mbenda et celle qu'il aura fondé, sont désormais en crise parce que la liberté des uns et des autres se trouve compromise à l'aune de traditions caduques qui imposent aux individus des règles de conduite. Les querelles récurrentes entre les coépouses Fanny et Agatha Moudio, envenimées par la préférence de Mbenda pour une femme qui ne soit pas du goût des villageois, poussent tout le village à mettre en quarantaine le jeune couple polygamique. Isolé du groupe de pêcheur et du grand cercle villageois, Mbenda fait les frais d'un rejet incommodant tel que le fait savoir les pêcheurs : « *nous aimions bien La loi [Mbenda…] mais quand il s'amuse à épouser une femme qui fait la honte de notre communauté, alors nous ne sommes pas d'accord avec lui…* » (Bebey, 1968, p. 168).

1.1.2.Les stéréotypes de sexe

Il s'agit d'un ensemble de pesanteurs essentialistes qui positionnent la femme comme « *un être né à genoux aux pieds de l'homme* » (Beyala, 1995, p. 11). Aphone, elle subit la dictature phallocratique sans jamais avoir l'opportunité de l'infléchir. Dans les romans décryptés, le regard machiste qui pèse sur la jeune fille et la femme l'affiche comme « *l'inessentiel qui ne retourne jamais à l'essentiel, […], l'Autre absolu, sans réciprocité* » (Beauvoir, 1949, p. 239). À cet égard, la femme assume son histoire comme un fardeau, coupable d'un sexe qu'elle n'a pas choisi au départ. Elle est par ailleurs victime d'un père cupide qui exacerbe sa réification dans la société en la considérant comme un objet de change. À l'instar de Mbenda, le personnage de Ya dans *Une vie hypothéquée* est victime d'une alliance prénatale. Il s'agit d'une convention passée entre son père Kouamé et le richissime Béhira. Ce dernier propose à la femme du villageois un contrat intéressé qui la contraint à faire naître celle qui enrichira sa famille. Le propos qui suit est chargé d'implicite : « *si l'enfant que tu portes est un garçon, il sera mon ami. Si c'est une fille, elle sera mon épouse* » (Adiaffi, 1984, p. 6). En dépit de l'âge avancé de Béhira, Kouamé prend le risque de pousser sa fille entre les bras de ce négociateur futé nourrissant secrètement l'espoir de voir naître sa troisième épouse. Le monologue ci-après révèle les intentions inavouées d'un géniteur avide de gain : « *pourvu que Bosson accouche d'une fille, et je serais à l'abri de tout besoin grâce à Béhira* » (Adiaffi, 1984, p. 28). Le plus cruel dans l'histoire de Ya est qu'elle ignore tout de la transaction en question jusqu'au jour où Ama, sa camarade, en fait cas moins pour se moquer d'elle que pour davantage inviter les jeunes garçons à lui rendre le respect dû à une femme mariée : « *ce que tu peux être une gourde ma pauvre ! Tu ne savais donc pas que tu avais déjà un époux ? Et pourtant ta mère le chante partout* » (Adiaffi, 1984, p. 56).

La famille de Kouamé se transforme dès lors en un vaste espace de luttes passionnées où domine le sentiment de tristesse. L'amertume qui y règne génère des antagonismes verbaux opposant régulièrement parents et enfants. Remontée contre ses parents, Ya se révolte. Elle décide de s'habiller en haillons pour traduire sa rébellion. Evitant tout rassemblement, elle traduit sa rancœur en se réfugiant dans un espace isolé : sa chambre. Décrivant l'inquiétante métamorphose de cette fille et l'atmosphère morose prévalant chez les Kouamé, le narrateur précise que Ya « *dépérissait à vue d'œil* » (Adiaffi, 1984, p. 59). Si Bosson, sa mère s'en inquiète, le père quant à lui ne se préoccupe que de ses intérêts. Il scrute les premières règles de sa fille ; ce qui leur permettrait de jouir de son investissement car « *l'annoncer comme il est de coutume dans ce cas-là. [Ils] pourron[t] alors célébrer son mariage avec Béhira. Ce sera un souci de moins* » (Adiaffi, 1984, p. 59).

Des humeurs mitigées, ponctuées de roublardise et de coups bas alimentent l'ambiance déconfite au sein de la famille. Cette ambiance morose est marquée, d'une part, par les récriminations et autres complaintes de Ya, et d'autre part, par la joie malsaine qui anime des parents hâtés de voir enfin un projet caressé de longue date parvenir à son aboutissement. Le questionnement que Ya destine à sa mère en dit long sur le rejet d'une pratique qui la réifie en tant que femme animalisée aux yeux de la société : « *maman, […], je ne veux pas épouser tonton Béhira. […] parce qu'il est trop vieux et gros pour moi, […] je ne veux pas non plus qu'il se couche sur moi* » (Adiaffi, 1984, p. 60). Le refus par la jeune fille à peine pubère de souscrire à la volonté malsaine de ses parents se bute contre leur incapacité à rembourser tout l'investissement engagé dans le sombre projet matrimonial par le richissime vieillard ainsi que le rappelle Bosson à sa fille : « *Béhira a dépensé et continue de dépenser beaucoup d'argent pour toi et pour nous, parce qu'il te veut pour femme. Si tu refusais, nous ne pourrions jamais lui rembourser* » (Adiaffi, 1984, p. 61). La pression que subit Ya au cœur de sa famille ne l'engage donc pas seule puisque ses parents risquent de perdre gros dans cette affaire accablante. Ya réalise l'immensité de la trahison parentale, persuadée que « *son père et sa mère l'avaient livrée à cet homme comme on livre une victime innocente à un dieu cruel pour attirer sa bienveillance* » (Adiaffi, 1984, p. 55). Les justifications que lui fournit sa mère dévoilent l'ampleur de la crise qui dévaste la famille : « *nous aurions dû être plus clairs ton père et moi lorsque nous te parlions de ton mari. Tu aurais été moins surprise. Nous comptions sur ton intelligence pour tout comprendre et surtout pour être de celles qui obéissent aux ordres de leurs parents* » (Adiaffi, 1984, p. 61). Pourtant, si les pleurs de Ya traduisent l'horreur de la crise dans laquelle la plonge ses parents, force est de constater que les jérémiades de ses géniteurs n'ébranlent guère ses positions comme le relève le narrateur omniscient : « *ni les pleurs, ni les lamentations des siens […] ne pouvaient la forcer à fléchir. Elle était décidée à défendre sa liberté en s'affranchissant des choix qu'on voulait lui imposer* » (Adiaffi, 1984, p. 62).

Les malaises familiaux de Ya se corsent face à l'échec des négociations amorcées par Badou, à l'endroit de leur père impassible, en vue de tenter de le convaincre d'annuler le mariage convenu avec Béhira. Suite au refus catégorique de ce dernier d'entendre raison, Ya sollicite le soutien de Badou et tous deux s'enfuient de Niamiankro, leur village, marquant ainsi leur non adhésion à l'ostracisme exacerbé de la jeune fille. Ainsi libérée de l'hydre patriarcal qui l'enserre, Ya rencontre Kore, un jeune prétendant embauché à la S.A.F.C.A., qui la demande en mariage et promet de rembourser l'équivalent de toute la dot versée par Béhira. Quant au paysan Kouamé, il est incarcéré par la gendarmerie pour « *escroquerie en mariage, incitation au divorce, non empêchement à la demande de divorce* » (Adiaffi, 1984, p.117). Selon le narrateur, « *l'affaire prenait des proportions inquiétantes […] l'exploit qu'elle [Ya] venait de réaliser en allant décrocher dans la capitale un postulant prêt à tout était de taille* » (Adiaffi, 1984, p. 120). Une nouvelle forme de crise s'empare de la famille Kouamé car il revenait à présent à Ya de démêler l'écheveau que constituait la libération de son géniteur en le faisant libérer suivant un choix entre deux possibilités recommandées par les gendarmes : « *épouser Béhira ou laisser enfermer son père pour cinq ans* » (Adiaffi, 1984, p. 121). Elle choisira d'épouser le vieux Béhira, s'offrant ainsi en sacrifice pour l'avènement de la cité nouvelle par les mots de Kore : « *tant que l'appareil judiciaire est aux mains des hommes, la libération de la femme n'est pas pour demain* » (Adiaffi, 1984, p. 127).

De même, dans *Le Journal intime d'une épouse* d'Angéline Solange Bonono, la décision des parents d'Esther de la marier contre son gré sera la cause de son insuccès chez Crésus,

son richissime époux. Considérée, à l'instar de Ya, comme une denrée de troc par ses parents cupides, elle n'aura pas l'opportunité de fréquenter celui avec lequel elle partagera désormais ses jours :

> *« j'ai été dotée […] par procuration. Des noces arrangées. Je ne panique pas, j'apprendrai à connaître mon homme et sans doute l'aimer […] ma famille est heureuse que j'épouse un multimilliardaire car elle espère changer sa condition. Au départ, j'ai refusé tout net, puis j'ai été convaincue que j'accomplirais en épousant cet homme, une mission salvatrice comme Esther, mon homonyme dans l'Ancien Testament. » (Bonono, 2007, p. 8).*

Dans sa future belle-famille, le prétendant d'Esther, de quarante-deux ans son aîné et quarante fois polygame, suscite des dissensions qui divisent la maisonnée. L'harmonie familiale prend un coup au moment où, radicalement opposé à ce qui lui semble être une parodie de mariage, le frère d'Esther se voit « *écrasé par la dictature de la majorité* » (Bonono, 2007, p. 8). L'enjeu économique l'emporte finalement sur l'argument sentimental dans le projet de construction de la famille dès lors que le futur époux corrompt les parents et la future mariée, obligeant toute la famille à adhérer à son projet pédophile. Esther relate les stratégies convoquées par son mari pour parvenir à ses fins : « *mon époux a fait parvenir à mon père beaucoup d'argent qui lui a permis d'achalander son échoppe […] Mon conjoint m'a offert une villa avec un énorme jardin, une voiture et un homme au visage ingrat […] qui me servira de chauffeur* » (Bonono, 2007, p. 8-9).

Au regard de ce qui précède, il apparait que toutes les immixtions externes évoquées en supra ne concourent pas à l'épanouissement d'une famille sinon à la plonger dans une crise indescriptible dont les fondements sont également endogènes.

1.2. Crise familiale endogène

Nous mettons sous ce compte les causes internes de déstabilisation de l'équilibre familial par l'un de ses membres ou de ses proches. On y évoquera l'infidélité de l'époux ; son exposition aux conseils inopérants des frères et/ou amis ; la démission du mari et la différence d'âge entre époux dans le cadre d'une union polygamique.

1.2.1. L'infidélité de l'époux

Pour sa stabilité, la famille requiert les apports de tous ses membres, au premier rang desquels celui du père. En tant que modèle à suivre, ce dernier imprime une voie à suivre à l'ensemble de la maisonnée. Son inconduite peut dégénérer en querelles intestines et nourrir la mauvaise humeur au sein du groupe familial. De sorte que s'il s'écarte d'une certaine éthique comportementale, il fragilise le groupe et l'expose à l'inconstance voire au chaos. Dans *Sous la cendre, le feu* de Mpoudi Ngolle, si Hermine Elame (Mina) vogue dans un monde fantastique situé entre rêve et réalité, c'est parce qu'à l'âge de douze ans, elle a intériorisé bien des traumatismes qui, accumulés, ont suscité en elle des troubles psychologiques notables. L'un d'eux est l'infidélité de son père, un adultère qui ébranle sa famille du fait qu'il ait été commis, de surcroit, avec Sita Mispa, la meilleure amie de sa femme. Blessée dans son amour propre et humiliée par l'être qu'elle chérissait, la mère de Mina sombre dans le déshonneur. Le comble du désordre familial est atteint le jour où elle assiste à une scène de violence provoquée par sa mère chez sa rivale Mispa attablée avec son amant : « *je trouvais logique que mon géniteur fût une représentation [du] Dieu céleste […]. Et dès lors, je le croyais incapable de toutes ces mauvaises choses que l'on racontait sur tel ou tel autre voisin : le mensonge, le vol, l'infidélité* » (Mpoudi, 1990,

p. 80). L'impression négative que laissent alors les parents à cet enfant qui, jusque-là, les avait déifiés, justifie son traumatisme futur :

> *« sans le savoir, ma mère venait de détruire ce qu'il me restait de l'image idéalisée de mes parents : […] il ne me restait, à la place de mes parents infaillibles, parfaits et immortels que ma tête d'enfant avait façonnés ; qu'un père et une mère accessibles à la critique, indignes de la confiance que je leur vouais » (Mpoudi, 1990, p. 88).*

1.2.2.L'intrusion de la belle-famille

La famille que fonde à son tour Mina et Djibril, son époux, se trouve secouée de toutes parts par des immixtions malsaines des frères de l'époux, notamment celle de sa sœur Hadja. Cette dernière développe vis-à-vis de Mina des rapports pathologiques. Essentiellement conflictuels, ceux-ci naissent à l'annonce de la venue d'Hadja dans la famille de son frère. A sa vue, Mina ressent à distance une angoisse dévorante la traverser : « *je sentis quelque chose se dérouler lentement dans mon bas ventre, monter jusqu'à ma gorge, m'étrangler presque voluptueusement […] Je ne me réveillerais que plus tard dans un lit d'hôpital* » (Mpoudi, 1990, p. 103). Ce sentiment de malaise affirmé traduit le ressentiment de Mina pour des beaux-parents qui, dès le départ, ne la portent pas dans leur cœur. Hadja symbolise ainsi le rejet par les Nordistes de toute union mixte contractée avec des Sudistes comme Mina. Voilà qui justifie pourquoi les points de vue des deux femmes divergent dans le domaine de l'habillement, de l'entretien du bébé et de la posture de la femme au sein du foyer. La crise est profonde parce qu'Hadja veut imposer sa présence dans une famille qui n'est pas la sienne tout en contraignant Mina à un mode de vie traditionaliste dans son propre foyer. Elle lui rappelle par exemple au sujet de son habillement : « *tu sais chez nous les femmes n'ont pas le droit de se montrer, par respect pour Allah, elles doivent cacher ce qui dans leur physique peut inciter les hommes au péché […] Au fait tu devrais t'habiller en pagnes, ton mari ne te l'a pas dit ?* » (Mpoudi, 1990, p. 88-89).

1.2.3.L'incidence de conseils déstabilisateurs

Sans un chef de famille pugnace et résolu dans ses prises de position, la famille ne connaîtra ni harmonie, ni paix, ni équilibre autant pour la mère que pour les enfants. Dans le roman de Mpoudi Ngolle, pour n'avoir pas su éviter l'écueil que représentaient ses frères et amis pour l'épanouissement de sa famille, Djibril finit par commettre des atrocités qui menacent d'ébranler la cohésion familiale. Coupable d'inceste avec Fanny sa fille adoptive, il manque de violer sa belle-sœur Essébé. Ces faits abominables qui en rajoutent à la vexation quotidienne de son épouse, concourent au déséquilibre psychique d'une Mina déjà malade. De fait, la mue que connaît Djibril s'inscrit dans la dynamique des comportements machistes que lui dicte la tradition nordiste encline à la gestion phallocratique de la femme et de la famille. L'homme y apparaît comme le mâle tout-puissant, celui dont le discours, empreint d'injonctions, commande des comportements. C'est dans cette perspective que Djibril s'expose aux conseils malveillants de ses frères l'invitant à violer et à semer le malaise autour de lui pour s'enrichir. Mina se souvient que : « *un de ses frères […], a amené Djibril à consulter un féticheur dans le but de fructifier ses affaires […] il deviendrait très rapidement riche s'il acceptait […] de coucher avec une fille impubère de sa famille* » (Mpoudi, 1990, p. 202). Autant dire que la présence catastrophique de frères et leur intrusion gênante dans le quotidien familial des Djibril n'aura contribué qu'à en bouleverser l'équilibre, en le sacrifiant à l'autel de conseils déstabilisateurs.

1.2.4. L'usage de maléfice : le divorce comme nullification de la famille

L'une des principales causes de rupture entre les géniteurs d'une famille est l'usage par l'un d'eux de moyens occultes pour renforcer et/ou souder leurs liens conjugaux. Illettrée, sentant peser sur elle la menace de perdre son époux, la mère de Prisca recourt aux fétiches dans la perspective de préserver son mariage. Elle entend ainsi « *envoûter son [époux] pour empêcher celui-ci de divorcer* » (Mpoudi, 1990, p. 80). Mais cette tentative se révèle un échec cuisant en ce que cette femme perdra finalement son époux contribuant ainsi à la déstabilisation de sa famille. La narratrice omnisciente rappelle que « *la pauvre avait alors été répudiée par son mari, qui n'avait pas attendu longtemps avant de convoler avec une femme plus jeune, et … moins villageoise* » (Mpoudi, 1990, p. 80). Cette nullification de la famille n'est pas sans conséquence sur les enfants, notamment la jeune Prisca, qui se voient, du coup, abandonnés par leur géniteur et livrés à la merci d'une marâtre sans foi ni loi comme le montre la narratrice :

> *« depuis que celle-ci était arrivée, tout avait changé pour mon amie et ses frères : ses petits frères et elle-même subissaient désormais toutes les brimades possibles, étaient soumis aux grosses corvées domestiques. Prisca […] ne travaillait plus aussi bien qu'avant, elle ne s'amusait pratiquement plus avec nous, et préférait rester seule dans son coin » (Mpoudi, 1990, p. 80).*

1.2.5.La démission du polygame

La différence d'âge entre époux est un facteur fondamental et déterminant pour la survie et l'équilibre d'une famille. Pourtant, dans son ambition inextinguible d'approvisionner son harem, le polygame manque très souvent de prendre en compte son âge avancé. Ce détail hypothèque l'épanouissement de son couple puisque ce dernier se construit autour d'un décalage d'âge préjudiciable à sa survie. Deux cas de figures caractérisent la posture du chef de famille dans ce cas : soit l'époux démissionne de son rôle de chef, soit il tente vainement de rattraper une jeunesse qui lui échappe.

Dans le premier cas de figure, Crésus, de loin plus âgé que ses femmes, les abandonne à la merci de ses chauffeurs, lesquels tiennent pour la plupart son rôle dans sa large famille, violant ses femmes et leur faisant des enfants. Dans *Le Journal intime d'une épouse*, après le viol de Merveille, une épouse de Crésus, une autre épouse, informe Esther des frasques d'un mariage horrible vécu à plusieurs et des malaises qui en sont caractéristiques : « *c'est l'usage ici. Notre époux n'aura jamais le temps de faire des enfants. Les chauffeurs sont ses mains, ses pieds et son phallus. Il a choisi d'être cocu toute sa vie durant* » (Bonono, 2007, p. 35). Livrées à elles-mêmes, les épouses de Crésus vivent un vrai calvaire marqué par la solitude. Certaines optent pour le lesbianisme, d'autres, à l'instar de Félicité, entreprennent de se faire des amants par le biais d'internet. Elles finissent par fonder d'autres familles avec cette fois-ci un Blanc comme partenaire de vie. D'autres encore, comme Reine, sombrent dans des crises psychologiques et commettent des infanticides au lieu de garder les enfants qui ne sont pas issus des œuvres de l'époux absentéiste.

Dans le second cas, l'époux est certes présent mais ses épouses sont si jeunes qu'elles éprouvent le besoin de sortir chaque nuit pour retrouver des amants de leur âge. Tel est le mobile de la souffrance endurée par le vieil Etoka dans *Le Fils d'Agatha Moudio*. Coupable de son entêtement, ce polygame est la victime de ses deux femmes qui le lui font payer autrement. Le narrateur affirme qu'elles « *organisaient des sorties nocturnes*

sans le prévenir, et […] allaient toutes les deux voir des jeunes gens, tandis que leur vieux mari dormait seul dans son lit après avoir passé une bonne partie de la nuit à les chercher de par le village en faisant littéralement du porte-à-porte » (Bebey, 1968, p. 173). L'instabilité et la mauvaise humeur dans lesquelles baigne la famille d'Etoka résultent ainsi de son obstination à fonder cette institution sur des valeurs factices dont le rapport d'âge est l'un des facteurs déstabilisateurs.

2. Dynamique génotextuelle, stylisation et signification de la crise familiale

Définissant la littérature, Roland Barthes déclare que « *[s]a troisième force […], sa force proprement sémiotique, c'est de jouer les signes plutôt que de les détruire* » (Jouve, 1986, p. 91). Si l'on pose que notre corpus est un signe, force est de questionner le jeu scripturaire qui l'articule en tant qu'il est porteur de sens.

2.1. L'écriture du mal-être familial

Il s'agit de l'examen des stratégies esthétiques visant à montrer qu'on est écrivain non « *pour avoir choisi de dire certaines choses, mais pour avoir choisi les dire d'une certaine façon* » (Sartre, 1948, p. 32). Nous disséquons tour à tour l'analepse, la rhétorique de l'ironie et l'intertextualité.

2.1.1. L'analepse

Elle est l'« *évocation après coup d'un événement antérieur au point de l'histoire où on se trouve* » (Genette, 1972, p. 82). Dans les romans décryptés, deux types d'analepse se distinguent : celles dues à la rétrospection du narrateur et celles relatives à la rétrospection du personnage. Dans le premier type, on peut évoquer le récit d'Agatha Moudio justifiant le désordre dans lequel elle grandit à cause de l'ostracisation de sa mère par son père du fait qu'elle ait donné naissance pour une troisième fois consécutive à une fille: « *mon arrivée déclencha son courroux […] ma mère me raconta un jour, que mon père refusa de me voir, pendant les deux ou trois premiers mois de ma vie, et que les gens de la famille de maman allèrent le supplier de me pardonner d'être venue* » (Bebey, 1968, p. 33). De même, le récit de Badou et l'évocation du système matriarcal en vigueur à Niamiankro, interviennent dans le récit au moment où celui de Ya bat son plein dans *Une vie hypothéquée*. Il est l'apanage du narrateur : « *ce système consiste à exclure femmes et enfants du droit de succession après la disparition du chef de famille, ce qui constitue pour ces malheureux une véritable tragédie ; car ils sont ainsi privés de toute ressource* » (Adiaffi, 1984, p. 66).

2.1.2. L'ironie et l'intertextualité

Figure de pensée, l'ironie renvoie à tout « *énoncé par lequel on dit autre chose que ce que l'on pense en faisant comprendre autre chose que ce que l'on dit* » (Lejeune, 1980, pp 24-25). Cette figure de rhétorique est lisible quand un personnage railleur nargue le vieil Etoka dans le Fils d'Agatha Moudio en remettant en question ses capacités à entretenir deux jeunes femmes dans le cadre d'un foyer polygamique : « *un vieux comme lui, […] Il va s'amuser à épouser des femmes ayant trente ans de moins que lui-même, et il pense qu'il pourra les retenir à la maison. Je vous dis qu'il n'a pas fini d'en voir* » (Bebey, 1968, p. 174).

L'intertextualité, « *en un sens plus usuel, […] désigne les cas manifestes de liaison d'un texte avec d'autres* » (Aron ; Saint-Jacques et al., 2002, p. 317). La citation est l'une des modalisations de l'intertextualité. Elle décrit la bonne ambiance caractéristique d'une vraie famille dans *Le Journal intime d'une épouse*. On peut la reconnaître à travers l'évocation du psaume 133 de David visible dans la Bible : « *voyez ! Qu'il est bon, qu'il est*

doux/D'habiter en frères, tous ensemble ! / C'est un miel excellent sur la tête/Qui descend sur la barbe sur la barbe/D'Aaron, sur le col de ses tuniques » (Bonono, 2007, p. 66).

2.2. Signification du récit

La littérature apparaît, au final, « *comme la somme des réponses possibles aux questions réelles que se posent un homme, et à travers lui, une époque, une civilisation, et, à la limite, l'humanité* » (Doubrovsky, 1966, p. 93). À cet égard, le sentiment de paix qui sanctionne les crises que connaît la famille traduit la volonté des romanciers à œuvrer pour la refondation de cette institution menacée d'extinction par des antivaleurs. Il le pari de l'harmonie s'impose alors.

Les romans analysés s'achèvent tous sur une note familiale gaie traduisant l'instance de réconciliation entre ses membres. Déterminante dans l'éducation des enfants et le rayonnement de la société future, la vertu de l'harmonie conditionne l'épanouissement d'une famille. Sans elle, celle-ci connaît des dysfonctionnements qui génèrent des individus rebelles, à l'image de Mbenda, et certaines femmes aigries de Crésus comme Prisca, dont la famille connaît une rupture à cause du divorce de ses parents. Dans *Sous la cendre le feu* par exemple, la bonne humeur familiale révélatrice d'harmonie fait dire à l'enfant Mina : « *l'atmosphère familiale était redevenue la même qu'avant. On entendait ma mère fredonner pendant qu'elle travaillait, mon père l'appelait à nouveau par son petit nom favori* « Nyango ». *Bref tout était rentré dans l'ordre* » (Mpoudi, 1990, p.86). De l'avis des démiurges, cette symphonie, qui appelle à la réconciliation familiale, ne peut prospérer que si la société exorcise les pesanteurs diverses génératrices de crises protéiformes.

Conclusion

Comme l'affirme un critique, « *une réflexion sur la famille pose la question centrale de l'essence même de l'Humanité* » (N'guessan, 2016, p. 3). Les immixtions diverses, endogènes et exogènes, restent des écueils qui obèrent encore à ce jour l'éclosion d'une institution familiale forte dont les réformes urgentes se révèlent un impératif catégorique. L'étude diachronique des récits scrutés témoigne de l'urgence à conjurer les démons de l'obscurantisme et à réformer les pratiques et traditions ancestrales dont la caducité contribue à fragiliser, dans la cellule familiale, la femme et la fille. Car « *productrice de vie et actrice de développement, [la femme] joue un rôle essentiel dans la construction de la société* » (N'guessan, 2016, p. 3). Les femmes constituent ainsi des points focaux dans le projet de construction d'une famille épanouie. Car, *« lorsque cette institution est déstabilisée, c'est toute la société dans son ensemble, son fonctionnement [...] qui sont mis à mal* » (N'guessan, 2016, p. 3). Au clair, une famille en crise s'avère une pesanteur à l'éclosion d'un climat de paix sociale.

Références bibliographiques

ADIAFFI, Anne-Marie (1984). *Une vie hypothéquée.* Abidjan : NEA.

ARON, P. et al., (2002). *Le Dictionnaire du littéraire.* Paris, France : PUF.

BEAUVOIR, Simone de (1949). *Le deuxième sexe II.* Paris : Gallimard.

BEBEY, F. (1967). *Le fils d'Agatha Moudio.* Yaoundé, Cameroun : CLE.

BEYALA, C. (1975). *Lettre d'une Africaine à ses sœurs occidentales.* Paris, France : Spengler.

BONONO, A. S. (1949). *Le journal intime d'une épouse.* Yaoundé, Cameroun : PUY.

CROS, E. (2003). *La sociocritique.* Paris, France : L'Harmattan.

DOUBROVSKY, S. (1966). *Pourquoi la nouvelle critique ?.* Paris, France : Mercure de France.

GENETTE, G. (1972). *Figures III.* Paris, France : Seuil.

JOUVE, V. (1986). *La littérature selon Barthes*. Paris, France : Minuit.

LEJEUNE, Ph. (1980). *Je est un autre. L'autobiographie de la littérature aux médias*. Paris, France : Seuil.

MITTERAND, H. (1980). *Le discours du roman*. Paris, France : PUF.

MPOUDI NGOLLE, E. (1990). *Sous la cendre, le feu*. Yaoundé, Cameroun : L'Harmattan.

N'GUESSAN KOUADIO, G. (2016). *L'Effondrement de la famille dans la littérature féminine noire américaine*, Paris, France : Edilivre.

SARTRE, J.-P. (1948). *Qu'est-ce que la littérature ?*. Paris, France : Gallimard.

Pour citer cet article

Pierre Suzanne Eyenga ONANA, « Crise familiale et scénographie de l'inconfort féminin dans quelques romans féministes africains contemporains », *Paradigmes* 2020/8, p. 127-137.

Paradigmes

Jumeaux antipodiques : l'autre coupable

Dr Jekyll et Mr Hyde – nouvelle de Robert-Louis Stevenson[1]

Selma TIDJANI*, Sabrina NASROUCHE, Pr. Foudil DAHOU**
Labo LeFEU [E1572304 : Fled]
Département de Lettres et de Langue Française
Faculté des Lettres et des Langues
Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)

Être duel, l'humain est inconstant. Entre égoïsme et altruisme, ses pensées et ses actes ne sont pas toujours mûrement réfléchis. Quelquefois, la curiosité, même scientifique, le conduit à sa perte. En voulant le bien, il tombe dans le mal. Dans sa dualité, deux jumeaux antipodiques luttent continuellement en lui. Au final, seul l'autre est le coupable. *Dr Jekyll et Mr Hyde*, une œuvre qui repose judicieusement la question des limites du sacrifice de soi. Mais que ne ferait-on pas au nom de l'humanité ? Qui est alors le véritable monstre ?
Mots-clés : *Dr. Jekyll, Mr. Hyde, coupable, jumeaux, monstre.*

Antipodic Twins: the Other Culprit
***Dr Jekyll and Mr Hyde* - Novel by Robert-Louis Stevenson**
Being duel, the human is fickle. Between selfishness and altruism, his thoughts and his actions are not always thought through. Sometimes curiosity, even scientific, leads to its loss. By wanting good, he falls into evil. In his duality, two antipodal twins continually struggle within him. In the end, only the other is the culprit. *Dr Jekyll and Mr Hyde*, a work which judiciously rests the question of the limits of self-sacrifice. But what would we not do in the name of humanity? Who then is the real monster?
Keywords: *Dr. Jekyll, Mr. Hyde, Culprit, Twins, Monster.*

« […] Soit. Qu'importe la mort des autres ! J'ai la vie. Je suis une faim vaste, ardente, inassouvie » (Hugo, 1882).

« Pendant que les philosophes dissertent, […], la faim et l'amour mènent le monde. Qu'est-ce que la faim et l'amour, sinon les deux principes essentiels de ce que le moraliste appelle l'égoïsme et l'altruisme » (Fouillée, 1902, p. 745).

---

1 Ce texte est la version française écrite, inspirée et réadaptée, du préprojet de mémoire de Master 2 en *Littérature et civilisation* (2020-2021) rédigé par Selma TIDJANI, portant sur le concept de la *figure du héros-victime* appréhendée sous l'angle de la *métamorphose* et du *suicide*.

* Selma TIDJANI est actuellement étudiante de master 2 : *Littérature et civilisation* (2019-2020), Université Kasdi Merbah Ouargla.

** Sabrina NASROUCHE est enseignante-chercheure permanente (MAA) du Département de Lettres et Langue Française à l'Université Kasdi Merbah Ouargla. Elle prépare une thèse de doctorat ès sciences sur une *Étude sémio-narrative des romans maghrébins d'expression française de Nabil Farès*.

Introduction

« *Personnalité partagée* », « *trouble dissociatif de l'identité* », « *conflit entre le bien et le mal* », « *personnalités doubles* », « *criminels schizophrènes* », « *ombre de soi* », « *monstre* » ; les expressions, aussi variées que possibles culturellement, traduisent l'incertitude de la psychè humaine à rendre compte des phénomènes sensibles et affectifs, physiques et psychologiques qui la bouleversent. Que la littérature s'en mêle montre la nécessité de conscientiser les personnes et les individus en anticipant leur angoisse de vie ou en différant leur soulagement existentiel. L'écriture, peut-elle être thérapeutique, transcende le vécu du seul écrivain afin de pénétrer sans sommation les territoires de l'imaginaire et du fantastique au cœur de l'esprit humain hanté par ses fantômes primordiaux, « *[…] peuplant progressivement son univers d'objets internes, son "théâtre du je"* » (Patrascu, 2006, p. 73).

Cette théâtralité de la subjectivité excitée, *la nouvelle* de Stevenson la donne à lire dans l'impondérable dualité constitutive de notre humanité. *Dr Jekyll et Mr Hyde* interpelle le destin et la fatalité du genre humain grisé par le Progrès scientifique illusoirement maîtrisé et la hauteur de la Civilisation soudainement rabaissée. L'individualité présomptueuse « *[…] comparant [s]a bonne volonté agissante avec l[a] lâche et vile inertie* » de l'humanité en léthargie (Stevenson, [1885] 2003, p. 92), pense triompher par la seule force du « *Je* » exposé tantôt à la lumière, tantôt aux ténèbres.

Cette mise en scène du « *Je* » prélude à l'assouvissement des désirs d'un « *Moi* » incarnant la condition humaine au miroir de la dissolution alors même qu'il tend vers le Mal[2]. La prétention[3] se veut à la mesure de l'inconscience[4] : « *[…] dans le sein déchiré de la conscience, ces jumeaux antipodiques sont ainsi en lutte continuelle. N'y aurait-il pas un moyen de les dissocier* » (Stevenson, [1885] 2003, p. 80)? Ce « *[…] désir de pouvoir modifier l'être humain* » (Delahaye, 2018, p. 01) finit par perdre l'apprenti-sorcier[5] désillusionné par son échec au seuil de la mort : « *Il y a un terme à toutes choses : la mesure la plus spacieuse déborde à la fin* » (Stevenson, [1885] 2003, p. 92).

En dépit de l'inéluctable fin qui s'annonce, la faiblesse humaine l'emporte sur la raison ; et « *[…] une fois de plus tenté de biaiser avec [s]a conscience ; […] ce fut en secret comme un vulgaire pécheur, que [l'apprenti-sorcier] fini[t] par succomber aux assauts de la tentation* » (Stevenson, [1885] 2003, p. 92). Il est bien vrai que « *[…] le côté spirituel somnolait à demi, se promettant une réforme ultérieure, mais sans désir de l'entreprendre* » (Stevenson, [1885] 2003, p. 92).

---

2 « *Il résulta de là, que je ne me livrai au plaisir qu'en secret, et lorsque j'atteignis l'âge de la réflexion, et commençai à regarder autour de moi et à me rendre compte de mes progrès et de ma situation dans le monde, je me trouvais déjà réduit à* ***une profonde dualité d'existence*** » (Stevenson, [1885] 2003, p. 78).

3 « […] ce composé hétérogène que je désespérais depuis longtemps d'amender ou de perfectionner » (Stevenson, [1885] 2003, p. 83).

4 « Ne me suffisait-il pas de boire la mixture, pour dépouiller aussitôt le corps du professeur en renom, et pour revêtir, tel un épais manteau, celui d'Edward Hyde ? Cette idée me fit sourire, je la trouvais alors amusante […] » (Stevenson, [1885] 2003, p. 84).

5 « *[…] enfin, par une nuit maudite, je combinai les éléments, les regardai bouillonner et fumer dans le verre, tandis qu'ils réagissaient l'un sur l'autre, et lorsque l'ébullition se fut calmée, rassemblant toute mon énergie, j'absorbai le breuvage* » (Stevenson, [1885] 2003, p. 81).

Toutes ces agitations de l'existence traduisent les délires de l'humaine raison surprise dans ses égarements démiurgiques au nom de la « *libido sciendi* » ; cette « autre » *quête de Faust*[6].

Une telle quête symbolise l'humain dans son inconstance et le pousse fréquemment à commettre des actes irréfléchis qui le mènent à sa perte, à sa totale déchéance. L'œuvre de Stevenson nous procure ici un appréciable instant de réflexion intime : *la métamorphose de son héros est un acte volontaire et imposé à la fois qui rend le héros dans un statut confus entre victime et coupable*. Cet « *étrange cas* », interpelle le lecteur et l'incite à s'interroger posément : *jusqu'à quel point la curiosité humaine entraîne-t-elle un effondrement physique et moral de soi ?*

Stevenson nous donne à réfléchir sur *les limites raisonnables du sacrifice de soi :* immolé sur l'autel de la « *libido sciendi* », *racheter son âme et se repentir sont-ils toujours possibles ?*

1. « *Libido sciendi* » : désir inassouvi et inassouvissable

Les œuvres littéraires consacrées incitent aussi bien à l'imaginaire qu'à la réflexion. Certaines suscitent également de *l'horreur*[7] au point de nous mener à les reconsidérer selon le diptyque *ontologie-axiologie*. Elles nous permettent alors de redécouvrir notre mémoire culturelle et religieuse – en cela, nous voulons adopter une attitude semblable à celle de Abdelfattah Kilito :

> *« Lecteur historiquement situé et culturellement défini, A. Kilito observe les indices d'énonciation et les types de discours dont relève chaque texte retenu, en vue de repérer les conditions esthétiques et culturelles qui régissent et façonnent les textes classiques. Ces textes sont alors traités à la fois dans leur singularité et leur alliance avec les textes qui leur sont contemporains et transcendants. À ce champ d'investigation, il applique une démarche empirique et inductive. Cette démarche n'est pas seulement de réflexion, mais d'exploration » (Wasmine, 1996, p. 11).*

Notre projet est dès lors judicieusement esquissé et notre posture légitiment posée *: interpréter les effets de sens que suscite l'œuvre de Stevenson* ; plus justement sans doute sa *nouvelle* approchée selon les avatars de l'anthropologie dans la perspective du fait religieux. Une précaution peut-être : « *Tournée vers la culture arabe, [notre] connaissance s'entoure du patrimoine humain en ce qu'il a d'universel* » (Wasmine, 1996, p. 11). Pourtant, cette universalité déclarée ne doit pas nous faire oublier la singularité des hommes ; celle qui les spécifie au plus haut point lorsqu'ils sombrent dans la folie et la hantise ; « *[…] dans un cycle où l'on périt d'avoir trop vu* » (Bois, 2007, p. 220). Trop de désir

6 « Faust n'accepte pas les limites de la condition humaine. Il en refuse l'arbitraire social et jusqu'aux limites naturelles du corps et de la matière. Dans l'inconnu, par le tabou transgressé, c'est la quête d'une vie nouvelle, d'une conscience nouvelle aux limites de l'inconscient et du désir. La culpabilité, le fantasme, l'enfer sont les manifestations des tiraillements de Faust aux prises avec l'aliénation de son corps et de son désir. Les voies sont multiples ; les solutions temporaires ; la quête [est] essentielle. » A. F. Extrait du programme de Faust monté au Module d'art dramatique de l'UQAM en avril 1981. (Fournier, 1982, p. 229).

7 « *Elle murmura :* C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit. *Jamais elle n'avait réfléchi au sens de ces mots et, maintenant que sa mémoire les lui restituait après des années d'oubli, ils lui semblèrent empreints d'une beauté forte et terrible, et elle eut peur. Il y a en effet quelque chose de calme, et de rassurant dans les premières heures d'obscurité, mais à mesure que la nuit avance et que tous les bruits de la terre se taisent, l'ombre et le silence prennent vite un caractère différent. Une espèce d'immobilité surnaturelle pèse sur tout et il n'est pas de mot plus éloquent que celui d'horreur pour décrire les moments qui précèdent la venue de l'aube* » (Green, [1927] 1951) .

conduit aussi, de manière irrémédiable, l'homme « fou » à sa perte finale. Le prétexte a beau être noble, il n'en demeure pas moins simple excuse morale de celui qui, se voulant irrépréhensible, tombe dans la corruption absolue. Un être semblable « *[…] penche vers l'hérésie des caïnites. […] all[ant] au diable à [sa] propre façon* » (Stevenson, [1885] 2003, p. 03). La curiosité, sous son déguisement scientifique, fabrique le monstre.

> *« Le terme "fabrication" nous permet de souligner le caractère artificiel des monstres […], qui sont les créations de l'activité humaine et non pas de la nature. En effet, l'éveil à la vie de ces êtres hors norme implique l'intervention d'un individu, plus qu'un fabriquant […] il s'agit d'un fabricateur, véritable savant fou qui se sert de sa* mètis*, que l'on peut traduire par "intelligence rusée", pour satisfaire* sa libido sciendi*, son désir de connaissance » (Dalleau, 2014, p. 12).*

C'est pourquoi, nous nous intéressons à l'impact des activités humaines sur le devenir de l'humanité suivant les trois grandes catégories de la connaissance : *la science, la philosophie et l'art*.

> *« Toutes les formes d'activités humaines, mentales et matérielles, visent toujours à produire un monde d'œuvres et de créations qui sont des intermédiaires symboliques entre l'homme et l'univers. L'homme n'est pas directement dans le monde, il construit pour vivre, entre le monde et lui, un univers de médiateurs qui sont des systèmes de signes et de langages. Les techniques, les sciences, les institutions sociales, les religions, les langues, les arts, tout ce qui constitue les faits de civilisation, sont des constructions, des espèces de médiations entre l'homme et le monde, l'homme et les autres, l'homme et lui-même. Chez l'homme, en quelque sorte, il y a toujours ce que Cassirer appellerait la pensée symbolique » (Doja, 2013, p. 13).*

De cette pensée symbolique nous voulons témoigner dans ce qu'elle possède de plus profond[8]. Dans le cadre contraignant de notre préprojet, nous nous limitons ici à une approche interprétative succincte des 1res de couverture suscitées par le récit de Stevenson.

2. Dualisme des « *âmes timides* » et des « *cœurs féroces* »

> *« Les ombres de la nuit commençaient à répandre dans la forêt, cette sorte d'horreur religieuse qui fait naître à-la-fois la crainte dans les âmes timides, le projet du crime dans les cœurs féroces » (Sade, [1791-1797] 1950, pp. 62-63).*

Afin de mettre en évidence, ce dualisme des « *âmes timides* » et des « *cœurs féroces* », nous avons formulé, sur *Google-images*, notre requête[9] à l'aide des mots-clés du titre, à savoir en particulier les noms des deux personnages principaux : *Dr Jekyll et Mr Hyde*. Une quantité considérable de 1res de couverture se sont alors présentées sur notre écran (07 pages au premier « clic »). Nous avons retenu, de manière intuitive, 10 des couvertures qui nous ont semblés des plus « *représentatives* » en raison de la récurrence de l'illustration. Cette représentativité sommaire, sans aucun doute discutable, autorise néanmoins une lecture subjective des images fixes dont l'ensemble se caractérise par une

8 Il est intéressant de citer quelque « pastiche » (presque éponyme) de l'œuvre de Stevenson ; notamment l'ouvrage de Pierre CONESA, agrégé d'histoire, intitulé : *Dr. Saoud et Mr. Djihad. La diplomatie religieuse de l'Arabie saoudite*, Robert Laffont, coll. « Le Monde comme il va », 2016.

9 https://www.google.com/search?q=dr+jekyll+and+mr+hyde+pdf

qualité chromatique où prédominent les touches d'ocre et les nuances de jade[10]. Nous avons, par ailleurs, numérotées de 01 à 10 les illustrations retenues sans ordre préconçu autre que celui de leur apparition sur notre écran.

Ces illustrations appartiennent à des éditions différentes et à des collections diverses ; elles composent respectivement chacune et de façon indépendante *la première de couverture* du récit de Stevenson interprété selon les « *fantaisies*[11] » des dessinateurs et des graphistes ; les moments et les lieux. Les planches représentent soit de profil (1,2, 4, 6, 7, 9, 10), soit de face (3, 5, 8) les deux protagonistes ensemble (1, 3, 5, 8, 10) ou encore séparément (2, 4, 6, 7, 9). Une commune atmosphère d'ombre et de mystère s'en dégagent accentuée par le ton ocre (1, 3, 7, 8, 10) ou de jade vert (2, 4, 5, 6, 9) des couleurs. Deux lieux fortement symboliques rivalisent, partageant un seuil unique : le dehors et le dedans, l'extérieur et l'intérieur, l'extimité et l'intimité : *la rue* (1, 2, 6, 7) et *le laboratoire* (3, 4, 8) – dont le Dr Jekyll dans un dernier sursaut de conscience fugace regrettera : « *[…] à arpenter de long en large cette pièce… mon dernier refuge sur la terre…* » (Stevenson, [1885] 2003, p. 98). Le code typographique, lié notamment au titre, tranche entre l'écriture manuscrite (1, 4, 5, 7, 10) et les capitales (2, 3, 6, 8, 9).

Il est intéressant de relever au passage le choix délibéré en la matière de la couverture n° 08 : Dr. Jekyll, en caractère romain ; *Mr. Hyde* en italique. Le romain suppose une certaine réserve alors que l'italique revendique une certaine liberté – ce qui semble parfaitement convenir à chacun des deux personnages principaux :

> *« Durant deux mois cependant, je [Dr. Jekyll] restai fidèle à ma résolution ; durant deux mois l'austérité de ma vie dépassa tout ce que j'avais réalisé jusque-là, et je goûtai les joies d'une conscience satisfaite » (Stevenson, [1885] 2003, p. 89).*
>
> *« Enfin l'acuité de ce remords s'atténua peu à peu, et fit place à une sensation de joie. Le problème de ma conduite était résolu » (Stevenson, [1885] 2003, p. 91).*
>
> *« Je [Mr. Hyde] commençai à percevoir un changement dans le ton de mes pensées, une plus grande hardiesse, un mépris du danger, une délivrance des obligations du devoir » (Stevenson, [1885] 2003, p. 92).*

Un autre élément, peut-être marquant, est celui de la couverture n° 07. Contrairement aux autres couvertures, celle-ci, en utilisant les caractères du groupe *des fractures* [12] pour le Dr. Jekyll, superpose les deux noms des personnages avec une taille largement supérieure pour le docteur, une façon de donner une hégémonie à la distinguée personnalité alors que réellement Mr. Hyde domine dans les faits :

> *« Le péril m'apparut : si cette situation se prolongeait, je risquais fort de voir l'équilibre de ma nature détruit de façon durable ; et, le pouvoir de transformation*

10 « […] les jades étaient tenus en haute estime par l'aristocratie et par les savants chinois, non seulement à titre d'objets précieux, mais surtout parce qu'on leur attribuait des vertus purifiantes qui protègent le corps contre toutes les influences néfastes » (Réau, 1930-1939, p. 291).

11 ÉTYM. V. 1361 ; *fantasie*, XIIe, « vision » ; « imagination », jusqu'au XVIe ; du lat. *fantasia, phantasia*, mot grec, « apparition », d'où « image, imagination » (Le Grand Robert électronique, v. 2.0, 2005).

12 Abusivement nommées « gothiques ». Voir https://openclassrooms.com/fr/courses/1434641-mise-en-page-avec-indesign/1435323-les-polices-de-caracteres

> *volontaire aboli, la personnalité d'Edward Hyde remplacerait la mienne, irrévocablement » (Stevenson, [1885] 2003, p. 87).*

> *« Tout donc semblait tendre à cette conclusion : savoir, que je perdais peu à peu la maîtrise de mon moi originel et supérieur, pour m'identifier de plus en plus avec mon moi second et inférieur » (Stevenson, [1885] 2003, p. 88).*

Si très souvent Mr. Hyde transparaît en arrière-plan (3, 5, 8), dans la plupart des illustrations, les protagonistes partagent le même visage : *Dr. Jekyll* du côté *droit*, *Mr. Hyde* du côté *gauche*, complètement déformé. Mais ce qui retient davantage l'attention, c'est certainement le regard de chacun, de chaque côté du visage transformé par la drogue du docteur : *impassible* et *horrifié (9)*, *terne* et *furieux*, *injecté de sang* (3). L'allure et l'ombre simiesque de Mr. Hyde montrent ainsi toute la monstruosité tant physique que morale (2, 5, 9) de l'humain égaré :

> *« Abasourdi, stupide d'étonnement, je la [sa main] considérai pendant une bonne demi-minute, avant que la terreur ne s'éveillât dans mon sein, aussi brusque et saisissante qu'un fracas de cymbales. M'élançant hors du lit, je courus au miroir. Au spectacle qui frappa mes regards, mon sang se changea en un fluide infiniment glacial et raréfié. Oui, je m'étais mis au lit Henry Jekyll, et je me réveillais Edward Hyde » (Stevenson, [1885] 2003, pp. 86-87).*

Plus que toutes les autres couvertures, la n° 10 se révèle emblématique, sans équivoque aucune : *chaque individu porte le masque qui façonne sa véritable personnalité cachée aux autres* ; il croit pouvoir s'en débarrasser à volonté, impunément – il n'en est absolument rien. Le masque lui colle au visage : apparaît ainsi toute l'horreur de la condition humaine orgueilleuse et ramenée violemment et brutalement à elle-même. Le réveil n'est qu'une autre forme, plus subtile, plus douloureuse, toute de souffrance : *un cauchemar*.

Conclusion

> *« Ce n'est pas l'origine qui compte ici, mais au contraire l'issue, le but final, découverts à travers toute sorte d'avatars » (Tournier, [1967] 1974, p. 256).*

Nous faisons tous des choix, mais combien d'entre-nous sont-ils capables de les assumer ? A-t-on le droit d'accuser la fatalité lorsque l'on est seul responsable de sa propre infortune et que l'on a mis irrémédiablement sa destinée entre les mains d'une drogue dont « *[… l'] impureté ignorée donnait au breuvage son efficacité* » (Stevenson, [1885] 2003, p. 97)? Il reste assurément la révolte ultime instant de conscience, de lucidité :

> *« […] le plus révoltant : que le limon de l'abîme en vînt à s'exprimer par le cri et par le verbe ; que l'amorphe poussière gesticulât et péchât ; que ce qui était inerte et n'avait pas de forme, pût usurper les fonctions de la vie » (Stevenson, [1885] 2003, p. 96).*

Une lecture culturelle, conforme à la croyance musulmane, nous autorise à dire finalement que le Dr. Jekyll a été victime, pour nous, de son « قرين » – lexème que les spécialistes éprouvent du mal à traduire et que, selon leurs compétences respectives, ils rendent par : « *l'autre ange* » (Kazimirski, 2013, p. 423), « *Satan* » (Savary, 1786, p. 336), « *son compagnon* » (Hamidullah, 1977, p. 504), « *Acolyte* » (Blachère, 1966, p. 552) et « *l'(autre) inséparable* » (Berque, [1990] 1995, p. 654). En ce qui concerne le sort de Mr.

Hyde, « *l'infortuné Henry Jekyll* » (Stevenson, [1885] 2003, p. 98) finit par le déclarer : « *Dieu [Seul] le sait [...]* » (Stevenson, [1885] 2003, p. 98).

Références bibliographiques

BERQUE, J. ([1990] 1995). *Le Coran : essai de traduction* (éd. 2e édition revue et corrigée, coll. "la bibliothèque spirituelle"). Paris: [Sindbad] Albin Michel.

BLACHÈRE, R. (1966). *Le Coran (traduit de l'arabe)*. Paris: G. P. Maisonneuve et Larose.

BOIS, C. (2007). La hantise et le reflet. Entre Narcisse et Persée, périls du commerce poétique de Milton a Wordsworth et de Quincey. (C. d. anglophones, Éd.) *Tropismes [la hantise]*(14), pp. 217-233.

CONESA, P. (2016). *Dr. Saoud et Mr. Djihad : La diplomatie religieuse de l'Arabie saoudite*. Robert Laffont, coll. "Le Monde comme il va".

DALLEAU, S. (2014, septembre 27). Le monstre fabriqué dans la littérature occidentale au tournant des XIXème et XXème siècles. *Thèse Doctorat ès Lettres*. Université de la Réunion.

DELAHAYE, K.-L. (2018, janvier 25). *Séquence (classes de quatrième et troisième) : L'étrange cas du Dr Jekyll et de M. Hyde / R. L. Stevenson*. Récupéré sur Cercle Gallimard de l'enseignement: http://www.cercle-enseignement.com/

DOJA, A. (2013). *Invitation au terrain : mémoire personnel de la construction du projet socio-anthropologique*. Bruxelles: Peter Lang. Récupéré sur https://www.researchgate.net/publication/301629262_Introduction_Le_savoir_anthropologique/link/57e7fc8908ae9227da9efd8f/download

FOUILLÉE, A. (1902, août 15). "La morale de la vie chez les animaux". *Revue des Deux Mondes, 10*(4), pp. 745-772. Consulté le avril 28, 2020, sur https://www.jstor.org/stable/44779211

FOURNIER, A. (1982). « Faust » / performance. (C. d. inc., Éd.) *Jeu : Revue de théâtre, 4*(25), pp. 229-234. Consulté le avril 29, 2020, sur https://id.erudit.org/iderudit/28282ac

HAMIDULLAH, M. (1977). *La Coran (traduction intégrale et notes)*. Le Club Français du Livre.

HUGO, V. (1882). *Œuvres complètes : Torquemada* (Vol. V). Ollendorff.

KAZIMIRSKI, A. F. (2013). *Le Coran (version électronique 1.1*. Editions de Kazimirski / Classiques Garnier. Récupéré sur www.lenoblecoran.fr

PATRASCU, S. (2006). "Fantômes et anges dans la chambre de l'enfant". *Spirale, 4*(40), pp. 71-76. Récupéré sur www.cairn.info/revue-spirale-2006-4-page-71-htm

RÉAU, L. (. (1930-1939). *Histoire universelle des arts : Des temps primitifs jusqu'à nos jours* (Vol. IV). Armand Colin.

SADE, D. A. ([1791-1797] 1950). *Justine ou les Malheurs de la vertu* . Presses du livre français, coll. « Le Soleil noir ».

SAVARY, C.-E. (1786). *Le Coran précédé de la vie de Mahomet* (Vol. II). Amsterdam: Les Libraires Associés.

STEVENSON, R.-L. ([1885] 2003). *L'Etrange cas du Dr Jekyll et de Mr Hyde*. (T. Varlet, Trad.) Ebooks libres et gratuits. Récupéré sur http://www.ebooksgratuits.com

TOURNIER, M. ([1967] 1974). *Vendredi ou les Limbes du Pacifique* . Gallimard, coll. « Folio », n° 959.

WASMINE, N. (1996, été-automne). "Mille et un signes de mémoire : Kilito lit et oublie". *Prologues : revue maghrébine du livre*(7-8), pp. 10-23. Récupéré sur http://issn.org/resource/ISSN/1113-2426

Annexes

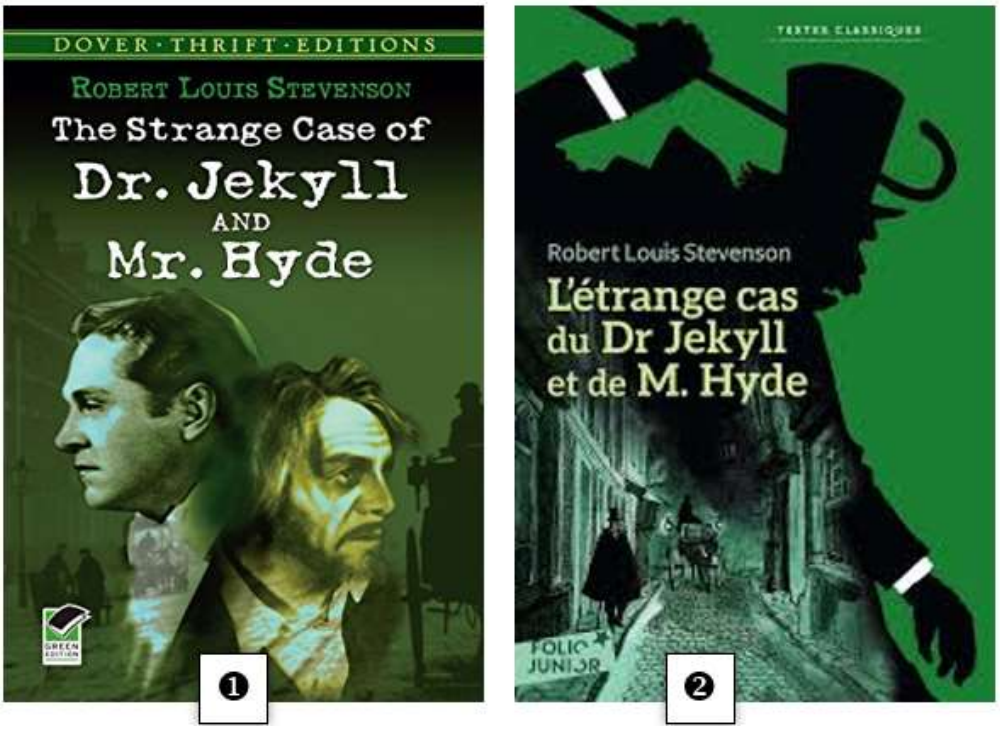

Figure 1 : *Différentes illustrations de la 1re de couverture selon les éditions et le public (a)*

Figure 2 : *Différentes illustrations de la 1re de couverture selon les éditions et le public (b)*

Figure 3 : *Différentes illustrations de la 1re de couverture selon les éditions et le public (c)*

Figure 4 : *Différentes illustrations de la 1re de couverture selon les éditions et le public (c)*

Pour citer cet article

Selma TIDJANI, Sabrina NASROUCHE, Foudil DAHOU, « Jumeaux antipodiques : l'autre coupable. *Dr Jekyll et Mr Hyde* – nouvelle de Robert-Louis Stevenson », *Paradigmes* 2020/8, p. 139-147.

Paradigmes

Scène finale : liens sacrés du sang et crime amnistiable

The Suspect – Thriller de Won Shin-yun

Noureddine DAHOU*, Dr Mohammed-Seghir HALIMI, Pr. Foudil DAHOU**
Département de Lettres et de Langue Anglaise
Labo LeFEU [E1572304 : Fled]
Département de Lettres et de Langue Française
Faculté des Lettres et des Langues
Université Kasdi Merbah Ouargla

Quel crime de sang peut-il être amnistiable lorsque les liens du sang ont été rompus par l'Autre ? Le vengeur ne semble jamais se poser la question. C'est l'affaire de la Justice, même si c'est d'abord celle des hommes. Pour *The Suspect*, peu importe ; la philosophie n'y a pas sa place. Il ne reste finalement qu'une poétique du sang.
Mots-clés : *crime, sang, justice, vengeance, suspect.*

Final scene: sacred blood ties and amnesty
***The Suspect* - Thriller by Won Shin-yun**
What blood crime can be amnestied when the blood ties have been severed by the Other? The avenger never seems to ask the question. It's about Justice, even if it's about men first. For *The Suspect*, it doesn't matter; philosophy has no place. All that remains is a poetics of blood.
Keywords: *Crime, Blood, Justice, Revenge, Suspect.*

> *« Il y a donc une poétique du sang. C'est une poétique du drame et de la douleur, car le sang n'est jamais heureux » (Bachelard, [1941] 1960, p. 84).*

1. L'objet de toutes les suspicions

Deux mots, en n'importe quelle langue, cheminent perpétuellement ensemble ; unis très souvent par un troisième : la *révolte* et le *sang* qu'appelle ardemment la *vengeance* – pour certaines âmes en peine, la seule réponse conséquente à ceux qui vous ont ravi des êtres chers. L'on devient alors le *Suspect* ; l'objet de toutes les suspicions.

Toute suspicion repose sans aucun doute sur un premier *regard*. Étymologiquement, il s'agit bien et proprement de « *regarder de bas en haut* » la personne ou la chose accusée. « *[…] Dans la justice, l'homme soupçonné est toujours, de prime abord, regardé comme coupable. Si même il est reconnu innocent, il demeure toujours suspect* » (Nerval, 1850, p.

---

* Noureddine DAHOU est actuellement étudiant de master 1 : *Littérature anglaise* (2019-2020), Département de Lettres et Langue Anglaise, Université Kasdi Merbah Ouargla.

** Dr Mohammed-Seghir HALIMI est actuellement Adjoint au Chef du Département de Lettres et Langue Anglaise (Post-Graduation et Relations Extérieures) à l'Université Kasdi Merbah Ouargla. Il s'intéresse de près aux rapports étroits entre les littératures – notamment maghrébine d'expression française et négro-africaine d'expression anglaise.

VII). La Société moderne tarde toujours en effet à pardonner ceux qui lui rappellent imprudemment ses propres fautes. C'est pourquoi la littérature et le cinéma ont convenu tacitement, un jour, de lui révéler la multitude de ses visages inhumains. La littérature et le cinéma le savent pertinemment : « *Les hommes refusent d'être devinés. Encore moins acceptent-ils qu'on les révèle à eux-mêmes. On ne les dépouille pas sans leur faire violence ; et ils gémissent de se reconnaître* » (Suarès, [1913] 1950, p. V).

La littérature et le cinéma recourent alors à leur sublime artifice : *l'imaginaire* des peuples. Elles ont toutes deux assimilé la chose depuis longtemps : « *La vie des créatures imaginaires dépasse bien souvent, en intensité morale, celle des êtres de chair et de sang [...]* » (Duhamel, 1937, p. 232). Notre sympathie leur est dévolue, car nous n'avons rien à reprocher finalement ; ni aux uns, ni autres et surtout pas à nous-mêmes. Ces personnages, quels que soient leurs caractères essentiels, nous forcent subtilement à nous questionner sans cesse ; à réinterroger nos préjugés de vanité[1] et d'orgueil ; le temps d'une lecture, le temps d'une spectature vouée au simple divertissement des sens. De la sorte nous sombrons ; trompés à jamais.

> *« La seule chose qui nous console de nos misères est le divertissement, et cependant c'est la plus grande de nos misères ; car c'est cela qui nous empêche principalement de songer à nous, et qui nous fait perdre insensiblement. Sans cela, nous serions dans l'ennui, et cet ennui nous pousserait à chercher un moyen plus solide d'en sortir ; mais le divertissement nous amuse, et nous fait arriver insensiblement à la mort » (Pascal, [1669] 1930, p. 171).*

Cet abattement n'équivaut jamais cependant à l'accablement ou à l'anéantissement ; celui qui se retrouve victime du soupçon des autres parce que trahi par « les siens » raffermit toujours son âme dans l'adversité. Tel est le ressort intime du *Suspect* aux prises avec l'injustice.

> *« La société institue des peines qui peuvent frapper des innocents, épargner des coupables ; elle ne récompense guère ; elle voit gros et se contente de peu : où est la balance humaine qui pèserait comme il faut les récompenses et les peines » (Bergson, [1932] 1951, p. 6) ?*

En temps de corruption, aucun système de valeurs n'est désormais stable et toutes les formes d'avilissement n'ont pour objet que la torture de l'homme par les hommes aussi bien physique que morale. La *chose* est aussi vieille que le monde : « *Les Autres levèrent les yeux vers nous, et ils nous envièrent [...] résolus à s'emparer de nos biens. Vils et grossiers, nés de la fange, ils possédaient une arme, unique et terrible, que nous ne connaissions pas. L'ambition* » (Abé, p. 05). Depuis la *chose* perdure ouverte sur l'éternité déjà là.

Aujourd'hui, la mégalomanie dévore la contemporanéité en délire ; elle compose le ferment d'une justice galvaudée par des ambitieux qui règnent par ruptures sans justesse éthique aucune. La littérature et le cinéma nous permettent ainsi de prendre conscience de cette dérive de la Société moderne, enfermée dans ses stéréotypes et ses préjugés.

---

1 « *La vanité représente la vie humaine au moyen de motifs symboliques destinés à mettre en évidence son inconsistance et sa fragilité. Elle se développe en tant que genre pictural indépendant au début du XVIIe siècle et elle est étroitement liée au sentiment de précarité qui se répand en Europe à la suite de la guerre de Trente Ans et des épidémies de peste* » (Beccia, p. 01).

> *« Les êtres humains ont certes des raisons fort différentes de regarder des films – il en est même qui n'en regardent jamais. Certains d'entre nous considèrent le cinéma comme une mise entre crochets de la vie quotidienne, sans conséquences sur son cours. D'autres, en revanche, en attendent des conseils pratiques, des modèles, sinon une matrice d'intelligibilité du monde, selon la formule que Lévi-Strauss réservait aux grands mythes » (Jullier, 2012, p. 10).*

The Suspect se développe dans cette perspective de la dénonciation qui donne à voir les travers de la condition humaine soumise à la prétention sans limites de certains esprits dépravés. Il est vrai « *[qu'] il suffit souvent de regarder un film avec indulgence et intérêt pour avoir quelque chose d'intéressant à dire sur lui* » (Jullier, 2012, p. 13). Il nous appartient de juger de la sorte et en toute liberté de son « *[…] grand profit symbolique* » (Jullier, 2012, p. 13) selon qu'il s'inscrive à la course du *profit immédiat* ou bien à celle de *la postérité* (Jullier, 2012, pp. 13-14). L'essentiel de la question se résume en quelques mots scrupuleusement choisis : « *Ne pas être complice du silence* » (Belzane, p. 24). C'est pourquoi, dans *The Suspect*, le père poursuit le combat ; il perpétue une « *tradition* » dont il ignore l'existence même, réagissant presque par instinct :

> *« Sous l'angle socio-anthropologique, au lieu d'obéir à un comportement du retrait et de la fuite, l'homme a toujours obéi à ceux de la prédation et de l'attaque, comportements organisés et socialisés. L'agressivité émerge en lui avec l'exploitation de la nature, et donc l'invention du travail et des rapports de hiérarchie sociale. Ainsi l'Homme s'est-il constitué et développé dans ces rapports agressifs avec le monde » (Garrabé, p. 04).*

The Suspect exprime les raisons d'un choix réfléchi. Son attitude est sereine. De l'agressivité à la combativité, il s'est reconstruit rapidement en apprenant la survie de son enfant. Si l'agressivité, grâce à sa « *[…] fonction destructrice [œuvre], silencieuse, derrière la grande clameur de la vie […]* » (Van Caneghem, 1978, p. 19), il l'ignore superbement, elle qui le poussait irréparablement dans la direction de la seule *vengeance*. En lui, désormais, la combativité « *[exerce] son pouvoir structurant sur les territoires, les groupes, les pulsions mêmes […]* » (Van Caneghem, 1978, p. 19). Il écarte *la pulsion de mort* pour *la pulsion de vie* puisque sa fillette l'attend, sans le savoir, dans une contrée dont l'éloignement, quelle qu'en soit l'étendue, est forcément à sa portée. Sa volonté est là ; sa détermination ne souffre plus aucun doute.

Certaines routes de la vie sont empruntées sans que l'on réfléchisse à la justesse ou non du cheminement à venir. Les conséquences ne sont absolument pas pesées parce que l'on croit définitivement qu'il n'y a plus rien à perdre. C'est sans doute parce que l'on ne sait pas lire les signes du Destin. Prisonnier volontaire du Hasard, l'on se complait dans son chagrin, oublieux du sort arrêté depuis toute éternité ; incapable de distinguer la fatalité du fatalisme. Refugié dans le tunnel de l'autodestruction et ses ténèbres, l'on est étonné parce que soudain vous surprend une lueur lointaine, une étincelle de vie.

Cette étincelle de vie est celle que vous avez engendrée un jour dans un instant de simple bonheur, bientôt ravi par les Autres. C'est l'appel de l'enfant ; le cri d'une petite et modeste vie qui demande à s'ouvrir. *The Suspect* le comprend enfin ; et alors il avance, avance dans l'attente de l'aube de vie prochaine.

2. Père « méconnu »

> *« On aime sa mère presque sans le savoir, sans le sentir, car cela est naturel comme de vivre ; et on ne s'aperçoit de toute la profondeur des racines de cet amour qu'au moment de la séparation dernière. Aucune autre affection n'est comparable à celle-là, car toutes les autres sont de rencontre, et celle-là est de naissance ; toutes les autres nous sont apportées plus tard par les hasards de l'existence, et celle-là vit depuis notre premier jour dans notre sang même » (Maupassant, 1889, pp. 156-157).*

Que dire alors d'un père[2] *que l'on n'a jamais connu autrement que par les récits d'une mère*[3] *au sein de laquelle on baignait en toute quiétude*[4] *?* Telle pourrait être la question fondamentale d'une fillette dévisageant en silence, presque absente, un parfait « *inconnu* » qui la fixe intensément les larmes aux yeux.

Cette scène finale du *Suspect* compose l'aboutissement de la quête tragique d'un agent gouvernemental abandonné finalement au cours d'une mission et accusé de trahison. Sa femme et sa fillette assassinées, il cherche à se venger de ceux qui lui ont détruit sa famille. Il comprend pourtant qu'il est le bouc-émissaire, la victime idéale de gens véreux, cupides haut placés dont le profit immédiat constitue le seul souci quitte à vendre leurs âmes. Pourchassé, il apprend que son enfant, toujours vivante, a été vendue comme esclave. Son désir de vengeance se transforme alors en quête incessante afin de retrouver sa chair et son sang.

La scène étudiée se situe à la fin du film. Une très grande profondeur de champ inscrit d'emblée les deux personnages (le père et sa fillette) dans un somptueux décor naturel en plein jour, par temps brumeux : un immense champ de blé s'étalant semblable à une onde en mouvement. Il s'agit d'une scène d'émotion sans dialogue autre que la parole muette de deux regards : celui du père et de sa fillette. Les gros plans alternent : le père toujours de face ou de dos ; la fillette tantôt de profil, de dos, de trois-quarts et de face. Elle est indécise. Elle se détourne, mais se retourne aussitôt, lentement, sans savoir pourquoi. Progressivement, le parcours entre l'arrière-plan et l'avant-plan installe une véritable tension entre les deux. Ce qui compte vraiment ici, c'est la nouvelle relation, naissante, qui s'instaure entre le père (à l'arrière-plan) et sa fillette (à l'avant-plan).

La fillette s'en va à petits pas ; le père est stupéfait ; la douleur le saisit peu à peu et une première larme de souffrance glisse sur sa joue droite, toute rectiligne, sans détour. Elle traduit son désarroi sans ambages. Une immense détresse l'envahit. Sa tête s'affaisse

---

2 « *Être le "fils de", la "fille de" tout en devenant "père de", "mère de", c'est accepter de s'inscrire dans une double filiation, paternelle et maternelle et de repositionner la place de chacun dans la succession des générations. Transmettre la vie, c'est accepter d'être le maillon d'une chaîne qui précède son existence et qui se poursuivra au travers de son enfant, de l'enfant de son enfant, …* » (Bruwier, 2012, p. 35).

3 « *[…] Parler au bébé est indispensable aussi pour lui expliquer ce qui se passe dans sa famille.*
Dès sa naissance, le bébé perçoit les variations d'humeur de son entourage. Très tôt, il va se rendre compte que le climat familial est perturbé quand un évènement dramatique survient » (Watillon-Naveau, 2015, p. 4e C.).

4 « *Étant lové dans le ventre maternel, le fœtus ne peut pas voir ses parents. Mais lui prêter l'intention "de les regarder" ne révèle-t-il pas le désir parental d'être reconnus par lui comme parents et de l'inscrire dans un lien de filiation* » (Bruwier, 2012, p. 28)?

insensiblement ; son regard[5] s'abaisse de même imperceptiblement. La tristesse le domine ; le chagrin le mine pourtant l'espoir est là. L'espérance exige un soubresaut ; elle répugne de se livrer aux vaincus.

Son propre regard jusque-là indifférent, la conscience quasiment absente, les traits de la fillette changent à peine, mais suffisamment pour que se dessine sur les commissures de ses lèvres toujours fermées et les yeux bien ouverts une envie de pleurer. Elle « *[…] s'attendrit par réminiscence […]* » (Rousseau, [1761] 1935). À l'aspect de cet homme, elle éprouve une sensation indéfinissable. Il lui semble le connaître déjà. Un souvenir confus s'ébauche au fond de sa mémoire ; l'aurait-elle rencontré sans le savoir [6]? « *L'auteur de ses jours* » se dévoile doucement, d'abord à ses yeux étonnés, ensuite à son esprit peut-être attendri ; à sa mémoire ravivée. Les mystérieux liens du sang agissent enfin. Le champ de blé, même par ciel couvert, y est propice : « *[…] ce trait d'union entre le ciel et la terre […] est une promesse de récolte, dont l'abondance est synonyme de satiété, d'aisance, de prospérité* » (Champion, 2015). « *Le champ de blé implique immédiatement une relation à l'Autre, aux autres, en tant qu'il reflète avant tout le travail des hommes, ce "patrimoine" produit et consommé dans le partage* » (Champion, 2015).

La fillette est la consommation de l'amour du père et de la mère ; le père ne se résoudra jamais à l'abandonner ; il n'acceptera en aucun cas de la perdre une autre fois. La chaîne[7] du sang les lie fortement ; inaltérable.

3. Délivrance, soulagement, apaisement et rémission

À la première esquisse d'un sourire de sa fillette à venir, *The Suspect* « *[…] embrasse l'ensemble de la route parcourue, d'un regard lavé et d'un cœur détaché* » (Rolland, 1942, p. 11). L'orage s'annonce sur la contrée et la porte se referme sur ses ennemis. Une dernière interrogation : *quel crime peut-il être donc amnistiable* ? Non, il ne se pose d'ailleurs pas la question.

Principales références bibliographiques

ABÉ, S. (s.d.). *Le Diamant maudit : Drakon* (Vol. 2). J'Ai lu.

BACHELARD, G. ([1941] 1960). *L'Eau et les Rêves* . José Corti.

BECCIA, I. (s.d.). *Vanités : « Divertir l'œil sans égarer l'esprit »*. Bordeaux: Musée des beaux-arts.

BELZANE, G. (s.d.). << Ne pas être complice du silence >>[interview de Didier Daeninckx, écrivain]. *TDC (l'engagement littéraire)*(1015), pp. 24-25.

---

5 « *Organe de la vision, l'œil rend les choses visibles en donnant les coordonnées, les limites et la réalité des choses. Il capte l'existence effective de ce qui se voit. Le regard, lui, se réfère à l'expérience d'être un sujet percevant. Regarder, c'est "percevoir" le monde. Cette perception donne un "champ de présence" qui déploie deux dimensions, temporelle et spatiale* » (Bruwier, 2012, p. 27).

6 « *À l'aspect de ce quai, de ce bassin, de ces maisons, nous éprouvons une sensation indéfinissable. Il nous semble les connaître déjà. Un souvenir confus s'ébauche au fond de notre mémoire ; serions-nous venus à Hambourg sans le savoir ? […] Pendant que nous cherchions la raison philosophique de cette réminiscence de l'inconnu, l'idée de Henri Heine se présenta subitement à nous, et nous comprîmes. Souvent le grand poète nous avait parlé de Hambourg avec ces mots plastiques dont il possédait le secret et qui équivalent à la réalité* » (Gautier, [1867] 1895, p. 13).

7 « *La chaîne, très en vogue au dix-neuvième siècle, est certes un symbole d'interdiction mais on ne peut oublier son sens originel selon Platon : la relation entre le ciel et la terre. […] La chaîne, symbole des liens sociaux de communication et d'union, rassemble à l'intérieur du périmètre qu'elle détermine un groupe, une communauté, ici, en l'occurrence, une famille* » (Chabot, 2009, p. 11).

BERGSON, H. ([1932] 1951). Les Deux Sources de la morale et de la religion . PUF.

BRUWIER, G. (2012). *La grossesse psychique : l'aube des Liens* (Vol. 55). Bruxelles: Editions Fabert, Yapaka.be, coll. "Temps d'arrêt / lectures".

CHABOT, A. (2009). *Dictionnaire illustré de Symbolique funéraire.* Paris: Les Editions de la Mémoire MeMograMes. Récupéré sur http://lamemoirenecropolitaine.fr

CHAMPION, C. (2015, juin 24). *Etude de l'imaginaire du champ de blé en peinture (1/2) | Les céréales.* Consulté le mars 25, 2020, sur www.lescereales.fr: https://www.lescereales.fr/article/etude-de-limaginaire-du-champ-de-ble-en-peinture-12

–. (2015, août 14). *Etude de l'imaginaire du champ de blé en peinture (2/2) Les céréales.* Consulté le mars 24, 2020, sur www.lescereales.fr: https://www.lescereales.fr/article/etude-de-limaginaire-du-champ-de-ble-en-peinture-22

DUHAMEL, G. (1937). *Défense des lettres* . Mercure de France.

GARRABÉ, L. (s.d.). *Les représentations du crime et de la cruauté dans les arts vivants.* Lyon: Les Subsistances : Laboratoire de création artistique. Récupéré sur www.les-subs.com

GAUTIER, T. ([1867] 1895). *Voyage en Russie* . Charpentier.

HUGO, V. (1924). *Quatre-vingt-treize* . Flammarion.

JULLIER, L. (2012). *Analyse un film : de l'émotion à l'interprétation.* Flammarion, coll. "Champs arts".

MAUPASSANT, G. d. (1889). *Fort comme la mort.* Ollendorff.

NERVAL, G. d. (1850). "Fragments des faux saulniers". *Le National.*

PASCAL, B. ([1669] 1930). *Pensées.* Garnier.

ROLLAND, R. (1942). *Le Voyage intérieur* . Albin Michel.

ROUSSEAU, J.-J. ([1761] 1935). *Julie ou la Nouvelle Héloïse* . Garnier.

SUARÈS, A. ([1913] 1950). *Trois hommes : Pascal, Ibsen, Dostoïevski* . Gallimard, coll. «Blanche».

VAN CANEGHEM, D. (1978). *Agressivité et Combativité* (Vol. 72). PUF, coll. « Le Psychologue ».

VOLTAIRE. (s.d.). *Lettre sur Œdipe.*

WATILLON-NAVEAU, A. (2015). *La nécessité de parler aux bébés* (Vol. 81). Bruxelles: Yapaka.be, coll. « Temps d'Arrêt/Lectures ».

YOURCENAR, M. ([1929] 1979). *Alexis ou le Traité du vain combat* . Gallimard, coll. « Folio », n° 1041.

Annexes

Figure 1 : *The Suspect*, thriller d'action de Won Shin-yun (2013)

Pour citer cet article
Noureddine DAHOU, Mohammed-Seghir HALIMI, Foudil DAHOU, « Scène finale : liens sacrés du sang et crime amnistiable. *The Suspect* – Thriller de Won Shin-yun », *Paradigmes* 2020/8, p. 149-157.

Paradigmes

Antar Ibn Cheddâd, personnage et figure emblématique de la société arabo-islamique contemporaine*

Antar – poème héroïque arabe des temps antéislamiques

Haizia DAHOU, Pr. Foudil DAHOU**
Département de Langue et de Littérature Arabe
Labo LeFEU [E1572304 : Fled]
Département de Lettres et de Langue Française
Faculté des Lettres et des Langues
Université Kasdi Merbah Ouargla

Le reconstruit littéraire de la pensée arabe contemporaine se manifeste déjà dans sa mythologie originelle propre. Il suffit de relire attentivement la geste primordiale des Ancestres afin d'en prendre pleinement conscience. Certaines légendes marquent davantage l'imaginaire d'un peuple lorsque la mémoire collective s'en saisit et les perpétue en les remodelant indéfiniment selon les climats culturels. Les grands personnages de ces épopées éternelles deviennent alors les figures emblématiques de la reconquête de l'identitée spoliée par le colonialisme. *Antar Ibn Cheddâd* déploie ainsi son aura mythique sur toute l'étendue de la pensée arabe jusqu'alors en hibernation intellectuelle.
Mots-clés : *identité, colonisalisme, pensée, arabe, Antar Ibn Cheddâd.*

Antar Ibn Cheddâd, character and emblematic figure of contemporary Arab-Islamic society
Antar - heroic Arabic poem from pre-Islamic times
The literary reconstruction of contemporary Arab thought is already manifest in its own original mythology. It is enough to reread carefully the primordial gesture of the Ancestors in order to become fully aware of it. Certain legends mark the imagination of a people more when the collective memory captures them and perpetuates them by reshaping them indefinitely according to cultural climates. The great characters of these eternal epics then become the emblematic figures of the reconquest of the identity robbed by colonialism. *Antar Ibn Cheddâd* thus deploys its mythical aura over the whole extent of Arab thought hitherto in intellectual hibernation.
Keywords: *Identity, Colonisalism, Thought, Arabic, Antar Ibn Cheddâd.*

« […] si l'on ne peut pardonner, cela ne vaut pas la peine de vaincre. Soyons pendant la bataille les ennemis de nos ennemis, et après la victoire leurs frères » (Hugo, 1924).

---

* Ce texte est la version française écrite et adaptée du préprojet de mémoire de Master 2 en *Littérature arabe ancienne* (2020-2021) rédigé par Haizia DAHOU.

** Haizia DAHOU est actuellement étudiante de master 1 : *Littérature arabe ancienne* (2019-2020), Département de Langue et Littérature Arabe, Université Kasdi Merbah Ouargla.

1. Aura mythique et émotions des ancêtres

Au lendemain de leurs Indépendances, leur souveraineté reconquise, les pays libres, qui se sont délivrés[1] enfin du joug du Colonialisme, aspirent à reconstruire leurs sociétés par une relecture attentive de leurs cultures oubliées. Leurs peuples redécouvrent cette vérité première et en ont dorénavant une pleine conscience : « *Une civilisation qui n'a plus le courage de mettre pierre sur pierre, de construire et de reconstruire sans relâche est une civilisation qui avoue sa déchéance* » (Duhamel, 1944).

Cette langueur, les individus de ces sociétés désormais rendues à elles-mêmes refusent de la subir ; leur ardeur retrouvée demande à s'épanouir, à irriguer les racines de l'histoire qui leur permet de « *ressentir comme [leurs] les expériences et les émotions de [leurs] ancêtres* » (Yourcenar, [1929] 1979, p. 78) au travers de grands faits historiques pendant trop longtemps occultés. Ils veulent, « *un pied dans l'érudition, l'autre dans […] cette magie sympathique qui consiste à se transporter en pensée à l'intérieur de quelqu'un* » (Yourcenar, [1929] 1979, p. 78), revisiter leur mémoire où sommeillent de fabuleuses légendes des temps anciens, des hauts personnages en attente de leur réveil souverain.

Dans les sociétés arabo-islamiques actuelles, les récits de certains héros tissent particulièrement la trame des destinées : l'aura du mythique[2] *Antar Ibn Cheddâd* nous exalte de nouveau.

> *« C'est pourquoi Antar, bien qu'il ait ignoré la Parole qui nous éclaire aujourd'hui, mérite de nous être donné en exemple, Seigneurs, puisque par lui, autour de lui, et par la vertu de l'amour, les préjugés furent vaincus, les complots déjoués, les ennemis anéantis, les Infidèles humiliés, les méchants convertis, et la race des forts perpétuée des Béni-Abs jusqu'aux plus nobles Arabes de nos jours, pour la plus grande gloire de la vérité révélée de Dieu l'Unique » (Rouger, 1923, p. 4 [Prologue]).*

De fait, *Antar* comme *Poème héroïque arabe des temps antéislamiques,* nous est prétexte à une « *[…] relecture des biens symboliques* » (Scarpa, 2013, p. 08) dont il participe et « *témoigne* » même si une critique acerbe est toujours possible à l'instar de celle d'

> *« […] un Van Gennep [qui] ironise sur la dimension ethnographique des romans paysans de George Sand : "G. Sand ne s'est pas donné pour but de décrire des mœurs locales pour elles-mêmes et pour la science : elle n'a vu dans ces mœurs qu'un canevas où broder des généralisations humanitaires" » (Scarpa, 2013, p. 11).*

Pourtant, il demeure toujours en nous une certaine « *folie* » dans ses « *généralisations humanitaires* » que nous réinterrogeons comme mythes fondateurs avec l'espoir de nous reconstruire intellectuellement. Il nous suffit de croire en la parole originelle qui nous

---

1 « *Mais qu'est-ce que délivrer ? Si je délivre, dans un désert, un homme qui n'éprouve rien, que signifie sa liberté ? Il n'est de liberté que de "quelqu'un" qui va quelque part. Délivrer cet homme serait lui enseigner la soif, et tracer une route vers un puits. Alors seulement se proposeraient à lui des démarches qui ne manqueraient plus de signification. Délivrer une pierre ne signifie rien s'il n'est point de pesanteur. Car la pierre, une fois libre, n'ira nulle part* » (Saint-Exupéry, [1942] 1948, p. 221).

2 « *Il est à peu près impossible à nos poètes de renouer avec les traditions populaires : dix siècles de poésie savante les en séparent et d'ailleurs l'inspiration folklorique s'est tarie : tout au plus pourrions-nous en imiter du dehors la simplicité. Les noirs d'Afrique, au contraire, sont encore dans la grande période de fécondité mythique […]* » (Sartre, 1949 , p. 245).

est parvenue déguisée, sinon de nous donner des mythes nouveaux fabriqués dans la forge de notre intimité individuelle ou collective.

> *« Tout peut donc être mythe ? Oui, [nous] le cro[yons]car l'univers est infiniment suggestif. Chaque objet du monde peut passer d'une existence fermée, muette, à un état oral, ouvert à l'appropriation de la société, car aucune loi, naturelle ou non, n'interdit de parler des choses. Un arbre est un arbre. Oui, sans doute. Mais un arbre selon Minou Drouet, ce n'est déjà plus tout à fait un arbre, c'est un arbre décoré, adapté à une certaine consommation, investi de complaisances littéraires, de révoltes, d'images, bref d'un usage social qui s'ajoute à la pure matière » (Barthes, 1957).*

Croyons donc en l'aura mythique de *Antar Ibn Cheddâd*, elle préservera sans doute l'unité et la totalité d'une mémoire collective que la littérature d'aujourd'hui explore sous le signe de l'énigmatique hybridité que certains veulent désormais constitutive.

> *« […] l'hybridité contient en elle une idée et une connotation. L'idée est celle d'un mélange de deux corps en un, allant d'un simple collage de juxtaposition jusqu'à une fusion parfaite. La connotation, celle de l'excès ou de la démesure, véhicule l'inquiétude et le trouble, renvoyant à des arrière-plans religieux ou cosmiques épris d'ordre face au chaos. L'idée d'hybridité est par nature une rupture d'ordre, un tiraillement de frontières, une brume ensevelissant des repères » (Guïoux, Lasserre, & Goffette, 2004, p. 187).*

Les phares de la conscientisation des peuples doivent ainsi être rallumés afin de guider de façon authentique les jeunes esprits de l'intelligentsia actuelle pareille à un enfant qui aurait grandi en l'absence de son père : « *Les enfants ont un besoin absolu et continuel d'affection pour se développer* » (Giroud, 1958) – d'où assurément la nécessité d'un imaginaire dans lequel nous contempler sans narcissisme mais avec suffisamment de raison.

2. Imaginaire collectif et figure emblématique

Sachant qu'« *une société ne se livre que très incomplètement dans les traces écrites qu'elle laisse d'elle-même à la postérité, le plus important s'y trouvant peut-être inscrit entre les lignes* » (Galibert, 2004, p. 127), nous relisons cependant, aujourd'hui, la geste de *Antar Ibn Cheddâd* telle qu'elle nous est parvenue dans sa forme traduite due au remarquable travail de Devic et à l'admirable illustration de Dinet (Piazza & Cie, 1898). Pour arbitraire qu'il soit, nous assumons fermement notre choix, confortés dans notre idée par l'attitude de Sartre : « *Déjà il y a une Geste noire ; d'abord l'âge d'or de l'Afrique, puis l'ère de la dispersion et de la captivité, puis l'éveil de la conscience, les temps héroïques et sombres des grandes révoltes […]* » (1949 , p. 276).

Ces considérations suscitent en nous une interrogation essentielle : *Antar Ibn Cheddâd peut-il être, par anticipation, la figure emblématiques de la société arabo-islamique contemporaine ?* Nous posons simplement, ici, la question que sous-tend la naïve problématique selon laquelle *la figure emblématique de Antar modèle positivement les consciences individuelles et l'imaginaire collectif arabe contemporains en reconstruisant les valeurs de leur société.* Dès lors, notre objectif se formule nettement : *mettre en lumière le personnage de Antar comme figure nécessaire à la consolidation identitaire de la communauté ébranlée par la Colonisation.*

> *« Certain[e]s personn[…]es, […], ne "passent" pas, ne franchissent pas (ou mal) les seuils et les étapes inhérents à la construction individuelle et sociale de*

> *l'identité. Non initiés ou mal initiés – hommes ou femmes "inachevés" culturellement –, ils restent bloqués dans un entre-deux constitutif. Leur ambivalence structurelle (ils ne sont plus ce qu'ils étaient et ne seront jamais ce qu'ils auraient dû être) fait trembler les lignes de partage sur lesquelles se fondent la cosmologie d'un groupe social […] » (Scarpa, 2013, p. 16).*

Pour les Arabes, « *dès l'origine de la constitution d'une première identité, nous avons […] comme éléments principaux la langue d'une part et la poésie de l'autre* » (Brogniet, 2017, p. 03). Cet aspect particulier est explicable sans être une singularité des Arabes. Dans cet ordre d'idées,

> *« Campbell [a] élabor[é] sa théorie selon laquelle tous les mythes et récits épiques sont liés entre eux dans l'imaginaire humain et sont les manifestations culturelles d'un besoin humain universel d'expliquer les réalités sociales, cosmologiques et spirituelles » (Campbell, s.d.).*

C'est pourquoi, toutes proportions gardées, nous voulons croire à la possibilité d'établir un parallèle entre la geste de *Antar Ibn Cheddâd* et l'œuvre d'Homère en ce qu'elle renferme de conscientisation de la mémoire collective : « *[…] si l'œuvre d'Homère appartient à son propre génie, le monde d'Homère appartient à la mémoire dont il est né, à celle qui l'a transmis : il est élu par la Grèce entière […]* » (Malraux, 1957 , p. 58).

Antar Ibn Cheddâd est élu, quant à lui, par l'Arabie et la puissance poétique de son verbe amoureux : « *[…] type d[u] chevalier accompli vouant son courage à l'exaltation de sa bien-aimée* Abla *et puisant dans son amour un surcroît surnaturel d'énergie* » (Brogniet, 2017, p. 05). De la trempe d'un *Conan le barbare*[3], il n'a cure des « *[…] empires [qui] ont leurs crises comme les montagnes ont leur hiver. Une parole dite trop haut y produit une avalanche* » (Hugo, 1834, p. 56). *Antar Ibn Cheddâd* est véritable tourbillon de sable ; « *quand la foule des ennemis le presse, il les épouvante par ses cris, et ses rugissements […]* » (Piazza & Cie, 1898, p. 56). Il est superbement l'indomptable car même « *environné de toutes parts, Antar lutte avec une vigueur à stupéfier le regard et la pensée* » (Piazza & Cie, 1898, p. 57).

Aussi audacieux qu'un *Héraclès* au berceau, *Antar Ibn Cheddâd* ne craint absolument rien ni personne :

> *« A l'âge de neuf mois, il se battait avec les enfants de la tribu, et renversait les chiens dans la poussière. Un jour même, peu solide encore sur ses jeunes jambes, il s'élança en grondant sur un chien qui lui avait dérobé un morceau de viande, l'atteignit, de ses mains déjà vigoureuses lui fendit la gueule jusqu'aux épaules et lui ravit sa proie » (Piazza & Cie, 1898, p. 4).*

Il partage sans doute quelques traits communs avec le héros grec. En effet, « *il travaille presque toujours pour un maître : il gagne toutes les épreuves, c'est un "glorieux vainqueur" et on le considère comme "le meilleur des hommes"* » (Lopez Férez, 2010, p. 138).

---

3 Fabuleux personnage né de la plume de l'écrivain américain Robert Ervin Howard en 1932. « *Conan est avant tout un aventurier dont l'ambition se résume à jouir de la vie et du moment présent. En tant que Cimmérien, il se méfie instinctivement de la civilisation, vue comme corruptrice par nature. Le personnage agit souvent en tant que révélateur des failles de la civilisation et catalyseur des événements […]* ». https://fr.wikipedia.org/wiki/Conan_le_Barbare_(comics)

Pourtant, sa fin est tout aussi tragique ; à l'image de celle du héros grec : *le poison les emporte tous deux*. « *Héros solaire, 'Antara a eu ses périodes d'aurore, de zénith et de crépuscule* » (Abul Naga, 2020). Il ne regrette cependant pas le terme de sa vie ; content d'avoir accompli son destin,

> *« […] il s'écrie : "La mort de mon ennemi a satisfait mon cœur et me console de ma fin prochaine dont il ne sera pas témoin. Oui, l'on doit remercier le destin quand on survit à son ennemi d'un jour ou même d'un instant" » (Piazza & Cie, 1898, p. 113).*

> *« Alors, Antar dit à ses amis qui fondaient en larmes : "Cessez d'inutiles pleurs. Nous sommes tous assujettis à la même loi, et personne ne peut se soustraire aux arrêts du destin, puisque telle est la volonté immuable de l'Être immortel dont les humains ne peuvent prévoir ni éviter les décrets" » (Piazza & Cie, 1898, p. 114).*

3. Structure du texte-récit

En 1898, à Paris, Henri Piazza et Cie éditent un *Poème héroïque des temps antéislamiques* intitulé *Antar*, d'après la traduction de Marcel Devic et illustré en couleurs par Étienne Dinet. L'Edition d'Art tire alors l'ouvrage en 300 exemplaires numérotés (*Figure 3*) comprenant 132 illustrations, 11 lettres ornées, des fleurons et des culs-de-lampe composés par Dinet. La plupart des illustrations, lorsqu'elles ne forment pas des planches autonomes, habillent judicieusement le texte principal avec une variabilité des styles d'habillage – encadré, adapté, au travers, haut et bas ou encore aligné sur le texte.

Le texte se compose de trois parties subdivisées respectivement en quatre, cinq et deux chapitres d'inégales longueurs, soit de 5 à 15 pages (*Tableau 1*) sans titres ou sous-titres. Le texte est un récit en prose en dépit de la mention portée sur la couverture « *poème* ».

Il rapporte les fabuleux exploits, le récit exceptionnel d'un homme hors du commun avec une note spécifique :

> *« […] cette histoire se passait en des temps très obscurs, entre la mort du prophète JÉSUS et l'avènement du prophète MOHAMMED, ces temps où les hommes, manquant d'un guide certain, ignoraient la voie droite et n'obéissaient qu'à leurs passions » (Rouger, 1923, p. 3 [Prologue]).*

La *passion de l'amour* nourrit justement la légende antarienne :

> *« J'ai vu une blanche dont les longs cheveux traînent jusqu'à terre, et l'enveloppent. – Sous leurs boucles noires, elle est semblable au jour naissant, et sa chevelure est la nuit ténébreuse. – Ses traits ravissent ceux qui l'entourent, chacun s'empresse à la servir. – Et moi, je cacherai mon amour au fond du cœur, jusqu'à ce que la fortune me soit favorable » (Piazza & Cie, 1898, p. 11).*

> *« Une belle vierge a atteint mon cœur avec les flèches de son regard, dont les blessures ne guérissent jamais. – Elle est passée ; elle allait à la fête, parmi les jeunes filles à la gorge arrondie, semblables à des gazelles dont les regards sont des javelots. – Elle a marché, et j'ai dit : "C'est la branche du saule agitée au souffle du vent." – Elle a regardé, et j'ai dit : "C'est une gazelle effarouchée, surprise par les dangers au milieu du désert." – Elle a souri, et j'ai vu les perles briller entre ses lèvres qui cachent le remède des amoureux malades » (Piazza & Cie, 1898, pp. 11-12).*

Dans cette geste épique, *la passion de l'amour* prédomine ;

> *« […] on [y] distingue communément deux sortes d'amour, l'une desquelles est nommée amour de* bienveillance, *c'est-à-dire qui incite à vouloir du bien à ce qu'on aime ; l'autre est nommée amour de* concupiscence, *c'est-à-dire qui fait désirer la chose qu'on aime » (Descartes, 1649, p. 81).*

Quelle que soit la sorte d'amour à laquelle l'on succombe, la langue n'y est jamais étrangère. Elle transporte le corps et l'esprit :

> *« La langue (le vocabulaire) a posé depuis longtemps l'équivalence de l'amour et de la guerre : dans les deux cas, il s'agit* de conquérir, de ravir, de capturer, *etc. Chaque fois qu'un sujet "tombe" amoureux, il reconduit un peu du temps archaïque où les hommes devaient enlever les femmes (pour assurer l'exogamie) : tout amoureux qui reçoit le coup de foudre a quelque chose d'une Sabine (ou de n'importe laquelle des Enlevées célèbres) » (Barthes, 1977, p. 223).*

4. Un sens, des significations

Nous ne développerons pas ici la multitude des significations possibles[4] d'une œuvre qui traverse le temps et les âges, les lieux et les sociétés. Nous retiendrons néanmoins, à titre d'illustration – sans forcément y adhérer – celle de Rouger :

> *« J'ai lu les dix volumes du manuscrit d'Antar ; avec ces matériaux j'ai entrepris de reconstruire le roman en ne conservant, comme fil conducteur de l'œuvre, que les passages caractérisant son idée maîtresse. Cette idée, à mon sens, n'est autre que la lutte de l'individualisme, incarné par Antar, contre la tradition, dans ce qu'elle a d'étroit et de stérilisant, représentée par son père Cheddâd » (Rouger, 1923, pp. III-IV [Préface]).*

Selon les idéologies dans lesquelles nous nous inscrivons et la nature de notre engagement, chacun a le loisir de donner ou, plus modestement, de suggérer une signification, peut-être plurielle, *d'un poème* que la postérité aura consacré, et rangé pour un temps, dans les archives de l'histoire, pour l'exposer dorénavant aux yeux éblouis des intellectuels qui savent se questionner et interroger les miroirs littéraires des peuples et de leurs sociétés.

Références bibliographiques

ABUL NAGA, S. A. (2020). « 'Antara (VI s.) ». *Encyclopædia Universalis*. Consulté le mars 21, 2020, sur http://www.universalis.fr/encyclopedie/antara/

BARTHES, R. (1957). *Mythologies*.

–, (1977). *Fragments d'un discours amoureux*. Seuil, coll. "Tel quel".

BROGNIET, É. (2017). *L'influence des poètes arabes préislamiques sur la naissance de l'amour courtois chez les troubadours de langue d'oc*. Récupéré sur Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique: http://www.arllfb.be

CAMPBELL, J. (s.d.). *LE HÉROS aux mille et un visages*. (H. Crès, Trad.) Oxus.

DESCARTES, R. (1649). *Passions de l'âme* .

DUHAMEL, G. (1944). *Chronique des saisons amères* . Paul Hartmann.

GALIBERT, C. (2004). "Anthropologie fictionnelle et anthropologie de la fiction : un exemple d'« ethnologie à domicile »". *Anthropologie et Sociétés* , *28*(03), pp. 127-146. doi:https://doi.org/10.7202/011286ar

4 N'oublions pas qu'il ne s'agit pour le moment que d'un préprojet de *mémoire master 2*. Son véritable développement reste à venir.

GIROUD, F. (1958). *La Nouvelle vague.*

GUÏOUX, A., LASSERRE, E., & GOFFETTE, J. (2004). "Cyborg : approche anthropologique de l'hybridité corporelle bio-mécanique" (Note de recherche). *Anthropologie et Sociétés, 28*(03), pp. 187-204. doi:https://doi.org/10.7202/011289ar

HUGO, V. (1834). *Littérature et Philosophie mêlées* (Vol. XVII).

–, (1924). *Quatre-vingt-treize* . Flammarion.

LOPEZ FÉREZ, J. A. (2010, juin 26). Déjanire et Héraclès chez Sophocle : l'épouse et le héros : deux mondes opposés. pp. 137-150.

MALRAUX, A. (1957). *La Métamorphose des dieux* (Vol. I). Gallimard, coll. « La Galerie de la Pléiade » .

PIAZZA, H., & Cie, e. (Éds.). (1898). *Antar : poème héroïque arabe des temps antéislmaiques.* (M. Devic, Trad.) Paris: L'Edition d'Art.

ROUGER, G. (1923). *Le Roman d'Antar (d'après les anciens textes arabes)*. (h. Piazza, Éd.) Paris: L'Edition d'Art.

SAINT-EXUPÉRY, A. d. ([1942] 1948). *Pilote de guerre* . Gallimard, coll. « Blanche ».

SARTRE, J.-P. (1949). *Situations III* . Gallimard, coll. « Blanche ».

SCARPA, M. (2013, juin 01). "L'ethnocritique de la littérature : présentation et situation". *Multilinguales*, pp. 7-18. doi:10.4000/multilinguales.2808

YOURCENAR, M. ([1929] 1979). *Alexis ou le Traité du vain combat* . Gallimard, coll. « Folio », n° 1041.

Annexes

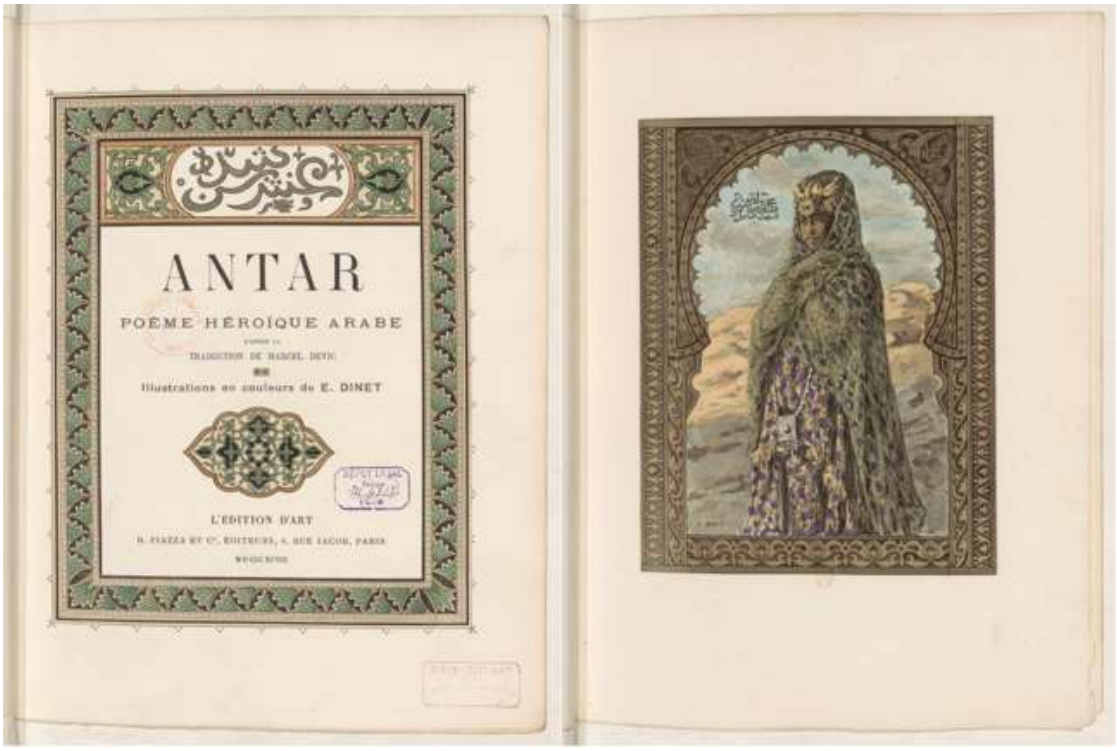

Figure 2 : *Antar : poème héroïque des temps antéislamiques* (1898)
[source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France]

Figure 3 *: Antar face à Batramout le Patrice*
[Antar : poème héroïque des temps antéislamiques (1898, p. 79)] – source gallica.bnf.fr

Tableau 1 *: Structure du texte-récit*

Partie	Chapitre	Pages
I.	-1	01-12
	-2	13-26
	-3	27-34
	-4	35-44
II.	-1	45-60
	-2	61-68
	-3	69-74
	-4	75-90
	-5	91-106
III.	-1	107-114
	-2	115-125

IL A ÉTÉ TIRÉ
DE CET OUVRAGE
300 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS
A SAVOIR :

10 exemplaires (numérotés de 1 à 10) sur japon, contenant : Une aquarelle originale ; une suite en couleurs sur japon ; une suite en noir sur chine et une suite des planches rayées.

10 exemplaires (numérotés de 11 à 20) sur grand vélin d'Arches « Spécial », contenant une suite en couleurs sur japon et une suite en noir sur chine.

25 exemplaires (21 à 45) sur japon, avec une suite sur chine.

25 exemplaires (46 à 70) sur grand vélin d'Arches « Spécial », avec une suite en noir sur chine.

230 exemplaires (71 à 300) sur papier vélin des Vosges à la cuve, fabriqué spécialement.

Tous les exemplaires portent en face du titre le timbre justificatif des éditeurs.

Figure 4 : Les 300 exemplaires numérotés de l'ouvrage *Antar* (1898)

Pour citer cet article

Haizia DAHOU, Foudil DAHOU, « *Antar Ibn Cheddâd*, personnage et figure emblématique de la société arabo-islamique contemporaine *: Antar* – poème héroïque arabe des temps antéislamiques », *Paradigmes* 2020/8, p. 159-166.